SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DE LEGISLATION

A — N° 155 **28 juillet 2011**

Sommaire

GRILLES HORAIRES ES – EST – FORMATION PROFESSIONNELLE ET MODALITÉS DES EXAMENS EST (ANCIEN RÉGIME)

Règlement grand-ducal du 16 juillet 2011 fixant les grilles des horaires, les coefficients des branches et les branches fondamentales des classes de l'enseignement secondaire . . . . . page 2274

Règlement grand-ducal du 16 juillet 2011
- **fixant les grilles des horaires, les coefficients des branches et des branches combinées, ainsi que les branches fondamentales de l'enseignement secondaire technique;**
- **modifiant le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires techniques et de l'examen de fin d'études de la formation de technicien;**
- **modifiant le règlement grand-ducal modifié du 24 juillet 2007 portant fixation de la tâche des enseignants des lycées et lycées techniques 2303**

Règlement grand-ducal du 16 juillet 2011
1. **déterminant les formations aux métiers et professions sujettes à être organisées par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;**
2. **fixant les grilles horaires de l'année scolaire 2011/2012 des formations aux métiers et professions qui sont organisés suivant les dispositions ayant trait à l'organisation de la formation professionnelle de base et de la formation professionnelle initiale 2457**

Règlement grand-ducal du 16 juillet 2011 déterminant les modalités des épreuves de l'examen de fin d'études secondaires techniques du régime technique et du régime de la formation de technicien – ancien régime 2712

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Règlement grand-ducal du 16 juillet 2011 fixant les grilles des horaires, les coefficients des branches et les branches fondamentales des classes de l'enseignement secondaire.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 10 mai 1968 portant réforme de l'enseignement secondaire, titre VI: de l'enseignement secondaire;

Vu la loi modifiée du 21 juillet 2006 autorisant le Gouvernement à offrir des classes internationales préparant au diplôme du Baccalauréat international;

Notre Conseil d'État entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. L'enseignement est dispensé dans les classes de l'enseignement secondaire suivant les grilles des horaires en annexe du présent règlement.

Art. 2. La promotion dans les classes de l'enseignement secondaire tient compte des coefficients des différentes branches ainsi que, le cas échéant, des branches fondamentales indiquées dans les grilles des horaires en annexe du présent règlement.

Art. 3. Le règlement grand-ducal du 3 août 2010 fixant les grilles des horaires et les coefficients des branches des classes de l'enseignement secondaire est abrogé.

Art. 4. Le présent règlement est applicable à partir de l'année scolaire 2011/2012.

Art. 5. Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle est chargée de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Mémorial.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Wien, le 16 juillet 2011.
Henri

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Note explicative :

Chaque année d'étude est subdivisée en 3 colonnes.
- Colonne bf. : Les branches fondamentales sont signalées par un crochet.
- Colonne hrs. : Le nombre de leçons hebdomadaires.
- Colonne coeff. : Le coefficient applicable à la branche.

La deuxième ligne de l'en-tête du tableau indique le nombre de branches à prendre en compte pour la promotion.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Division inférieure
Classe de 7e

Branches	Code	Rem.	7e	
			10	
			hrs.	coeff.
Français	FRANC	1	5,5	4
Allemand	ALLEM		4	4
Luxembourgeois	LUXEM		1	1
Mathématiques	MATHE		4	4
Sciences naturelles	SCINA	1	2,5	3
Histoire	HISTO		2	2
Géographie	GEOGR		2	2
Éducation artistique	EDUAR		2	1
Éducation musicale	EDUMU		2	1
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR	2		
Instruction religieuse et morale	MORCH		2	1
Formation morale et sociale	FOMOS		2	1
Total			30	24

Remarques:

1. FRANC, SCINA — 0,5 = 1 leçon d'enseignement pour la moitié de l'effectif de la classe.
2. OPMOR — Au choix de l'élève : instruction religieuse et morale ou formation morale et sociale.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Division inférieure
Enseignement classique / moderne

Branches	Code	Rem.	6C		5C		6M		5M	
			9		11		9		10	
			hrs.	coeff.	hrs.	coeff.	hrs.	coeff.	hrs.	coeff.
Français	FRANC		5	4	4,5	4	5	4	6	4
Allemand	ALLEM	1	3,5	4	3	4	3,5	4	3,5	4
Anglais	ANGLA				4	4	6	4	5,5	4
Latin	LATIN		6	4	4,5	4				
Mathématiques	MATHE		4	4	4	4	4	4	4	4
Sciences naturelles	SCINA	1	2,5	3			2,5	3		
Histoire	HISTO		2	2	2	2	2	2	2	2
Géographie	GEOGR		1	2	1	2	1	2	1	2
Biologie	BIOLO				1	2			1	2
Physique / Chimie	PHYCH				1	2			1	2
Éducation artistique	EDUAR		2	1	1	2	2	1	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1	2	1	2	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR	2								
Instruction religieuse et morale	MORCH		2	1	2	1	2	1	2	1
Formation morale et sociale	FOMOS		2	1	2	1	2	1	2	1
Total			30	26	30	32	30	26	30	28

Remarques:

1. ALLEM, SCINA 6C, 6M 0,5 = 1 leçon d'enseignement pour la moitié de l'effectif de la classe
2. OPMOR Au choix de l'élève : instruction religieuse et morale ou formation morale et sociale.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire

Cycle polyvalent

Division supérieure

Enseignement classique / moderne

Branches	Code	Rem.	4C		4M	
			11		10	
			hrs.	coeff.	hrs.	coeff.
Français	FRANC		4	4	5	4
Allemand	ALLEM		3	4	4	4
Anglais	ANGLA		5	4	4	4
Latin	LATIN		3	3		
Mathématiques	MATHE		4	4	4	4
Histoire	HISTO		2	2	2	2
Géographie	GEOGR		2	2	2	2
Biologie	BIOLO		2	2	2	2
Physique / Chimie	PHYCH		2	2	2	2
Éducation artistique	EDART		1	2	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR					
Instruction religieuse et morale	MORCH		1	1	1	1
Formation morale et sociale	FOMOS		1	1	1	1
Total			31	31	30	28

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	3CA			3CB			3CC			3CD		
			12			11			11			12		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC		✓	4	4		3	3		3	3		3	3
Allemand	ALLEM			4	4		3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA			4	4		4	3		4	3		4	3
Latin	LATIN			3	3		3	3		3	3		3	3
Groupe à options 4e langue vivante / grec ancien	OPIEG													
4e langue vivante	4LAVI			3	3									
Grec ancien	GRECA			3	3									
Mathématiques	MATHE			3	2	✓	6	4		5	3		5	3
Histoire	HISTO			2	2		2	2		2	2		2	2
Sciences économiques et sociales	SCIES											✓	3	4
Biologie	BIOLO			2	2		2	2	✓	3	4		2	2
Physique	PHYSI			1,5	2		2,5	3		2,5	3		1,5	2
Chimie	CHIMI			1,5	2		2,5	3		2,5	3		1,5	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1		1	1		1	1
Éducation artistique	EDART			1	2		1	2		1	2		1	2
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR	1												
Instruction religieuse et morale	MORCH			1	1		1	1		1	1		1	1
Formation morale et sociale	FOMOS			1	1		1	1		1	1		1	1
Total				31	32		31	30		31	31		31	31

Remarque:

1. OPMOR Au choix de l'élève : instruction religieuse et morale ou formation morale et sociale.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	3CE			3CF			3CG		
			11			12			13		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC			3	3		3	3		3	3
Allemand	ALLEM			3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA			4	3		4	3		4	3
Latin	LATIN			3	3		3	3		3	3
Mathématiques	MATHE			3	3		3	3		3	3
Histoire	HISTO			2	2		2	2		2	2
Géographie	GEOGR									2	2
Sciences économiques et sociales	SCIES								✓	3	4
Biologie	BIOLO			2	2		2	2		2	2
Physique	PHYSI			1,5	2		2,5	2		1,5	2
Chimie	CHIMI			2,5	2		1,5	2		1,5	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1		1	1
Éducation artistique	EDART		✓		4		1	2		1	2
Dessin	DESSI	1		2							
Graphisme	GRAPH	1		2							
Histoire de l'art	ARTCO	1		1							
Éducation musicale	EDMUS					✓	4	4			
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR	2									
Instruction religieuse et morale	MORCH			1	1		1	1		1	1
Formation morale et sociale	FOMOS			1	1		1	1		1	1
Total				31	29		31	31		31	33

Remarques:

1. DESSI, GRAPH, ARTCO — Pondération 1/3.
2. OPMOR — Au choix de l'élève : instruction religieuse et morale ou formation morale et sociale.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement moderne

Branches	Code	Rem.	3MA			3MB			3MC			3MD		
			12			11			11			12		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC		✓	4	4		3	3		3	3		3	3
Allemand	ALLEM			4	4		3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA			4	4		4	3		4	3		4	3
4e langue vivante	4LAVI			3	3									
Mathématiques	MATHE			3	2	✓	6	4		5	3		5	3
Histoire	HISTO			2	2		2	2		2	2		2	2
Sciences économiques et sociales	SCIES											✓	3	4
Biologie	BIOLO			2	2		2	2	✓	3	4		2	2
Physique	PHYSI			1,5	2		2,5	3		2,5	3		1,5	2
Chimie	CHIMI			1,5	2		2,5	3		2,5	3		1,5	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1		1	1		1	1
Éducation artistique	EDART			1	2		1	2		1	2		1	2
Cours à option	COUAO			2	2		2	2		2	2		2	2
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR	1												
Instruction religieuse et morale	MORCH			1	1		1	1		1	1		1	1
Formation morale et sociale	FOMOS			1	1		1	1		1	1		1	1
Total				30	31		30	29		30	30		30	30

Remarque:

1. OPMOR Au choix de l'élève : instruction religieuse et morale ou formation morale et sociale.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement moderne

Branches	Code	Rem.	3ME			3MF			3MG		
			11			12			13		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC			3	3		3	3		3	3
Allemand	ALLEM			3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA			4	3		4	3		4	3
Mathématiques	MATHE			3	3		3	3		3	3
Histoire	HISTO			2	2		2	2		2	2
Géographie	GEOGR									2	2
Sciences économiques et sociales	SCIES								✓	3	4
Biologie	BIOLO			2	2		2	2		2	2
Physique	PHYSI			1,5	2		2,5	2		1,5	2
Chimie	CHIMI			2,5	2		1,5	2		1,5	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1		1	1
Éducation artistique	EDART		✓		4		1	2		1	2
Dessin	DESSI	1		2							
Graphisme	GRAPH	1		2							
Histoire de l'art	ARTCO	1		1							
Éducation musicale	EDMUS					✓	4	4			
Cours à option	COUAO			2	2		2	2		2	2
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR	2									
Instruction religieuse et morale	MORCH			1	1		1	1		1	1
Formation morale et sociale	FOMOS			1	1		1	1		1	1
Total				30	28		30	30		30	32

Remarques:

1. DESSI, GRAPH, ARTCO — Pondération: 1/3.
2. OPMOR — Au choix de l'élève : instruction religieuse et morale ou formation morale et sociale.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	2CA			2CAL		
			10			10		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC			5	4		5	4
Allemand	ALLEM		✔	5	4	✔	5	4
Anglais	ANGLA		✔	5	4	✔	5	4
Latin	LATIN						3	3
Groupe à options 4e langue vivante / grec ancien	OPIEG							
4e langue vivante	4LAVI			5	3		5	3
Grec ancien	GRECA			5	3		5	3
Branche combinée	BRCO1				3			3
Histoire	HISTO	1		2			2	
Instruction civique	INCIV	2		1			1	
Philosophie	PHILO			2	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1
Éducation artistique	EDART			1	2		1	2
Éducation musicale	EDMUS			1	2		1	2
Cours à option	COUAO			2	2			
Total				30	27		31	28

Remarques:

1. HISTO Pondération: 2/3
2. INCIV Pondération: 1/3.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	2CB			2CC			2CD		
			10			10			11		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Groupe à options 3 langues parmi 4	OAAFL										
Français	FRANC			3	3		3	3		3	3
Allemand	ALLEM			3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA			3	3		3	3		3	3
Latin	LATIN			3	3		3	3		3	3
Mathématiques I	MATH1			4	3						
Branche combinée	BRCO2		✓		4						
Mathématiques II	MATH2	1		3							
Informatique	INFOR	2		1							
Mathématiques	MATHE						5	3		5	3
Branche combinée	BRCO1				3			3			3
Histoire	HISTO	3		2			2			2	
Instruction civique	INCIV	4		1			1			1	
Biologie	BIOLO					✓	3	4			
Physique	PHYSI		✓	4	3		4	3			
Chimie	CHIMI			4	3	✓	4	3			
Philosophie	PHILO									2	2
Géographie	GEOGR									2	2
Économie politique	ECOPO								✓	2	3
Économie de gestion et application informatique	ECOAI								✓	4	4
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1		1	1
Cours à option	COUAO			2	2		2	2		2	2
Total				31	28		31	28		30	29

Remarques:

1. MATH2 Pondération: 3/4.
2. INFOR Pondération: 1/4.
3. HISTO Pondération: 2/3.
4. INCIV Pondération: 1/3.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	2CE			2CF			2CG		
			12			12			13		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Groupe à options 3 langues parmi 4	OAAFL										
Français	FRANC			3	3		3	3		3	3
Allemand	ALLEM			3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA			3	3		3	3		3	3
Latin	LATIN			3	3		3	3		3	3
Mathématiques	MATHE			3	2		3	2		3	2
Branche combinée	BRCO1				3			3	✓		3
Histoire	HISTO	1		2			2			2	
Instruction civique	INCIV	2		1			1			1	
Économie générale	ECOGN			2	2		2	2			
Chimie	CHIMI			2	2						
Physique	PHYSI						2	2			
Philosophie	PHILO									2	2
Géographie	GEOGR									2	2
Économie politique	ECOPO									2	2
Économie de gestion et application informatique	ECOAI								✓	4	4
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1		1	1
Éducation artistique I	EDAR1		✓		4						
Dessin	DESSI	3		2							
Graphisme	GRAPH	3		2							
Éducation artistique II	EDAR2		✓		3						
Conception tridimensionnelle	ARC3D	4		2							
Histoire de l'art	ARTCO	4		1							
Éducation artistique	EDART						1	2		1	2
Éducation musicale I	EDMU1					✓	4	4			
Éducation musicale II	EDMU2					✓	3	3			
Éducation musicale	EDMUS			1	2					1	2
Cours à option	COUAO			2	2		2	2		2	2
Total				30	30		30	30		30	31

Remarques:

1. HISTO — Pondération: 2/3.
2. INCIV — Pondération: 1/3.
3. DESSI, GRAPH — Pondération: 1/2.
4. ARC3D, ARTCO — Pondération: 1/2.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement moderne

Branches	Code	Rem.	2MA			2MB			2MC			2MD		
			10			10			10			11		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC			5	4		3	3		3	3		3	3
Allemand	ALLEM		✓	5	4		3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA		✓	5	4		3	3		3	3		3	3
4e langue vivante	4LAVI			5	3									
Mathématiques I	MATH1						4	3						
Branche combinée	BRCO2					✓		4						
Mathématiques II	MATH2	1					3							
Informatique	INFOR	2					1							
Mathématiques	MATHE									5	3		5	3
Branche combinée	BRCO1				3			3			3			3
Histoire	HISTO	3		2			2			2			2	
Instruction civique	INCIV	4		1			1			1			1	
Biologie	BIOLO								✓	3	4			
Physique	PHYSI					✓	4	3		4	3			
Chimie	CHIMI						4	3	✓	4	3			
Philosophie	PHILO			2	2								2	2
Géographie	GEOGR												2	2
Économie politique	ECOPO											✓	2	3
Économie de gestion et application informatique	ECOAI											✓	4	4
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1		1	1		1	1
Éducation artistique	EDART			1	2									
Éducation musicale	EDMUS			1	2									
Cours à option	COUAO			2	2		2	2		2	2		2	2
Total				30	27		31	28		31	28		30	29

Remarques:

1. MATH2 Pondération: 3/4.
2. INFOR Pondération: 1/4.
3. HISTO Pondération: 2/3.
4. INCIV Pondération: 1/3.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement moderne

Branches	Code	Rem.	2ME			2MF			2MG		
			12			12			13		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC			3	3		3	3		3	3
Allemand	ALLEM			3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA			3	3		3	3		3	3
Mathématiques	MATHE			3	2		3	2		3	2
Branche combinée	BRCO1				3			3	✓		3
Histoire	HISTO	1		2			2			2	
Instruction civique	INCIV	2		1			1			1	
Économie générale	ECOGN			2	2		2	2			
Chimie	CHIMI			2	2						
Physique	PHYSI						2	2			
Philosophie	PHILO									2	2
Géographie	GEOGR									2	2
Économie politique	ECOPO									2	2
Économie de gestion et application informatique	ECOAI								✓	4	4
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1		1	1
Éducation artistique I	EDAR1		✓		4						
Dessin	DESSI	3		2							
Graphisme	GRAPH	3		2							
Éducation artistique II	EDAR2		✓		3						
Conception tridimensionnelle	ARC3D	4		2							
Histoire de l'art	ARTCO	4		1							
Éducation artistique	EDART						1	2		1	2
Éducation musicale I	EDMU1					✓	4	4			
Éducation musicale II	EDMU2					✓	3	3			
Éducation musicale	EDMUS			1	2					1	2
Cours à option	COUAO			2	2		2	2		2	2
Total				30	30		30	30		30	31

Remarques:

1. HISTO — Pondération: 2/3.
2. INCIV — Pondération: 1/3.
3. DESSI, GRAPH — Pondération: 1/2.
4. ARC3D, ARTCO — Pondération: 1/2.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	1CA			1CAL		
			9			9		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC		✓	5	4	✓	5	4
Allemand	ALLEM		✓	5	4	✓	5	4
Anglais	ANGLA			5	4		5	4
Latin	LATIN						3	3
Groupe à options 4e langue vivante / grec ancien	OPIEG							
4e langue vivante	4LAVI			5	4		5	4
Grec ancien	GRECA			5	4		5	4
Philosophie	PHILO			3	3		3	3
Histoire	HISTO			2	2		2	2
Économie générale	ECOGN			2	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1
Cours à option	COUAO			2	2			
Total				30	26		31	27

Remarque:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	1CB			1CC		
			10			10		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Groupe à options 2 langues parmi 4	OPL24							
Français	FRANC			3	3		3	3
Allemand	ALLEM			3	3		3	3
Anglais	ANGLA			3	3		3	3
Latin	LATIN			3	3		3	3
Mathématiques I	MATH1			4	3			
Branche combinée	BRCO2		✓		4			
Mathématiques II	MATH2	1		4				
Informatique	INFOR	2		2				
Mathématiques	MATHE						6	3
Philosophie	PHILO			2	2		2	2
Groupe à options Histoire / Economie	HIECO	3						
Histoire	HISTO			2	2		2	2
Économie générale	ECOGN			2	2		2	2
Biologie	BIOLO					✓	4	4
Physique	PHYSI		✓	4	3		4	3
Chimie	CHIMI			4	3	✓	4	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1
Cours à option	COUAO			2	2		2	2
Total				31	26		31	26

Remarques:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

1. MATH2 1CB Pondération: 2/3.
2. INFOR 1CB Pondération: 1/3.
3. HIECO Au choix de l'élève: Histoire ou Economie générale.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	1CD		
			10		
			bf	hrs.	coeff.
Groupe à options 3 langues parmi 4	OAAFL				
Français	FRANC			3	3
Allemand	ALLEM			3	3
Anglais	ANGLA			3	3
Latin	LATIN			3	3
Mathématiques	MATHE			5	3
Philosophie	PHILO			3	2
Histoire	HISTO			2	2
Économie politique	ECOPO		✓	4	4
Économie de gestion	ECOGE		✓	4	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1
Cours à option	COUAO			2	2
Total				30	26

Remarque:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	1CE			1CF		
			10			10		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Groupe à options 2 langues parmi 4	OPL24							
Français	FRANC			3	3		3	3
Allemand	ALLEM			3	3		3	3
Anglais	ANGLA			3	3		3	3
Latin	LATIN			3	3		3	3
Mathématiques	MATHE			3	2		3	2
Philosophie	PHILO			3	2		3	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1
Éducation artistique I	EDAR1		✓		4			
Dessin	DESSI	1		3				
Projets	PROAR	2		3				
Éducation artistique II	EDAR2		✓		3			
Dessin géométrique	DESEE	3		2				
Conception tridimensionnelle	ARC3D	4		2				
Éducation artistique III	EDAR3			3	3			
Éducation musicale	EDMUS			2	2			
Éducation artistique	EDART						2	2
Éducation musicale I	EDMU1					✓	6	4
Éducation musicale II	EDMU2					✓	4	3
Éducation musicale III	EDMU3						3	3
Cours à option	COUAO			2	2		2	2
Total				30	25		30	25

Remarques:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

1. DESSI Pondération: 2/3.
2. PROAR Pondération: 1/3.
3. DESEE Pondération: 1/3.
4. ARC3D Pondération: 2/3.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	1CG		
			11		
			bf	hrs.	coeff.
Groupe à options 3 langues parmi 4	OAAFL				
Français	FRANC			3	3
Allemand	ALLEM			3	3
Anglais	ANGLA			3	3
Latin	LATIN			3	3
Mathématiques	MATHE			3	2
Philosophie	PHILO			3	2
Branche combinée	BRCO6		✓		3
Histoire	HISTO	1		2	
Géographie	GEOGR	1		2	
Économie politique	ECOPO			2	2
Sciences sociales	SCSOC		✓	4	4
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1
Éducation artistique	EDART			2	2
Cours à option	COUAO			2	2
Total				30	27

Remarques:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

1. HISTO, GEOGR Pondération: 1/2.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement moderne

Branches	Code	Rem.	1MA		
			9		
			bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC		✓	5	4
Allemand	ALLEM		✓	5	4
Anglais	ANGLA			5	4
Groupe à options 4e langue vivante / grec ancien	OPIEG				
4e langue vivante	4LAVI			5	4
Grec ancien	GRECA			5	4
Philosophie	PHILO			3	3
Histoire	HISTO			2	2
Économie générale	ECOGN			2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1
Cours à option	COUAO			2	2
Total				30	26

Remarque:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement moderne

Branches	Code	Rem.	1MB			1MC		
			10			10		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Groupe à options 2 langues parmi 3	OPL23							
Français	FRANC			3	3		3	3
Allemand	ALLEM			3	3		3	3
Anglais	ANGLA			3	3		3	3
Mathématiques I	MATH1			4	3			
Branche combinée	BRCO2		✓		4			
Mathématiques II	MATH2	1		4				
Informatique	INFOR	2		2				
Mathématiques	MATHE						6	3
Philosophie	PHILO			2	2		2	2
Groupe à options Histoire / Economie	HIECO	3						
Histoire	HISTO			2	2		2	2
Économie générale	ECOGN			2	2		2	2
Biologie	BIOLO					✓	4	4
Physique	PHYSI		✓	4	3		4	3
Chimie	CHIMI			4	3	✓	4	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1
Cours à option	COUAO			2	2		2	2
Total				31	26		31	26

Remarques:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

1. MATH2 1MB Pondération: 2/3.
2. INFOR 1MB Pondération: 1/3.
3. HIECO Au choix de l'élève: Histoire ou Economie générale.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement moderne

Branches	Code	Rem.	1MD		
			10		
			bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC			3	3
Allemand	ALLEM			3	3
Anglais	ANGLA			3	3
Mathématiques	MATHE			5	3
Philosophie	PHILO			3	2
Histoire	HISTO			2	2
Économie politique	ECOPO		✓	4	4
Économie de gestion	ECOGE		✓	4	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1
Cours à option	COUAO			2	2
Total				30	26

Remarque:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement moderne

Branches	Code	Rem.	1ME			1MF		
			10			10		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Groupe à options 2 langues parmi 3	OPL23							
Français	FRANC			3	3		3	3
Allemand	ALLEM			3	3		3	3
Anglais	ANGLA			3	3		3	3
Mathématiques	MATHE			3	2		3	2
Philosophie	PHILO			3	2		3	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1
Éducation artistique I	EDAR1		✓		4			
Dessin	DESSI	1		3				
Projets	PROAR	2		3				
Éducation artistique II	EDAR2		✓		3			
Dessin géométrique	DESEE	3		2				
Conception tridimensionnelle	ARC3D	4		2				
Éducation artistique III	EDAR3			3	3			
Éducation musicale	EDMUS			2	2			
Éducation artistique	EDART						2	2
Éducation musicale I	EDMU1					✓	6	4
Éducation musicale II	EDMU2					✓	4	3
Éducation musicale III	EDMU3						3	3
Cours à option	COUAO			2	2		2	2
Total				30	25		30	25

Remarques:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

1. DESSI Pondération: 2/3.
2. PROAR Pondération: 1/3.
3. DESEE Pondération: 1/3.
4. ARC3D Pondération: 2/3.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement moderne

Branches	Code	Rem.	1MG		
			11		
			bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC			3	3
Allemand	ALLEM			3	3
Anglais	ANGLA			3	3
Mathématiques	MATHE			3	2
Philosophie	PHILO			3	2
Branche combinée	BRCO6		✓		3
Histoire	HISTO	1		2	
Géographie	GEOGR	1		2	
Économie politique	ECOPO			2	2
Sciences sociales	SCSOC		✓	4	4
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1
Éducation artistique	EDART			2	2
Cours à option	COUAO			2	2
Total				30	27

Remarques:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

1. HISTO, GEOGR Pondération: 1/2.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Classes internationales
Classes préparatoires anglophones

Branches	Code	Rem.	5IA			4IA			3IA		
			8			7			7		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Anglais	ANGLA		✓	5	4	✓	5	4	✓	5	4
Français	FRANC		✓	10	4	✓	5	4	✓	5	4
Allemand	ALLEM			4	3		4	3		4	3
Histoire	HISTO			1	2		2	2		2	2
Géographie	GEOGR			1	2		2	2			
Économie	ECONO									3	3
Sciences expérimentales	SCIEX			2	2		5	4		5	4
Mathématiques	MATHE			4	4		4	4		4	4
Connaissance du Luxembourg	LUXCO			1	2						
Arts pluriels	ARTPL						2	2		1	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	2		2	2		1	1
Total				30	25		31	27		30	27

Remarque:

Excepté dans les cours de français et d'allemand, la langue d'enseignement est la langue anglaise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Classes internationales
Bac International anglophones

Branches	Code	Rem.	2BIA		1BIA	
			7		7	
			hrs.	coeff.	hrs.	coeff.
Groupe à options <première langue>	GRO1L					
Anglais (A1) niveau moyen	ANGM1		3	3	3	3
Anglais (A1) niveau supérieur	ANGS1		5	4	5	4
Groupe à options <deuxième langue>	GRO2L					
Français (B) niveau moyen	FRBNM		3	3	3	3
Français (B) niveau supérieur	FRBNS		5	4	5	4
Groupe à options <individus et sociétés>	GROIS					
Economie niveau moyen	ECONM		3	3		
Economie niveau supérieur	ECONS		5	4	5	4
Histoire niveau moyen	HISNM		3	3	3	3
Groupe à options <sciences expérimentales>	GROSE					
Chimie niveau moyen	CHINM		3	3		
Physique niveau moyen	PHYNM		3	3		
Biologie niveau moyen	BIONM				3	3
Biologie niveau supérieur	BIONS				5	4
Physique niveau supérieur	PHYNS		5	4	5	4
Groupe à options <Mathématiques / informatique>	GROMI					
Mathématiques niveau moyen	MATNM		3	3	3	3
Mathématiques niveau supérieur	MATNF		5	4	5	4
Groupe à options <arts>	GROAR	1				
Théorie de la connaissance	THECO	2	2	2	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH	2, 3	2	1	2	1
Total			29	23	29	23

Remarques:

L'élève choisit 3 ou 4 branches au niveau supérieur. Par conséquent le total des leçons et des coefficients peut varier. Le total indiqué est le total minimum.

L'élève choisit une branche dans les groupes 1-6.

A l'exception des mathématiques, un seul cours est organisé pour les disciplines offertes au niveau moyen et au niveau supérieur. Pour ces dernières disciplines, le cours au niveau moyen est inclus dans le cours au niveau supérieur.

L'évaluation et la promotion des élèves se font conformément aux dispositions du programme du baccalauréat international.

1. GROAR — La branche du groupe à options <arts> est remplacée par une branche d'un autre groupe à options.
2. THECO, EDUPH — Les cours en « Théorie de la connaissance » et en Éducation physique et sportive sont obligatoires.
3. EDUPH — L'éducation physique et sportive fait partie des branches qui doivent permettre aux élèves de développer leurs compétences de communication orale en langue française. C'est pourquoi la langue véhiculaire est le français.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Classes internationales
Classes préparatoires francophones

Branches	Code	Rem.	4IF			3IF		
			8			8		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC		✓	5	4	✓	5	4
Anglais	ANGLA		✓	5	4	✓	5	4
Mathématiques	MATHE			5	4		5	4
Sciences sociales	SCSOC			4	3		4	4
Économie	ECONO							
Géographie	GEOGR							
Histoire	HISTO							
Sciences expérimentales	SCIEX			5	4		4	4
Biologie	BIOLO							
Chimie	CHIMI							
Physique	PHYSI							
Arts	EARTS			1	2			
Informatique / Projet	INFPR						2	2
Groupe à options complémentaires	GRCOM	1						
Allemand	ALLEM			4	3		4	3
Arts visuels	ARTSV			3	3		3	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1
Total				30	25		31	26

Remarques:

Le total des leçons peut varier en fonction du nombre et de la branche des options choisies.

1. GRCOM En 4e et 3e l'élève suit au moins une option.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire

Classes internationales

Bac International francophone

Branches	Code	Rem.	2BIF		1BIF
			8		8
			hrs.	coeff.	hrs.
Groupe à options <première langue>	GRO1L				
Français niveau moyen	FRANM		5	4	
Français niveau moyen	FRANM				5
Groupe à options <deuxième langue>	GRO2L				
Anglais (A2) niveau supérieur	ANGNS		5	4	5
Allemand (B) niveau moyen	ALLNM	1	3	3	3
Groupe à options <individus et sociétés>	GROIS	2			
Economie niveau moyen	ECONM		3	3	3
Economie niveau supérieur	ECONS		5	4	5
Groupe à options <sciences expérimentales>	GROSE	2			
Biologie niveau moyen	BIONM		3	3	3
Biologie niveau supérieur	BIONS		5	4	5
Groupe à options <Mathématiques / informatique>	GROMI				
Mathématiques niveau moyen	MATNM		3	3	
Etudes mathématiques	ETMAT				3
Mathématiques niveau supérieur	MATNF		5	4	5
Groupe à options <arts>	GROAR	2, 3			
Arts visuels niveau moyen	ARTNM		3	3	3
Arts visuels niveau supérieur	ARTNS		5	4	5
Théorie de la connaissance	THECO		2	2	2
Education physique et sportive / CAS	EPSCA		2	2	2
Total			34	28	29

Remarques:

L'élève choisit 3 ou 4 branches au niveau supérieur. Par conséquent le total des leçons et des coefficients peut varier. Le total indiqué est le total minimum.

Pour les disciplines offertes au niveau moyen et au niveau supérieur, un seul cours est organisé. Le cours au niveau moyen est inclus dans le cours au niveau supérieur.

1. ALLNM — En vue de la reconnaissance du diplôme du B.I. au Grand-Duché de Luxembourg, l'allemand peut être choisi uniquement en remplacement d'une branche du groupe à options <arts>.
2. GROAR, GROIS, GROSE — L'élève choisit un cours de chaque option.
3. GROAR — La branche du groupe à options <arts> peut être remplacée par une branche d'un autre groupe à options.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire
Grilles d'horaires 2011 - 2012

Table des matières

Division inférieure
Classe de 7e
7e 1
Enseignement classique / moderne
6C - 5C - 6M - 5M 2

Division supérieure
Cycle polyvalent
Enseignement classique / moderne
4C - 4M 3
Cycle de spécialisation
Enseignement classique
3CA - 3CB - 3CC - 3CD 4
3CE - 3CF - 3CG 5
2CA - 2CAL 8
2CB - 2CC - 2CD 9
2CE - 2CF - 2CG 10
1CA - 1CAL 13
1CB - 1CC 14
1CD 15
1CE - 1CF 16
1CG 17
Enseignement moderne
3MA - 3MB - 3MC - 3MD 6
3ME - 3MF - 3MG 7
2MA - 2MB - 2MC - 2MD 11
2ME - 2MF - 2MG 12
1MA 18
1MB - 1MC 19
1MD 20
1ME - 1MF 21
1MG 22

Classes internationales
Classes préparatoires anglophones
5IA - 4IA - 3IA 23
Bac International anglophones
2BIA - 1BIA 24
Classes préparatoires francophones
4IF - 3IF 25
Bac International francophone
2BIF - 1BIF 26

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Règlement grand-ducal du 16 juillet 2011

- **fixant les grilles des horaires, les coefficients des branches et des branches combinées, ainsi que les branches fondamentales de l'enseignement secondaire technique;**
- **modifiant le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires techniques et de l'examen de fin d'études de la formation de technicien;**
- **modifiant le règlement grand-ducal modifié du 24 juillet 2007 portant fixation de la tâche des enseignants des lycées et lycées techniques.**

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'État;

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment les articles 3 et 4;

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu la loi modifiée du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et d'infirmières et réglementant la collaboration entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Santé;

Vu la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées et lycées techniques;

Vu la loi du 10 août 2005 portant création d'un Lycée technique pour professions éducatives et sociales;

Vu la loi du 16 mars 2007 portant

1. organisation des cours de formation professionnelle au Centre national de formation professionnelle continue
2. création d'une aide à la formation, d'une prime de formation et d'une indemnité de formation;

Vu la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle;

Vu la loi du 19 juin 2009 ayant pour objet la transposition de la directive 2005/36/CE pour ce qui est

a. du régime général de reconnaissance des titres de formation et des qualifications professionnelles;
b. de la prestation temporaire des services;

Vu les avis de la Chambre de Commerce, de la Chambre des Métiers, de la Chambre des Salariés et du Conseil supérieur de certaines professions de santé;

Vu la demande d'avis adressée à la Chambre d'Agriculture;

Notre Conseil d'État entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Grilles des horaires

Dans les différentes classes de l'enseignement secondaire technique, l'enseignement est dispensé suivant les grilles des horaires en annexe du présent règlement.

Les grilles des horaires précisent les coefficients des branches et des branches combinées ainsi que les branches fondamentales de l'enseignement secondaire technique.

Art. 2. Section sciences de la santé

Au cycle supérieur du régime technique de l'enseignement secondaire technique, la division des professions de santé et des professions sociales peut comprendre une classe de 13e dans la section sciences de la santé. Les conditions d'admission à cette classe sont identiques aux conditions d'admission à la classe de 13e de la section de la formation de l'infirmier.

Art. 3. Dispositions modificatives spécifiques à la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique

1. Le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires techniques et de l'examen de fin d'études de la formation de technicien est modifié comme suit:

- À l'article 13, le troisième alinéa du point 2 est remplacé par:

  «Pour les sections de l'infirmier - ancien régime, de l'assistant technique médical de laboratoire, de l'assistant technique médical de radiologie, de l'assistant technique médical de radiologie - ancien régime et de l'éducateur de la division des professions de santé et des professions sociales, en langues, les notes annuelles obtenues en classe de 13e constituent les notes finales.»
- À l'article 22, le point 1 est remplacé par:

  «1. Pour les sections de l'infirmier - ancien régime, de l'assistant technique médical de laboratoire, de l'assistant technique médical de radiologie, de l'assistant technique médical de radiologie - ancien régime et de l'éducateur de la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, la classe terminale est la classe de 13e pour les langues, la classe de 14e pour les autres branches. Aux candidats ayant réussi l'examen il est délivré en sus du diplôme prévu par le paragraphe 2 de l'article 20 un diplôme d'État d'infirmier, d'assistant technique médical de laboratoire, d'assistant technique médical de radiologie ou d'éducateur.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour la section de l'infirmier et la section des sciences de la santé de la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, la classe terminale est la classe de 13e.

a) En classe de 13e pour les sections de l'infirmier - ancien régime, de l'assistant technique médical de laboratoire, de l'assistant technique médical de radiologie, de l'assistant technique médical de radiologie - ancien régime et de l'éducateur de la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, la note annuelle en langues se compose pour un tiers de la moyenne des notes des deux premiers trimestres ou semestres et de deux tiers de la note obtenue à l'épreuve de fin d'année. Le commissaire choisit le questionnaire de l'épreuve, ainsi que celui de l'ajournement éventuel. L'épreuve de fin d'année et l'ajournement en langues sont corrigés par un membre d'une commission d'examen en sus du titulaire de la classe; la moyenne des deux notes est mise en compte. La décision de promotion est prise en fin d'année scolaire au vu des notes annuelles en fonction du règlement de promotion en vigueur pour la classe avec la restriction suivante: une note insuffisante en langues ne peut être compensée que si elle est supérieure ou égale à 20 points. Si l'élève compense en classe de 13e une note insuffisante en langues, il peut solliciter la participation à une épreuve complémentaire facultative et/ou un ajournement facultatif selon les dispositions du paragraphe 3 de l'article 15. Les modalités de cette épreuve sont décidées par le commissaire. En cas de réussite, la note de 30 points est mise en compte comme note finale pour la décision à l'examen de fin d'études.

b) Par dérogation au paragraphe 3 de l'article 15, pour le candidat des sections de l'infirmier - ancien régime, de l'assistant technique médical de laboratoire, de l'assistant technique médical de radiologie, de l'assistant technique médical de radiologie - ancien régime et de l'éducateur de la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique qui a profité d'une compensation en langues en classe de 13e, la décision de compensation, est la suivante:

– S'il a bénéficié de deux compensations en langues en 13e, il ne peut plus compenser de note insuffisante.

– S'il a une moyenne générale d'au moins 38 points et s'il a bénéficié d'une unique compensation en langues en 13e, il peut compenser une seule note insuffisante.

c) Pour les candidats refusés à l'examen de 14e et admis à une session ultérieure, les résultats obtenus en langues en classe de 13e restent acquis.»

- À l'article 22, le titre du point 2 est remplacé par:

«2. Dispositions spécifiques pour la section de l'infirmier et de l'infirmier - ancien régime.»

2. À l'article 9 du règlement grand-ducal modifié du 24 juillet 2007 portant fixation de la tâche des enseignants des lycées et lycées techniques, le tableau du paragraphe 3, fixant les coefficients pour les cours de pratique professionnelle et d'enseignement clinique donnés dans les classes des sections des formations des professions de santé et des professions sociales, est remplacé par le tableau suivant:

Classes	Coefficient	facteur 1	facteur 2	facteur 3
10e AS	1,30	* 0,150	* n leçons grille	* n élèves
11e AS	1,30	* 0,150	* n leçons grille	* n élèves
12e AS	1,30	* 0,045	* n leçons grille	* n élèves
12e SI, 12e SR	1,30	* 0,046	* n leçons grille	* n élèves
13e SI, 13e SR	1,30	* 0,046	* n leçons grille	* n élèves
13e SI, 13e SR, ancien régime	1,30	* 0,085	* n leçons grille	* n élèves
14e SI, 14e SR	1,30	* 0,050	* n leçons grille	* n élèves
BTS 14e SI	1,30	* 0,044	* n leçons grille	* n élèves
BTS 15e SI	1,30	* 0,038	* n leçons grille	* n élèves
Infirmier spécialisé	1,30	* 0,035	* n leçons grille	* n élèves
12e ED, 13e ED, 13e SL	1,30	* 0,022	* n leçons grille	* n élèves
14e ED, 14e SL	1,30	* 0,027	* n leçons grille	* n élèves

Art. 4. Le présent règlement abroge toutes les dispositions qui lui sont contraires, notamment le règlement grand-ducal du 3 août 2010 fixant les grilles d'horaires, les coefficients des branches et des branches combinées, ainsi que les branches fondamentales de l'enseignement secondaire technique.

Art. 5. Le présent règlement est applicable à partir de l'année scolaire 2011/2012.

Art. 6. Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle est chargée de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Mémorial.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Wien, le 16 juillet 2011.
Henri

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Grilles d'horaires 2011 - 2012

Table des matières

Cycle inférieur I
Régime technique I
Régime technique - ancien régime II
Régime formation de technicien - ancien régime II
Régime professionnel - ancien régime
CATP - Filière de plein exercice Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle III
CATP - Filière mixte Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle III
CATP - Filière concomitante Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle IV
CCM Certificat de Capacité Manuelle VI
CITP Certificat d'Initiation Technique et Professionnel VI
Ecole de la 2e Chance VI
Apprentissage pour Adultes VI
Tableau des professions VIII

Cycle inférieur

Cycle inférieur

Classes de 7e 1
Classes de 8e 2
Classes de 9e théorique et de 9e polyvalente 3
Classes de 9e pratique 4
Classes modulaires 5
Classe d'accueil 6
Classes d'insertion pour élèves venant d'arriver au pays
Apprentissage accéléré de la langue allemande 7
Apprentissage accéléré de la langue française 8
Classes d'insertion 10
Classe d'accueil pour jeunes adultes 11
Cours d'orientation et d'initiation professionnelle 12

Note explicative :

Chaque année d'étude est subdivisée en 2 colonnes.
- Colonne bf. : Les branches fondamentales sont signalées par un crochet.
- Colonne hrs. : Le nombre de leçons hebdomadaires.

La deuxième ligne de l'en-tête du tableau indique le nombre de branches à prendre en compte pour la promotion.

Régime technique

Division administrative et commerciale

Section gestion 13
Section communication et organisation 14

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Division des professions de santé et des professions sociales
Cycle moyen 16
Cycle supérieur
Section de la formation de l'éducateur 17
Section de l'assistant technique médical de laboratoire 18
Section de l'assistant technique médical de radiologie 19
Section de la formation de l'infirmier / infirmière 21
Section sciences de la santé 24

Division technique générale
Section technique générale 26
Section informatique 27

Division artistique 28

Régime technique - ancien régime

Division des professions de santé et des professions sociales
Cycle supérieur
Section de l'assistant technique médical de radiologie 20
Section de la formation de l'infirmier / infirmière 23

Régime formation de technicien - ancien régime

Division administrative et commerciale 29

Division agricole
Section agricole 30
Section environnement naturel 31
Section horticole 32

Division artistique 34

Division chimique 36

Division électrotechnique
Section communication 37
Section énergie 38

Division génie civil 39

Division hôtelière et touristique
Section hôtelière 41
Section touristique 42

Division informatique 43

Division mécanique
Section mécanique d'automobiles 44
Section mécanique générale 45

Note explicative :

Chaque année d'étude est subdivisée en 3 colonnes.
- Colonne bf. : Les branches fondamentales sont signalées par un crochet.
- Colonne hrs. : Le nombre de leçons hebdomadaires.
- Colonne coeff. : Le coefficient applicable à la branche.

La deuxième ligne de l'en-tête du tableau indique le nombre de branches à prendre en compte pour la promotion.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime professionnel - ancien régime

CATP - Filière de plein exercice
(Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle)

Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture et de l'horticulture
Section des agriculteurs 46
Section des opérateurs de l'environnement 47

Division de l'apprentissage hôtelier et touristique
Professions de l'hôtellerie et de la restauration
Section des restaurateurs - service 105
Section des restaurateurs - cuisine 106
Section des hôteliers - restaurateurs 107
Section des cuisiniers 109

Division de l'apprentissage industriel
Professions de la construction et de l'habitat
Section des menuisiers - ébénistes 112
Section des serruriers de construction 119
Professions de la mécanique
Section des mécaniciens industriels et de maintenance 116
Professions de l'électricité
Section des électroniciens en énergie 120

Division de l'apprentissage artisanal et industriel
Professions de la mécanique
Section des mécaniciens d'usinage 114
Professions de l'électricité
Section des électroniciens en communication 122

Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales
Section des aides-soignants 125

CATP - Filière mixte
(Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle)

Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture et de l'horticulture
Section des horticulteurs
Sous-section des fleuristes 48
Sous-section des maraîchers 49
Sous-section des pépiniéristes-paysagistes 50
Sous-section des floriculteurs 51

Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de l'alimentation
Section des boulangers-patissiers 52
Section des bouchers-charcutiers 53

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Section des traiteurs 54
Métiers de la mécanique
Section des mécaniciens d'autos et de motos 66
Section des carrossiers et débosseleurs de véhicules automoteurs 67
Section des peintres de véhicules automoteurs 68
Section des électroniciens de véhicules automoteurs 69
Section des mécaniciens de machines et de matériel agricoles et viticoles 70
Section des magasiniers du secteur automobile 71
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des électriciens 75
Section des bobineurs 76
Section des menuisiers 77
Section des serruriers 80
Section des métiers du bâtiment
Sous-section des fumistes - ramoneurs 84
Sous-section des marbriers 85
Sous-section des carreleurs 87
Sous-section des plafonneurs - façadiers 88
Section des peintres - décorateurs 89

Division de l'apprentissage artisanal et industriel
Professions de la construction et de l'habitat
Section des professions du bâtiment
Sous-section des maçons 72
Sous-section des tailleurs - sculpteurs de pierres 86

Division de l'apprentissage commercial
Professions du commerce
Section des employés administratifs et commerciaux 100
Section des assistants en pharmacie 102

Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales
Section des auxiliaires de vie 126

CATP - Filière concomitante
(Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle)

Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des couturiers et modistes 55
Section des bottiers - cordonniers 56
Section des horlogers 57
Section des bijoutiers - orfèvres 58
Section des opticiens 59
Section des mécaniciens dentaires 60
Section des mécaniciens orthopédistes - bandagistes 61
Section des coiffeurs 62
Section des esthéticiens 63
Métiers de la mécanique
Section des mécaniciens ajusteurs 64
Section des armuriers 65
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des installateurs de chauffage, de ventilation et de climatisation 73
Section des installateurs sanitaires 74

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Section des parqueteurs 78
Section des fabricants poseurs de volets, jalousies, marquises et stores 79
Section des métiers de la toiture
Sous-section des couvreurs 81
Sous-section des ferblantiers - zingueurs 82
Sous-section des charpentiers 83
Section des vitriers - miroitiers 90
Section des tapissiers - décorateurs 91
Métiers divers
Section des métiers du livre
Sous-section des imprimeurs 92
Sous-section des relieurs 93
Section des photographes 94
Section des instructeurs de natation 95
Section des instructeurs de conducteurs de véhicules automoteurs 96
Métiers de l'alimentation
Section des vendeurs en boulangerie - pâtisserie - confiserie 99

Division de l'apprentissage commercial
Professions du commerce
Section des agents de voyages 97
Section des vendeurs, vendeurs - magasiniers et magasiniers 98
Section des employés administratifs et commerciaux 101

Division de l'apprentissage artisanal et commercial
Section des décorateurs - étalagistes et décorateurs - publicitaires 104

Division de l'apprentissage hôtelier et touristique
Professions de l'hôtellerie et de la restauration
Section des cuisiniers 108
Section des serveurs de restaurant 110

Division de l'apprentissage industriel
Professions de la construction et de l'habitat
Section des dessinateurs en bâtiment 111
Professions de la mécanique
Section des mécaniciens d'usinage 113
Section des mécaniciens industriels et de maintenance 115
Section des mécatroniciens 117
Section des mécaniciens d'avions 118
Section des informaticiens qualifiés 123
Professions de l'électricité
Section des électroniciens en énergie 121

Division de l'apprentissage artisanal et industriel
Section des gestionnaires qualifiés en logistique 124

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

CCM
(Certificat de Capacité Manuelle)

Métiers de l'artisanat : bottiers - cordonniers, bouchers - charcutiers, boulangers - pâtissiers, carreleurs, coiffeurs, couturiers, couvreurs, débosseleurs de véhicules automoteurs, fourreurs, fumistes - ramoneurs, garnisseurs d'autos, maçons, marbriers, maroquiniers, mécaniciens de cycles et de motocycles, meuniers, modistes - chapeliers, nettoyeurs de bâtiments, parqueteurs, pâtissiers - confiseurs - glaciers, peintres - décorateurs, peintres de véhicules automoteurs, plafonneurs - façadiers, poseurs de volets et de jalousies, selliers - tapissiers, tailleurs, tailleurs - sculpteurs de pierres, tapissiers - décorateurs, viticulteurs, vitriers - miroitiers 127

Métiers de l'agriculture : fleuristes, floriculteurs, horticulteurs - maraîchers, pépiniéristes - paysagistes 128

CITP
(Certificat d'Initiation Technique et Professionnel)

Métiers de la mécanique
Section des mécaniciens d'autos et de motos 129

Métiers de la construction et de l'habitat
Section des installateurs de chauffage, de ventilation et de climatisation 130
Section des installateurs sanitaires 131
Section des électriciens 132

Professions de l'hôtellerie et de la restauration
Section des restaurateurs - service 133
Section des restaurateurs - cuisine 134

Professions du commerce
Section de la vente 135

Ecole de la 2e Chance

Ecole de la 2e Chance
Ecole de la 2e Chance 136

Apprentissage pour Adultes

Les formations de l'apprentissage pour adultes qui ne sont pas repris au présent chapitre sont organisées selon les grilles d'horaires des classes des lycées définies aux chapitres précédents.

Division de l'apprentissage artisanal et industriel
Professions de la construction et de l'habitat
Section des professions du bâtiment
Sous-section des maçons 137

Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de l'alimentation
Section des boulangers-pâtissiers 138
Section des bouchers-charcutiers 139

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Métiers de la mécanique
Section des magasiniers du secteur automobile 140

Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales
Section des auxiliaires de vie 141
Section des aides-soignants en cours d'emploi 142

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Tableau des professions

Abréviations des formations :
CATP - fc = Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle - Filière concomitante
CATP - fp = Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle - Filière de plein exercice
CATP - fm = Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle - Filière mixte
CCM = Certificat de Capacité Manuelle
CITP = Certificat d'Initiation Technique et Professionnelle

Les dénominations des professions sont données sous leur forme masculine, mais elles visent les personnes du sexe fémimin comme celles du sexe masculin.

Profession	Formation	Page
Agents de voyages	CATP - fc	97
Agriculteurs	CATP - fp	46
Aides-soignants	CATP - fp	125
Armuriers	CATP - fc	65
Assistants en pharmacie	CATP - fm	102
Auxiliaires de vie	CATP - fm	126
Bijoutiers - orfèvres	CATP - fc	58
Bobineurs	CATP - fm	76
Bottiers - cordonniers	CATP - fc	56
Bottiers - cordonniers	CCM	127
Bouchers - charcutiers	CCM	127
Bouchers-charcutiers	CATP - fm	53
Boulangers - pâtissiers	CCM	127
Boulangers-patissiers	CATP - fm	52
Carreleurs	CATP - fm	87
Carreleurs	CCM	127
Carrossiers et débosseleurs de véhicules automoteurs	CATP - fm	67
Charpentiers	CATP - fc	83
Coiffeurs	CATP - fc	62
Coiffeurs	CCM	127
Couturiers	CCM	127
Couturiers et modistes	CATP - fc	55
Couvreurs	CATP - fc	81
Couvreurs	CCM	127
Cuisiniers	CATP - fc	108
Cuisiniers	CATP - fp	109
Débosseleurs de véhicules automoteurs	CCM	127
Décorateurs - étalagistes et décorateurs - publicitaires	CATP - fc	104
Dessinateurs en bâtiment	CATP - fc	111
Electriciens	CATP - fm	75
Electriciens	CITP	132
Electroniciens de véhicules automoteurs	CATP - fm	69
Electroniciens en communication	CATP - fp	122
Electroniciens en énergie	CATP - fc	121
Electroniciens en énergie	CATP - fp	120
Employés administratifs et commerciaux	CATP - fc	101
Employés administratifs et commerciaux	CATP - fm	100
Esthéticiens	CATP - fc	63
Fabricants poseurs de volets, jalousies, marquises et stores	CATP - fc	79
Ferblantiers - zingueurs	CATP - fc	82
Fleuristes	CATP - fm	48
Fleuristes	CCM	128

Floriculteurs	CATP - fm	51
Floriculteurs	CCM	128
Fourreurs	CCM	127
Fumistes - ramoneurs	CATP - fm	84
Fumistes - ramoneurs	CCM	127
Garnisseurs d'autos	CCM	127
Gestionnaires qualifiés en logistique	CATP - fc	124
Horlogers	CATP - fc	57
Horticulteurs - maraîchers	CCM	128
Hôteliers - restaurateurs	CATP - fp	107
Imprimeurs	CATP - fc	92
Informaticiens qualifiés	CATP - fc	123
Installateurs de chauffage, de ventilation et de climatisation	CATP - fc	73
Installateurs de chauffage, de ventilation et de climatisation	CITP	130
Installateurs sanitaires	CATP - fc	74
Installateurs sanitaires	CITP	131
Instructeurs de conducteurs de véhicules automoteurs	CATP - fc	96
Instructeurs de natation	CATP - fc	95
Maçons	CATP - fm	72
Maçons	CCM	127
Magasiniers du secteur automobile	CATP - fm	71
Maraîchers	CATP - fm	49
Marbriers	CATP - fm	85
Marbriers	CCM	127
Maroquiniers	CCM	127
Mécaniciens ajusteurs	CATP - fc	64
Mécaniciens d'autos et de motos	CATP - fm	66
Mécaniciens d'autos et de motos	CITP	129
Mécaniciens d'avions	CATP - fc	118
Mécaniciens de cycles et de motocycles	CCM	127
Mécaniciens de machines et de matériel agricoles et viticoles	CATP - fm	70
Mécaniciens dentaires	CATP - fc	60
Mécaniciens d'usinage	CATP - fc	113
Mécaniciens d'usinage	CATP - fp	114
Mécaniciens industriels et de maintenance	CATP - fc	115
Mécaniciens industriels et de maintenance	CATP - fp	116
Mécaniciens orthopédistes - bandagistes	CATP - fc	61
Mécatroniciens	CATP - fc	117
Menuisiers	CATP - fm	77
Menuisiers - ébénistes	CATP - fp	112
Meuniers	CCM	127
Modistes - chapeliers	CCM	127
Nettoyeurs de bâtiments	CCM	127
Opérateurs de l'environnement	CATP - fp	47
Opticiens	CATP - fc	59
Parqueteurs	CATP - fc	78
Parqueteurs	CCM	127
Pâtissiers - confiseurs - glaciers	CCM	127
Peintres - décorateurs	CATP - fm	89
Peintres - décorateurs	CCM	127
Peintres de véhicules automoteurs	CATP - fm	68
Peintres de véhicules automoteurs	CCM	127
Pépiniéristes - paysagistes	CCM	128
Pépiniéristes-paysagistes	CATP - fm	50
Photographes	CATP - fc	94

Plafonneurs - façadiers	CATP - fm	88
Plafonneurs - façadiers	CCM	127
Poseurs de volets et de jalousies	CCM	127
Relieurs	CATP - fc	93
Restaurateurs - cuisine	CATP - fp	106
Restaurateurs - cuisine	CITP	134
Restaurateurs - service	CATP - fp	105
Restaurateurs - service	CITP	133
Selliers - tapissiers	CCM	127
Serruriers	CATP - fm	80
Serruriers de construction	CATP - fp	119
Serveurs de restaurant	CATP - fc	110
Tailleurs	CCM	127
Tailleurs - sculpteurs de pierres	CATP - fm	86
Tailleurs - sculpteurs de pierres	CCM	127
Tapissiers - décorateurs	CATP - fc	91
Tapissiers - décorateurs	CCM	127
Traiteurs	CATP - fm	54
Vendeurs en boulangerie - pâtisserie - confiserie	CATP - fc	99
Vendeurs, vendeurs - magasiniers et magasiniers	CATP - fc	98
Vente	CITP	135
Viticulteurs	CCM	127
Vitriers - miroitiers	CATP - fc	90
Vitriers - miroitiers	CCM	127

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Cycle inférieur

Classes de 7e

Branches	Code	Rem.	7ST	
			6	
			hrs.	coeff.
Allemand / Luxembourgeois	ALLUX		4	4
Français	FRANC		6	4
Mathématiques	MATHE		5	4
Sciences naturelles	SCNAT		3	4
Sciences sociales	SCSOC			4
Géographie	GEOGR		2	
Histoire	HISTO		2	
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4
Éducation artistique	EDUAR		2	
Éducation musicale	EDUMU		1	
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA			
Options	OPxxx		1	1
Ateliers	ATxxx		1	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR			
Instruction religieuse et morale	MORCH		1	1
Formation morale et sociale	FOMOS		1	1
Total			30	26

Remarque:

1. 7ST La classe de 7e d'adaptation 7AD est organisée avec une grille d'horaires identique à celle de la 7ST.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Cycle inférieur

Classes de 8e

Branches	Code	Rem.	8TE		8PO	
			6		5	
			hrs.	coeff.	hrs.	coeff.
Allemand / Luxembourgeois	ALLUX	1	4	4	4	4
Français	FRANC	2	4	4	4	4
Anglais	ANGLA	3	4	4	4	
Mathématiques	MATHE		4	4	4	4
Sciences naturelles	SCINA		3	4	3	4
Sciences sociales	SCSOC			4		4
Géographie	GEOGR		1		1	
Histoire	HISTO		2		2	
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4		4
Éducation artistique	EDUAR		2		2	
Éducation physique et sportive	EDUPH		2		2	
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA					
Options	OPxxx		3	3	3	3
Ateliers	ATxxx		3	3	3	3
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR					
Instruction religieuse et morale	MORCH		1	1	1	1
Formation morale et sociale	FOMOS		1	1	1	1
Total			30	32	30	28

Remarques:

1. ALLUX 8PO — En 8PO, l'élève choisit une langue, l'allemand ou le français, comme 1ère langue qui est une branche de promotion.
L'autre langue forme avec l'anglais la branche de promotion "2e et 3e langues" avec un coefficient 4.
2. FRANC 8PO — En 8PO, l'élève choisit une langue, l'allemand ou le français, comme 1ère langue qui est une branche de promotion.
L'autre langue forme avec l'anglais la branche de promotion "2e et 3e langues" avec un coefficient 4.
3. ANGLA 8PO — En 8PO, l'anglais forme avec l'allemand ou le français la branche de promotion appelée : "2e et 3e langues" avec un coefficient 4.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Cycle inférieur

Classes de 9e théorique et de 9e polyvalente

Branches	Code	Rem.	9TE		9PO	
			7		6	
			hrs.	coeff.	hrs.	coeff.
Allemand / Luxembourgeois	ALLUX	1	3	4	3	4
Français	FRANC	2	5	4	3	4
Anglais	ANGLA	3	4	4	2	
Mathématiques	MATHE		4	4	4	4
Sciences	SCIEN			4		4
Sciences naturelles	SCINA		3		2,5	
Informatique	INFOR		2		2	
Sciences sociales	SCSOC			4		4
Géographie	GEOGR		1		1	
Histoire	HISTO		2		1,5	
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4		4
Éducation artistique	EDUAR		1		1	
Éducation physique et sportive	EDUPH		2		2	
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA					
Options	OPxxx		2		7	
Ateliers	ATxxx		2		7	
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR					
Instruction religieuse et morale	MORCH		1	1	1	1
Formation morale et sociale	FOMOS		1	1	1	1
Total			30	29	30	25

Remarques:

1. ALLUX 9PO En 9PO, l'élève choisit une langue, l'allemand ou le français, comme 1ère langue qui est une branche de promotion.
L'autre langue forme avec l'anglais la branche de promotion "2e et 3e langues" avec un coefficient 4.
2. FRANC 9PO En 9PO, l'élève choisit une langue, l'allemand ou le français, comme 1ère langue qui est une branche de promotion.
L'autre langue forme avec l'anglais la branche de promotion "2e et 3e langues" avec un coefficient 4.
3. ANGLA 9PO En 9PO, l'anglais forme avec l'allemand ou le français la branche de promotion appelée : "2e et 3e langues" avec un coefficient 4.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Cycle inférieur

Classes de 9e pratique

Branches	Code	Rem.	9PR	
			6	
			hrs.	coeff.
Langues	LANLU		7	4
Allemand / Luxembourgeois	ALLUX		4	
Français	FRANC		3	
Mathématiques	MATHE		4	4
Sciences naturelles	SCNAT		3	3
Sciences sociales	SCSOC		2	3
Éducation technologique	EDTEC			2
Informatique	INFOR		1	
Dessin / Techniques	DESTE		1	
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA		8	4
Options	OPxxx		8	4
Ateliers	ATxxx		8	4
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR			
Instruction religieuse et morale	MORCH		1	1
Formation morale et sociale	FOMOS		1	1
Tutorat	TUPRE		1	
Total			30	23

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime préparatoire
Cycle inférieur
Classes modulaires

Branches	Code	Rem.	7MO		8MO		9MO	
			6		6		6	
			hrs.	coeff.	hrs.	coeff.	hrs.	coeff.
Allemand / Luxembourgeois	ALLUX		4	4	4	4	4	4
Français	FRANC		4	4	4	4	4	4
Mathématiques	MATHE		6	4	6	4	6	4
Culture générale	CULGE		5	4	5	4	5	4
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR							
Instruction religieuse et morale	MORCH		1	1	1	1	1	1
Formation morale et sociale	FOMOS		1	1	1	1	1	1
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA							
Options	OPxxx		6	4	6	4	6	4
Ateliers	ATxxx		6	4	6	4	6	4
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	1	3	1	3	1
Tutorat	TUPRE		1		1		1	
Total			30	22	30	22	30	22

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Cycle inférieur

Classe d'accueil

Branches	Code	Rem.	ACCU	
			4	
			hrs.	coeff.
Français	FRANC	1	15	4
Luxembourgeois	LUXEM		3	3
Mathématiques	MATHE	2	5	4
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA			
Options	OPxxx	3	3	
Ateliers	ATxxx		3	
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR			
Instruction religieuse et morale	MORCH		1	1
Formation morale et sociale	FOMOS		1	1
Tutorat	TUPRE		1	
Total			30	16

Remarques:

1. FRANC 7ACCU Les sciences humaines (histoire/géo.) et les sciences naturelles sont enseignées dans le cadre des leçons de français.

   Il convient de prévoir une heure par semaine en salle informatique.
2. MATHE 7ACCU Il convient de prévoir une heure par semaine en salle informatique.
3. OPXXX 7ACCU La direction de chaque école décide des matières qu'il convient d'inscrire au programme, en fonction des besoins des élèves et des ressources de l'établissement: ateliers, études dirigées, travaux pratiques.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Cycle inférieur

Classes d'insertion pour élèves venant d'arriver au pays

Apprentissage accéléré de la langue allemande

Branches	Code	Rem.	7STA		8TEA		8POA		9TEA		9POA	
			5		6		5		7		6	
			hrs.	coeff.	hrs.	coeff.	hrs.	coeff.	hrs.	coeff.	hrs.	coeff.
Allemand	ALLEM		13	4	9	4	9	4	8	4	8	4
Français	FRANC		5	4	4	4			3	4		
Anglais	ANGLA				4	4			4	4		
2e et 3e langues	2LANG							4				4
Français	FRANC						4				3	
Anglais	ANGLA						4				4	
Mathématiques	MATHE		4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Sciences	SCIEN			4		4		4		4		4
Sciences naturelles	SCINA		2		3		3		3		3	
Informatique	INFOR								2		2	
Sciences sociales	SCSOC		2	4	1	4	1	4	2	4	2	4
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4		4		4		4		4
Éducation artistique	EDUAR		2		1		1					
Éducation physique et sportive	EDUPH		2		2		2		2		2	
Éducation technologique	EDTEC											
Nouvelles technologies de l'information	NTIC											
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA											
Options	OPxxx	1			2		2		2		2	
Ateliers	ATxxx				2		2		2		2	
Total			30	24	30	28	30	24	30	28	30	24

Remarque:

1. OPxxx 9POA, 9TEA Une option trimestrielle, à raison de 2 leçons hebdomadaires, est réservée à l'éducation artistique, obligatoire pour tous les élèves.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Cycle inférieur
Classes d'insertion pour élèves venant d'arriver au pays
Apprentissage accéléré de la langue française

Branches	Code	Rem.	7STF		8TEF		8POF	
			5		6		5	
			hrs.	coeff.	hrs.	coeff.	hrs.	coeff.
Luxembourgeois	LUXEM		3	2	2	2		
Français	FRANC		14	4	11	4	11	4
Anglais	ANGLA				4	4		
2e et 3e langues	2LANG							4
Luxembourgeois	LUXEM						2	
Anglais	ANGLA						4	
Mathématiques	MATHE		5	4	4	4	4	4
Sciences naturelles	SCNAT		2	4	3	4	3	4
Sciences sociales	SCSOC		2	4	1	4	1	4
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4		4		4
Éducation artistique	EDUAR		2		1		1	
Éducation physique et sportive	EDUPH		2		2		2	
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA							
Options	OPxxx				2		2	
Ateliers	ATxxx				2		2	
Total			30	22	30	26	30	24

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Cycle inférieur
Classes d'insertion pour élèves venant d'arriver au pays
Apprentissage accéléré de la langue française

Branches	Code	Rem.	9TEF		9POF		9PRF	
			7		6		6	
			hrs.	coeff.	hrs.	coeff.	hrs.	coeff.
Luxembourgeois	LUXEM		2					
Français	FRANC		9	4	9	4		
Anglais	ANGLA		4	4				
2e et 3e langues	2LANG					4		
Luxembourgeois	LUXEM				2			
Anglais	ANGLA				4			
Langues	LANLU							4
Luxembourgeois	LUXEM						3	
Français	FRANC						5	
Mathématiques	MATHE		4	4	4	4	4	4
Sciences	SCIEN			4		4		
Sciences naturelles	SCINA		3		3			
Informatique	INFOR		2		2			
Sciences naturelles	SCNAT						3	3
Sciences sociales	SCSOC		2	4	2	4	2	3
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4		4		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2		2			
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA							
Options	OPxxx	1	2		2			
Ateliers	ATxxx		2		2			
Éducation technologique	EDTEC							2
Informatique	INFOR						1	
Dessin / Techniques	DESTE						1	
Groupe à options	GROP1							
Options	OPxxx						8	4
Ateliers	ATxxx						8	4
Éducation physique et sportive	EDUPH						2	2
Cours facultatifs	COUFA							
Tutorat	TUPRE						1	
Total			30	24	30	24	30	22

Remarque:

1. OPxxx 9TEF, 9POF Une option trimestrielle, à raison de 2 leçons hebdomadaires, est réservée à l'éducation artistique, obligatoire pour tous les élèves.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime préparatoire
Cycle inférieur
Classes d'insertion

Branches	Code	Rem.	7MOF		8MOF		9MOF	
			6		6		6	
			hrs.	coeff.	hrs.	coeff.	hrs.	coeff.
Luxembourgeois	LUXEM		2	1	2	1	2	1
Français	FRANC		6	4	6	4	6	4
Mathématiques	MATHE		6	4	6	4	6	4
Culture générale	CULGE		5	4	5	4	5	4
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR							
Instruction religieuse et morale	MORCH		1	1	1	1	1	1
Formation morale et sociale	FOMOS		1	1	1	1	1	1
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA							
Options	OPxxx		6	4	6	4	6	4
Ateliers	ATxxx		6	4	6	4	6	4
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	1	3	1	3	1
Tutorat	TUPRE		1		1		1	
Total			30	19	30	19	30	19

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Cycle inférieur

Classe d'accueil pour jeunes adultes

Branches	Code	Rem.	CLIJA	
			0	
			bf	hrs.
Français	FRANC	1, 2	✔	15
Luxembourgeois	LUXEM			2
Anglais	ANGLA			2
Mathématiques	MATHE	3	✔	4
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			
Éducation artistique	EDUAR	4	✔	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		✔	2
Nouvelles technologies de l'information	INITE		✔	2
Tutorat	TUTOR	1, 2		1
Total				30

Remarques:

1. FRANC, TUTOR — Les sciences humaines (histoire/géo), les sciences naturelles et l'éducation civique sont enseignées dans le cadre des leçons de français. Les cours d'éducation civique comprennent également des visites d'institutions politiques et culturelles luxembourgeoises afin de familiariser le jeune avec son nouveau lieu de vie.
2. FRANC, TUTOR — Le tutorat sera assuré par le régent, c'est-à-dire l'enseignant de français et portera sur l'orientation scolaire et/ou professionnelle du jeune (préparation à la vie professionnelle, informations sur le contexte socio-politique luxembourgeois). Les interventions des collaborateurs de l'Action locale pour jeune et de l'Orientation professionnelle du ministère du Travail et de l'Emploi auront lieu dans le cadre du tutorat.
3. MATHE — Les connaissances en mathématiques étant généralement très différentes, l'enseignant devra différencier son cours.
4. EDUAR — L'éducation artistique, à entendre comme un éveil à l'art, sera alternée avec des stages ou visites en entreprise, respectivement des stages dans des ateliers de travail pratique, si l'élève montre des compétences professionnelles.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Cycle inférieur

Cours d'orientation et d'initiation professionnelle

Branches	Code	Rem.	IPDM	
			5	
			hrs.	coeff.
Enseignement général	ENGEN	1	10	
Communication	COMIP	2		
Calcul	CALIP			
Education civique et sociale	ECSIP			
Formation pratique et professionnelle	FOPPR			
Travaux pratiques en ateliers et options	TPIAO		10	
Stage pratique en entreprises	STAIP	3		
Education technologique et branche d'expression	ESTIP	4	9	
Education physique et sportive	EDUIP			
Education artistique et culturelle	EACIP			
Technologie de l'information et de la communication	TICIP	5		
Projets pédagogiques	PRPIP			
Citoyenneté	CYTIP	6		
Tutorat	TUPRE		1	
Total			30	

Remarques:

1. ENGEN — Vu le caractère transversal, l'enseignement général, l'éducation technologique et les branches d'expression qui se composent de la communication (COMIP), du calcul (CALIP), de l'éducation civique et sociale (ECSIP), des technologies de l'information, de la communication (TICIP) et de l'éducation physique et sportive (EDUIP) ne sont pas dispensés par branches isolées, mais par thèmes interdisciplinaires.
2. COMIP — Choix de langue: En début de l'année scolaire l'élève opte pour une langue dans laquelle il sera évalué. Les élèves ne maîtrisant pas la langue luxembourgeoise suivront un cours de base de luxembourgeois.
3. STAIP — L'année scolaire est complétée par des stages en entreprise d'une à plusieurs semaines. La durée minimale de ces stages est de 30 jours, la durée maximale de 40 jours. Les stages sont organisés dans les métiers et professions donnant accès à une formation professionnelle. Pour des raisons motivées une dérogation ministérielle peut être demandée par la direction du lycée ou du centre.
4. ESTIP — La direction de chaque lycée et de chaque centre décide des matières qu'il convient d'inscrire au programme de l'éducation technologique et branches d'expression, en fonction des besoins des élèves et des ressources de l'établissement: options, ateliers, travaux pratiques, stages d'une journée hebdomadaire en entreprise, culture générale, éducation physique et sportive, initiation à la vie culturelle et artistique...
5. TICIP — Il est vivement recommandé que les technologies de l'information et de la communication soient intégrées dans le volet général et social, afin que les élèves puissent s'y familiariser, acquérir des notions de base dans un contexte naturel et réel et adopter une attitude responsable dans l'utilisation de l'Internet et des logiciels.
6. CYTIP — La branche « citoyenneté » n'est pas dispensée en tant que branche isolée, mais elle regroupe un ensemble de compétences transversales et sociales qui sont évaluées dans les autres branches de la grille horaire. Les socles de compétences transversales et sociales visent l'éducation à la citoyenneté, le développement de la personnalité ainsi qu'une sensibilisation à l'engagement personnel et collectif.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime technique
Division administrative et commerciale
Section gestion

Branches	Code	Rem.	10CM			11CM			12CG			13CG		
			9			11			11			10		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO													
Économie d'entreprise	ECOEN		✓	3	4	✓	3	4						
Économie de gestion	ECOGE								✓	4	4	✓	4	4
Économie politique	ECOPO								✓	3	4	✓	4	4
Comptabilité	COMPT		✓	3	4	✓	3	4	✓	3	4	✓	3	4
Communication professionnelle	COMPR			4	3		2	3						
Informatique	INFOR						2	3		4	3		3	3
Éléments de droit	DROCO						3	3						
Gestion de projet	GESPJ	1									2			
Enseignement général	ENGEN													
Français	FRANC		✓	4	4	✓	3	4	✓	3	4	✓	3	4
Allemand	ALLEM			3	3		3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA			4	3		4	3		3	3		3	3
Mathématiques	MATHE			3	3		3	3		3	3		3	3
Technologie, environnement et santé	TECES			2	3									
Connaissance du monde contemporain	CONMO						2	3		2	3		2	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR													
Instruction religieuse et morale	MORCH			2	1									
Formation morale et sociale	FOMOS			2	1									
Cours facultatifs	COUFA													
Français appliqué	OLFRA	2		2			2							
Allemand appliqué	OLALL	3		2			2							
Cours spécifique	OSPEC	4		2			2			2			2	
Total				30	29		30	34		30	34		30	32

Remarques:

Les classes du cycle moyen sont organisées en commun avec la section communication et organisation.

1. GESPJ — 12CG — La durée globale du projet est de deux semaines. Durant les périodes définies pour les travaux de projets, les autres cours n'auront pas lieu.
2. OLFRA — 10CM, 11CM — Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
3. OLALL — 10CM, 11CM — Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
4. OSPEC — 10CM, 11CM, 12CG, 13CG — Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime technique
Division administrative et commerciale
Section communication et organisation

Branches	Code	Rem.	10CM			11CM			12CC			13CC		
			9			11			12			11		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO													
Économie d'entreprise	ECOEN		✓	3	4	✓	3	4						
Économie de gestion	ECOGE								✓	4	4	✓	4	4
Économie politique	ECOPO								✓	3	4	✓	4	4
Communication professionnelle et relations humaines	COPRH								✓	3	4	✓	3	4
Organisation et gestion d'activités	ORGES									3	3		3	3
Comptabilité	COMPT		✓	3	4	✓	3	4		2	3		2	3
Communication professionnelle	COMPR			4	3		2	3						
Informatique	INFOR						2	3						
Éléments de droit	DROCO						3	3						
Technologies de l'information et de la communication	TINCO									2	3		2	3
Gestion de projet	GESPJ	1									2			
Enseignement général	ENGEN													
Français	FRANC		✓	4	4	✓	3	4	✓	3	4	✓	3	4
Allemand	ALLEM			3	3		3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA			4	3		4	3		3	3		3	3
Mathématiques	MATHE			3	3		3	3						
Technologie, environnement et santé	TECES			2	3									
Connaissance du monde contemporain	CONMO						2	3		2	3		2	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR													
Instruction religieuse et morale	MORCH			2	1									
Formation morale et sociale	FOMOS			2	1									
Cours facultatifs	COUFA													
Français appliqué	OLFRA	2		2			2							
Allemand appliqué	OLALL	4		2			2							
Anglais appliqué	OLANG	3								2				
Cours spécifique	OSPEC	5		2			2						2	
Total				30	29		30	34		30	37		31	35

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Remarques:

1.	GESPJ	12CC	La durée globale du projet est de deux semaines. Durant les périodes définies pour les travaux de projets, les autres cours n'auront pas lieu.
2.	OLFRA	10CM, 11CM	Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
3.	OLANG	12CC	Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue anglaise appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins. (Le cours peut également être fréquenté par les élèves de la 12CG)
4.	OLALL	10CM, 11CM	Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
5.	OSPEC	10CM, 11CM, 12CC, 13CC	Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime technique

Cycle moyen

Division des professions de santé et des professions sociales

Branches	Code	Rem.	10PS			11PS		
			11			10		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Biologie générale	BIOGE	1	✓	3	3	✓	3	3
Biologie humaine et sciences sociales	BIOSO		✓	4	4	✓	4	4
Chimie	CHIMI	2		3	3		4	4
Physique	PHYSI	3		3	3		4	3
Informatique appliquée	INFAP			1	2		1	2
Allemand	ALLEM			3	3		3	3
Anglais	ANGLA			3	3		3	3
Français	FRANC			3	3		3	3
Mathématiques	MATHE			2	3			
Connaissance du monde contemporain	CONMO			2	3		2	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR							
Instruction religieuse et morale	MORCH			1	1		1	1
Formation morale et sociale	FOMOS			1	1		1	1
Total				30	32		30	30

Remarques:

1. BIOGE 10PS, 11PS Dont une leçon de travaux pratiques (code TPBIO)
2. CHIMI 10PS, 11PS Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI)
3. PHYSI 10PS, 11PS Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY)

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime technique
Cycle supérieur
Division des professions de santé et des professions sociales
Section de la formation de l'éducateur

Branches	Code	Rem.	12ED			13ED			14ED		
			11			12			9		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Pédagogie	PEDAG		✓		4	✓		4	✓		4
Pédagogie sociale	PEDSO			2	2		1	1		3	2
Pédagogie spéciale	PEDSP			1	1		2	2		3	2
Pédagogie des médias	PEDME									2	1
Psychopédagogie	PSYPE			2	3		2	3		3	3
Méthodologie psychopédagogique	MPSYP			3	3		3	3			
Psychologie	PSYCH		✓	3	4	✓	3	4	✓	4	4
Techniques d'expression et d'animation	TEXAN				4			4			
Éducation artistique	EDART			1	1		1	1			
Éducation musicale	EDMUS			1	1		1	1			
Techniques de communication	TECCO			1	1		1	1			
Gérontologie	GERON									3	3
Législation et déontologie	LEDEO						1	2		2	2
Pratique professionnelle	PRAPR		✓	8	4	✓	8	4	✓	6	4
Groupe à options 2 langues parmi 3	OPL23										
Allemand	ALLEM			3	3		3	3			
Anglais	ANGLA			3	3		3	3			
Français	FRANC			3	3		3	3			
Biologie humaine	BIOHU			2	2						
Connaissance du monde contemporain	CONMO						1	2		2	2
Éducation à la santé	EDSAE									3	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1		1	1
Mathématiques appliquées	MATHA	1		1	2		1	2			
Total				32	33		32	35		32	26

Remarques:

Indication du nombre de leçons annuelles.

1. MATHA 12ED, 13ED Cette branche comprend la comptabilité et les statistiques.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime technique

Cycle supérieur

Division des professions de santé et des professions sociales

Section de l'assistant technique médical de laboratoire

Branches	Code	Rem.	13SL			14SL		
			10			5		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Chimie médicale	CHIME		✓	6	4	✓	1,5	4
Enseignement clinique	ENSCL	1, 2	✓	8	4	✓	26	4
Hématologie	HEMAT		✓	4	4	✓	2	4
Microbiologie	MICBI		✓	4	4	✓	2	4
Anatomie - Pathologie	ANAPA			0,5	3			
Connaissance du monde	COMBC				2			
Connaissance du monde professionnel	CONPR			1	1			
Connaissance du monde contemporain	CONMO			1	1			
Sciences humaines et sociales	SCHUS			0,5	2		0,5	2
Groupe à options 2 langues parmi 3	OPL23							
Allemand	ALLEM			3	3			
Anglais	ANGLA			3	3			
Français	FRANC			3	3			
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1			
Total				32	30		32	18

Remarques:

1. ENSCL 13SL Formation en situation simulée (LABPS): 8 leçons.
2. ENSCL 8 leçons hebdomadaires sont à comptabiliser pour la préparation de l'ENSCL, la rédaction de rapports de travaux personnels et présentation de situations cliniques.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime technique
Cycle supérieur
Division des professions de santé et des professions sociales
Section de l'assistant technique médical de radiologie

Branches	Code	Rem.	12SR			13SR			14SR		
			11			9			6		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Connaissances professionnelles	COSPR	1	✓	2,5	4	✓		4	✓	4	4
Radiophysique	RAPHY	2					1,5	2			
Radioprotection	RAPRO						0,5	1			
Radiothérapie	RATHE					✓	1	4			
Imagerie médicale	IMMED		✓		4	✓		4	✓	1,5	4
Sciences médicales	SCMED			0,5	1		2	1			
Techniques d'exploration	TEEXP			5,5	2		3	2			
Techniques de soins	TECSO	3	✓	3	4						
Enseignement clinique	ENSCL	4	✓	5,5	4	✓	14,5	4	✓	25	4
Connaissance du monde	COMBC				2			2			2
Connaissance du monde professionnel	CONPR			0,5	1		0,5	1		0,5	
Connaissance du monde contemporain	CONMO			1	1		1	1			
Notions de base	BASES			1	2						
Hygiène professionnelle	HYPRO				2						
Pharmacologie	PHARM				1						
Sciences humaines et sociales	SCHUS			1	2		0,5	2		0,5	2
Physique	PHYSI		✓	2,5	3						
Connaissances de langues	CONLA		✓		4	✓		4			
Groupe à options allemand / anglais	OPLAA										
Allemand	ALLEM			2,5	1		3,5	1			
Anglais	ANGLA			2,5	1		3,5	1			
Français	FRANC			3,5	1		2,5	1			
Biologie humaine	BIOHU			2	2		1	2			
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		0,5	1		0,5	1
Total				32	32		32	27		32	17

Remarques:

1. COSPR 14SR Formation en situation simulée (LABPS): 0,5 leçon.
2. RAPHY 13SR Formation en situation simulée (LABPS): 0,5 leçon.
3. TECSO 12SR Formation en situation simulée (LABPS): 1,5 leçons.
4. ENSCL Formation en situation réelle.
   8 leçons hebdomadaires sont à comptabiliser pour la préparation de l'ENSCL, la rédaction de rapports de travaux personnels et présentation de situations cliniques.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime technique-ancien régime
Cycle supérieur
Division des professions de santé et des professions sociales
Section de l'assistant technique médical de radiologie

Branches	Code	Rem.	13SRAN		
			10		
			bf	hrs.	coeff.
Connaissances professionnelles	COSPR		✓		4
Radiophysique	RAPHY	1		1,5	2
Radioprotection	RAPRO			0,5	1
Radiothérapie	RATHE		✓	1	4
Imagerie médicale	IMMED		✓		4
Sciences médicales	SCMED			2	1
Techniques d'exploration	TEEXP			3	2
Enseignement clinique	ENSCL	2	✓	14,5	4
Connaissance du monde	COMBC				2
Connaissance du monde professionnel	CONPR			0,5	1
Connaissance du monde contemporain	CONMO			1	1
Sciences humaines et sociales	SCHUS			0,5	2
Groupe à options 2 langues parmi 3	OPL23				
Allemand	ALLEM			3	3
Anglais	ANGLA			3	3
Français	FRANC			3	3
Biologie humaine	BIOHU			1	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			0,5	1
Total				32	29

Remarques:

Cette grille concerne les élèves redoublant la classe de 13SR en 2011-2012.

1. RAPHY — Formation en situation simulée (LABPS): 0,5 leçons.
2. ENSCL — Formation en situation réelle.
   8 leçons hebdomadaires sont à comptabiliser pour la préparation de l'ENSCL, la rédaction de rapports de travaux personnels et présentation de situations cliniques.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime technique

Cycle supérieur

Division des professions de santé et des professions sociales

Section de la formation de l'infirmier / infirmière

Branches	Code	Rem.	12SI			13SI		
			7			6		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Connaissances de langues	CONLA		✓		4	✓		4
Groupe à options allemand / anglais	OPLAA							
Allemand	ALLEM			3	1		4	1
Anglais	ANGLA			3	1		4	1
Français	FRANC			4	1		3	1
Connaissances de culture générale	CONCG		✓		4	✓		4
Mathématiques appliquées	MATHA			1	2		1	2
Sciences humaines et sociales	SCHUS	1		2	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1
Connaissances scientifiques 1	COSC1		✓		4			
Biophysique / Biochimie	BIOPC			2	2			
Nutrition et diététique	NUTDI			1	1			
Pharmacologie	PHARM			1	1			
Connaissances scientifiques 2	COSC2		✓		4	✓		4
Biologie humaine	BIOHU	2		3	2		2	2
Hygiène professionnelle / Microbiologie	HYGMI	3		1	1		1	1
Étapes de la vie	ETAPE	4		1	1		1	1
Sciences médicales	SCMED	5	✓	2	4	✓	3	4
Concepts de soins et problèmes infirmiers	COSPI	6	✓	4	4	✓	6	4
Connaissances professionnelles relationnelles et déontologiques	COPRD		✓		4	✓		4
Communication professionnelle	COMPR	7		2	2		2	2
Connaissance du monde professionnel	CONPR	8		1	1		1	1
Éducation pour la santé - Santé publique	EDSAP						2	2
Connaissances professionnelles appliquées / pratiques	COPAP					✓		4
Laboratoire d'enseignement clinique	LABPS			2			2	
Enseignement clinique	ENSCL	9, 10, 11						
Total				32	28		32	28

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Remarques:

Les cours définis par la grille horaire sont organisées pendant 30 semaines en 12SI et 25 semaines en 13SI.

1.	SCHUS		La matière porte sur: sociologie, psychologie.
2.	BIOHU		La matière porte sur: anatomie, physiologie.
3.	HYGMI		La matière porte entre autres sur: bactériologie, virologie et parasitologie.
4.	ETAPE		La matière porte sur: enfant sain, adolescent, personne âgée.
5.	SCMED		La branche porte sur: pathologie, pharmacologie
6.	COSPI		La matière porte sur: jugement professionnel, investigations et imagerie médicale, principes des soins infirmiers en matière de médecine, chirurgie,obstétrique, pédiatrie, psychiatrie et santé mentale, gériatrie.
7.	COMPR		La matière porte sur: communication fonctionnelle et aidante, théorie + laboratoire (1+1).
8.	CONPR		La matière porte sur: éthique de la profession, législation, principes d'administration, méthodologie à la recherche, aspects juridiques de la profession.
9.	ENSCL	12SI	L'enseignement clinique en classe de 12SI est organisé pendant 6 semaines avec 38 heures par semaine donc avec un total de 228 heures, ce qui correspond à 6,33 leçons hebdomadaires pendant 36 semaines. L'évaluation est formative en classe de 12eSI.
10.	ENSCL	13SI	Pour pouvoir être admis en classe de 13SI, l'élève doit avoir suivi tous les stages et présenter à la fin de l'année scolaire un portfolio complet et bien soigné, qui sera validé par le conseil de classe. L'enseignement clinique en classe de 13SI est organisé pendant 7 semaines avec 38 heures par semaine, donc avec un total de 266 heures, ce qui correspond à 8,31 leçons hebdomadaires pendant 32 semaines.
11.	ENSCL	13SI	L'évaluation est sommative en classe de 13SI. Pour pouvoir être admis à l'examen, l'élève doit avoir atteint le degré de maîtrise retenu pour les compétences en ENSCL de la 13SI. L'année scolaire comprend également 3 semaines de stage supplémentaires après l'examen en vue d'une admission au BTS-SI.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime technique-ancien régime

Cycle supérieur

Division des professions de santé et des professions sociales

Section de la formation de l'infirmier / infirmière

Branches	Code	Rem.	13SIAN			14SIAN		
			9			7		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Concepts de soins et problèmes infirmiers	COSPI		✓	6	4	✓	5,5	4
Sciences médicales	SCMED		✓	2	3	✓	2	3
Communication professionnelle	COMPR		✓	1	3		1	2
Connaissance du monde	COMBC				2			
Connaissance du monde contemporain	CONMO			1	1			
Connaissance du monde professionnel	CONPR			0,5	1			
Connaissance du monde professionnel	CONPR						1,5	2
Sciences humaines et sociales	SCHUS			1	2		0,5	2
Enseignement clinique	ENSCL	1, 2	✓	13,5		✓	23	
Groupe à options 2 langues parmi 3	OPL23							
Allemand	ALLEM			3	3			
Anglais	ANGLA			3	3			
Français	FRANC			3	3			
Biologie humaine	BIOHU			0,5	2			
Éducation physique et sportive	EDUPH			0,5	1		0,5	1
Total				32	23		34	14

Remarques:

1. ENSCL — L'enseignement clinique comporte quatre domaines de compétence, poser un jugement professionnel, établir une communication professionnelle, réaliser les prestations de soins, s'engager dans la profession, dont l'évaluation est documentée par un portfolio.

2. ENSCL — L'enseignement clinique comporte un stage de trois semaines d'ouverture à la vie professionnelle (OVIP), dont une semaine de stage à l'Éducation pour la Santé, en 13e et six semaines en 14e. Formation en situation simulée (LABPS): en 13e deux leçons, en 14e une leçon.
Huit leçons hebdomadaires sont à comptabiliser pour la préparation de l'enseignement clinique, la rédaction de rapports de travaux personnels et la présentation de situations cliniques.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime technique

Cycle supérieur

Division des professions de santé et des professions sociales

Section sciences de la santé

Branches	Code	Rem.	13SH		
			6		
			bf	hrs.	coeff.
Connaissances de langues	CONLA		✓		4
Groupe à options allemand / anglais	OPLAA	1			
Allemand	ALLEM			4	1
Anglais	ANGLA			4	1
Français	FRANC			3	1
Connaissances de culture générale	CONCG		✓		4
Sciences humaines et sociales	SCHUS	2		2	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1
Connaissances scientifiques 1	COSC1		✓		4
Mathématiques	MATHE			3	1
Chimie médicale	CHIME			3	1
Physique médicale	PHYME			3	1
Connaissances scientifiques 2	COSC2		✓		4
Biologie humaine	BIOHU	3		2	2
Hygiène professionnelle / Microbiologie	HYGMI	4		1	1
Étapes de la vie	ETAPE	5		1	1
Sciences médicales	SCMED	6	✓	3	4
Connaissances professionnelles relationnelles et déontologiques	COPRD		✓		4
Communication professionnelle	COMPR	7		2	2
Éducation pour la santé - Santé publique	EDSAP			3	3
Connaissances professionnelles appliquées / pratiques	COPAP		✓		4
Travail d'envergure	TRAEN	8			
Stage / Séminaire Connaissance du monde profesionnel	STAPR	9			
Total				32	28

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Remarques:

Les cours définis par la grille horaire sont organisés pendant 25 semaines.

1.	OPLAA	L'élève choisit en classe de 12SI entre l'allemand et l'anglais. Il poursuit avec la même option en classe de 13SH.
2.	SCHUS	La matière porte sur: sociologie, psychologie.
3.	BIOHU	La matière porte sur: anatomie, physiologie.
4.	HYGMI	La matière porte entre autres sur: bactériologie, virologie et parasitologie.
5.	ETAPE	La matière porte sur: enfant sain, adolescent, personne âgée.
6.	SCMED	La branche porte sur: pathologie, pharmacologie
7.	COMPR	La matière porte sur: communication fonctionnelle et aidante, théorie + laboratoire (1+1).
8.	TRAEN	Le travail d'envergure en classe de 13SH comporte 152 heures, ce qui correspond à 4.75 leçons hebdomadaires pendant 32 semaines. Un séminaire d'introduction est inclus.. Pour être admis à l'examen, le travail d'envergure doit être validé par le conseil de classe sur proposition d'un jury.
9.	STAPR	Le stage en classe de 13SH est organisé pendant 3 semaines à raison de 38 heures par semaine, avec un total de 114 heures, ce qui correspond à 3.56 leçons hebdomadaires pendant 32 semaines. L'accomplissement du stage est une condition d'admission à l'examen.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime technique
Division technique générale
Section technique générale

Branches	Code	Rem.	10TG			11TG			12GE			13GE		
			11			10			11			11		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO													
Mathématiques	MATHE		✓	5	4	✓	5	4	✓	5	4	✓	6	4
Chimie	CHIMI	1		3	4		3	4		3	4		3	4
Physique	PHYSI	2	✓	3	4	✓	3	4	✓	3	4		3	4
Électrotechnique	ELETE	3								3	3		3	3
Informatique	INFOR			2	3		2	3		2	3		2	3
Mécanique	MECAN									2	3		3	3
Technologie	TECNO			2	3		3	3		4	3		2	3
Enseignement général	ENGEN													
Allemand	ALLEM			3	3		3	3						
Anglais	ANGLA			3	3		3	3		3	3		3	3
Français	FRANC			3	3		3	3						
Groupe à options allemand / français	OPLAF													
Allemand	ALLEM									3	3		3	3
Français	FRANC									3	3		3	3
Connaissance du monde contemporain	CONMO	4		2	3		2	3		2	2		2	2
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1	2									
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR	5												
Instruction religieuse et morale	MORCH			1	1		1	1		1	1		1	1
Formation morale et sociale	FOMOS			1	1		1	1		1	1		1	1
Total				30	34		30	32		33	34		33	34

Remarques:

1.	CHIMI	10TG, 11TG, 12GE, 13GE	Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI)
2.	PHYSI	10TG, 11TG, 12GE, 13GE	Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY)
3.	ELETE	12GE, 13GE	Dont une leçon de travaux pratiques (code TPELE)
4.	CONMO	12GE	Cette branche comprend une partie d'enseignement économique (Economie de l'entreprise et Economie politique) à raison de 1 des 2 leçons, elle est à confier à un titulaire unique.
5.	OPMOR	12GE, 13GE	L'élève peut choisir l'un des cours facultatifs: Instruction religieuse et morale ou Formation morale et sociale.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime technique
Division technique générale
Section informatique

Branches	Code	Rem.	10TG			11TG			12GI			13GI		
			11			10			9			9		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO													
Mathématiques	MATHE		✓	5	4	✓	5	4	✓	6	4	✓	6	4
Chimie	CHIMI	1		3	4		3	4						
Physique	PHYSI	2	✓	3	4	✓	3	4						
Informatique	INFOR			2	3		2	3						
Technologie	TECNO			2	3		3	3						
Programmation	PROGR								✓	4	4	✓	4	4
Téléinformatique et réseaux	TEINF									4	4		2	3
Architecture des ordinateurs	ARCOR									2	3			
Bases de données	BASDO												4	3
Sciences naturelles et technologie	SNTEC	3								4	3		4	3
Enseignement général	ENGEN													
Allemand	ALLEM			3	3		3	3						
Anglais	ANGLA			3	3		3	3		3	4		3	4
Français	FRANC			3	3		3	3						
Groupe à options allemand / français	OPLAF													
Allemand	ALLEM									3	3		3	3
Français	FRANC									3	3		3	3
Connaissance du monde contemporain	CONMO	4		2	3		2	3		2	2		2	2
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1	2									
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR	5												
Instruction religieuse et morale	MORCH			1	1		1	1		1	1		1	1
Formation morale et sociale	FOMOS			1	1		1	1		1	1		1	1
Total				30	34		30	32		31	29		31	28

Remarques:

1. CHIMI 10TG, 11TG — Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI)
2. PHYSI 10TG, 11TG — Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY)
3. SNTEC 12GI, 13GI — Dont 1 leçon de travaux pratiques (code TPSNT)
4. CONMO 12GI — Cette branche comprend une partie d'enseignement économique (Economie de l'entreprise et Economie politique) à raison de 1 des 2 leçons, elle est à confier à un titulaire unique.
5. OPMOR 12GI, 13GI — L'élève peut choisir l'un des cours facultatifs: Instruction religieuse et morale ou Formation morale et sociale.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime technique
Division artistique

Branches	Code	Rem.	10AR			11AR			12AR			13AR		
			12			11			12			11		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO													
Histoire de l'art	HISAR		✓	2	3	✓	2	3	✓	2	3	✓	2	3
Dessin / Couleur	DESCO	1	✓	5	4									
Dessin / Techniques	DESTE	2					6	4						
Travail d'envergure	TRAEN								✓	1	2			
Dessin / Dessin appliqué	DESAP									4	4		4	4
Comunication graphique et Infographique	COGRI	3		2	2		2	2		3	3		3	3
Langage des médias	LAMED	4		2	2		2	2						
Volume et Conception 3D	VOLCO	5, 6		2	3	✓	3	3		4	4		4	4
Perspective / Projection orthogonale	PERSP									2	2		2	2
Enseignement général	ENGEN													
Anglais	ANGLA			3	3		3	3	✓	3	3	✓	3	3
Allemand	ALLEM	7	✓	3	3	✓	3	3						
Français	FRANC	7	✓	3	3	✓	3	3						
Groupe à options allemand / français	OPLAF													
Allemand	ALLEM								✓	3	3	✓	3	3
Français	FRANC								✓	3	3	✓	3	3
Mathématiques	MATHE			2	3		2	3		2	3		2	3
Connaissance du monde contemporain	CONMO			2	3		2	3		2	2		2	2
Sciences	SCIEN	8, 9		1	2		1	2		2	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR													
Instruction religieuse et morale	MORCH			2	1									
Formation morale et sociale	FOMOS			2	1									
Total				31	33		31	32		30	32		29	30

Remarques:

1. DESCO — 10AR — Cette branche comprend trois heures de cours Dessin et deux heures de cours Couleur. Pondération de la note : Dessin ½ de la note et Couleur ½ de la note.
2. DESTE — 11AR — Cette branche comprend trois heures de cours Dessin et trois heures de cours Techniques.
   La matière Techniques est enseignée par auditoire et par semestre :
   a) Peinture et sérigraphie b) Gravure et lithographie
   La branche peut être enseignée par 3 enseignants dont un pour Dessin et deux pour Techniques.
   Pondération de la note : Dessin 2/3 de la note et Techniques 1/3 de la note.
3. COGRI — 10AR, 11AR — Dont une leçon de travaux pratiques.
4. LAMED — 11AR — Deux leçons en salle spéciale.
5. VOLCO — 10AR — Dont une leçon de travaux pratiques en salle polyvalente.
6. VOLCO — 11AR — Trois heures de cours en salle polyvalente.
7. ALLEM, FRANC — 10AR, 11AR — L'élève choisit une langue, l'allemand ou le français, comme branche fondamentale.
8. SCIEN — 10AR — Education à la Santé
9. SCIEN — 11AR — Technologie des matériaux.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien-ancien régime
Division administrative et commerciale

Branches	Code	Rem.	T0CMAN			T1CMAN			T2CMAN			T3CMAN		
			11			11			10			9		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO													
Communication professionnelle et organisation	COPOR		✓	4	4	✓	4	4	✓	4	4	✓	5	4
Comptabilité	COMPT		✓	4	4	✓	4	4	✓	3	4			
Comptabilité et gestion	COMGE											✓	5	4
Gestion d'entreprise	GESEN		✓	3	4	✓	3	4	✓	2	4	✓	4	4
Outils de gestion sur poste informatique	GESPI			2	3		2	3						
Initiation économique et juridique	INIEC			2	3		2	3						
Économie politique	ECOPO									2	3		3	3
Entreprise d'apprentissage et projets	ENAPP						2	3		6	3			
Enseignement général	ENGEN													
Allemand	ALLEM			3	3		3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA			4	3		4	3		4	3		4	3
Français	FRANC			4	3		4	3		4	3		4	3
Mathématiques	MATHE			2	3		2	3						
Technologie, environnement et santé	TECES			2	2									
Éducation civique et sociale	EDUCS									2	3		2	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Total				32	33		32	34		32	31		32	28

Remarques:

1. STAGES T2CMAN fin de 2e trimestre
2. STAGES T3CMAN début du 2e trimestre

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien-ancien régime
Division agricole
Section agricole

Branches	Code	Rem.	T1AGAN			T2AGAN			T3AGAN		
			13			12			12		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO	1, 2									
Agronomie	AGRON		✔	4	4	✔	6	4	✔	4	4
Zootechnie	ZOOTE		✔	5	4	✔	6	4	✔	5	4
Économie rurale	ECORU			3	4		5	4	✔	6	4
Entreprise d'apprentissage et projets	ENAPP			2	3						
Atelier mécanique	ATMEC	3		3	3						
Techniques agricoles	TECAG			3	3		2	3			
Projet	PROJE									1	3
Actualités agricoles	ACTAG									3	3
Enseignement général	ENGEN										
Anglais	ANGLA			2	2		2	2		2	2
Groupe à options allemand / français	OPLAF										
Allemand	ALLEM			2	2		2	2		2	2
Français	FRANC			2	2		2	2		2	2
Chimie	CHIMI			1	2		2	2		2	2
Physique	PHYSI			1	2		1	2		1	2
Mathématiques	MATHE			3	3		2	3		2	2
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN						1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	2		1	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1
Total				32	35		32	31		32	31

Remarques:

1. STAGES, ENPRO T1AGAN Minimum 8 semaines de stage dont 6 à l'étranger.
2. STAGES, ENPRO T2AGAN Minimum 2 semaines de stage.
3. ATMEC T1AGAN Machines agricoles / Soudure - pondération : 1 : 1.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien-ancien régime
Division agricole
Section environnement naturel

Branches	Code	Rem.	T1ENAN			T2ENAN			T3ENAN		
			12			14			13		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO										
Étude du milieu forestier	ETFOR		✓	5	4	✓	4	4	✓	5	4
Étude de l'environnement naturel	ETENV		✓	5	4	✓	5	4	✓	5	4
Économie et législation forestière	ECOLF			2	3		2	3		2	3
Entreprise d'apprentissage et projets	ENAPP			2	3						
Organisation du travail	ORGTR						2	3			
Mécanique	MECAN			2	2		2	2		2	2
Projet	PROJE									1	3
Travaux pratiques forêt et environnement	TPFOE	1	✓	4	4	✓	4	4	✓	4	4
Enseignement général	ENGEN										
Anglais	ANGLA			2	2		2	2		2	2
Groupe à options allemand / français	OPLAF										
Allemand	ALLEM			2	2		2	2		2	2
Français	FRANC			2	2		2	2		2	2
Chimie	CHIMI			1	2		2	2		2	2
Physique	PHYSI			1	2		1	2		1	2
Mathématiques	MATHE			3	3		2	3		2	2
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN						1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	2		1	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1
Total				32	34		32	36		32	33

Remarque:

1. TPFOE
   T1ENAN: 4 semaines de stage.
   T2ENAN: 7 semaines de stage dont 5 à l'étranger.
   T3ENAN: 2 semaines de stage.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien-ancien régime
Division agricole
Section horticole

Branches	Code	Rem.	T1HRAN			T2HRAN			T3HRAN		
			10			23			12		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO										
Alternance 1 année sur 2	GALT1										
Culture des plantes	CULPL	2	✓	4	4						
Art floral	ARFLO	2	✓	2	2						
Aménagements d'espaces verts	AMESV	2	✓	2	2						
Connaissance des plantes	COPLA	3	✓	3	3	✓	2	4			
Alternance 1 année sur 2	GALT2										
Nutrition des plantes	NUPLA	4		2	2						
Phytopathologie	PHYTO	4		2	2						
Alternance 1 année sur 2	GALT3										
Technique horticole	TECHO	5		2	2						
Économie horticole	ECOHO	5		2	2						
Informatique	INFOR			1	2						
Atelier horticulture	ATHBC	6	✓	8	4						
Atelier floral	ATFLO				1						
Atelier floriculture / Maraîchage	ATHFM				1						
Atelier pépiniériste-paysagiste	ATEPP				1						
Groupe à option spécialisation (Théorie)	OSPTH	3									
Art floral	ARFLO	7				✓	2	2			
Technique de la vente	TECVE	7				✓	2	2			
Productions maraîchères	PROMA	8				✓	4	4			
Productions ornementales	PRODO	9				✓	4	4			
Productions en pépinière	PROPP	10				✓	2	2			
Aménagements d'espaces verts	AMESV	10				✓	2	2			
Groupe à option spécialisation (Pratique)	OSPPR	3									
Atelier floral	ATFLO					✓	6	4			
Atelier aménagement d'espaces verts	ATAME	12				✓	2	2			
Atelier floriculture	ATFLC	12				✓	6	4			
Atelier maraîchage	ATMAR	13				✓	8	6			
Atelier pépinière	ATPEP	14				✓	4	3			
Atelier aménagement d'espaces verts	ATAEV	14				✓	4	3			
Technologie spéciale	TESPE						3	2			
Entreprise d'apprentissage et projets	ENAPP					✓	2	4			
Sciences et techniques horticoles	STHOR								✓	4	4
Projet	PROJE								✓	3	4
Économie de gestion	ECOGE								✓	4	4
Atelier de productions horticoles	ATPRH								✓	4	4

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Branches	Code	Rem.	T1HRAN			T2HRAN			T3HRAN		
			10			23			12		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Atelier prestation de services	ATPSE								✓	4	4
Enseignement général	ENGEN										
Anglais	ANGLA			2	2		2	2		2	2
Groupe à options allemand / français	OPLAF										
Allemand	ALLEM			2	2		2	2		2	2
Français	FRANC			2	2		2	2		2	2
Chimie	CHIMI			1	2		2	2		2	2
Physique	PHYSI			1	2		1	2		1	2
Mathématiques	MATHE			3	3		2	3		2	2
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN						1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	2		1	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1
Total				32	31		32	36		32	33

Remarques:

1.	ATFLO, ATAME	T2HR	Pour l'option fleuriste.
2.	CULPL, ARFLO, AMESV	T0HRAN, T1HRAN	Pendant 1 année 4 h CULPL et pendant une année 2h ARFLO et 2h AMESV. Les coefficients prévus valent pour l'année d'études concernée.
3.	COPLA, OSPTH, OSPPR	T2HRAN	Les élèves choisissent une spécialisation en T2HRAN. Pour les cours spécifiques (théorie et pratique) de cette spécialisation, ils suivent le programme de la classe 02HxAN correspondante, afin de les préparer à l'examen du CATP, à la partie pratique duquel ils participeront à la fin de l'année scolaire.
4.	NUPLA, PHYTO	T0HRAN, T1HRAN	Pendant une année 2h PHYTO et pendant une année 2h NUPLA. Les coefficients prévus valent pour l'année d'études concernée.
5.	TECHO, ECOHO	T0HRAN, T1HRAN	Pendant une année 2h ECOHO et pendant une année 2h TECHO. Les coefficients prévus valent pour l'année d'études concernée.
6.	ATHBC	T0HRAN, T1HRAN	2 fois par semaine 4h de Travaux pratiques.
7.	ARFLO, TECVE	T2HRAN	Pour l'option fleuriste.
8.	PROMA	T2HRAN	Pour l'option maraîcher.
9.	PRODO	T2HRAN	Pour l'option floriculteur.
10.	PROPP, AMESV	T2HRAN	Pour l'option pépiniériste-paysagiste.
11.	STAGES	T1HRAN	8 semaines de stages, dont 6 à l'étranger.
12.	ATAME, ATFLC	T2HRAN	Pour l'option floriculteur.
13.	ATMAR	T2HRAN	Pour l'option maraîcher.
14.	ATPEP, ATAEV	T2HRAN	Pour l'option pépiniériste-paysagiste.
15.	STAGES	T2HRAN	5 semaines de stage obligatoire.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien-ancien régime
Division artistique

Branches	Code	Rem.	T1ARAN			T2ARAN			T3ARAN		
			12			10			9		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO										
Culture artistique	COMCA		✔	2	3	✔	3	4	✔	3	4
Histoire de l'art et du patrimoine	HIPAR			2							
Techniques de l'information et de la communication	TPTIC			3	3						
Bases de l'informatique	BINFO			1							
Recherche, analyse et présentation de données	DOPRE			2							
Photographie analogique	PHOAN			2	3						
Projet interdisciplinaire TIC	PRTIC					✔	6	4	✔	6	4
Langage visuel 1	LAVI1		✔	7	4		4	3		4	3
Dessin d'observation	DESOB			4							
Signe / surface / couleur	SISUC			3							
Langage visuel 2	LAVI2		✔	3	4						
Modelage d'observation	MODOB										
Volumes / Espace	VOLES										
Travaux pratiques d'orientation	TPORI			2	3						
Audiovisuel: Photo, Vidéo / Design 3-D	TPPVD			2							
Mathématiques appliquées	MATHA			3	2		2	2		2	2
Sciences naturelles et technologie	SNTEC			3	3						
Travaux pratiques chimie	TPCHI			1							
Travaux pratiques physique	TPPHY			1							
Travaux pratiques Technologie: Matériaux et Procédés	TPTMP			1							
Groupe à options de la spécialisation	GROPS										
Section Arts	SARTS					✔	9	4	✔	9	4
Procédés d'impression	IMPPR						3			3	
Peinture	PEINT						3			3	
Sculpture / Installation / Dessin appliqué	SCUDE						3			3	
Section Audiovisuel	AUVIS					✔	9	4	✔	9	4
Photographie / Traitement d'images	PHOTR						3			3	
Vidéo et Son	VIDEO						3			3	
Video / Dessin appliqué / Traitement d'images	VIDET						3			3	

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Branches	Code	Rem.	T1ARAN			T2ARAN			T3ARAN		
			12			10			9		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Section Graphisme	SEGRA					✓	9	4	✓	9	4
Design graphique	DEGRA						3			3	
Design graphique / Typographie / Dessin appliqué	DYDEG						3			3	
Infographie professionnelle	INFOP						3			3	
Section Design 3-D	DES3D					✓	9	4	✓	9	4
Maquettes et modèles	MODMA						3			3	
Infographie 3D / Maquettes	INFMA						3			3	
Dessin technique 3-D assisté par ordinateur / Dessin appliqué	DESAO						3			3	
Enseignement général	ENGEN										
Anglais	ANGLA			2	2		2	2		2	2
Groupe à options allemand / français	OPLAF										
Allemand	ALLEM			2	2		2	2		2	2
Français	FRANC			2	2		2	2		2	2
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN						1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	2		1	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1
Total				32	32		32	26		32	24

Remarques:

Les sections seront organisées à condition qu'il y ait au moins 8 élèves inscrits.

1. STAGES T2ARAN 2 semaines avant Pâques et 2 semaines pendant les vacances de Pâques.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien-ancien régime
Division chimique

Branches	Code	Rem.	T0CHAN			T1CHAN			T2CHAN			T3CHAN		
			11			12			13			13		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO													
Chimie organique	CHIMO					✓	3	4	✓	3	4	✓	3	4
Travaux pratiques chimie	TPCHI								✓	8	4	✓	8	4
Chimie minérale	CHIMN		✓	3	4	✓	2	3				✓	2	3
Chimie physique	CHIPH								✓	2	3	✓	2	3
Physique	PHYSI	2, 3	✓	5	4	✓	5	4	✓	5	4		3	4
Chimie analytique	CHIAN	4				✓	8	4						
Chimie générale	CHIGE	5	✓	8	4	✓	2	3						
Microscopie	MICRO		✓	3	3									
Biologie	BIOLO			2	2									
Microbiologie	MICBI					✓	1	2						
Problèmes d'environnement	ENVIR								✓	2	2			
Méthodes d'analyses physico-chimiques	MEAPC											✓	1	2
Biotechnologie	BIOTE												2	2
Informatique	INFOR			1	2		1	2		1	2		1	2
Matières synthétiques	MATSY									1	2			
Enseignement général	ENGEN													
Anglais	ANGLA			2	2		2	2		2	2		2	2
Groupe à options allemand / français	OPLAF													
Allemand	ALLEM			2	2		2	2		2	2		2	2
Français	FRANC			2	2		2	2		2	2		2	2
Mathématiques	MATHE			3	4		3	4		2	4		2	2
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN									1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	2		1	2		1	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Total				32	30		32	33		32	34		32	33

Remarques:

1. STAGES T2CHAN — 1 semaine avant Pâques, 2 semaines pendant les vacances de Pâques et 1 semaine après Pâques.
2. PHYSI T0CHAN, T1CHAN — Dont 2 leçons de travaux pratiques (code TPPHY)
3. PHYSI T2CHAN — Dont 3 leçons de travaux pratiques (code TPPHY)
4. CHIAN T1CHAN — Dont 6 leçons de travaux pratiques (code TPCHI)
5. CHIGE T0CHAN — Dont 4 leçons de travaux pratiques (code TPCHI)

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien-ancien régime
Division électrotechnique
Section communication

Branches	Code	Rem.	T1ELAN			T2ECAN			T3ECAN		
			14			11			12		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO										
Électronique analogique	TROAN		✓	3	3						
Électronique digitale	TRODI			2	3						
Électrotechnique	ELETE		✓	3	3						
Techniques audio-vidéo	TECAV					✓	5	4		3	3
Télécommunication	TELCO					✓	4	4	✓	3	3
Informatique appliquée	INFAP			2	2		3	3		3	3
Installations électriques	INSTA			2	2						
Microélectronique	MICEL						4	3	✓	4	4
Transmissions	TRANS									3	3
Atelier électronique	ATTRO	2	✓	3	2	✓	6	4	✓	4	4
Atelier électrotechnique	ATELE	3	✓	5	4						
Atelier projets	ATPRO									2	4
Enseignement général	ENGEN										
Anglais	ANGLA			2	2		2	2		2	2
Groupe à options allemand / français	OPLAF										
Allemand	ALLEM			2	2		2	2		2	2
Français	FRANC			2	2		2	2		2	2
Mathématiques	MATHE			3	4		2	3		2	2
Chimie	CHIMI			1	2						
Physique	PHYSI			1	2						
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN						1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	2		1	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1
Total				32	34		32	30		32	33

Remarques:

Les classes du cycle moyen sont organisées en commun avec la section énergie.

1. STAGES T2ECAN 2 semaines avant Pâques et 2 semaines pendant les vacances de Pâques.
2. ATTRO T1ELAN Les leçons de travaux pratiques en atelier sont à confier, de préférence, à 1 titulaire.
3. ATELE T1ELAN Les leçons de travaux pratiques en atelier sont à confier, de préférence, à 1 titulaire.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien-ancien régime
Division électrotechnique
Section énergie

Branches	Code	Rem.	T1ELAN			T2EEAN			T3EEAN		
			14			14			12		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO										
Asservissements	ASSER					✓	3	3	✓	4	4
Électronique analogique	TROAN		✓	3	3		3	2			
Électronique digitale	TRODI			2	3		3	2			
Techniques d'entraînement	TECEN								✓	5	4
Machines électriques	MACEL					✓	3	3		2	3
Électrotechnique	ELETE		✓	3	3		2	2		2	2
Informatique appliquée	INFAP			2	2						
Installations électriques	INSTA			2	2						
Energie et environnement	ENVIE						2	2			
Automatisation	AUTOM									3	3
Atelier électronique	ATTRO	2	✓	3	2	✓	3	3	✓	4	4
Atelier électrotechnique	ATELE	3	✓	5	4	✓	3	3			
Atelier projets	ATPRO									2	4
Enseignement général	ENGEN										
Anglais	ANGLA			2	2		2	2		2	2
Groupe à options allemand / français	OPLAF										
Allemand	ALLEM			2	2		2	2		2	2
Français	FRANC			2	2		2	2		2	2
Mathématiques	MATHE			3	4		2	3		2	2
Chimie	CHIMI			1	2						
Physique	PHYSI			1	2						
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN						1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	2		1	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1
Total				32	34		32	32		32	33

Remarques:

Les classes du cycle moyen sont organisées en commun avec la section communication.

1. STAGES T2EEAN 2 semaines avant Pâques et 2 semaines pendant les vacances de Pâques.
2. ATTRO T1ELAN Les leçons de travaux pratiques en atelier sont à confier, de préférence, à 1 titulaire.
3. ATELE T1ELAN Les leçons de travaux pratiques en atelier sont à confier, de préférence, à 1 titulaire.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien-ancien régime
Division génie civil

Branches	Code	Rem.	T1GCAN			T2GCAN			T3GCAN		
			16			14			12		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO										
Dessin / Techniques	DESTE		✓	3	3						
Atelier matériaux de construction	ATMAC		✓	3	3						
Technologie	TECNO		✓	3	3						
Statique des constructions	STACO		✓	2	2						
Dessin à main levée	DESMA			2	2						
Éléments d'architecture	ARCHI			2	2						
Travaux pratiques - grammaire plastique	TPGPL			2	2						
Informatique appliquée	INFAP			2	2						
Urbanisme et infrastructure	URBAN						2	2		2	2
Topographie	TOPOG			1	2	✓	3	3	✓	3	3
Sécurité et organisation des chantiers	CHANT						2	2			
Chimie appliquée	CHIAP	1					1	2		2	2
Atelier bois	ATBOI						2	3			
Laboratoire des matériaux de construction	LAMAC									2	2
Enseignement professionnel (sections)	SENPR										
Section bâtiment	SEBAT										
Projet	PROBA	2				✓	7	4	✓	8	4
Éléments d'architecture	ARCHI					✓	2	3	✓	2	3
Éléments de construction	CONBA						3	2		3	2
Section constructions civiles	SECON										
Projet	PROCC	2				✓	9	4	✓	7	4
Statique appliquée	STAAP					✓	3	3	✓	3	3
Sécurité et organisation des chantiers	CHANT									3	2
Section travaux publics	SETPB										
Projet	PROTP	2				✓	9	4	✓	7	4
Éléments de construction	CONTP					✓	3	3	✓	3	3
Sécurité et organisation des chantiers	CHANT									3	2

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Branches	Code	Rem.	T1GCAN			T2GCAN			T3GCAN		
			16			14			12		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement général	ENGEN										
Anglais	ANGLA			2	2		2	2		2	2
Groupe à options allemand / français	OPLAF										
Allemand	ALLEM			2	2		2	2		2	2
Français	FRANC			2	2		2	2		2	2
Mathématiques	MATHE			3	4		2	3		2	2
Chimie	CHIMI			1	2						
Physique	PHYSI			1	2						
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN						1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	2		1	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1
Total				32	36		32	31		32	27

Remarques:

Les classes du cycle moyen sont organisées en commun avec la section constructions civiles.

1. CHIAP — T3GCAN — Dont une leçon de travaux pratiques en laboratoire.
2. PROBA, PROCC, PROTP, STAGES — T2GCAN — 2 semaines avant Pâques et 2 semaines pendant les vacances de Pâques.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien-ancien régime
Division hôtelière et touristique
Section hôtelière

Branches	Code	Rem.	T1HTAN			T2HOAN			T3HOAN		
			12			14			12		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO										
Atelier cuisine	ATCUI		✓	7,5	3						
Technologie de cuisine	TECUI			1	2						
Atelier pâtisserie	ATPAT		✓	1,5	2						
Travaux pratiques Service	ATSER		✓	4	3						
Comptabilité et gestion	COMGE			3	2	✓	3	3	✓	3	3
Techniques de gestion	TECGE	1, 2				✓	2	2	✓	3	3
Technologie de réception	TEREC	3				✓	3	3	✓	6	3
Organisation hôtellière	ORGHO						2	1		3	1
Informatique	INFOR			2	3		2	3		2	3
Boissons - Oenologie	BOOEN						2	2		1	2
Calcul professionnel	CAPRO			2	2		1	2			
Enseignement général	ENGEN										
Anglais	ANGLA			2	3		3	3		3	3
Groupe à options allemand / français	OPLAF	4									
Allemand	ALLEM			2	3		2	3		2	3
Français	FRANC			2	3		2	3		2	3
Groupe à options italien / espagnol	OPLIE										
Italien	ITALI						3	3		3	3
Espagnol	ESPAG						3	3		3	3
Mathématiques appliquées	MATHA			2	3		3	3		3	2
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN						1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS	5, 6, 7		1	2		3	2		1	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1
Total				32	32		32	33		32	29

Remarques:

Les classes du cycle moyen sont organisées en commun avec la section touristique.
L'année scolaire est complétée par une période de formation pratique en entreprise d'une durée de 10 semaines.

1. TECGE T2HOAN Marketing (1) / Gestion des ressources humaines (1)
2. TECGE T3HOAN Marketing (1) / Gestion des ressources humaines (1) / Techniques de planification (1).
3. TEREC T3HOAN Technologie de réception (3) - Touristique (3).
4. OPLAF T1HTAN Français et allemand.
5. EDUCS T1HTAN Education civique et sociale.
6. EDUCS T2HOAN Législation (1) / Correspondance (1) / Education civique et sociale(1).
7. EDUCS T3HOAN Législation.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien-ancien régime
Division hôtelière et touristique
Section touristique

Branches	Code	Rem.	T1HTAN			T2TOAN			T3TOAN		
			12			13			11		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO										
Atelier cuisine	ATCUI		✓	7,5	3						
Technologie de cuisine	TECUI			1	2						
Atelier pâtisserie	ATPAT		✓	1,5	2						
Travaux pratiques Service	ATSER		✓	4	3						
Comptabilité et gestion	COMGE			3	2		1	2		2	2
Techniques de gestion	TECGE	1, 2				✓	3	2	✓	4	3
Technologie touristique	TETOU					✓	4	4	✓	4	3
Informatique	INFOR			2	3		2	3		2	3
Calcul professionnel	CAPRO			2	2						
Histoire / Géographie	HIGEO					✓	4	3	✓	4	3
Boissons - Oenologie	BOOEN						1	1			
Enseignement général	ENGEN										
Anglais	ANGLA			2	3		3	3		3	3
Groupe à options allemand / français	OPLAF	3									
Allemand	ALLEM			2	3		3	3		3	3
Français	FRANC			2	3		3	3		3	3
Groupe à options italien / espagnol	OPLIE										
Italien	ITALI						3	3		3	3
Espagnol	ESPAG						3	3		3	3
Mathématiques appliquées	MATHA			2	3		3	3		3	2
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN						1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS	4, 5, 6		1	2		2	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1
Total				32	32		32	32		32	28

Remarques:

Les classes du cycle moyen sont organisées en commun avec la section hôtelière.
L'année scolaire est complétée par une période de formation pratique en entreprise d'une durée de 10 semaines.

1. TECGE T2TOAN Marketing (2) / Gestion des ressources humaines (1).
2. TECGE T3TOAN Marketing (3) / Gestion des ressources humaines (1).
3. OPLAF T1HTAN Français et allemand.
4. EDUCS T1HTAN Education civique et sociale.
5. EDUCS T2TOAN Législation (1) / Correspondance (1).
6. EDUCS T3TOAN Législation (1) / Education civique et sociale(1).

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien-ancien régime
Division informatique

Branches	Code	Rem.	T1IFAN			T2IFAN			T3IFAN		
			15			14			12		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO										
Architecture des ordinateurs	ARCOR		✔	2	2	✔	4	4	✔	4	4
Informatique générale	INFGE		✔	2	2	✔	2	2	✔	4	4
Téléinformatique et réseaux	TEINF		✔	2	2	✔	4	4	✔	4	4
Systèmes d'exploitation	SYSEX			2	2		2	2		2	2
Informatique appliquée	INFAP			4	4		3	3		4	4
Électronique	TRONI			2	2		2	2			
Informatique industrielle	INFIN			2	2		2	2			
Travaux pratiques en atelier informatique	ATINF			4	3		3	2			
Projet	PROJE									2	3
Groupe à options Informatique	OPINF										
Informatique industrielle	INFIN									2	2
Techniques multimédia	TECMU									2	2
Enseignement général	ENGEN										
Anglais	ANGLA			2	2		2	2		2	2
Groupe à options allemand / français	OPLAF										
Allemand	ALLEM			2	2		2	2		2	2
Français	FRANC			2	2		2	2		2	2
Mathématiques	MATHE			3	4		2	2		2	2
Chimie	CHIMI			1	2						
Physique	PHYSI			1	2						
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN						1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	2		1	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1
Total				32	34		32	32		32	32

Remarque:

1. STAGES T2IFAN 2 semaines avant Pâques et 2 semaines pendant les vacances de Pâques.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien-ancien régime
Division mécanique
Section mécanique d'automobiles

Branches	Code	Rem.	T1MAAN			T2MAAN			T3MAAN		
			15			12			12		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO										
Matériaux	MATER			1	2						
Électrotechnique / Électronique	ELTRO		✔	6	4						
Moteurs thermiques	MOTTH						4	2			
Systèmes d'allumage et de préchauffage	SYALL					✔	6	4	✔	1	4
Systèmes de carburation et d'échappement	SYCAR		✔	5	4	✔	7	4	✔	9	4
Châssis et carrosserie	CHACA		✔	4,5	3				✔	4,5	3
Équipement de confort et de sécurité	CONSE									5	3
Projet	PROJE	2, 3			4			4			3
Transmissions	TRANS			2	2	✔	3	3		2	3
Hydraulique - Pneumatique	HYPNE						2	2			
Communication et service après-vente	SAPVE			0,5	1					0,5	2
Systèmes de commandes et de régulation	SYCRE			1	2						
Enseignement général	ENGEN										
Anglais	ANGLA			2	2		2	2		2	2
Groupe à options allemand / français	OPLAF										
Allemand	ALLEM			2	2		2	2		2	2
Français	FRANC			2	2		2	2		2	2
Mathématiques	MATHE			3	3		2	2		2	2
Chimie	CHIMI			1	2						
Physique	PHYSI			1	2						
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN						1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	2		1	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1
Total				32	36		32	30		32	31

Remarques:

La formation pratique dans les différentes branches de l'enseignement professionnel est assurée à raison de 11 leçons par semaine (Code ATGAR).

1. STAGES T1MAAN, T2MAAN vers la fin de l'année scolaire.
2. PROJE T1MAAN Projets 1 semaine en laboratoire et 1 semaine en atelier. Les heures de projets sont regroupées en bloc, et intégrées dans les différentes branches.
3. PROJE T2MAAN, T3MAAN Les heures de projets sont regroupées en bloc, et intégrées dans les différentes branches.
4. STAGES T3MAAN avant les examens de fin d'études.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien-ancien régime
Division mécanique
Section mécanique générale

Branches	Code	Rem.	T1MGAN			T2MGAN			T3MGAN		
			12			11			10		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO										
Asservissements	ASSER		✔	3	4	✔	3	4	✔	5	4
Calcul et mécanique	CAMEC	2	✔	2	3	✔	3	3	✔	6	4
Production et automatisation	PRAUT	3, 4	✔	9	4	✔	7	4			
Communication technique	COMTE	5	✔	3	3	✔	4	3	✔	3	3
Technologie	TECNO	6, 7	✔	3	3	✔	5	3	✔	4	3
Projet	PROJE	8								4	3
Enseignement général	ENGEN										
Anglais	ANGLA			2	2		2	2		2	2
Groupe à options allemand / français	OPLAF										
Allemand	ALLEM			2	2		2	2		2	2
Français	FRANC			2	2		2	2		2	2
Mathématiques	MATHE			3	4		2	3		2	2
Physique	PHYSI			1	2						
Chimie	CHIMI			1	2						
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN						1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	2		1	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1
Total				32	32		32	29		32	26

Remarques:

1. STAGES T1MGAN 2 semaines avant Pâques.
2. CAMEC T3MGAN Dont 2 leçons de travaux pratiques mécanique (code TPMEC).
3. PRAUT T1MGAN 3 leçons ATMEC, 3 leçons ATMUS et 3 leçons ATSOU.
4. PRAUT T2MGAN 3 leçons ATMUS, 2 leçons ATCNC et 2 leçons TPCNC: pondération: 3:2:2.
5. COMTE T2MGAN Préparation du projet intégrée dans la communication technique.
6. TECNO T2MGAN Dont 2 leçons de travaux pratiques (code TPELE)
7. TECNO T3MGAN Dont 2 leçons de travaux pratiques (code TPMAT)
8. PROJE T3MGAN Dont 3 leçons en atelier (code ATPRO)
9. STAGES T2MGAN 2 semaines avant Pâques et 2 semaines pendant les vacances de Pâques.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture et de l'horticulture
Section des agriculteurs
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X1AGAN		X2AGAN	
			10		8	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Zootechnie	ZOOTE		✔	5	✔	6
Agronomie	AGRON		✔	5	✔	6
Économie rurale	ECORU		✔	4	✔	7
Techniques agricoles	TECAG			5		2
Entreprise d'apprentissage et projets	ENAPP			2		
Actualités agricoles	ACTAG	2		2		4
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier mécanique	ATMEC	3		3		3
Zootechnie pratique	TPZOO	4				
Agronomie pratique	TPAGR	4				
Techniques agricoles pratique	TPTEC	4				
Théorie générale	THEGE					
Groupe à options allemand / français	OPLAF					
Allemand	ALLEM			2		
Français	FRANC			2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS	2		1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2
Total				32		32

Remarques:

1.	STAGES	X1AGAN	8 semaines de stage dont 6, de préférence, à l'étranger.
2.	ACTAG, EDUCS	X2AGAN	Branche à dispense.
3.	ATMEC	X1AGAN	Machines agricoles / Soudure - pondération : 1 : 1.
4.	TPZOO, TPAGR, TPTEC		Leçons intégrées dans les leçons de la théorie professionnelle correspondante des deux classes.
5.	STAGES	X2AGAN	2 semaines de stage.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

Division de l'apprentissage agricole

Métiers de l'agriculture et de l'horticulture

Section des opérateurs de l'environnement

Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X1ENAN		X2ENAN	
			11		12	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Écologie	ECOLO		✓	2	✓	2
Sylviculture	SYLVI		✓	2	✓	2
Entreprise d'apprentissage et projets	ENAPP			2		
Calcul professionnel / Topographie	CAPTO			2		
Biologie	BIOLO			2		
Économie et législation forestière	ECOLF					2
Pédologie	PEDOL					2
Phytopathologie	PHYTO			2		2
Hygiène professionnelle / Sécurité	HYPRS					2
Arboriculture	ARBOR	1				1
Technologie du bois	TECBO					1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Travaux pratiques forêt et environnement	TPFOE	2		12		
Travaux pratiques en forêt	TPFOR	3				8
Travaux pratiques en environnement	TPENV					4
Atelier mécanique	ATMEC			2		2
Théorie générale	THEGE					
Groupe à options allemand / français	OPLAF					
Allemand	ALLEM			2		
Français	FRANC			2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS	1		1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2
Total				32		32

Remarques:

1. ARBOR, EDUCS X2ENAN Branche à dispense.
2. TPFOE X1ENAN 4 semaines de stage.
3. TPFOR X2ENAN 2 semaines de stage.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

Division de l'apprentissage agricole

Métiers de l'agriculture et de l'horticulture

Section des horticulteurs

Sous-section des fleuristes

Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01HFAN		02HFAN	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS	1				2
Théorie professionnelle	THEPR					
Économie de gestion	ECOGE					2
Connaissance des plantes	COPLA		✔	3	✔	2
Technique de la vente	TECVE		✔	3		
Art floral	ARFLO		✔	2	✔	2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier horticulture	ATHBC		✔		✔	
Atelier floral	ATFLO			4		6
Atelier entretien des plantes	ATENP			2		
Atelier aménagement d'espaces verts	ATAME					2
Formation patronale	FOPAT	2				
Total				16		16

Remarques:

1. EDUCS 02HFAN Branche à dispense.
2. FOPAT 01HFAN, 02HFAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture et de l'horticulture
Section des horticulteurs
Sous-section des maraîchers
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01HMAN		02HMAN	
			7		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS	1				2
Théorie professionnelle	THEPR					
Économie de gestion	ECOGE					2
Connaissance des plantes	COPLA		✔	2	✔	2
Technique de la vente	TECVE			1		
Productions maraîchères	PROMA		✔	4	✔	4
Technique horticole	TECHO			1		
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier horticulture	ATHBC		✔		✔	
Atelier maraîchage	ATMAR			4		6
Atelier mécanique	ATMEC			2		
Formation patronale	FOPAT	2				
Total				16		16

Remarques:

1. EDUCS 02HMAN Branche à dispense.
2. FOPAT 01HMAN, 02HMAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

Division de l'apprentissage agricole

Métiers de l'agriculture et de l'horticulture

Section des horticulteurs

Sous-section des pépiniéristes-paysagistes

Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01HPAN		02HPAN	
			7		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS	1				2
Théorie professionnelle	THEPR					
Économie de gestion	ECOGE					2
Connaissance des plantes	COPLA		✔	3	✔	2
Technique de la vente	TECVE			1		
Productions en pépinière	PROPP		✔	2		
Aménagements d'espaces verts	AMESV		✔	1	✔	2
Technique horticole	TECHO			1		
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier horticulture	ATHBC		✔		✔	
Atelier pépiniériste-paysagiste	ATEPP			4		
Atelier mécanique	ATMEC			2		
Atelier aménagement d'espaces verts	ATAEV					4
Atelier pépinière	ATPEP					4
Formation patronale	FOPAT	2				
Total				16		16

Remarques:

1. EDUCS 02HPAN — Branche à dispense.
2. FOPAT 01HPAN, 02HPAN — La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

Division de l'apprentissage agricole

Métiers de l'agriculture et de l'horticulture

Section des horticulteurs

Sous-section des floriculteurs

Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01HOAN		02HOAN	
			7		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS	1				2
Théorie professionnelle	THEPR					
Économie de gestion	ECOGE					2
Connaissance des plantes	COPLA		✔	2	✔	2
Technique de la vente	TECVE			1		
Productions ornementales	PRODO		✔	4	✔	2
Technique horticole	TECHO			1		
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier horticulture	ATHBC		✔		✔	
Atelier floriculture	ATFLC			4		6
Atelier mécanique	ATMEC			2		
Atelier aménagement d'espaces verts	ATAME					2
Formation patronale	FOPAT	2				
Total				16		16

Remarques:

1. EDUCS 02HOAN Branche à dispense.
2. FOPAT 01HOAN, 02HOAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de l'alimentation
Section des boulangers-patissiers
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01BLAN		02BLAN	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			2		1
Dessin professionnel	DEPRO			1		1
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	1
Hygiène professionnelle	HYPRO			1		
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier pâtisserie	ATPAT				✔	3
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 01BLAN, 02BLAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de l'alimentation
Section des bouchers-charcutiers
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01BCAN		02BCAN	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			2		1
Dessin professionnel	DEPRO			1		1
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	1
Hygiène professionnelle	HYPRO			1		
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier boucherie	ATBOU					3
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 01BCAN, 02BCAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de l'alimentation
Section des traiteurs
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01TRAN		02TRAN	
			8		8	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			27		27
Technologie de cuisine, boucherie, pâtisserie, menus	TEMEN		✔	54	✔	72
Technologie de service	TESER			18		18
Hygiène professionnelle	HYPRO			18		18
Techniques de gestion	TECGE					9
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier cuisine	ATCUI		✔	90	✔	90
Cuisine appliquée	CUIAP		✔	18	✔	18
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			36		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			27		
Éducation civique et sociale	EDUCS					63
Total				288		315

Remarques:

En classe de 11e et 12e enseignement groupé en 3 périodes de 3 semaines: indication du nombre de leçons annuelles.

1. FOPAT 01TRAN, 02TRAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des couturiers et modistes
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01HAAN		02HAAN	
			5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			2		1
Dessin professionnel	DEPRO			2		
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier de couture	ATCOU				✔	4
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 01HAAN, 02HAAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des bottiers - cordonniers
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01BOAN		02BOAN	
			5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			2		2
Dessin professionnel	DEPRO			2		2
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 01BOAN, 02BOAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des horlogers
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01HLAN		02HLAN	
			5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			2		2
Dessin professionnel	DEPRO			2		2
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 01HLAN, 02HLAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des bijoutiers - orfèvres
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01BIAN		02BIAN	
			5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			2		2
Dessin professionnel	DEPRO			2		2
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 01BIAN, 02BIAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des opticiens
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01OPAN		02OPAN	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	1	✔	2
Adaptation lunettes	ADLUN			1		
Optique géométrique - théorie	THOPT			3		2
Anatomie - Biologie	ANABI			1		
Anatomie	ANATO					1
Physique	PHYSI					1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 01OPAN, 02OPAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des mécaniciens dentaires
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00MDAN		01MDAN		02MDAN		03MDAN	
			4		6		5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR									
Calcul professionnel	CAPRO					1		1		2
Dessin professionnel	DEPRO			1		1		1		2
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	3	✔	2	✔	2	✔	2
Pratique professionnelle	PRAPR									
Atelier dentaire	ATDEN		✔	2	✔	2	✔	2	✔	2
Formation patronale	FOPAT	1								
Théorie générale	THEGE									
Communication	COMMU			2		1				
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1				
Éducation civique et sociale	EDUCS							2		
Total				8		8		8		8

Remarque:

1. FOPAT — 00MDAN, 01MDAN, 02MDAN, 03MDAN — La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des mécaniciens orthopédistes - bandagistes
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01ORAN		02ORAN	
			4		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			2		2
Dessin professionnel	DEPRO			2		2
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			2		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 01ORAN, 02ORAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des coiffeurs
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01COAN		02COAN	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			1		
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	3	✓	2
Esthétique	ESTHE			1		1
Hygiène professionnelle	HYPRO			1		1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier coiffure	ATCOI				✓	2
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 02COAN, 01COAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des esthéticiens
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01ESAN		02ESAN	
			6		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	3	✔	4
Anatomie	ANATO			2		
Dermatologie	DERMA			1		3
Physique / Chimie	PHYCH			2		1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				10		10

Remarque:

1. FOPAT 01ESAN, 02ESAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mécanique
Section des mécaniciens ajusteurs
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01ATAN		02ATAN	
			5		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			2		1
Dessin professionnel	DEPRO			2		1
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier mécanique	ATMEC				✔	3
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 02ATAN, 01ATAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mécanique
Section des armuriers
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01AUAN		02AUAN	
			5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			2		2
Dessin professionnel	DEPRO			2		2
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 02AUAN, 01AUAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mécanique
Section des mécaniciens d'autos et de motos
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01MAAN		02MAAN	
			11		12	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie et pratique professionnelle	THPPR					
Atelier matériaux	ATMAT			12		18
Transmissions	TRANS					42
Atelier transmissions	ATTRA					36
Châssis et carrosserie	CHACA			63		21
Atelier châssis et carrosserie	ATCHA			63		21
Électrotechnique / Électronique	ELTRO		✔	42	✔	42
Atelier électrotechnique / électronique	ATELT		✔	51	✔	48
Systèmes de carburation et d'échappement	SYCAR			21		42
Atelier systèmes de carburation et d'échappement	ATSYC			42		42
Communication et service après-vente	SAPVE			21		
Systèmes de commandes et de régulation	SYCRE			21		
Projet	PROJE					21
Atelier projets	ATPRO					3
Théorie générale	THEGE					
Formation patronale	FOPAT	1				
Communication	COMMU			36		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			36		
Éducation civique et sociale	EDUCS					72
Total				408		408

Remarques:

En classe de 11e et 12e enseignement groupé en 4 périodes de 3 semaines: indication du nombre de leçons annuelles.

1. FOPAT 01MAAN, 02MAAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mécanique
Section des carrossiers et débosseleurs de véhicules automoteurs
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01CDAN		02CDAN	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			48		48
Dessin professionnel	DEPRO			48		48
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	72	✔	72
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier de carrosserie	ATCAR		✔	192	✔	192
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			36		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			36		
Éducation civique et sociale	EDUCS					72
Total				432		432

Remarques:

En classe de 11e et 12e enseignement groupé en 4 périodes de 3 semaines: indication du nombre de leçons annuelles.

1. FOPAT 01CDAN, 02CDAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mécanique
Section des peintres de véhicules automoteurs
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01PVAN		02PVAN	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			48		48
Dessin professionnel	DEPRO			48		48
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	72	✔	72
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier de peinture	ATPEI		✔	192	✔	192
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			36		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			36		
Éducation civique et sociale	EDUCS					72
Total				432		432

Remarques:

En classe de 11e et 12e enseignement groupé en 4 périodes de 3 semaines: indication du nombre de leçons annuelles.

1. FOPAT 01PVAN, 02PVAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mécanique
Section des électroniciens de véhicules automoteurs
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01EAAN		02EAAN	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Électronique	TRONI			1		
Calcul professionnel	CAPRO			1		1
Dessin professionnel	DEPRO		✔	2	✔	3
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	1
Moteurs thermiques	MOTTH					1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 01EAAN, 02EAAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mécanique
Section des mécaniciens de machines et de matériel agricoles et viticoles
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01MRAN		02MRAN	
			7		6	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Mécanique	MECAN		✔	60	✔	45
Hydraulique	HYDRA			60		45
Électrotechnique / Électronique	ELTRO			60		45
Machines agricoles	MACAG			45		30
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier	ATELI		✔		✔	
Atelier mécanique	ATMEC			45		45
Atelier ajustage	ATAJU			60		
Atelier soudure	ATSOU			45		45
Atelier électrotechnique / électronique	ATELT			45		45
Atelier hydraulique	ATHYD			30		60
Atelier machines agricoles	ATMAG			30		30
Atelier constructions	ATCON					90
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			30		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			30		
Éducation civique et sociale	EDUCS					60
Total				540		540

Remarques:

En classe de 11e et 12e enseignement groupé : indication du nombre de leçons annuelles.

1. FOPAT 01MRAN, 02MRAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

Division de l'apprentissage artisanal

Métiers de la mécanique

Section des magasiniers du secteur automobile

Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01VMAN		02VMAN	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			3		3
Technique de la vente	TECVE			3		3
Mercéologie	MERCE		✔	14	✔	14
Informatique	INFOR			8		8
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT					
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			3		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			3		
Éducation civique et sociale	EDUCS					6
Total				34		34

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal et industriel
Professions de la construction et de l'habitat
Section des professions du bâtiment
Sous-section des maçons
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01MCAN		02MCAN	
			5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			1		2
Dessin professionnel	DEPRO			3		2
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarques:

Les classes xxMCAN, xxRAAN, xxTMAN, xxTPAN, xxCRAN, xxPFAN peuvent être regroupées sous la dénomination xxBAAN.

1. FOPAT 01MCAN, 02MCAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des installateurs de chauffage, de ventilation et de climatisation
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01SCAN		02ICAN	
			6		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			2		2
Dessin professionnel	DEPRO			2		2
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier installations de chauffage	ATICH		✔	8		
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				16		8

Remarques:

1. FOPAT — 01SCAN, 02ICAN — La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.
2. 02ICAN — L'organisation des cours de l'atelier soudage prévoie un enseignement groupé sur trois périodes, pendant les vacances scolaires, dont la première comprend 5 jours et les deux autres 4 jours. (dates prévues du 5 au 9 septembre 2011, le 31 octobre, du 2 au 4 novembre 2011 et du 9 au 13 avril 2012)

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des installateurs sanitaires
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01SCAN		02ISAN	
			6		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			2		2
Dessin professionnel	DEPRO			2		2
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier installations de chauffage	ATICH		✔	8		
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				16		8

Remarque:

1. FOPAT 01SCAN, 02ISAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des électriciens
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01ELAN		02ELAN	
			6		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Électrotechnique	ELETE		✔	96	✔	156
Électronique	TRONI			60		
Installations électriques	INSTA	1		72		
Informatique appliquée	INFAP	2				48
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier électrotechnique	ATELE	3	✔	132		
Atelier assemblage électrique	ATASE				✔	172
Formation patronale	FOPAT	4				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			36		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			36		
Éducation civique et sociale	EDUCS					72
Total				432		448

Remarques:

Enseignement groupé (indication du nombre de leçons annuelles).
En 11e, 4 périodes de 3 semaines.
En 12e, 3 périodes de 3 semaines et une période de 4 semaines.
En ce qui concerne l'enseignement professionnel, 15% du temps de chaque branche est consacré à des travaux de répétition, d'approfondissement et à la préparation des devoirs en classe.

1. INSTA 01ELAN Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire.
2. INFAP 02ELAN Enseignement à confier à un spécialiste en électronique.
3. ATELE 01ELAN Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire.
4. FOPAT 01ELAN, 02ELAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des bobineurs
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01EBAN		02EBAN	
			5		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Électrotechnique	ELETE				✓	1
Calcul professionnel	CAPRO			2		1
Dessin professionnel	DEPRO			2		
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	2		
Informatique appliquée	INFAP					1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier assemblage électrique	ATASE	1				3
Formation patronale	FOPAT	2				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarques:

1. ATASE 02EBAN — Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire.
2. FOPAT 01EBAN, 02EBAN — La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

Division de l'apprentissage artisanal

Métiers de la construction et de l'habitat

Section des menuisiers

Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X1MBAN		02MBAN	
			9		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			2		2
Dessin professionnel	DEPRO		✔	4	✔	2
Sciences professionnelles	SCPRO			3		2
Styles	STYLE			1		
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier bois	ATBOI		✔	16		
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Groupe à options allemand / français	OPLAF					
Allemand	ALLEM			2		
Français	FRANC			2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS			1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		
Total				32		8

Remarque:

1. FOPAT 02MBAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des parqueteurs
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01PLAN		02PLAN	
			5		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			2		1
Dessin professionnel	DEPRO			2		2
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier bois	ATBOI				✔	1
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 01PLAN, 02PLAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des fabricants poseurs de volets, jalousies, marquises et stores
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01FVAN		02FVAN	
			5		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			2		1
Dessin professionnel	DEPRO			2		1
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier bois	ATBOI				✔	3
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 01FVAN, 02FVAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des serruriers
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01SEAN		02SEAN	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			60		60
Dessin professionnel	DEPRO			96		120
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	60	✔	72
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier mécanique	ATMEC		✔	144	✔	144
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			36		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			36		
Éducation civique et sociale	EDUCS					72
Total				432		468

Remarques:

Enseignement groupé (indication du nombre de leçons annuelles).
En 11e, 4 périodes de 3 semaines.
En 12e, 3 périodes de 3 semaines et une période de 4 semaines.
En ce qui concerne l'enseignement professionnel, 15% du temps de chaque branche est consacré à des travaux de répétition, d'approfondissement et à la préparation des devoirs en classe.

1. FOPAT 01SEAN, 02SEAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des métiers de la toiture
Sous-section des couvreurs
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01CVAN		02CVAN	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			72		72
Dessin professionnel	DEPRO			72		72
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	72	✔	72
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier toiture	ATTOI		✔	144	✔	144
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			36		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			36		
Éducation civique et sociale	EDUCS					72
Total				432		432

Remarques:

Ces formations peuvent être regroupées sous la dénomination xxMTAN (Métiers de la toiture).

Enseignement groupé en 4 périodes de 3 semaines: indication du nombre de leçons annuelles.

1. FOPAT 01CVAN, 02CVAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des métiers de la toiture
Sous-section des ferblantiers - zingueurs
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01FZAN		02FZAN	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			72		72
Dessin professionnel	DEPRO			72		72
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	72	✔	72
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier toiture	ATTOI		✔	144	✔	144
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			36		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			36		
Éducation civique et sociale	EDUCS					72
Total				432		432

Remarques:

Ces formations peuvent être regroupées sous la dénomination xxMTAN (Métiers de la toiture).

Enseignement groupé en 4 périodes de 3 semaines: indication du nombre de leçons annuelles.

1. FOPAT 01FZAN, 02FZAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

Division de l'apprentissage artisanal

Métiers de la construction et de l'habitat

Section des métiers de la toiture

Sous-section des charpentiers

Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01CTAN		02CTAN	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			72		72
Dessin professionnel	DEPRO			72		72
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	72	✔	72
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier toiture	ATTOI		✔	144	✔	144
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			36		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			36		
Éducation civique et sociale	EDUCS					72
Total				432		432

Remarques:

Ces formations peuvent être regroupées sous la dénomination xxMTAN (Métiers de la toiture).

Enseignement groupé en 4 périodes de 3 semaines: indication du nombre de leçons annuelles.

1. FOPAT 02CTAN, 01CTAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

Division de l'apprentissage artisanal

Métiers de la construction et de l'habitat

Section des métiers du bâtiment

Sous-section des fumistes - ramoneurs

Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01RAAN		02RAAN	
			5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			1		2
Dessin professionnel	DEPRO			3		2
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarques:

Les classes xxMCAN, xxRAAN, xxTMAN, xxTPAN, xxCRAN, xxPFAN peuvent être regroupées sous la dénomination xxBAAN.

1. FOPAT 01RAAN, 02RAAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

Division de l'apprentissage artisanal

Métiers de la construction et de l'habitat

Section des métiers du bâtiment

Sous-section des marbriers

Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01TMAN		02TMAN	
			5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			1		2
Dessin professionnel	DEPRO			3		2
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarques:

Les classes xxMCAN, xxRAAN, xxTMAN, xxTPAN, xxCRAN, xxPFAN peuvent être regroupées sous la dénomination xxBAAN.

1. FOPAT 01TMAN, 02TMAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal et industriel
Professions de la construction et de l'habitat
Section des professions du bâtiment
Sous-section des tailleurs - sculpteurs de pierres
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01TPAN		02TPAN	
			5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			1		2
Dessin professionnel	DEPRO			3		2
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarques:

Les classes xxMCAN, xxRAAN, xxTMAN, xxTPAN, xxCRAN, xxPFAN peuvent être regroupées sous la dénomination xxBAAN.

1. FOPAT 01TPAN, 02TPAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

Division de l'apprentissage artisanal

Métiers de la construction et de l'habitat

Section des métiers du bâtiment

Sous-section des carreleurs

Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01CRAN		02CRAN	
			5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			1		2
Dessin professionnel	DEPRO			3		2
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarques:

Les classes xxMCAN, xxRAAN, xxTMAN, xxTPAN, xxCRAN, xxPFAN peuvent être regroupées sous la dénomination xxBAAN.

1. FOPAT 02CRAN, 01CRAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des métiers du bâtiment
Sous-section des plafonneurs - façadiers
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01PFAN		02PFAN	
			5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			1		2
Dessin professionnel	DEPRO			3		2
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarques:

Les classes xxMCAN, xxRAAN, xxTMAN, xxTPAN, xxCRAN, xxPFAN peuvent être regroupées sous la dénomination xxBAAN.

1. FOPAT 01PFAN, 02PFAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des peintres - décorateurs
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01PEAN		02PEAN	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			1		1
Dessin professionnel	DEPRO			1		1
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	1	✔	1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier de peinture	ATPEI		✔	3	✔	3
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 01PEAN, 02PEAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des vitriers - miroitiers
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01VIAN		02VIAN	
			5		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			2		1
Dessin professionnel	DEPRO			2		1
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier de peinture	ATPEI				✔	3
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 01VIAN, 02VIAN — La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des tapissiers - décorateurs
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01TAAN		02TAAN	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			1		2
Dessin professionnel	DEPRO			1		1
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier de tapisserie	ATTAP		✔	2	✔	2
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 01TAAN, 02TAAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

Division de l'apprentissage artisanal

Métiers divers

Section des métiers du livre

Sous-section des imprimeurs

Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00IMAN		01IMAN		02IMAN	
			8		7		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Communication anglaise	COMAN			1				
Conception des médias	CONME			2				
Informatique appliquée	INFAP			2				
Organisation des médias	ORMED			1				
Production de médias	PROME			2				
Techniques d'impression	TECIM		✔	2				
Analyse ettransferts de données	ANADO					1		1
Management de la qualité: Imprimerie	QUAIM					1		2
Préparation du processus d'impression	PRIMP					1		1
Planification de la production d'imprimés	PLIMP							1
Production de médias print	PROMP				✔	2	✔	3
Workflow graphique	WORGA					1		
Systèmes de production	SYPIM							2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier imprimerie	ATIMP		✔	4				
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2		1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				16		8		12

Remarques:

Ces formations peuvent être regroupées sous la dénomination xxLIAN (Métiers du livre).

1. FOPAT 00IMAN, 01IMAN, 02IMAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers divers
Section des métiers du livre
Sous-section des relieurs
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01RLAN		02RLAN	
			7		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Application de l'outillage et des machines	MAREL		✔	2	✔	4
Analyse ettransferts de données	ANADO			1		1
Management de la qualité: Reliure	QUARE			1		1
Production de brochures et de livres	PROLI			1		
Workflow graphique	WORGA			1		
Planification de la production d'imprimés	PLIMP					1
Finition de produits imprimés	FIPIM					2
Emballage et transfort	EMTRA					1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		12

Remarques:

Ces formations peuvent être regroupées sous la dénomination xxLIAN (Métiers du livre).

1. FOPAT 01RLAN, 02RLAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers divers
Section des photographes
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01PHAN		02PHAN	
			4		3	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	3	✔	2
Nouvelles technologies	NOUTE			3		
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier photo	ATPHO				✔	4
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 01PHAN, 02PHAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers divers
Section des instructeurs de natation
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01INAN		02INAN	
			9		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Technologie des piscines	TECPI			60		60
Pédagogie	PEDAG			60		60
Chimie et Traitement des eaux	TREAU		✔	60	✔	60
Physique	PHYSI			30		
Anatomie / Morphologie / Physiologie / Premiers secours / Réanimation	PRSEC			60	✔	60
Communication professionnelle	COMPR			30		
Administration des piscines et droit	ADPIS					30
Hygiène et nettoyage	HYNET					30
Pratique professionnelle	PRAPR					
Natation / Plongée / Plongeon / Sauvetage	NAPLO		✔	120		
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Groupe à options allemand / français	OPLAF					
Allemand	ALLEM					
Français	FRANC					
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			30		
Éducation civique et sociale	EDUCS					60
Total				480		360

Remarques:

Dispositon transitoire: des cours de 12e peuvent être organisés dans le cadre de la formation des adultes pour élèves redoublants.

1. FOPAT 01INAN, 02INAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers divers
Section des instructeurs de conducteurs de véhicules automoteurs
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01IAAN		02IAAN	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Législation	LEGIS		✔	2	✔	2
Prévention	PREVE			1		1
Technologie	TECNO			2		2
Pédagogie	PEDAG			1		1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 01IAAN, 02IAAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage commercial
Professions du commerce
Section des agents de voyages
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01BVAN		02BVAN	
			7		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Géographie / Histoire	GEOHI		✓	2	✓	2
Anglais	ANGLA		✓	1	✓	2
Calcul professionnel	CAPRO			1		1
Traitement de texte	TRATE			1		1
Comptabilité	COMPT			1		2
Économie	ECONO					2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		12

Remarque:

1. FOPAT 02BVAN, 01BVAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage commercial
Professions du commerce
Section des vendeurs, vendeurs - magasiniers et magasiniers
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01VEAN		02VEAN	
			8		6	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO		✓	1	✓	2
Technique de la vente	TECVE		✓	1	✓	2
Pratique de langue orale	PRALO	1		2		1
Luxembourgeois	LUXEM			1		1
Informatique	INFOR			1		
Mercéologie	MERCE	2		1		1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	3				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				9		9

Remarques:

1. PRALO 01VEAN, 02VEAN — Les élèves ne maîtrisant pas la langue luxembourgeoise, suivront un cours particulier de Luxembourgeois.
2. MERCE 01VEAN, 02VEAN — Les élèves suivront un cours de mercéologie d'une durée totale de 36 heures, organisé en bloc de 9x4 heures en complément de l'horaire normal.
3. FOPAT 01VEAN, 02VEAN — La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de l'alimentation
Section des vendeurs en boulangerie - pâtisserie - confiserie
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01VBAN		02VBAN	
			8		6	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO		✓	1	✓	2
Technique de la vente	TECVE		✓	1	✓	1
Dessin professionnel	DEPRO			1		1
Pratique de langue orale	PRALO			1		1
Informatique	INFOR			1		
Mercéologie	MERCE			1		1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT 01VBAN, 02VBAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage commercial
Professions du commerce
Section des employés administratifs et commerciaux
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X1CMAN		02CMAN	
			10		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Comptabilité	COMPT			4		
Initiation économique et juridique	INIEC			2		
Entreprise d'apprentissage	ENTAP			6		
Gestion d'entreprise	GESEN		✔	4		
Outils de gestion sur poste informatique	GESPI			2		
Communication professionnelle et organisation	COPOR		✔	4		
Communication allemande	COMAL			2		
Communication anglaise	COMAN			3		
Gestion de dossiers du secrétariat général et de réception	DOSER	1			✔	2
Gestion de dossiers des services achats et ventes	DOSAV	1				2
Gestion de dossiers de ressources humaines	DOREH	1				2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	2				
Théorie générale	THEGE					
Français	FRANC			3		
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				32		8

Remarques:

1. DOSER, DOSAV, DOREH — 02CMAN — Le recours à des logiciels professionnels et bureautiques fait partie intégrante de ces cours (un ordinateur par élève est indispensable).
2. FOPAT — 02CMAN — La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage commercial
Professions du commerce
Section des employés administratifs et commerciaux
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01CMAN		02CMAN	
			5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Comptabilité	COMPT			4		
Gestion d'entreprise	GESEN		✔	2		
Outils de gestion sur poste informatique	GESPI			2		
Communication professionnelle	COMPR		✔	4		
Gestion de dossiers du secrétariat général et de réception	DOSER	1			✔	2
Gestion de dossiers des services achats et ventes	DOSAV	1				2
Gestion de dossiers de ressources humaines	DOREH	1				2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	2				
Théorie générale	THEGE					
Langues	LANGU			4		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				16		8

Remarques:

1. DOSER, DOSAV, DOREH — 02CMAN — Le recours à des logiciels professionnels et bureautiques fait partie intégrante de ces cours (un ordinateur par élève est indispensable).
2. FOPAT — La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

Division de l'apprentissage commercial

Professions du commerce

Section des assistants en pharmacie

Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X1APAN		02APAN	
			10		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Biologie	BIOLO			4		
Chimie	CHIMI			3		
Sciences professionnelles	SCPRO		✔			
Galénique	GALEN	1		4		
Phytothérapie	PHYTH	2		3		
Dispositifs médicaux et aliments	DIALS	3		2		
Pharmacologie	PHARM	4		3		
Mathématiques	MATHE			2		
Informatique	INFOR			2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN	5		1		
Pharmacologie 1	PHAR1	6			✔	2
Pharmacologie 2	PHAR2	7			✔	2
Pharmacologie 3	PHAR3	8				2
Conseil en officine	COOFF	9			✔	3
Galénique	GALEN	10				4
Économie	ECONO	11				1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	12				
Théorie générale	THEGE					
Allemand	ALLEM			2		
Anglais	ANGLA			1		
Français	FRANC			2		
Éducation physique et sportive	EDUPH			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS	13				2
Total				30		16

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Remarques:

En classe de X1AP, est prévue une période de 6 semaines de stage en milieu professionnel.

1.	GALEN	X1APAN	Comprend les matières: cours théoriques et travaux pratiques.
2.	PHYTH	X1APAN	Comprend les matières: cours théoriques et travaux pratiques.
3.	DIALS	X1APAN	Comprend les matières: dispositifs médicaux, produits de soins et d'hygiène, aliments spéciaux, nutriments, médicaments de l'appareil digestif.
4.	PHARM	X1APAN	Comprend les matières: introduction en pharmacologie, cardiologie / partie I, voies respiratoires et ORL, psychotropes, anti-douleurs et autres.
5.	EDSAN	X1APAN	Comprend les matières: premiers secours en pharmacie.
6.	PHAR1	02APAN	Comprend les matières: sang et dérivés, cardiologie (partie II), immunologie, cytostatiques, antiinfectueux.
7.	PHAR2	02APAN	Comprend les matières: dermatologie, ophtalmologie, phytothérapie, médicaments vétérinaires.
8.	PHAR3	02APAN	Comprend les matières: système nerveux (partie neurologique), voies urinaires, endocrinologie. Branche à dispense.
9.	COOFF	02APAN	Comprend les matières: contact client, conseil en officine, dispositifs médicaux, pédiatrie, gériatrie.
10.	GALEN	02APAN	Comprend les matières: cours théoriques et travaux pratiques (y compris travaux pratiques de phytothérapie). Branche à dispense.
11.	ECONO	02APAN	Comprend les matières: sécurité sociale, législation, économie. Branche à dispense.
12.	FOPAT	02APAN	La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.
13.	EDUCS	02APAN	Branche à dispense.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal et commercial
Section des décorateurs - étalagistes et décorateurs - publicitaires
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01DCAN		02DCAN	
			5		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			1		1
Dessin professionnel	DEPRO	1, 2	✔	5	✔	2
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	1
Décoration	DECOR					4
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	3				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				10		10

Remarques:

1. DEPRO 01DCAN 3 heures par semaine et un jour par mois.
2. DEPRO 02DCAN 0 heure par semaine et un jour par mois.
3. FOPAT La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage hôtelier et touristique
Professions de l'hôtellerie et de la restauration
Section des restaurateurs - service
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X1REAN		X2RSAN	
			13		14	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO		✔	2	✔	2
Comptabilité et gestion	COMGE		✔	2	✔	3
Informatique	INFOR			2		2
Hygiène professionnelle	HYPRO					1
Boissons - Oenologie	BOOEN		✔	1	✔	2
Techniques de gestion	TECGE					2
Législation	LEGIS					1
Communication professionnelle	COMPR					1
Technologie de cuisine	TECUI		✔	1		0,5
Technologie de pâtisserie	TEPAT					0,5
Technologie de restaurant	TERES				✔	4
Anglais	ANGLA			2		2
Pratique professionnelle	PRAPR	1, 2				
Atelier cuisine	ATCUI			14		
Atelier pâtisserie	ATPAT	3				
Travaux pratiques Service	ATSER			4		8
Restaurant d'application	ATRES					2
Théorie générale	THEGE					
Français	FRANC			2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS			1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2
Total				34		35

Remarques:

L'année scolaire est complétée par une période de formation pratique en entreprise d'une durée de 10 semaines.

1. PRAPR X1REAN Pondération pour le calcul :
   ATCUI : 3
   ATPAT : 1
   ATSER : 2
2. PRAPR X2RSAN Pondération pour le calcul :
   ATSER : 1
   ATRES : 0
3. ATPAT La formation en atelier se fait en parallèle à la formation en atelier cuisine avec un tiers des élèves, à titre de 5 leçons en X1REAN et de 8 leçons en X2REAN.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage hôtelier et touristique
Professions de l'hôtellerie et de la restauration
Section des restaurateurs - cuisine
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X1REAN		X2RCAN	
			13		15	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO		✔	2	✔	2
Comptabilité et gestion	COMGE		✔	2	✔	3
Informatique	INFOR			2		2
Boissons - Oenologie	BOOEN		✔	1		1
Techniques de gestion	TECGE					2
Législation	LEGIS					1
Communication professionnelle	COMPR					1
Technologie de cuisine	TECUI		✔	1	✔	1
Technologie de pâtisserie	TEPAT				✔	1
Anglais	ANGLA			2		2
Pratique professionnelle	PRAPR	1, 2				
Atelier cuisine	ATCUI			14		13
Atelier pâtisserie	ATPAT	3				
Travaux pratiques Service	ATSER			4		
Restaurant d'application	ATRES					2
Théorie générale	THEGE					
Français	FRANC			2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS			1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2
Total				34		35

Remarques:

L'année scolaire est complétée par une période de formation pratique en entreprise d'une durée de 10 semaines.

1. PRAPR X1REAN Pondération pour le calcul :
   ATCUI : 3
   ATPAT : 1
   ATSER : 2
2. PRAPR X2RCAN Pondération pour le calcul :
   ATCUI : 2
   ATPAT : 1
   ATRES : 0
3. ATPAT La formation en atelier se fait en parallèle à la formation en atelier cuisine avec un tiers des élèves, à titre de 5 leçons en X1REAN et de 5 leçons en X2RCAN.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage hôtelier et touristique
Professions de l'hôtellerie et de la restauration
Section des hôteliers - restaurateurs
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X2RHAN	
			12	
			bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR			
Calcul professionnel	CAPRO		✔	2
Comptabilité et gestion	COMGE		✔	3
Informatique	INFOR			1
Boissons - Oenologie	BOOEN			1
Techniques de gestion	TECGE		✔	2
Techniques de planification	TECPL			1
Législation	LEGIS			1
Communication professionnelle	COMPR			2
Technologie de réception	TEREC		✔	5
Ergomotricité	ERGMO			2
Anglais	ANGLA			2
Pratique professionnelle	PRAPR			
Restaurant d'application	ATRES			14
Total				36

Remarques:

L'accès à la formation de hôtelier - restaurateur est réservé aux titulaires d'un CATP restaurateur option service ou cuisine.
L'année scolaire est complétée par une période de formation pratique en entreprise d'une durée de 10 semaines.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage hôtelier et touristique
Professions de l'hôtellerie et de la restauration
Section des cuisiniers
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01CUAN		02CUAN	
			8		8	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO		✓	27	✓	27
Technologie de cuisine	TECUI		✓	54	✓	72
Sciences professionnelles	SCPRO					
Technologie de restaurant	TERES			6		6
Technologie de pâtisserie	TEPAT			6		6
Technologie de boucherie	TEBOU			6		6
Hygiène professionnelle	HYPRO			18		18
Techniques de gestion	TECGE					9
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier cuisine	ATCUI		✓	90	✓	90
Cuisine appliquée	CUIAP			18		18
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			36		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			27		
Éducation civique et sociale	EDUCS					63
Total				288		315

Remarques:

Formation offerte par le Lycée Technique de Bonnevoie.

Enseignement groupé en 3 périodes de 3 semaines: indication du nombre de leçons annuelles.

1. FOPAT La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage hôtelier et touristique
Professions de l'hôtellerie et de la restauration
Section des cuisiniers
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X1CUAN		X2CUAN	
			15		12	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO		✔	2	✔	2
Comptabilité et gestion	COMGE			2		2
Législation	LEGIS			1		1
Sciences nutritionnelles	SCNUT			1		
Communication professionnelle	COMPR					2
Technologie de cuisine	TECUI		✔	2	✔	2
Technologie de pâtisserie	TEPAT		✔	1	✔	1
Technologie de restaurant	TERES			1		
Pratique professionnelle	PRAPR	1, 2				
Atelier cuisine	ATCUI			10		10
Atelier pâtisserie	ATPAT			5		5
Travaux pratiques Service	ATSER			4		
Atelier boucherie	ATBOU					5
Activités professionnelles	ATAPR			1		2
Théorie générale	THEGE					
Français	FRANC			2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS			1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2
Total				36		36

Remarques:

L'année scolaire est complétée par une période de formation pratique en entreprise d'une durée de 10 semaines.

1. PRAPR X1CUAN Pondération pour le calcul :
   ATCUI : 3
   ATPAT : 2
   ATSER : 1
   ATAPR : 0
2. PRAPR X2CUAN Pondération pour le calcul :
   ATCUI : 2
   ATPAT : 1
   ATBOU : 0
   ATAPR : 0

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage hôtelier et touristique
Professions de l'hôtellerie et de la restauration
Section des serveurs de restaurant
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01GRAN	
			8	
			bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR			
Calcul professionnel	CAPRO		✔	18
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	54
Hygiène professionnelle	HYPRO			18
Techniques de gestion	TECGE			18
Pratique professionnelle	PRAPR			
Travaux pratiques Service	ATSER		✔	36
Formation patronale	FOPAT	1		
Théorie générale	THEGE			
Communication	COMMU			36
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			36
Éducation civique et sociale	EDUCS			72
Total				288

Remarques:

Enseignement groupé en 3 périodes de 3 semaines: indication du nombre de leçons annuelles.

1. FOPAT 01GRAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage industriel
Professions de la construction et de l'habitat
Section des dessinateurs en bâtiment
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01DBAN		02DBAN	
			5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			2		2
Dessin professionnel	DEPRO		✔	8	✔	8
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	4	✔	4
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				16		16

Remarque:

1. FOPAT 01DBAN, 02DBAN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage industriel
Professions de la construction et de l'habitat
Section des menuisiers - ébénistes
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X1EBAN		X2EBAN	
			10		6	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			2		3
Dessin professionnel	DEPRO		✔	4	✔	4
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	3	✔	2
Styles	STYLE			1		
Machines CNC	MACNC			1		
Machines outils	MACOU					1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier bois	ATBOI			16		22
Théorie générale	THEGE					
Groupe à options allemand / français	OPLAF					
Allemand	ALLEM			2		
Français	FRANC			2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS			1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		
Total				33		34

Remarque:

Formations uniquement offertes par le Lycée Technique Privé Emile Metz.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

Division de l'apprentissage industriel

Professions de la mécanique

Section des mécaniciens d'usinage

Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01MFAN		02MFAN	
			7		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Asservissements	ASSER		✔	4		
Asservissements	ASSEV	1			✔	5
Communication technique	COMTE		✔	4	✔	4
Technologie des machines	TECMA		✔	2	✔	2
Calcul professionnel	CAPRO			2		3
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	2				
Théorie générale	THEGE					
Groupe à options allemand / français	OPLAF					
Allemand	ALLEM			2		
Français	FRANC			2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS			1		2
Total				16		16

Remarques:

1. ASSEV 02MFAN Branche combinée : CNC : Théorie (CNCTH) / CNC : Programmation et simulation (CNCPO) / CNC : Pratique (CNCPA) - pondération 1 : 5 : 3.
2. FOPAT La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal et industriel
Professions de la mécanique
Section des mécaniciens d'usinage
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X1MFAN		X2MFAN	
			9		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Asservissements	ASSER		✔	4		
Asservissements	ASSEV	1			✔	5
Communication technique	COMTE		✔	4	✔	4
Technologie des machines	TECMA		✔	2	✔	2
Calcul professionnel	CAPRO			2		3
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier de manufacture et d'usinage	ATMUS			14		14
Théorie générale	THEGE					
Groupe à options allemand / français	OPLAF					
Allemand	ALLEM			2		
Français	FRANC			2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS			1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2
Total				32		32

Remarque:

1. ASSEV X2MFAN Branche combinée : CNC : Théorie (CNCTH) / CNC : Programmation et simulation (CNCPO) / CNC : Pratique (CNCPA) - pondération 1 : 5 : 3.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage industriel
Professions de la mécanique
Section des mécaniciens industriels et de maintenance
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01MMAN		02MMAN	
			7		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Asservissements	ASSER		✔	4		
Asservissements	ASSEV	1			✔	4
Communication technique	COMTE		✔	4	✔	4
Technologie des machines	TECMA		✔	2	✔	3
Calcul professionnel	CAPRO			2		3
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	2				
Théorie générale	THEGE					
Groupe à options allemand / français	OPLAF					
Allemand	ALLEM			2		
Français	FRANC			2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS			1		2
Total				16		16

Remarques:

1. ASSEV 02MMAN Branche combinée : Hydraulique (ASHYD) / Pneumatique (ASPNE) / Automates programmables (ASAUT) - pondération 2 : 1 : 1.
2. FOPAT La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

Division de l'apprentissage industriel

Professions de la mécanique

Section des mécaniciens industriels et de maintenance

Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X1MMAN		X2MMAN	
			9		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Asservissements	ASSER		✔	4		
Asservissements	ASSEV	1			✔	4
Communication technique	COMTE		✔	4	✔	4
Technologie des machines	TECMA		✔	2	✔	3
Calcul professionnel	CAPRO			2		3
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier de manufacture et d'usinage	ATMUS			14		14
Théorie générale	THEGE					
Groupe à options allemand / français	OPLAF					
Allemand	ALLEM			2		
Français	FRANC			2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS			1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2
Cours facultatifs	COUFA					
Total				32		32

Remarque:

1. ASSEV X2MMAN Branche combinée : Hydraulique (ASHYD) / Pneumatique (ASPNE) / Automates programmables (ASAUT) - pondération 2 : 1 : 1.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage industriel
Section des mécatroniciens
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01MIAN		02MIAN	
			9		6	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Technologie	TECNO		✔	2		3
Électrotechnique	ELETE		✔	5	✔	5
Informatique industrielle	INFIN			2	✔	6
Asservissements	ASSER		✔	4	✔	4
CAD / Dessin industriel	DESIN			2		
Communication anglaise	COMAN			1		
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier mécatronic	ATMCT	2, 3	✔	18	✔	16
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				36		36

Remarques:

1. STAGES — L'organisation des stages en entreprise est fixée annuellement par les chambres professionnelles.
2. ATMCT 01MIAN — 9h ATELE et 9h ATMEC
3. ATMCT 02MIAN — 8h ATELE et 8h ATMEC

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage industriel
Section des mécaniciens d'avions
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	X1AMAN		X2AMAN	
			9		8	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Enseignement professionnel	ENPRO					
Anglais	ENGLI		✓	4		
Mathématiques	MATCS		✓	1		
Physique	PHYCS		✓	3		
Electrotechnique	ELFUN		✓	3		
Matériaux et éléments de machine	MAHAR		✓	5		
Aérodynamique	AERBA		✓	1		
Facteurs humains	HUMFA				✓	1
Electronique	TRFUN				✓	0,5
Electronique digitale	DIGTE				✓	2
Aérodynamique, structures et systèmes d'avion	AERPL				✓	10
Propeller (FE)	PROPL				✓	1
Turboréacteurs	GTENG		✓	1	✓	2,5
Législation	AVLEG				✓	1
Pratique d'entretien	MANPR		✓	8		
Atelier	PRTRA		✓	8	✓	20
Total				34		38

Remarques:

Tous les cours sont dispensés en langue anglaise.
Les codes se réfèrent aux dénominations anglaises comme suit:

HUMFA Human factors
ENGLI English
MATCS Mathematics
PHYCS Physics
ELFUN Electrical fundamentals
TRFUN Electronical fundamentals
DIGTE Digital technics
MAHAR Material and hardware
AERBA Basic aerodynamics
AERPL Aeroplane aerodynamics structures ans systems
GTENG Gas turbine engines
AVLEG Aviation legislation
MANPR Maintenance Pratices
PRTRA Practical training

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

Division de l'apprentissage industriel

Professions de la construction et de l'habitat

Section des serruriers de construction

Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X1SCAN		X2SCAN	
			11		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Électrotechnique	ELETE			1		
Dessin professionnel	DEPRO		✓	4	✓	4
Soudage	SOUDA			1		1
Technologie	TECNO		✓	2	✓	3
Calcul professionnel	CAPRO			2		2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier soudure	ATSOU			8		4
Atelier constructions	ATCON			8		16
Théorie générale	THEGE					
Groupe à options allemand / français	OPLAF					
Allemand	ALLEM			2		
Français	FRANC			2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS			1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		
Total				32		32

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

Division de l'apprentissage industriel

Professions de l'électricité

Section des électroniciens en énergie

Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X1EEAN		X2EEAN	
			11		9	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Électrotechnique	ELETE	1	✔	4		
Électronique	TRONI		✔	3		
Calcul professionnel	CAPRO	2, 3		1		1
Machines électriques	MACEL		✔	4		
Techniques d'entraînement	TECEN	3			✔	5
Communication professionnelle	COMPR			1		1
Asservissements	ASSER					4
Automatisation	AUTOM				✔	4
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier électrotechnique	ATELE	4		10		9
Atelier électronique	ATTRO	5		3		4
Théorie générale	THEGE					
Groupe à options allemand / français	OPLAF					
Allemand	ALLEM			2		
Français	FRANC			2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS			1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2
Total				32		32

Remarques:

1.	ELETE	X1EEAN	Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire.
2.	CAPRO	X1EEAN	Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire.
3.	CAPRO, TECEN	X2EEAN	Branche combinée, pondération CAPRO 1, TECEN 5.
4.	ATELE	X1EEAN, X2EEAN	Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire.
5.	ATTRO	X1EEAN, X2EEAN	Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage industriel
Professions de l'électricité
Section des électroniciens en énergie
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01EEAN		02EEAN	
			8		6	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Électrotechnique	ELETE		✔	4		
Électronique	TRONI		✔	3		
Calcul professionnel	CAPRO			1		1
Machines électriques	MACEL		✔	4		
Communication professionnelle	COMPR	1		1		1
Techniques d'entraînement	TECEN				✔	5
Asservissements	ASSER					4
Automatisation	AUTOM				✔	4
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	2				
Théorie générale	THEGE					
Groupe à options allemand / français	OPLAF					
Allemand	ALLEM			2		
Français	FRANC			2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS			1		2
Total				17		17

Remarques:

1. COMPR 01EEAN, 02EEAN — Les cours de communication professionnelle sont organisés dans le cadre de la formation patronale
2. FOPAT — La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

Division de l'apprentissage artisanal et industriel

Professions de l'électricité

Section des électroniciens en communication

Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X1ECAN		X2ECAN	
			11		8	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			1		
Électronique audio	TROAU		✔	8		
Informatique	INFOR		✔	3		6
Électronique analogique	TROAN		✔	5		
Communication professionnelle	COMPR			1		2
Électronique digitale	TRODI			2		
Techniques multimédia	TEMUL				✔	6
Télécommunication	TELCO				✔	6
Microélectronique	MICEL					4
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier électronique	ATTRO			6		4
Théorie générale	THEGE					
Groupe à options allemand / français	OPLAF					
Allemand	ALLEM			2		
Français	FRANC			2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS			1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2
Total				32		32

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage industriel
Section des informaticiens qualifiés
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01IFAN		02IFAN	
			8		6	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Architecture des ordinateurs	ARCOR			2		2
Communication professionnelle	COMPR			2		2
Informatique appliquée	INFAP			2		2
Systèmes d'exploitation	SYSEX		✔	2	✔	2
Téléinformatique et réseaux	TEINF		✔	4	✔	6
Pratique professionnelle	PRAPR					
Travaux pratiques en atelier informatique	ATINF		✔	2		
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				16		16

Remarque:

1. FOPAT — La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage artisanal et industriel
Section des gestionnaires qualifiés en logistique
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01GLAN		02GLAN	
			10		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2	✔	3
Processus de travail	PROTR		✔	3	✔	4
Informatique	INFOR			2		2
Stockage	STOCK			1		3
Économie	ECONO	1		2		2
Communication anglaise	COMAN			3		
Calcul professionnel	CAPRO			1		
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	2		24		24
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				40		40

Remarques:

1. ECONO 02GLAN Ce cours est assuré par des experts du monde économique.
2. FOPAT La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales
Section des aides-soignants
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X1ASAN		X2ASAN	
			11		8	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Concepts et techniques de soin 1	COTE1		✔	5	✔	2
Concepts et techniques de soin 2	COTE2		✔	4	✔	2
Communication professionnelle	COMPR			2		1
Sciences humaines et sociales	SCHUS	1		1		1
Calcul professionnel	CAPRO			1		
Connaissance du monde professionnel	CONPR	1		1		1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation pratique	ENSPR	2, 3		10		21
Théorie générale	THEGE					
Groupe à options allemand / français	OPLAF					
Allemand	ALLEM			2		
Français	FRANC	4		2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS	1		1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2
Total				30		32

Remarques:

1.	CONPR, EDUCS, SCHUS	X2ASAN	Branche à dispense.
2.	ENSPR	X1ASAN	Formation en situation simulée (LABPS): 4 leçons.
3.	ENSPR	X2ASAN	Formation en situation simulée (LABPS): 3 leçons.
4.	FRANC	X1ASAN	Pour les classes à régime linguistique spécifique, le français est obligatoire. Selon le niveau linguistique des élèves, une partie des leçons, faisant partie intégrante de cette branche, peut être consacrée au luxembourgeois respectivement à l'allemand.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales
Section des auxiliaires de vie
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01AVAN		02AVAN	
			6		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Communication professionnelle	COMPR	1		3		3
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			3		2
Relation éducative	RELED		✔	3	✔	3
Aide professionnalisée	AIPRO		✔	4	✔	2
Entretien	ENTRE			2		2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier de cuisine et service	ATCUS			2		2
Théorie générale	THEGE					
Éducation civique	EDUCI					2
Total				17		16

Remarques:

La formation auprès de l'employeur est organisée à raison d'une semaine à temps complet sur deux pendant l'année scolaire.

1. COMPR 02AVAN Branche à dispense

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

CCM Certificat de Capacité Manuelle

Métiers de l'artisanat: bottiers - cordonniers, bouchers - charcutiers, boulangers - pâtissiers, carreleurs, coiffeurs, couturiers, couvreurs, débosseleurs de véhicules automoteurs, fourreurs, fumistes - ramoneurs, garnisseurs d'autos, maçons, marbriers, maroquiniers, mécaniciens de cycles et de motocycles, meuniers, modistes - chapeliers, nettoyeurs de bâtiments, parqueteurs, pâtissiers - confiseurs - glaciers, peintres - décorateurs, peintres de véhicules automoteurs, plafonneurs - façadiers, poseurs de volets et de jalousies, selliers - tapissiers, tailleurs, tailleurs - sculpteurs de pierres, tapissiers - décorateurs, viticulteurs, vitriers - miroitiers

Branches	Code	Rem.	C1xxAN		C2xxAN	
			2		2	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie d'accompagnement	THEAC			4		4
Formation en atelier au lycée	ATLYC		✔	4	✔	4
Formation patronale	FOPAT	1				
Total				8		8

Remarque:

1. FOPAT — La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

CCM Certificat de Capacité Manuelle

Métiers de l'agriculture: fleuristes, floriculteurs, horticulteurs - maraîchers, pépiniéristes - paysagistes

Branches	Code	Rem.	C1HRAN		C2HRAN	
			2		2	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Branche combinée	BRCO1			8		8
Théorie d'accompagnement	THEAC			4		4
Connaissance des plantes	COPLA			4		4
Horticulture appliquée	ATHOR		✔	8	✔	8
Formation patronale	FOPAT	1				
Total				16		16

Remarque:

1. FOPAT La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

CITP Certificat d'Initiation Technique et Professionnel

Métiers de la mécanique

Section des mécaniciens d'autos et de motos

Branches	Code	Rem.	P1MAAN	
			5	
			bf	hrs.
Enseignement général	ENGEN			
Communication	COMMU			0,5
Éducation civique et sociale	EDUCS			0,5
Calcul professionnel	CAPRO			2
Enseignement professionnel	ENPRO			
Atelier travaux sur métaux	ATMEA		✔	1
Atelier mécanique automobile	ATGAR		✔	4
Total				8

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

CITP Certificat d'Initiation Technique et Professionnel

Métiers de la construction et de l'habitat

Section des installateurs de chauffage, de ventilation et de climatisation

Branches	Code	Rem.	P1ICAN	
			5	
			bf	hrs.
Enseignement général	ENGEN			
Communication	COMMU			0,5
Éducation civique et sociale	EDUCS			0,5
Calcul professionnel	CAPRO			2
Enseignement professionnel	ENPRO			
Atelier installations de chauffage	ATICH		✔	1
Atelier travaux sur métaux	ATMEI		✔	4
Total				8

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

CITP Certificat d'Initiation Technique et Professionnel

Métiers de la construction et de l'habitat

Section des installateurs sanitaires

Branches	Code	Rem.	P1ISAN	
			5	
			bf	hrs.
Enseignement général	ENGEN			
Communication	COMMU			0,5
Éducation civique et sociale	EDUCS			0,5
Calcul professionnel	CAPRO			2
Enseignement professionnel	ENPRO			
Atelier installations sanitaires	ATISA		✔	1
Atelier travaux sur métaux	ATMEI		✔	4
Total				8

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

CITP Certificat d'Initiation Technique et Professionnel

Métiers de la construction et de l'habitat

Section des électriciens

Branches	Code	Rem.	P1ELAN	
			4	
			bf	hrs.
Enseignement général	ENGEN			
Communication	COMMU			0,5
Éducation civique et sociale	EDUCS			0,5
Calcul professionnel	CAPRO			2
Enseignement professionnel	ENPRO			
Atelier électrotechnique	ATELE		✔	5
Total				8

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
CITP Certificat d'Initiation Technique et Professionnel
Professions de l'hôtellerie et de la restauration
Section des restaurateurs - service

Branches	Code	Rem.	P1GRAN	
			4	
			bf	hrs.
Enseignement général	ENGEN			
Communication	COMMU			0,5
Éducation civique et sociale	EDUCS			0,5
Calcul professionnel	CAPRO			2
Enseignement professionnel	ENPRO			
Service restaurant	ATSRE		✔	5
Total				8

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel-ancien régime

CITP Certificat d'Initiation Technique et Professionnel

Professions de l'hôtellerie et de la restauration

Section des restaurateurs - cuisine

Branches	Code	Rem.	P1CUAN	
			4	
			bf	hrs.
Enseignement général	ENGEN			
Communication	COMMU			0,5
Éducation civique et sociale	EDUCS			0,5
Calcul professionnel	CAPRO			2
Enseignement professionnel	ENPRO			
Atelier cuisine	ATCUI		✔	5
Total				8

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel-ancien régime
CITP Certificat d'Initiation Technique et Professionnel
Professions du commerce
Section de la vente

Branches	Code	Rem.	P1VEAN	
			7	
			bf	hrs.
Enseignement général	ENGEN			
Communication	COMMU			0,5
Éducation civique et sociale	EDUCS			0,5
Calcul professionnel	CAPRO			2
Enseignement professionnel	ENPRO			
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	2
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1
Pratique de langue orale	PRALO			1
Mercéologie	MERCE			1
Total				8

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Ecole de la 2e Chance

Ecole de la 2e Chance

Branches	Code	Rem.	E2C
			0
			hrs.
Enseignement général	ENGEN		
Education à la culture	EDCUL	1	4
Education à la citoyenneté	EDCIT	1	2
Éducation à la santé	EDSAE	1	4
Groupe à option luxembourgeois / anglais	GROLA		
Luxembourgeois	LUXEM	2	2
Anglais	ANGLA	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2
Activités complémentaires	ACOMP	3	2
Formation pratique et professionnelle	FOPPR		
Atelier 1	ATEL1	4	6
Atelier 2	ATEL2	4	6
Stage pratique en entreprises	STAIP	5	
Approfondissement, remédiation et tutorat	APPRT		
Atelier pédagogique personnalisé	APEDP	6	3
Tutorat	TUTOR		1
Total			32

Remarques:

1. EDCUL, EDSAE, EDCIT — L'enseignement des langues (français et allemand) est intégré à l'éducation à la culture, à l'éducation à la citoyenneté et à l'éducation à la santé.
2. LUXEM, ANGLA — En fonction du projet personnel, l'apprenant opte pour une de ces deux langues.
3. ACOMP — Selon le projet personnel de l'apprenant, les activités complémentaires sont organisées suivant un programme à options: éducation culturelle, éducation artistique, éducation psychomotrice, atelier artisanal, ...
4. ATEL1, ATEL2 — L'enseignement des mathématiques est intégré à la formation pratique et professionnelle.
5. STAIP — La formation pratique est complétée par des stages longs ou hebdomadaires en entreprise d'une durée totale de 160 heures par semestre. Les stages longs peuvent être organisés pendant les vacances scolaires.
6. APEDP — Enseignement différencié et individualisé en mathématiques et langues.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Apprentissage pour Adultes

Division de l'apprentissage artisanal et industriel

Professions de la construction et de l'habitat

Section des professions du bâtiment

Sous-section des maçons

Branches	Code	Rem.	00BA	
			5	
			bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR			
Calcul professionnel	CAPRO			2
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	4
Dessin professionnel	DEPRO			3
Théorie générale	THEGE			
Communication	COMMU			2
Physique / Chimie	PHYCH			1
Total				12

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Apprentissage pour Adultes

Division de l'apprentissage artisanal

Métiers de l'alimentation

Section des boulangers-pâtissiers

Branches	Code	Rem.	00BL	
			5	
			bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR			
Calcul professionnel	CAPRO			4
Dessin professionnel	DEPRO			1
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	5
Hygiène professionnelle	HYPRO			1
Théorie générale	THEGE			
Groupe à options allemand / français	OPLAF			
Allemand	ALLEM			4
Français	FRANC			4
Physique / Chimie	PHYCH			1
Total				16

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Apprentissage pour Adultes

Division de l'apprentissage artisanal

Métiers de l'alimentation

Section des bouchers-charcutiers

Branches	Code	Rem.	00BC	
			5	
			bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR			
Calcul professionnel	CAPRO			4
Dessin professionnel	DEPRO			1
Sciences professionnelles	SCPRO		✔	5
Hygiène professionnelle	HYPRO			1
Théorie générale	THEGE			
Groupe à options allemand / français	OPLAF			
Allemand	ALLEM			4
Français	FRANC			4
Physique / Chimie	PHYCH			1
Total				16

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Apprentissage pour Adultes

Division de l'apprentissage artisanal

Métiers de la mécanique

Section des magasiniers du secteur automobile

Branches	Code	Rem.	00VM	
			4	
			bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR			
Calcul professionnel	CAPRO			2
Dessin professionnel	DEPRO			2
Mercéologie	MERCE			8
Théorie générale	THEGE			
Communication technique	COMTE			4
Total				16

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Apprentissage pour Adultes

Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales

Section des auxiliaires de vie

Branches	Code	Rem.	00AV		01AVAN		02AVAN	
			8		6		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Communication professionnelle	COMPR			4		3		3
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			2		3		2
Relation éducative	RELED		✔	1	✔	3	✔	3
Aide professionnalisée	AIPRO		✔	3	✔	4	✔	2
Entretien du logement	ENTLO							
Entretien du textile	ENTTE							
Entretien	ENTRE			4		2		2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT							
Atelier de cuisine et service	ATCUS			2		2		2
Théorie générale	THEGE							
Éducation civique	EDUCI							2
Total				16		17		16

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique

Apprentissage pour Adultes

Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales

Section des aides-soignants en cours d'emploi

Branches	Code	Rem.	01ASECE		02ASECE	
			3		6	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR	2				
Concepts et techniques de soin 1	COTE1	3	✔	2	✔	2
Concepts et techniques de soin 2	COTE2	3	✔	1	✔	1,5
Sciences humaines et sociales	SCHUS	4, 5		2		
Communication professionnelle	COMPR					1
Connaissance du monde professionnel	CONPR	5				1
Pratique professionnelle	PRAPR	6				
Formation pratique	ENSPR	7		2		1
Théorie générale	THEGE					
Groupe à options allemand / français	OPLAF	8				
Allemand	ALLEM					
Français	FRANC					
Éducation civique et sociale	EDUCS	5				0,5
Total				7		7

Remarques:

1. CAPRO — Inclut le programme de la branche "Physique / Chimie".
2. THEPR — Des dispenses peuvent être accordées sur base de certificats ou suite à la réussite de tests appropriés.
3. COTE1, COTE2 — Incluent le programme de la branche "Éducation à la santé et à l'environnement". Les différents modules peuvent comprendre des éléments des deux branches.
4. SCHUS — La note est reportée à la 3e année comme note de l'année.
5. CONPR, EDUCS, SCHUS — Branche à dispense.
6. PRAPR — La formation en situation réelle a lieu dans un des secteurs de la santé (hospitalier, long séjour, soins à domicile) pendant les heures de travail du candidat, ainsi que pendant 2 stages dans les deux autres secteurs de la santé, donc en dehors de l'institution qui emploie le candidat.
7. ENSPR — 01ASECE Formation en situation simulée (LABPS): 2 leçons
02ASECE Formation en situation simulée (LABPS): 1 leçon
8. OPLAF — Les candidats qui n'obtiennent pas de dispense pour une langue à option doivent suivre des cours au Centre de Langues, Luxembourg.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Règlement grand-ducal du 16 juillet 2011

1. déterminant les formations aux métiers et professions sujettes à être organisées par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

2. fixant les grilles horaires de l'année scolaire 2011/2012 des formations aux métiers et professions qui sont organisés suivant les dispositions ayant trait à l'organisation de la formation professionnelle de base et de la formation professionnelle initiale.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle, notamment les articles 10, 30, 32 et 75;

Vu les avis de la Chambre des Salariés, de la Chambre des Métiers et de la Chambre de Commerce;

Vu la demande d'avis adressée à la Chambre d'Agriculture;

Notre Conseil d'État entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Les grilles horaires de l'année scolaire 2011-2012 des classes des métiers et professions qui fonctionnent selon les dispositions de la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle, figurent en annexe du présent règlement. Y est jointe également une liste des métiers et professions pour les formations sujettes à être organisées sous contrat d'apprentissage.

Art. 2. L'article 1er du règlement grand-ducal du 3 août 2010

1. déterminant les métiers et professions sujets à être organisés par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;
2. fixant les grilles horaires des classes de 10e des métiers et professions pour lesquels les dispositions ayant trait à l'organisation de la formation professionnelle de base et de la formation professionnelle initiale entrent en vigueur au début de l'année scolaire 2010/2011;
3. déterminant les conditions d'admission des élèves du régime préparatoire aux classes du régime professionnel et du cycle inférieur en modifiant le règlement grand-ducal modifié du 14 juillet 2005 déterminant l'évaluation et la promotion des élèves de l'enseignement secondaire technique et de l'enseignement secondaire

est abrogé avec effet au 15 septembre 2011.

Art. 3. Le présent règlement entre en vigueur à partir de l'année scolaire 2011/2012.

Art. 4. Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle est chargée de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Mémorial.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Wien, le 16 juillet 2011.
Henri

Annexe:
La liste des formations sujettes à être organisées par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle sous contrat d'apprentissage

I) Métiers sous la compétence de la Chambre des Métiers et de la Chambre des Salariés

a) Formations qui mènent au diplôme d'aptitude professionnelle (DAP)

1. Métiers de l'alimentation
   Boucher-charcutier
   Boulanger-pâtissier
   Meunier
   Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier
   Traiteur
   Vendeur en boucherie
   Vendeur en boulangerie-pâtisserie
2. Métiers de la mode, de la santé et de l'hygiène
   Bijoutier-orfèvre
   Bottier-cordonnier
   Coiffeur
   Cordonnier-réparateur
   Couturier
   Esthéticien
   Fourreur

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Horloger
Maroquinier
Mécanicien-orthopédiste-bandagiste
Modiste-chapelier
Retoucheur
Tailleur
Opticien
Orthopédiste-cordonnier
Prothésiste-dentaire
Vendeur technique en optique

3. Métiers de la mécanique
Armurier
Bobineur
Carrossier
Débosseleur
Peintre de véhicules automoteurs
Garnisseur d'autos
Instructeur de la conduite automobile
Magasinier secteur automobile
Maréchal-ferrant
Mécatronicien d'autos et de motos
Mécanicien de cycles (et de motocycles)
Mécanicien de machines à coudre et à tricoter
Mécanicien de machines et de matériel agricoles et viticoles
Mécanicien de machines et de matériel industriels et de la construction
Mécanicien de la mécanique générale

4. Métiers de la construction et de l'habitat
Calorifugeur
Carreleur
Charpentier
Couvreur
Electricien
Fabricant et installateur d'enseignes lumineuses
Fabricant, poseur de volets, de jalousies, de marquises et de stores
Ferblantier-zingueur
Fumiste-ramoneur
Installateur de chauffage-sanitaire
Installateur frigoriste
Maçon
Magasinier du secteur énergétique
Magasinier du secteur électrotechnique
Marbrier
Menuisier
Nettoyeur de bâtiments
Parqueteur
Peintre-décorateur
Plafonneur-façadier
Serrurier
Tailleur-sculpteur de pierres
Tapissier décorateur
Vitrier-miroitier

5. Métiers de la communication, du multimédia et du spectacle
Fabricant et réparateur d'instruments de musique
Imprimeur
Photographe
Relieur
Sérigraphe

6. Métiers de l'art et métiers divers

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Instructeur de natation
Vitrier d'art

b) Formations qui mènent au certificat de capacité professionnelle (CCP)

1. Métiers de l'alimentation
   Boulanger-pâtissier
   Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier
   Boucher-charcutier
   Meunier
2. Métiers de la mode, de la santé et de l'hygiène
   Bottier-cordonnier
   Coiffeur
   Cordonnier-réparateur
   Couturier
   Fourreur
   Maroquinier
   Modiste-chapelier
   Retoucheur
   Tailleur
3. Métiers de la mécanique
   Débosseleur de véhicules automoteurs
   Garnisseur d'autos
   Mécanicien d'autos et de motos
   Mécanicien de cycles (et de motocycles)
   Peintre de véhicules automoteurs
4. Métiers de la construction et de l'habitat
   Carreleur
   Couvreur
   Electricien
   Fabricant, poseur de volets, de jalousies, de marquises et de stores
   Fumiste-ramoneur
   Installateur de chauffage-sanitaire
   Marbrier
   Nettoyeur de bâtiments
   Parqueteur
   Peintre-décorateur
   Plafonnier-façadier
   Tailleur-sculpteur de pierres
   Tapissier décorateur
   Vitrier-miroitier
   Maçon
6. Métiers de l'art et métiers divers
   Vitrier d'art

II) Formations sous la compétence de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Salariés

a) Formation qui mène au diplôme de technicien (DT)

Mécanicien d'avions

b) Formations qui mènent au diplôme d'aptitude professionnelle (DAP)

1. Apprentissage industriel
   Dessinateur en bâtiment
   Electronicien en énergie
   Mécanicien d'avions
   Mécanicien d'usinage
   Mécanicien industriel et de maintenance
   Mécatronicien
2. Apprentissage commercial
   Agent de voyage
   Assistant en pharmacie
   Décorateur

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Agent administratif et commercial
Gestionnaire qualifié en logistique
Informaticien qualifié
Conseiller en vente

3. Apprentissage dans le secteur HORECA
   Cuisinier
   Serveur de restaurant
4. Apprentissage dans le secteur des professions de santé et professions sociales
   Auxiliaire de vie

c) Formations qui mènent au certificat de capacité professionnelle (CCP)

Cuisinier
Serveur
Commis de vente

III) Formations sous la compétence de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre des Salariés

a) Formations qui mènent au diplôme d'aptitude professionnelle (DAP)

Fleuriste
Floriculteur
Maraîcher
Pépiniériste-paysagiste

b) Formations qui mènent au certificat de capacité professionnelle (CCP)

Assistant fleuriste
Assistant horticulteur en production
Assistant pépiniériste-paysagiste

IV) Formations qui sont uniquement offertes en apprentissage transfrontalier (DAP)

Bankkaufmann/frau
Bereiter/in
Brauer und Mälzer
Chemielaborant
Fachinformatiker - Anwendungsentwicklung
Fachkraft für Abfall- Kreislaufwirtschaft
Fachkraft für Kurier-, Express- und Postdienstleistungen
Fachkraft für Lebensmitteltechnik
Fachkraft für Veranstaltungstechnik
Fachmann/frau für Systemgastronomie
Hotelfachmann/frau
Immobilienkaufmann/frau
Industriekaufmann/frau
Kaufmann/frau für Bürokommunikation
Kaufmann/frau im Groß- und Außenhandel
Kaufmann/frau für Spedition und Logistikdienstleistungen
Kaufmann/frau für Versicherungen und Finanzen
Mediengestalter für Digital und Print
Medienkaufmann/frau
Pferdewirt/in
Soigneur d'Equidés
Sport- und Fitnesskaufmann/frau
Technische(r) Zeichner(in)
Veranstaltungskaufmann/frau
Versicherungskaufmann/frau
Verfahrensmechaniker(in) für Beschichtungstechnik
Verfahrensmechaniker(in) für Kunststoff- und Kautschuktechnik
Werbekaufmann/frau

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DT
Division agricole
Section agricole
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	T0AG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	T-AG-ENGE1-CO-01 Anglais	ANGLA1 *	2	
	T-AG-ENGE1-CX-02 Français	FRANC1 *	2	
	T-AG-ENGE1-CX-03 Allemand	ALLEM1	2	
	T-AG-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	T-AG-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	T-AG-ENGE2-CO-01 Anglais	ANGLA2 *		2
	T-AG-ENGE2-CX-02 Français	FRANC2 *		2
	T-AG-ENGE2-CX-03 Allemand	ALLEM2		2
	T-AG-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	T-AG-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**8**	**8**

Enseignement général spécifique

		Classe	T0AG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGS1 Enseignement général spécifique 1	T-AG-ENGS1-CO-01 Mathématiques 1	MATHE1	2	
	T-AG-ENGS1-CO-02 Physique/Chimie 1	PHYCH1	2	
ENGS2 Enseignement général spécifique 2	T-AG-ENGS2-CO-01 Mathématiques 2	MATHE2		2
	T-AG-ENGS2-CO-02 Physique/Chimie 2	PHYCH2		2
		Total Enseignement général spécifique	**4**	**4**

Enseignement optionnel

		Classe	T0AG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	T-AG-FACUL-FN-01 Communiquer d'une manière efficace	KOMMU-F	2	
	T-AG-FACUL-FN-02 Lapins, chèvres, moutons et volailles	KLEIN-F		2
	T-AG-FACUL-FN-03 Bases de l'apiculture	BIENE-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

Classe	T0AG	
Semestre	1	2
Nb. semaines	18	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FABRO Gérer les facteurs de production	T-AG-FABRO-FO-01 Entretenir les machines et les equipements	MAWAR	11	
	T-AG-FABRO-CO-02 Assurer le bien-être des animaux de ferme	TIEAR	4	
	T-AG-FABRO-CO-03 Maintenir en bon état le sol et se familiariser avec les plantes	BOPLA	3	
UNPR1 Gérer les différentes branches de l'exploitation I	T-AG-UNPR1-FO-01 Opérer au semis et à la plantation de cultures	ACKER		9
	T-AG-UNPR1-CO-02 Gérer un atelier de réparation et usiner différents matériaux	WERST		3
ORGEX Gérer l'exploitation dans son ensemble	T-AG-ORGEX-CO-01 Considérer l'environnement politique et social de la production agricole	POGES		4
	T-AG-ORGEX-CO-02 Respecter la nature comme base de la production agricole	NATBE		2
		Total Enseignement professionnel	**18**	**18**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

ANGLA1 Organisation en 2 groupes (voir programme de formation):
2 leçons pour le cours avancé.
3 leçons pour le cours de base.
La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

ANGLA2 Organisation en 2 groupes (voir programme de formation):
2 leçons pour le cours avancé.
3 leçons pour le cours de base.
La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DT
Division agricole
Section environnement naturel
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	T0EN	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	T-EN-ENGE1-CO-01 Anglais	ANGLA1 *	2	
	T-EN-ENGE1-CX-02 Français	FRANC1 *	2	
	T-EN-ENGE1-CX-03 Allemand	ALLEM1	2	
	T-EN-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	T-EN-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	T-EN-ENGE2-CO-01 Anglais	ANGLA2 *		2
	T-EN-ENGE2-CX-02 Français	FRANC2 *		2
	T-EN-ENGE2-CX-03 Allemand	ALLEM2		2
	T-EN-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	T-EN-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**8**	**8**

Enseignement optionnel

		Classe	T0EN	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	T-EN-FACUL-FL-01 Communiquer de manière efficace	KOMMU-F	2	
	T-EN-FACUL-FL-02 Pédagogie de l'environnement	UMPED-F		2
	T-EN-FACUL-FL-03 Traitement informatique de données	EDVER-F		2
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement général spécifique

		Classe	T0EN	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGS1 Enseignement général spécifique 1	T-EN-ENGS1-CO-01 Mathématiques 1	MATHE1	2	
	T-EN-ENGS1-CO-02 Physique/Chimie 1	PHYCH1	2	
ENGS2 Enseignement général spécifique 2	T-EN-ENGS2-CO-01 Mathématiques 2	MATHE2		2
	T-EN-ENGS2-CO-02 Physique/Chimie 2	PHYCH2		2
		Total Enseignement général spécifique	**4**	**4**

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

Classe	T0EN	
Semestre	1	2
Nb. semaines	18	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
BEJUN Gestion de jeunes peuplements	T-EN-BEJUN-FO-01 Planifier et organiser des mesures de régénération	PLOVE	9	
	T-EN-BEJUN-CO-02 Introduction au maniement de la tronçonneuse	EINUM	4	
	T-EN-BEJUN-CO-03 Planifier et organiser le traitement de jeunes peuplements	POPLE		12
BELEB Connaître les relations entre biocénoses et biotopes	T-EN-BELEB-CO-01 Connaître l'anatomie et la physiologie des animaux et des plantes	AULEB	5	
	T-EN-BELEB-FO-02 Introduction à l'écologie	GRÖKO		6
		Total Enseignement professionnel	**18**	**18**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

ANGLA1 Organisation en 2 groupes (voir programme de formation):
2 leçons pour le cours avancé.
3 leçons pour le cours de base.
La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

ANGLA2 Organisation en 2 groupes (voir programme de formation):
2 leçons pour le cours avancé.
3 leçons pour le cours de base.
La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DT
Division agricole
Section horticole
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	T0HR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	16
UC	**Titre du module**	**Code**	**Nombre de leçons hebdomadaires**	
ENGE1 Enseignement général 1	T-HR-ENGE1-CO-01 Anglais	ANGLA1 *	2	
	T-HR-ENGE1-CX-02 Français	FRANC1 *	2	
	T-HR-ENGE1-CX-03 Allemand	ALLEM1	2	
	T-HR-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	T-HR-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	T-HR-ENGE2-CO-01 Anglais	ANGLA2 *		2
	T-HR-ENGE2-CX-02 Français	FRANC2 *		2
	T-HR-ENGE2-CX-03 Allemand	ALLEM2		2
	T-HR-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	T-HR-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**8**	**8**

Enseignement général spécifique

		Classe	T0HR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	16
UC	**Titre du module**	**Code**	**Nombre de leçons hebdomadaires**	
ENGS1 Enseignement général spécifique 1	T-HR-ENGS1-CO-01 Mathématiques 1	MATHE1	2	
	T-HR-ENGS1-CO-02 Physique/Chimie 1	PHYCH1	2	
ENGS2 Enseignement général spécifique 2	T-HR-ENGS2-CO-01 Mathématiques 2	MATHE2		2
	T-HR-ENGS2-CO-02 Physique/Chimie 2	PHYCH2		2
		Total Enseignement général spécifique	**4**	**4**

Enseignement optionnel

		Classe	T0HR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	16
UC	**Titre du module**	**Code**	**Nombre de leçons hebdomadaires**	
FACUL Modules facultatifs	T-HR-FACUL-FN-01 Générer des documentations photo- et vidéographiques	PHOTO-F *	2	
	T-HR-FACUL-FN-02 Dessins à main levée	ZEICH-F *	2	
	T-HR-FACUL-FN-03 Bases de l'apiculture	BIENE-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	T0HR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	16
UC	**Titre du module**	**Code**	**Nombre de leçons hebdomadaires**	
BAPRO Appliquer les bases de la production horticole	T-HR-BAPRO-CO-01 Appliquer les bases botaniques en saison hivernale	BOGRU1	4	
	T-HR-BAPRO-CO-02 Cultiver des plantes en saison autonmale et hivernale	PRODU1 *	6	
	T-HR-BAPRO-FO-03 Appliquer les technologies de l'information, de la communication et de la présentation dans le domaine de la production horticole	INKOP	4	
	T-HR-BAPRO-CO-04 Appliquer les bases botaniques en saison estivale	BOGRU2		4
	T-HR-BAPRO-CO-05 Cultiver des plantes en saison printanière et estivale	PRODU2 *		8
BAPRE Appliquer les bases des prestations de services horticoles	T-HR-BAPRE-CO-01 Analyser des conceptions horticoles et prester des services horticoles	GEDIE *	4	
	T-HR-BAPRE-CO-02 Appliquer les bases de conceptions horticoles	GRUGE *		6
PROST Projet intégré et stage(s)	T-HR-PROST-FO-01 Stage 1	STAGE1 *		X
	T-HR-PROST-FO-02 Stage 2	STAGE2		
		Total Enseignement professionnel	**18**	**18**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

ANGLA1	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC1	ou ALLEM1 au choix
ANGLA2	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
PHOTO-F	Le module PHOTO-F est organisé au 1er et au 2e semestre.
ZEICH-F	Le module ZEICH-F est organisé au 1er et au 2e semestre.
PRODU1	dont 4 leçons/sem en atelier scolaire
PRODU2	dont 6 leçons/sem en atelier scolaire
GEDIE	dont 2 leçons/sem en atelier scolaire
GRUGE	dont 4 leçons/sem en atelier
STAGE1	période de 4 semaines en juillet, dont 2 semaines pendant les vacances scolaires

Stages

Stage au 2e semestre : dans une entreprise horticole de production ou de prestation de services au choix de l'élève pendant 4 semaines.

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.
Les modules PHOTO-F et ZEICH-F sont organisés au 1er et au 2e semestre.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : PHOTO-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DT
Division artistique
Section design 3D
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	T03D	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	T-3D-ENGE1-CO-01 Anglais	ANGLA1 *	2	
	T-3D-ENGE1-CX-02 Français	FRANC1 *	2	
	T-3D-ENGE1-CX-03 Allemand	ALLEM1	2	
	T-3D-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	T-3D-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	T-3D-ENGE2-CO-01 Anglais	ANGLA2 *		2
	T-3D-ENGE2-CX-02 Français	FRANC2 *		2
	T-3D-ENGE2-CX-03 Allemand	ALLEM2		2
	T-3D-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	T-3D-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**8**	**8**

Enseignement général spécifique

		Classe	T03D	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGS1 Enseignement général spécifique 1	T-3D-ENGS1-CO-01 TP Sciences naturelles 1	SNPHY1 * *Période 1*	2	
	T-3D-ENGS1-CO-02 TP Mathématiques 1	SNMAT1 * *Période 2*	2	
	T-3D-ENGS1-CO-03 Bases IT 1	ITBAS1	2	
ENGS2 Enseignement général spécifique 2	T-3D-ENGS2-CO-01 TP Sciences naturelles 2	SNPHY2 * *Période 1*		2
	T-3D-ENGS2-CO-02 TP Mathématiques 2	SNMAT2 * *Période 2*		2
	T-3D-ENGS2-CO-03 Bases IT 2	ITBAS2		2
		Total Enseignement général spécifique	**4**	**4**

SERVICE CENTRAL DE LA FORMATION
LUXEMBOURG

Enseignement optionnel

		Classe	T03D	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	T-3D-FACUL-FN-01 Créer un portfolio digital de présentation	DIPOR-F *	2	
	T-3D-FACUL-FN-02 Expérimenter manuellement des variations pour portfolios de design et présentation de collections	MAPOR-F *		2
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	T03D	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
MOMA1 Créer des maquettes et des modèles 1	T-3D-MOMA1-FO-01 Créer manuellement des formes géométriques et organiques, des ornements, des structures et des textures	MATEX *	3	
	T-3D-MOMA1-CO-02 Créer des formes géométriques et organiques, des ornements, des structures et des textures digitales	DITEX *	3	
	T-3D-MOMA1-CO-03 Fabriquer manuellement des modèles en matériaux plats et profilés	MAMAP *	6	
	T-3D-MOMA1-CO-04 Modéliser des modèles en matériaux plats et profilés par voie digitale	DIMAP *	6	
MOMA2 Créer des maquettes et des modèles 2	T-3D-MOMA2-CO-01 Calculer, esquisser et faire des dessins techniques de formes et de volumes géométriques élémentaires	CALDE *		3
	T-3D-MOMA2-FO-02 Modéliser et texturer des corps géométriques digitaux élémentaires	DIMOT *		3
	T-3D-MOMA2-CO-03 Fabriquer manuellement des modèles pleins, creux et des modèles combinés	MAMOC *		6
	T-3D-MOMA2-CO-04 Modéliser et illuminer des modèles pleins, creux et des modèles combinés par voie digitale	DIMOC *		6
		Total Enseignement professionnel	**18**	**18**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

ANGLA1	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC1	ou ALLEM1 au choix
ANGLA2	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
SNPHY1	Organisation par auditoire. Les modules SNPHY1 et SNMAT1 sont alternés par quinzaine.
SNMAT1	Organisation par auditoire. Les modules SNPHY1 et SNMAT1 sont alternés par quinzaine.
SNPHY2	Organisation par auditoire. Les modules SNPHY2 et SNMAT2 sont alternés par quinzaine.
SNMAT2	Organisation par auditoire. Les modules SNPHY2 et SNMAT2 sont alternés par quinzaine.
DIPOR-F	Organisation par auditoire.
MAPOR-F	Organisation par auditoire.
MATEX	Organisation par auditoire.
DITEX	Organisation par auditoire.
MAMAP	Organisation par auditoire.
DIMAP	Organisation par auditoire.
CALDE	Organisation par auditoire.
DIMOT	Organisation par auditoire.
MAMOC	Organisation par auditoire.
DIMOC	Organisation par auditoire.

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DT
Division artistique
Section graphisme
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	T0DG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	T-DG-ENGE1-CO-01 Anglais	ANGLA1 *	2	
	T-DG-ENGE1-CX-02 Français	FRANC1 *	2	
	T-DG-ENGE1-CX-03 Allemand	ALLEM1	2	
	T-DG-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	T-DG-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	T-DG-ENGE2-CO-01 Anglais	ANGLA2 *		2
	T-DG-ENGE2-CX-02 Français	FRANC2 *		2
	T-DG-ENGE2-CX-03 Allemand	ALLEM2		2
	T-DG-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	T-DG-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**8**	**8**

Enseignement général spécifique

		Classe	T0DG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGS1 Enseignement général spécifique 1	T-DG-ENGS1-CO-01 TP Sciences naturelles 1	SNPHY1 * *Période 1*	2	
	T-DG-ENGS1-CO-02 TP Mathématiques 1	SNMAT1 * *Période 2*	2	
	T-DG-ENGS1-CO-03 Bases IT 1	ITBAS1	2	
ENGS2 Enseignement général spécifique 2	T-DG-ENGS2-CO-01 TP Sciences naturelles 2	SNPHY2 * *Période 1*		2
	T-DG-ENGS2-CO-02 TP Mathématiques 2	SNMAT2 * *Période 2*		2
	T-DG-ENGS2-CO-03 Bases IT 2	ITBAS2		2
		Total Enseignement général spécifique	**4**	**4**

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION
LUXEMBOURG

Enseignement optionnel

		Classe	T0DG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	T-DG-FACUL-FN-01 Créer un portfolio digital de présentation	DIPOR-F *	2	
	T-DG-FACUL-FN-02 Expérimenter manuellement des variations pour portfolios de design et présentation de collections	MAPOR-F *		2
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	T0DG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
COVI1 Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 1	T-DG-COVI1-FO-01 Concevoir et réaliser des illustrations	CONIL *	4	
	T-DG-COVI1-CO-02 Saisir et traiter des images digitales	SATRI *	4	
	T-DG-COVI1-CO-03 Appliquer les bases du dessin	ABADE *	6	
	T-DG-COVI1-CO-04 Appliquer des techniques de dessin et des techniques graphiques	TEDEG *	4	
COVI2 Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 2	T-DG-COVI2-FO-01 Réaliser des illustrations par voie digitale	ILLUD *		4
	T-DG-COVI2-CO-02 Appliquer le traitement digital d'images	TRADI *		4
	T-DG-COVI2-CO-03 Réaliser des compositions avec différentes techniques de dessin	DITED *		6
	T-DG-COVI2-CO-04 Préparer des fichiers pour diverses techniques d'édition et de sortie (impression et web)	TEDSO *		4
		Total Enseignement professionnel	**18**	**18**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

ANGLA1	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC1	ou ALLEM1 au choix
ANGLA2	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
SNPHY1	Organisation par auditoire. Les modules SNPHY1 et SNMAT1 sont alternés par quinzaine.
SNMAT1	Organisation par auditoire. Les modules SNPHY1 et SNMAT1 sont alternés par quinzaine.
SNPHY2	Organisation par auditoire. Les modules SNPHY2 et SNMAT2 sont alternés par quinzaine.
SNMAT2	Organisation par auditoire. Les modules SNPHY2 et SNMAT2 sont alternés par quinzaine.
DIPOR-F	La classe est divisée en auditoire.
MAPOR-F	La classe est divisée en auditoire.
CONIL	La classe est divisée en auditoire. Salles (LTAM) : A23, 322, 323, 307
SATRI	La classe est divisée en auditoire. Salles (LTAM) : A32, A35, A36, B32
ABADE	La classe est divisée en auditoire. Salles (LTAM) : A23, 322, 323, 307
TEDEG	La classe est divisée en auditoire. Salles (LTAM) : A22 (A23, 322, 323, 307)
ILLUD	La classe est divisée en auditoire. Salles (LTAM) : A32, A35, A36, B32
TRADI	La classe est divisée en auditoire. Salles (LTAM) : A32, A35, A36, B32
DITED	La classe est divisée en auditoire. Salles (LTAM) : A23, 322, 323, 307
TEDSO	La classe est divisée en auditoire. Salles (LTAM) : A32, A35, A36, B32

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DT
Division électrotechnique
Section des électroniciens
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	T0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	16
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	T-ET-ENGE1-CO-01 Anglais	ANGLA1 *	2	
	T-ET-ENGE1-CX-02 Français	FRANC1 *	2	
	T-ET-ENGE1-CX-03 Allemand	ALLEM1	2	
	T-ET-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	T-ET-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	T-ET-ENGE2-CO-01 Anglais	ANGLA2 *		2
	T-ET-ENGE2-CX-02 Français	FRANC2 *		2
	T-ET-ENGE2-CX-03 Allemand	ALLEM2		2
	T-ET-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	T-ET-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**8**	**8**

Enseignement général spécifique

		Classe	T0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	16
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGS1 Enseignement général spécifique 1	T-ET-ENGS1-CO-01 Chimie appliquée	CHIMI1	2	
	T-ET-ENGS1-CO-02 Mathématiques appliquées	MATHA1	2	
ENGS2 Enseignement général spécifique 2	T-ET-ENGS2-CO-01 Physique appliquée	PHYSI1		2
	T-ET-ENGS2-CO-02 Mathématiques appliquées	MATHA2		2
		Total Enseignement général spécifique	**4**	**4**

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement optionnel

		Classe	T0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	16
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	T-ET-FACUL-FN-01 Architecture des ordinateurs	ARCOR-F	2	
	T-ET-FACUL-FN-02 Mécanique	MECAN-F	2	
	T-ET-FACUL-FL-03 Energie solaire thermique I LTETT	ENSOL1-F	2	
	T-ET-FACUL-FL-04 Calcul professionnel élémentaire LTETT	CAPRO1-F	2	
	T-ET-FACUL-FL-05 La méthodologie des rapports techniques et leur représentation LTETT	RAPTE1-F	2	
	T-ET-FACUL-FL-06 Energies renouvelables I LTAM	ENREN1-F	2	
	T-ET-FACUL-FN-07 Soudure électrique à main	SOUEL-F		2
	T-ET-FACUL-FN-08 Relais programmable	REPRO-F		2
	T-ET-FACUL-FL-09 Energie solaire thermique II LTETT	ENSOL2-F		2
	T-ET-FACUL-FL-10 Energies renouvelables II LTAM	ENREN2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	T0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	16
UC	**Titre du module**	**Code**	**Nombre de leçons hebdomadaires**	
CIREL Concevoir des circuits électriques	T-ET-CIREL-FO-01 Réaliser et analyser des circuits électriques en courant continu	COUCO	4	
	T-ET-CIREL-CO-02 Analyser les composants d'une alimentation électrique	COMAL	4	
	T-ET-CIREL-CO-03 Réaliser et mettre en service des installations électriques	ATELE1	3	
	T-ET-CIREL-CO-04 Dessiner et réaliser des pièces mécaniques	ATASE	5	
CIRNU Concevoir des circuits et des commandes numériques	T-ET-CIRNU-CO-01 Concevoir, réaliser et analyser des circuits logiques	CIRLO	2	
	T-ET-CIRNU-CO-02 Concevoir, réaliser et analyser des commandes numériques	CONUM		2
CIREN Concevoir des circuits de distribution d'énergie électrique	T-ET-CIREN-FO-01 Analyser des composants électromagnétiques dans le domaine de la fourniture en énergie électrique	COMEL		6
	T-ET-CIREN-CO-02 Utiliser des logiciels d'une suite office	INFAP1 * *Période 1*		2
	T-ET-CIREN-CO-03 Utiliser des logiciels de simulations de circuits électroniques	INFAP2 * *Période 2*		2
	T-ET-CIREN-CO-04 Réaliser des installations de distribution d'énergie électrique	ATELE2		5
	T-ET-CIREN-CO-05 Réaliser et mettre en service une alimentation électrique en courant continu fixe	ATTRO1		3
		Total Enseignement professionnel	**18**	**18**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

ANGLA1	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC1	ou ALLEM1 au choix
ANGLA2	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
INFAP1	9 semaines en période 1 du 2ieme semestre
INFAP2	9 semaines en période 2 du 2ieme semestre

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DT
Division électrotechnique
Section communication
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	T0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	T-EC-ENGE1-CO-01 Anglais	ANGLA1 *	2	
	T-EC-ENGE1-CX-02 Français	FRANC1 *	2	
	T-EC-ENGE1-CX-03 Allemand	ALLEM1	2	
	T-EC-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	T-EC-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	T-EC-ENGE2-CO-01 Anglais	ANGLA2 *		2
	T-EC-ENGE2-CX-02 Français	FRANC2 *		2
	T-EC-ENGE2-CX-03 Allemand	ALLEM2		2
	T-EC-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	T-EC-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**8**	**8**

Enseignement général spécifique

		Classe	T0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGS1 Enseignement général spécifique 1	T-EC-ENGS1-CO-01 Chimie appliquée	CHIMI1	2	
	T-EC-ENGS1-CO-02 Mathématiques appliquées	MATHA1	2	
ENGS2 Enseignement général spécifique 2	T-EC-ENGS2-CO-01 Physique appliquée	PHYSI1		2
	T-EC-ENGS2-CO-02 Mathématiques appliquées	MATHA2		2
		Total Enseignement général spécifique	**4**	**4**

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement optionnel

		Classe	T0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	T-EC-FACUL-FN-01 Architecture des ordinateurs	ARCOR-F	2	
	T-EC-FACUL-FN-02 Mécanique	MECAN-F	2	
	T-EC-FACUL-FL-03 Energie solaire thermique I LTETT	ENSOL1-F	2	
	T-EC-FACUL-FL-04 Calcul professionnel élémentaire LTETT	CAPRO1-F	2	
	T-EC-FACUL-FL-05 La méthodologie des rapports techniques et leur représentation LTETT	RAPTE1-F	2	
	T-EC-FACUL-FL-06 Energies renouvelables I LTAM	ENREN1-F	2	
	T-EC-FACUL-FN-07 Soudure électrique à main	SOUEL-F		2
	T-EC-FACUL-FN-08 Relais programmable	REPRO-F		2
	T-EC-FACUL-FL-09 Energie solaire thermique II LTETT	ENSOL2-F		2
	T-EC-FACUL-FL-10 Energies renouvelables II LTAM	ENREN2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	T0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	**Titre du module**	**Code**	**Nombre de leçons hebdomadaires**	
CIREL Concevoir des circuits électriques	T-EC-CIREL-FO-01 Réaliser et analyser des circuits électriques en courant continu	COUCO	4	
	T-EC-CIREL-CO-02 Analyser les composants d'une alimentation électrique	COMAL	4	
	T-EC-CIREL-CO-03 Réaliser et mettre en service des installations électriques	ATELE1	3	
	T-EC-CIREL-CO-04 Dessiner et réaliser des pièces mécaniques	ATASE	5	
CIRNU Concevoir des circuits et des commandes numériques	T-EC-CIRNU-CO-01 Concevoir, réaliser et analyser des circuits logiques	CIRLO	2	
	T-EC-CIRNU-CO-02 Concevoir, réaliser et analyser des commandes numériques	CONUM		2
CIREN Concevoir des circuits de distribution d'énergie électrique	T-EC-CIREN-FO-01 Analyser des composants électromagnétiques dans le domaine de la fourniture en énergie électrique	COMEL		6
	T-EC-CIREN-CO-02 Utiliser des logiciels d'une suite office	INFAP1 * *Période 1*		2
	T-EC-CIREN-CO-03 Utiliser des logiciels de simulations de circuits électroniques	INFAP2 * *Période 2*		2
	T-EC-CIREN-CO-04 Réaliser des installations de distribution d'énergie électrique	ATELE2		5
	T-EC-CIREN-CO-05 Réaliser et mettre en service une alimentation électrique en courant continu fixe	ATTRO1		3
		Total Enseignement professionnel	**18**	**18**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

ANGLA1	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC1	ou ALLEM1 au choix
ANGLA2	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
INFAP1	9 semaines en période 1 du 2ieme semestre
INFAP2	9 semaines en période 2 du 2ieme semestre

Remarque générale

Les classes T0ET et T1ET sont communes pour les deux sections de la formation du technicien en électrotechnique à savoir la section énergie et la section communication.

Pour favoriser le développement des compétences professionnelles et méthodologiques, les modules de l'enseignement professionnel et optionnel devront être dispensés dans des salles adéquatement équipées (laboratoire, salle informatique, atelier).

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R

Exemple:
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple:
Code du module facultatif : TEPUB-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DT
Division électrotechnique
Section énergie
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	T0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	T-EE-ENGE1-CO-01 Anglais	ANGLA1 *	2	
	T-EE-ENGE1-CX-02 Français	FRANC1 *	2	
	T-EE-ENGE1-CX-03 Allemand	ALLEM1	2	
	T-EE-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	T-EE-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	T-EE-ENGE2-CO-01 Anglais	ANGLA2 *		2
	T-EE-ENGE2-CX-02 Français	FRANC2 *		2
	T-EE-ENGE2-CX-03 Allemand	ALLEM2		2
	T-EE-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	T-EE-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**8**	**8**

Enseignement général spécifique

		Classe	T0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGS1 Enseignement général spécifique 1	T-EE-ENGS1-CO-01 Chimie appliquée	CHIMI1	2	
	T-EE-ENGS1-CO-02 Mathématiques appliquées	MATHA1	2	
ENGS2 Enseignement général spécifique 2	T-EE-ENGS2-CO-01 Physique appliquée	PHYSI1		2
	T-EE-ENGS2-CO-02 Mathématiques appliquées	MATHA2		2
		Total Enseignement général spécifique	**4**	**4**

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement optionnel

		Classe	T0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	T-EE-FACUL-FN-01 Architecture des ordinateurs	ARCOR-F	2	
	T-EE-FACUL-FN-02 Mécanique	MECAN-F	2	
	T-EE-FACUL-FL-03 Energie solaire thermique I LTETT	ENSOL1-F	2	
	T-EE-FACUL-FL-04 Calcul professionnel élémentaire LTETT	CAPRO1-F	2	
	T-EE-FACUL-FL-05 La méthodologie des rapports techniques et leur représentation LTETT	RAPTE1-F	2	
	T-EE-FACUL-FL-06 Energies renouvelables I LTAM	ENREN1-F	2	
	T-EE-FACUL-FN-07 Soudure électrique à main	SOUEL-F		2
	T-EE-FACUL-FN-08 Relais programmable	REPRO-F		2
	T-EE-FACUL-FL-09 Energie solaire thermique II LTETT	ENSOL2-F		2
	T-EE-FACUL-FL-10 Energies renouvelables II LTAM	ENREN2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

Classe	T0ET	
Semestre	1	2
Nb. semaines	18	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
CIREL Concevoir des circuits électriques	T-EE-CIREL-FO-01 Réaliser et analyser des circuits électriques en courant continu	COUCO	4	
	T-EE-CIREL-CO-02 Analyser les composants d'une alimentation électrique	COMAL	4	
	T-EE-CIREL-CO-03 Réaliser et mettre en service des installations électriques	ATELE1	3	
	T-EE-CIREL-CO-04 Dessiner et réaliser des pièces mécaniques	ATASE	5	
CIRNU Concevoir des circuits et des commandes numériques	T-EE-CIRNU-CO-01 Concevoir, réaliser et analyser des circuits logiques	CIRLO	2	
	T-EE-CIRNU-CO-02 Concevoir, réaliser et analyser des commandes numériques	CONUM		2
CIREN Concevoir des circuits de distribution d'énergie électrique	T-EE-CIREN-FO-01 Analyser des composants électromagnétiques dans le domaine de la fourniture en énergie électrique	COMEL		6
	T-EE-CIREN-CO-02 Utiliser des logiciels d'une suite office	INFAP1 * *Période 1*		2
	T-EE-CIREN-CO-03 Utiliser des logiciels de simulations de circuits électroniques	INFAP2 * *Période 2*		2
	T-EE-CIREN-CO-04 Réaliser des installations de distribution d'énergie électrique	ATELE2		5
	T-EE-CIREN-CO-05 Réaliser et mettre en service une alimentation électrique en courant continu fixe	ATTRO1		3
		Total Enseignement professionnel	**18**	**18**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

ANGLA1	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC1	ou ALLEM1 au choix
ANGLA2	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
INFAP1	9 semaines en période 1 du 2ieme semestre
INFAP2	9 semaines en période 2 du 2ieme semestre

Remarque générale

Les classes T0ET et T1ET sont communes pour les deux sections de la formation du technicien en électrotechnique à savoir la section énergie et la section communication.

Pour favoriser le développement des compétences professionnelles et méthodologiques, les modules de l'enseignement professionnel et optionnel devront être dispensés dans des salles adéquatement équipées (laboratoire, salle informatique, atelier).

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R

Exemple:
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple:
Code du module facultatif : TEPUB-F

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DT
Division en équipement du bâtiment
Section des techniciens en équipement énergétique et technique des bâtiments
(Avec stages)

Enseignement général		Classe	T0EQ		T1EQ	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	15	18	15
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGE1 Enseignement général 1	T-EQ-ENGE1-CO-01 Anglais	ANGLA1 *	2			
	T-EQ-ENGE1-CX-02 Français	FRANC1 *	2			
	T-EQ-ENGE1-CX-03 Allemand	ALLEM1	2			
	T-EQ-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2			
	T-EQ-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2			
ENGE2 Enseignement général 2	T-EQ-ENGE2-CO-01 Anglais	ANGLA2 *		2		
	T-EQ-ENGE2-CX-02 Français	FRANC2 *		2		
	T-EQ-ENGE2-CX-03 Allemand	ALLEM2		2		
	T-EQ-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2		
	T-EQ-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2		
ENGE3 Enseignement général 3	T-EQ-ENGE3-CO-01 Anglais	ANGLA3			2	
	T-EQ-ENGE3-CX-02 Français	FRANC3 *			2	
	T-EQ-ENGE3-CX-03 Allemand	ALLEM3			2	
	T-EQ-ENGE3-CO-04 Education à la santé	EDSAN			2	
	T-EQ-ENGE3-CO-05 Education sportive	EDUPH3			2	
ENGE4 Enseignement général 4	T-EQ-ENGE4-CO-01 Anglais	ANGLA4				2
	T-EQ-ENGE4-CX-02 Français	FRANC4 *				2
	T-EQ-ENGE4-CX-03 Allemand	ALLEM4				2
	T-EQ-ENGE4-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI3				2
	T-EQ-ENGE4-CO-05 Education sportive	EDUPH4				2
		Total Enseignement général	**8**	**8**	**8**	**8**

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION
LUXEMBOURG

Enseignement général spécifique

		Classe	T0EQ		T1EQ	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	15	18	15
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGS1 Enseignement général spécifique 1	T-EQ-ENGS1-CO-01 Physique/Chimie	PHYCH1	2			
	T-EQ-ENGS1-CO-02 Mathématiques	MATHE1	2			
ENGS2 Enseignement général spécifique 2	T-EQ-ENGS2-CO-01 Physique/Chimie	PHYCH2		2		
	T-EQ-ENGS2-CO-02 Mathématiques	MATHE2		2		
ENGS3 Enseignement général spécifique 3	T-EQ-ENGS3-CO-01 Mathématiques	MATHE3			2	
	T-EQ-ENGS3-CO-02 Physique/Chimie	PHYCH3			2	
ENGS4 Enseignement général spécifique 4	T-EQ-ENGS4-CO-01 Mathématiques	MATHE4				2
	T-EQ-ENGS4-CO-02 Physique/Chimie	PHYCH4				2
		Total Enseignement général spécifique	**4**	**4**	**4**	**4**

Enseignement optionnel

		Classe	T0EQ		T1EQ	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	15	18	15
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
FACUL Modules facultatifs	T-EQ-FACUL-FN-01 Education sportive	EDUPH1-F	2			
	T-EQ-FACUL-FN-02 Education sportive	EDUPH2-F		2		
	T-EQ-FACUL-FN-03 Education sportive	EDUPH3-F			2	
	T-EQ-FACUL-FN-04 Education sportive	EDUPH4-F				2
	T-EQ-FACUL-FN-05 Energies renouvelables - Energie solaire	SOLTH1-F	2			
	T-EQ-FACUL-FN-06 Energies renouvelables - Energie solaire	SOLTH2-F		2		
	T-EQ-FACUL-FN-07 Energies renouvelables - Energie solaire thermique 1	SOLTH3-F			2	
	T-EQ-FACUL-FN-08 Energies renouvelables - Energie solaire thermique 2	SOLTH4-F				2
		Total Enseignement optionnel				

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	T0EQ		T1EQ	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	15	18	15
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
INBAN1 Mise en service d'installations de chauffage et électriques simples	T-EQ-INBAN1-CO-01 Appliquer les bases de l'électrotechnique et les matériaux correspondants 1	GRULA1	10			
	T-EQ-INBAN1-CO-02 Monter et mettre en service un circuit de chauffage simple au moyen des différents matériaux et raccordements	INBHE	4			
	T-EQ-INBAN1-CO-03 Analyser et élaborer une documentation au moyen des logiciels Office et CAO à l'exemple de la prévention d'accidents et la sécurité au travail 1	UNSIC1 *	4			
	T-EQ-INBAN1-CO-04 Appliquer les bases de l'électrotechnique et les matériaux correspondants 2	GRULA2		8		
	T-EQ-INBAN1-CO-05 Analyser et élaborer une documentation au moyen des logiciels Office et CAD à l'exemple de la prévention d'accidents et la sécurité au travail 2	UNSIC2		2		
WARAN Entretien et réparation d'installations de chauffage et électriques simples	T-EQ-WARAN-CO-01 Planifier, effectuer et communiquer la réparation des composants et l'entretien d'une installation de chauffage simple	REPWA		4		
	T-EQ-WARAN-CO-02 Utiliser les différentes techniques de mesure et de contrôle dans la détection de défauts	FETEC		4		
RESCA Régulation d'installations simples de chauffage	T-EQ-RESCA-CO-01 Régulation de brûleurs et d'installations simples de chauffage 1	BRUCH1			6	
	T-EQ-RESCA-CO-02 Régulation de brûleurs et d'installations simples de chauffage 2	BRUCH2				6
MISIE Mise en service d'installations électrotechniques	T-EQ-MISIE-CO-01 Eclairages et installations locaux	ECILO			2	
	T-EQ-MISIE-CO-02 Raccordement électrique de bâtiments 1	RACEB1			6	
	T-EQ-MISIE-CO-03 Raccordement électrique de bâtiments 2	RACEB2				6
	T-EQ-MISIE-CO-04 Commandes SPS 1	COSPS1			4	
	T-EQ-MISIE-CO-05 Commandes SPS 2	COSPS2				4
COPRO Communication professionnelle	T-EQ-COPRO-CO-01 Les différentes techniques de communication professionnelle	TECOP				2
PROST Projet intégré et stage(s)	T-EQ-PROST-FO-01 Stage 1	STAGE1 *		X		
	T-EQ-PROST-FO-02 Stage 2	STAGE2 *				X
	T-EQ-PROST-FO-03 Projet intégré intermédiaire	PROJI1				X
		Total Enseignement professionnel	**18**	**18**	**18**	**18**

Total des cours de base	**30**	**30**	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4	2 / 4	2 / 4

Remarques

ANGLA1	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC1	ou ALLEM1 au choix
ANGLA2	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
FRANC3	ou ALLEM3 au choix
FRANC4	ou ALLEM4 au choix
UNSIC1	dont 2 leç. / sem. WORD, EXCEL, Powerpoint, Internet
STAGE1	période de 4 semaines dont 1 semaine pendant les vacances de Pâques
STAGE2	période de 4 semaines dont 1 semaine pendant les vacances de Pâques

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : EDUPH1-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DT
Division génie civil
Section des techniciens en génie civil
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	T0GC	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	T-GC-ENGE1-CO-01 Anglais	ANGLA1 *	2	
	T-GC-ENGE1-CX-02 Français	FRANC1 *	2	
	T-GC-ENGE1-CX-03 Allemand	ALLEM1	2	
	T-GC-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	T-GC-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	T-GC-ENGE2-CO-01 Anglais	ANGLA2 *		2
	T-GC-ENGE2-CX-02 Français	FRANC2 *		2
	T-GC-ENGE2-CX-03 Allemand	ALLEM2		2
	T-GC-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	T-GC-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**8**	**8**

Enseignement général spécifique

		Classe	T0GC	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGS1 Enseignement général spécifique 1	T-GC-ENGS1-CO-01 Mathématiques 1	MATH1	2	
	T-GC-ENGS1-CO-02 Architecture 1	ARCH1	2	
ENGS2 Enseignement général spécifique 2	T-GC-ENGS2-CO-01 Mathématiques 2	MATH2		2
	T-GC-ENGS2-CO-02 Architecture 2	ARCH2		2
		Total Enseignement général spécifique	**4**	**4**

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement optionnel

		Classe	T0GC	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	T-GC-FACUL-CX-01 Allemand 1	ALLEM1-F *	2	
	T-GC-FACUL-CX-02 Français 1	FRANC1-F *	2	
	T-GC-FACUL-CX-03 Anglais 1	ANGLA1-F *	2	
	T-GC-FACUL-CX-04 Allemand 2	ALLEM2-F *		2
	T-GC-FACUL-CX-05 Français 2	FRANC2-F *		2
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	T0GC	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
GROSO1 Gros-oeuvre 1	T-GC-GROSO1-CO-01 Construction d'un mur plein	CONMU *	4	
	T-GC-GROSO1-CO-02 Planifier une installation de chantier	INCHA * *Période 1*	14	
	T-GC-GROSO1-CO-03 Viabilisation et fondations	VIAFO * *Période 2*	14	
GROSO2 Gros-oeuvre 2	T-GC-GROSO2-CO-01 Réalisation d'un élément en béton armé	RBEAR *		4
	T-GC-GROSO2-CO-02 Etude et conception d'une dalle	ECDAL * *Période 1*		14
	T-GC-GROSO2-CO-03 Etude et conception d'une toiture	ECTOI * *Période 2*		14
		Total Enseignement professionnel	**18**	**18**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

ANGLA1	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC1	ou ALLEM1 au choix
ANGLA2	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
ALLEM1-F	choix obligatoire si la langue "français" est choisie dans le cadre de l'enseignement général
FRANC1-F	choix obligatoire si la langue "allemand" est choisie dans le cadre de l'enseignement général
ANGLA1-F	module obligatoire pour les élèves en provenance de classes 9ePO
ALLEM2-F	choix obligatoire si la langue "français" est choisie dans le cadre de l'enseignement général
FRANC2-F	choix obligatoire si la langue "allemand" est choisie dans le cadre de l'enseignement général
CONMU	classe répartie en 2 groupes atelier avec salle de classe
INCHA	salle de classe traditionnelle (7 leçons) et salle de dessin (7 leçons)
VIAFO	salle de classe traditionnelle (7 leçons) et salle de dessin (7 leçons)
RBEAR	classe répartie en 2 groupes atelier avec salle de classe
ECDAL	salle de classe traditionnelle (7 leçons) et salle de dessin (7 leçons)
ECTOI	salle de classe traditionnelle (7 leçons) et salle de dessin (7 leçons)

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DT
Division hôtelière et touristique
Section hôtellerie
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	T0HO	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	10
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	T-HO-ENGE1-CO-01 Anglais	ANGLA1 *	2	
	T-HO-ENGE1-CX-02 Français	FRANC1 *	2	
	T-HO-ENGE1-CX-03 Allemand	ALLEM1	2	
	T-HO-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	T-HO-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	T-HO-ENGE2-CO-01 Anglais	ANGLA2 *		2
	T-HO-ENGE2-CX-02 Français	FRANC2 *		2
	T-HO-ENGE2-CX-03 Allemand	ALLEM2		2
	T-HO-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	T-HO-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**8**	**8**

Enseignement général spécifique

		Classe	T0HO	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	10
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGS1 Enseignement général spécifique 1	T-HO-ENGS1-CO-01 Communication en hôtellerie 1	COMHO1	2	
	T-HO-ENGS1-CO-02 Mathématiques 1: Nombres et Opérations	MANOP * *Période 1*	2	
	T-HO-ENGS1-CO-03 Mathématiques 2: Calcul numérique et littéral	MACAL * *Période 2*	2	
ENGS2 Enseignement général spécifique 2	T-HO-ENGS2-CO-01 Communication en hôtellerie 2	COMHO 2		2
	T-HO-ENGS2-CO-02 Mathématiques 3: Dépendance et variation	MADVA		2
		Total Enseignement général spécifique	**4**	**4**

SERVICE CENTRAL DE LA FORMATION
LUXEMBOURG

Enseignement optionnel

		Classe	T0HO	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	10
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	T-HO-FACUL-FN-01 Culture et tourisme au Luxembourg 1	CUTOL1-F	2	
	T-HO-FACUL-FN-02 Culture et tourisme au Luxembourg 2	CUTOL2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	T0HO	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	10
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
PRSMS Production et service de mets simples	T-HO-PRSMS-FO-01 Réaliser des plats chauds et froids simples 1	PLACF1 *	6	
	T-HO-PRSMS-CO-02 Produire des menus simples en brigade 1	ATBRI1 *	5	
	T-HO-PRSMS-CO-03 Faire la mise en place et l'accueil et servir des mets et boissons simples	MISAS1 *	5	
	T-HO-PRSMS-CO-04 Utiliser les bases d'informatique en hôtellerie 1	BASIH1	2	
	T-HO-PRSMS-FO-05 Réaliser des plats chauds et froids simples 2	PLACF2 *		6
	T-HO-PRSMS-CO-06 Produire des menus simples en brigade 2	ATBRI2 *		5
	T-HO-PRSMS-CO-07 Faire la mise en place et l'accueil et servir des mets et boissons simples 2	MISAS2 *		5
	T-HO-PRSMS-CO-08 Utiliser les bases d'informatique en hôtellerie 2	BASIH2		2
PROST Projet intégré et stage(s)	T-HO-PROST-FO-01 Stage en service 1	STAGE1 *		X
		Total Enseignement professionnel	**18**	**18**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

ANGLA1	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le groupe fort. 3 leçons pour le groupe faible. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC1	ou ALLEM1 au choix
ANGLA2	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le groupe fort. 3 leçons pour le groupe faible. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
MANOP	semaines 1-9 du 1er semestre
MACAL	semaines 10-18 du 1er semestre
PLACF1	dont 4 leçons en atelier cuisine
ATBRI1	2/3 des élèves en atelier cuisine, 1/3 des élèves en atelier pâtisserie
MISAS1	dont 4 leçons en atelier service
PLACF2	dont 4 leçons en atelier cuisine
ATBRI2	2/3 des élèves en atelier cuisine, 1/3 des élèves en atelier pâtisserie
MISAS2	dont 4 leçons en atelier service
STAGE1	durée totale de 10 semaines (semaines 11-18 du 2e semestre + 2 semaines)

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DT
Division informatique
Section informatique
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	T0IF	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	T-IF-ENGE1-CO-01 Anglais	ANGLA1 *	2	
	T-IF-ENGE1-CX-02 Français	FRANC1 *	2	
	T-IF-ENGE1-CX-03 Allemand	ALLEM1	2	
	T-IF-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	T-IF-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	T-IF-ENGE2-CO-01 Anglais	ANGLA2 *		2
	T-IF-ENGE2-CX-02 Français	FRANC2 *		2
	T-IF-ENGE2-CX-03 Allemand	ALLEM2		2
	T-IF-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	T-IF-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**8**	**8**

Enseignement général spécifique

		Classe	T0IF	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGS1 Enseignement général spécifique 1	T-IF-ENGS1-CO-01 Mathématiques 1	MATHE1	2	
	T-IF-ENGS1-CO-02 Anglais technique 1	ANGTE1	2	
ENGS2 Enseignement général spécifique 2	T-IF-ENGS2-CO-01 Mathématiques 2	MATHE2		2
	T-IF-ENGS2-CO-02 Anglais technique 2	ANGTE2		2
		Total Enseignement général spécifique	**4**	**4**

SERVICE CENTRAL DE LA FORMATION
LUXEMBOURG

Enseignement optionnel

		Classe	T0IF	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	T-IF-FACUL-FN-01 Calculs techniques	CALTE-F	2	
	T-IF-FACUL-FN-02 Initiation à la physique	PHYSI-F	2	
	T-IF-FACUL-FN-03 Programmation d'un microprocesseur	PROMP-F		2
	T-IF-FACUL-FN-04 Initiation à l'électricité	ELTRO-F		2
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	T0IF	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
INPT1 Installation d'un poste de travail	T-IF-INPT1-CO-01 Installation et configuration de systèmes d'exploitation 1	SYSEX	6	
WEB01 Développement de sites internet	T-IF-WEB01-CO-01 Développement de pages internet statiques	HTSTA		5
DOCUM Documentations et présentations	T-IF-DOCUM-CO-01 Création de documentations	CREDO	6	
	T-IF-DOCUM-CO-02 Techniques de présentations	TEPRE		5
ASSOR Assemblage d'ordinateurs	T-IF-ASSOR-CO-01 Travail en atelier	ATORD	6	
	T-IF-ASSOR-CO-02 Assemblage d'un ordinateur 1	ASSOR1		4
	T-IF-ASSOR-CO-03 Assemblage d'un ordinateur 2	ASSOR2		4
		Total Enseignement professionnel	**18**	**18**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

ANGLA1 — Organisation en 2 groupes (voir programme de formation):
2 leçons pour le cours avancé.
3 leçons pour le cours de base.
La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.

FRANC1 — ou ALLEM1 au choix

ANGLA2 — Organisation en 2 groupes (voir programme de formation):
2 leçons pour le cours avancé.
3 leçons pour le cours de base.
La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.

FRANC2 — ou ALLEM2 au choix

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DT
Division mécanique
Section des mécaniciens d'avions - cat B
(Concomitant, 12e avec 4 jours, 13e avec 2,5 jours de cours par semaine)

Enseignement général		Classe	**S2AM**		**S3AM**	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGE1 Enseignement général 1	T-AM-ENGE1-CO-01 Anglais 1	ANGLA1	4			
	T-AM-ENGE1-CO-02 Mathématiques	MATHE	2			
	T-AM-ENGE1-CO-03 Physique 1	PHYSI1	3			
	T-AM-ENGE1-CO-04 Anglais 2	ANGLA2		4		
	T-AM-ENGE1-CO-05 Physique 2	PHYSI2		3		
ENGE2 Enseignement général 2	T-AM-ENGE2-CO-01 Législation aéronautique 1	AVLEG1			1	
	T-AM-ENGE2-CO-02 Législation aéronautique 2	AVLEG2				1
	T-AM-ENGE2-CO-03 Facteurs humains	HUMFA				2
		Total Enseignement général	**9**	**7**	**1**	**3**

SERVICE CENTRAL DE LA FORMATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	S2AM				S3AM			
		Semestre	1		2		3		4	
		Nb. semaines	18		18		18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires							
GENAV1 Aviation générale 1	T-AM-GENAV1-CO-01 Principes essentiels d'électricité 1	ELFUN1	3							
	T-AM-GENAV1-CO-02 Matériaux et matériels 1	MAHAR1	4							
	T-AM-GENAV1-CO-03 Aérodynamique de base	AERBA	2							
	T-AM-GENAV1-CO-04 Procédures d'entretien 1	MANPR1	8							
	T-AM-GENAV1-FO-05 Organisme de formation	FORAM1		X						
	T-AM-GENAV1-CO-06 Principes essentiels d'électricité 2	ELFUN2			3					
	T-AM-GENAV1-CO-07 Matériaux et matériels 2	MAHAR2			6					
	T-AM-GENAV1-CO-08 Procédures d'entretien 2	MANPR2			8					
GENAV2 Aviation générale 2	T-AM-GENAV2-CO-01 Techniques digitales et systèmes d'instrumentation électronique 1	DIGTE1					1			
	T-AM-GENAV2-CO-02 Principes essentiels d'électronique	TRONI					1			
	T-AM-GENAV2-FO-03 Organisme de formation	FORAM3						X		
	T-AM-GENAV2-CO-04 Techniques digitales et systèmes d'instrumentation électronique 2	DIGTE2							3	
SPEAV 1 Aviation spécifique 1	T-AM-SPEAV 1-FO-01 Turbine à gaz 1	GTENG1			2					
	T-AM-SPEAV 1-FO-02 Organisme de formation	FORAM2				X				
SPEAV 2 Aviation spécifique 2	T-AM-SPEAV 2-CO-01 Turbine à gaz 2	GTENG2					5			
	T-AM-SPEAV 2-FO-02 Bases de l'aérodynamique et des structures des avions, principes de fonctionnement et d'entretien des systèmes d'avions 1	AERPL1					10			
	T-AM-SPEAV 2-CO-03 Bases du design, du fonctionnement et de l'entretien d'hélices	PROPL					2			
	T-AM-SPEAV 2-FO-04 Bases de l'aérodynamique et des structures des avions, principes de fonctionnement et d'entretien des systèmes d'avions 2	AERPL2							10	
	T-AM-SPEAV 2-FO-05 Organisme de formation	FORAM4								X
PROST Projet intégré et stage(s)	T-AM-PROST-FO-01 Projet intégré intermédiaire	PROIN			X					
	T-AM-PROST-FO-02 Projet intégré final	PROFI							X	
		Total Enseignement professionnel	**17**	**8**	**19**	**8**	**19**	**20**	**13**	**20**

Total des cours de base	**34**	**34**	**40**	**36**
Cours optionnels (min / max)	0	0	0	0

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : ANGLA2
Code du module de rattrapage : ANGLA2-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : EDUPH-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DT
Division mécanique
Section mécanique générale
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	T0MG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	T-MG-ENGE1-CO-01 Anglais	ANGLA1 *	2	
	T-MG-ENGE1-CX-02 Français	FRANC1 *	2	
	T-MG-ENGE1-CX-03 Allemand	ALLEM1	2	
	T-MG-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	T-MG-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	T-MG-ENGE2-CO-01 Anglais	ANGLA2 *		2
	T-MG-ENGE2-CX-02 Français	FRANC2 *		2
	T-MG-ENGE2-CX-03 Allemand	ALLEM2		2
	T-MG-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	T-MG-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**8**	**8**

Enseignement général spécifique

		Classe	T0MG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGS1 Enseignement générale spécifique 1	T-MG-ENGS1-CO-01 Chimie appliqué	CHIMI1	2	
	T-MG-ENGS1-CO-02 Mathématiques	MATHE1	2	
ENGS2 Enseignement général spécifique 2	T-MG-ENGS2-CO-01 Physique appliqué	PHYSI2		2
	T-MG-ENGS2-CO-02 Mathématiques	MATHE2		2
		Total Enseignement général spécifique	**4**	**4**

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement optionnel

		Classe	T0MG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	T-MG-FACUL-FN-01 Introduction en asservissement	INASS-F	2	
	T-MG-FACUL-FN-02 Maîtriser les bases de l'automatisation 1	AUTOM1-F	2	
	T-MG-FACUL-FN-03 Initiation au soudage	INSOU-F		2
	T-MG-FACUL-FN-04 Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction	SOUDA-F		2
	T-MG-FACUL-FN-05 Maîtriser les bases de l'automatisation 2	AUTOM2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	T0MG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
CONC1 Conciper et fabriquer des pièces détachées simples	T-MG-CONC1-CO-01 Lire et interpréter des dessins techniques simples et travailler avec la documentation technique correspondante	DESIN1	3	
	T-MG-CONC1-CO-02 Acquérir des connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples	MECAN1	5	
	T-MG-CONC1-FO-03 Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main	ATMEG1	6	
	T-MG-CONC1-CO-04 Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide de machines-outils	ATMEG2	4	
CONC2 Conciper et fabriquer des composants mécaniques	T-MG-CONC2-CO-01 Elaborer des dessins de fabrication en se basant sur des éléments normalisés	DESIN2		4
	T-MG-CONC2-CO-02 Conciper des entités mécaniques simples	MECAN2		5
	T-MG-CONC2-CO-03 Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main	ATMEG3		3
	T-MG-CONC2-FO-04 Fabriquer des composants mécaniques à l'aide de machines-outils	ATMEG4		6
		Total Enseignement professionnel	**18**	**18**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

ANGLA1	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC1	ou ALLEM1 au choix
ANGLA2	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC2	ou ALLEM2 au choix

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DT
Division mécanique
Section mécatronique d'automobile
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	T0MA	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	15
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	T-MA-ENGE1-CO-01 Anglais	ANGLA1 *	2	
	T-MA-ENGE1-CX-02 Français	FRANC1 *	2	
	T-MA-ENGE1-CX-03 Allemand	ALLEM1	2	
	T-MA-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	T-MA-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	T-MA-ENGE2-CO-01 Anglais	ANGLA2 *		2
	T-MA-ENGE2-CX-02 Français	FRANC2 *		2
	T-MA-ENGE2-CX-03 Allemand	ALLEM2		2
	T-MA-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	T-MA-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**8**	**8**

Enseignement général spécifique

		Classe	T0MA	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	15
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGS1 Enseignement général spécifique 1	T-MA-ENGS1-CO-01 Mathématiques, physique et chimie appliquées 1	MAPCA1 *	2	
	T-MA-ENGS1-CO-02 Communication technique 1	COMTE1 *	2	
ENGS2 Enseignement général spécifique 2	T-MA-ENGS2-CO-01 Mathématiques, physique et chimie appliquées 2	MAPCA2 *		2
	T-MA-ENGS2-CO-02 Communication technique 2	COMTE2 *		2
		Total Enseignement général spécifique	**4**	**4**

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement optionnel

		Classe	T0MA	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	15
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	T-MA-FACUL-FN-01 Carrosserie 1	ATCA1-F *	2	
	T-MA-FACUL-FN-02 Langues techniques 1	LATE1-F *	2	
	T-MA-FACUL-FN-03 Carrosserie 2	ATCA2-F *		2
	T-MA-FACUL-FN-04 Langues techniques 2	LATE2-F *		2
	T-MA-FACUL-FN-05 Deux-roues 1	ATDR1-F *		
	T-MA-FACUL-FN-06 Deux-roues 2	ATDR2-F *		
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	T0MA			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		15	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
INENV Inspection et entretien de véhicules	T-MA-INENV-CO-01 Entretien de véhicules 1	ENVE1 *	6			
	T-MA-INENV-CO-02 Contrôle et mesurage de systèmes automobiles	ATCOM *	4			
	T-MA-INENV-CO-03 Projet: équipement d'un atelier / logiciels standards	PROAT *	2			
	T-MA-INENV-FO-04 Entretien de véhicules 2	ENVE2 *			6	
	T-MA-INENV-CO-05 Démontage, réparation et montage de systèmes automobiles	ATREM *			4	
CRESE Contrôle et réparation de systèmes électriques de véhicules	T-MA-CRESE-FO-01 Contrôle et réparation de dispositifs d'éclairage et de signalisation	CORES *	6			
	T-MA-CRESE-CO-02 Contrôle et réparation de systèmes d'allumage	CORSA *			6	
	T-MA-CRESE-CO-03 Projet en électromécanique	PROEM *			2	
PROST Projet intégré et stage(s)	T-MA-PROST-FO-01 Stage 1	STAGE1 *				X
		Total Enseignement professionnel	**18**		**18**	

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

ANGLA1	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC1	ou ALLEM1 au choix
ANGLA2	Organisation en 2 groupes (voir programme de formation): 2 leçons pour le cours avancé. 3 leçons pour le cours de base. La 3e leçon est à rajouter à la fin des cours normaux.
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
MAPCA1	à confier à un professeur-ingénieur.
COMTE1	à confier à un maître d'enseignement technique.
MAPCA2	à confier à un professeur-ingénieur.
COMTE2	à confier à un maître d'enseignement technique.
ATCA1-F	à confier à un maître d'enseignement technique (atelier).
LATE1-F	à confier à un professeur-ingénieur.
ATCA2-F	à confier à un maître d'enseignement technique (atelier).
LATE2-F	à confier à un professeur-ingénieur.
ATDR1-F	à confier à un maître d'enseignement technique (atelier).
ATDR2-F	à confier à un maître d'enseignement technique (atelier).
ENVE1	3 leçons à confier à un maître d'enseignement technique (atelier). 3 leçons à confier à un professeur-ingénieur (salle de classe / laboratoire).
ATCOM	à confier à un maître d'enseignement technique (atelier).
PROAT	1 leçon à confier à un maître d'enseignement technique (atelier). 1 leçon à confier à un professeur-ingénieur (salle de classe / laboratoire).
ENVE2	3 leçons à confier à un maître d'enseignement technique (atelier). 3 leçons à confier à un professeur-ingénieur (salle de classe / laboratoire).
ATREM	à confier à un maître d'enseignement technique (atelier).
CORES	3 leçons à confier à un maître d'enseignement technique (atelier). 3 leçons à confier à un professeur-ingénieur (salle de classe / laboratoire).
CORSA	3 leçons à confier à un maître d'enseignement technique (atelier). 3 leçons à confier à un professeur-ingénieur (salle de classe / laboratoire).
PROEM	1 leçon à confier à un maître d'enseignement technique (atelier). 1 leçon à confier à un professeur-ingénieur (salle de classe / laboratoire).
STAGE1	Stage de 4 semaines dont 3 semaines en période scolaire et 1 semaine pendant les vacances d'été.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture
Section des agriculteurs
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	X0AG		X1AG	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	16	15
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGE1 Enseignement général 1	P-AG-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2			
	P-AG-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2			
	P-AG-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2			
	P-AG-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2			
ENGE2 Enseignement général 2	P-AG-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2		
	P-AG-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2		
	P-AG-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2		
	P-AG-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2		
ENGE3 Enseignement général 3	P-AG-ENGE3-CX-01 Français	FRANC3 *			2	
	P-AG-ENGE3-CX-02 Allemand	ALLEM3			2	
	P-AG-ENGE3-CO-03 Education à la santé	EDSAN			2	
	P-AG-ENGE3-CO-04 Education sportive	EDUPH3			2	
ENGE4 Enseignement général 4	P-AG-ENGE4-CX-01 Français	FRANC4 *				2
	P-AG-ENGE4-CX-02 Allemand	ALLEM4				2
	P-AG-ENGE4-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI3				2
	P-AG-ENGE4-CO-04 Education sportive	EDUPH4				2
		Total Enseignement général	**6**	**6**	**6**	**6**

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement optionnel

		Classe	X0AG		X1AG	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	16	15
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
FACUL Modules facultatifs	P-AG-FACUL-FN-01 Communication	KOMMU-F *	2			
	P-AG-FACUL-FN-02 Elevage de petits animaux	KLEHA-F *		2		
	P-AG-FACUL-FN-03 Biodiversité	BIODI-F *		2		
	P-AG-FACUL-FN-04 Petits engins	KLEKU-F *			2	
	P-AG-FACUL-FN-05 Commercialisation directe	DIREK-F *			2	
	P-AG-FACUL-FN-06 Base de l'apiculture	BIENE-F *				2
	P-AG-FACUL-FN-07 Pilotage au GPS	GPSTE-F *				2
		Total Enseignement optionnel				

SERVICE CENTRAL DE LA LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0AG		X1AG	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	16	15
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
FABRO Gérer les facteurs de production	P-AG-FABRO-FO-01 Entretenir et manier un tracteur, gérer et utiliser les carburants, huiles et liquides	MOTOR *	10			
	P-AG-FABRO-CO-02 Connaître, élever en respectant les besoins de l'espèce et traiter de façon sûre les animaux d'élevage	NUTAR *	6			
	P-AG-FABRO-CO-03 Evaluer le sol et se familiariser avec des plantes	PLABO *	4			
	P-AG-FABRO-CO-04 Gérer et utiliser les matériaux et outils de façon compétente	ATWER *	4			
PROAG Organiser et gérer la production	P-AG-PROAG-FO-01 Aménager et engrainer des cultures de plantes	KULAN *		10		
	P-AG-PROAG-CO-02 Comprendre et tenir compte de l'environnement professionel	BETBE *		4		
	P-AG-PROAG-CO-03 Evaluer et conserver la santé animale	TIEGE *		3		
	P-AG-PROAG-FO-04 Nourrir des animaux de façon appropriée	TIEFUE *			6	
	P-AG-PROAG-CO-05 Cultiver des pâturages	GRUELA *			3	
	P-AG-PROAG-CO-06 Cultiver des produits végétaux	ACKBAU *			5	
	P-AG-PROAG-CO-07 Exploiter durablement une entreprise	BETNAC *			4	
TECHN Maintenir la technologie de la production	P-AG-TECHN-CO-01 Procéder à des travaux de réparation simples	SCHMA *		7		
	P-AG-TECHN-CO-02 Soudure	SHWEIS *			4	
MINIE Développer l'esprit de l'entrepreneuriat (mini entreprise)	P-AG-MINIE-CO-01 Developper une idée, planifier la production et fonder une entreprise	GRUEND *			2	
	P-AG-MINIE-CO-02 Production, marketing et comptabilité	VERMAR *				5
SPEZI Approfondir des branches de production	P-AG-SPEZI-CO-01 Préparer la production d'une culture	PARZAK *				5
	P-AG-SPEZI-CO-02 Préparer la production sur une parcelle de prairie	PARGL *				3
	P-AG-SPEZI-CX-03 Gérer la production des vaches allaitantes	MUKUMA *				6
	P-AG-SPEZI-CX-04 Traire les vaches laitières et garantir la qualité du lait	MELKEN *				6
	P-AG-SPEZI-CX-05 Comprendre les systemes de la production porcine	SHWEIP *				6
	P-AG-SPEZI-CX-06 Choisir les aliments pour chevaux	PFERFÜ *				6
	P-AG-SPEZI-CX-07 Nourrir et soigner des vaches allaitantes et des taureaux	MUKUFÜ *				4

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0AG		X1AG	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	16	15
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
	P-AG-SPEZI-CX-08 Nourrir et soigner les vaches laitières	MILFÜT *				4
	P-AG-SPEZI-CX-09 Nourrir et soigner les porcs	SWEIFÜ *				4
	P-AG-SPEZI-CX-10 Soigner les chevaux	PFERVE *				4
	P-AG-SPEZI-CO-11 Développer et planifier la construction des materiaux agricoles	GERÄPL * *Période 2*				1
PROST Projets intégré(s) et stages	P-AG-PROST-CO-01 Stage 1	STAGE1 *			X	
	P-AG-PROST-PI-02 Projet intégré intermédiaire	PROIN			X	
	P-AG-PROST-CO-03 Stage 2	STAGE2 *				X
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
FRANC3	ou ALLEM3 au choix
FRANC4	ou ALLEM4 au choix
KOMMU-F	dont 2 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
KLEHA-F	dont 1 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
BIODI-F	dont 1 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
KLEKU-F	dont 1 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
DIREK-F	dont 1 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
BIENE-F	dont 1 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
GPSTE-F	dont 1 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
MOTOR	dont 8 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
NUTAR	dont 4 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
PLABO	dont 3 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
ATWER	dont 4 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
KULAN	dont 8 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
BETBE	dont 2 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
TIEGE	dont 3 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
TIEFUE	dont 4 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire période 1: 9 semaines à 3 leç./sem. période 2: 9 semaines à 9 leç./sem.
GRUELA	dont 3 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire période 1: 9 semaines à 6 leç./sem. période 2: 9 semaines à 0 leç./sem.
ACKBAU	dont 4 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
BETNAC	dont 2 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
SCHMA	dont 5 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
SHWEIS	dont 4 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
GRUEND	dont 2 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
VERMAR	dont 5 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
PARZAK	dont 4 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
PARGL	dont 3 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
MUKUMA	dont 4 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
MELKEN	dont 4 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
SHWEIP	dont 4 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
PFERFÜ	dont 4 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
MUKUFÜ	dont 3 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
MILFÜT	dont 3 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
SWEIFÜ	dont 3 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
PFERVE	dont 3 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
GERÄPL	dont 1 leç./semaine à dispenser en atelier scolaire
STAGE1	période de 4 semaines, dont 2 semaines à la fin des vacances d'été et 2 semaines au debut de l'année scolaire
STAGE2	période de 6 semaines, dont 3 semaines à la fin de l'année scolaire et 3 semaines au début des vacances d'été

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : KLEKU-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture
Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00HF		01HF	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGE1 Enseignement général 1	P-HF-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1			
	P-HF-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1			
	P-HF-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1			
ENGE2 Enseignement général 2	P-HF-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1		
	P-HF-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1		
	P-HF-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1		
ENGE3 Enseignement général 3	P-HF-ENGE3-CX-01 Français	FRANC3 *			1	
	P-HF-ENGE3-CX-02 Allemand	ALLEM3			1	
	P-HF-ENGE3-CO-03 Education à la santé	EDSAN			1	
ENGE4 Enseignement général 4	P-HF-ENGE4-CX-01 Français	FRANC4 *				1
	P-HF-ENGE4-CX-02 Allemand	ALLEM4				1
	P-HF-ENGE4-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI3				1
		Total Enseignement général	**2**	**2**	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00HF		01HF	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
FACUL Modules facultatifs	P-HF-FACUL-FN-01 Acquérir et consolider la compétence d'apprendre	LERKO-F *	2			
	P-HF-FACUL-FN-02 Vivre l'histoire de l'art horticole et découvrir des styles de jardin différents	GARGE-F	2			
	P-HF-FACUL-FN-03 Dessin pour fleuristes	ZEIFL-F *		2		
	P-HF-FACUL-FN-04 Histoire d'art et compositions florales	STIKU-F *			2	
	P-HF-FACUL-FN-05 Réaliser des décorations alternatives d'espaces	RAUMS-F				2
		Total Enseignement optionnel				

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00HF				01HF			
		Semestre	1		2		3		4	
		Nb. semaines	18		18		18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires							
ENPLA Entretien des plantes	P-HF-ENPLA-FO-01 Se familiariser avec les assortiments de plantes et les entretenir de façon compétente 1	PLAVE1 *	4							
	P-HF-ENPLA-FO-02 S'occuper de plantes et de fleurs coupées 1	FORHF1		X						
	P-HF-ENPLA-FO-03 Se familiariser avec les assortiments de plantes et les entretenir de façon compétente 2	PLAVE2 *			4					
	P-HF-ENPLA-FO-04 S'occuper de plantes et de fleurs coupées 2	FORHF2				X				
ARFL1 Composition florale	P-HF-ARFL1-CO-01 Appliquer les principes de la composition florale 1	FLOGE1 *	6							
	P-HF-ARFL1-FO-02 Produire de simples ouvrages de fleurs liées et piquées 1	FORHF3		X						
	P-HF-ARFL1-CO-03 Appliquer les principes de la composition florale 2	FLOGE2 *			4					
	P-HF-ARFL1-FO-04 Produire de simples ouvrages de fleurs liées et piquées 2	FORHF4				X				
	P-HF-ARFL1-CO-05 Réaliser des arrangements de plantes en pot	GEPFL *			4					
MAGAS Effectuer l'achat et la gestion des stocks	P-HF-MAGAS-CO-01 Appliquer les principes de l'achat et de la gestion	EINKA	2							
	P-HF-MAGAS-FO-02 Gérer les stocks de marchandises	FORHF5				X				
ARFL2 Composition florale II	P-HF-ARFL2-CO-01 Appliquer les technologies florales I	GESAN1 *					8			
	P-HF-ARFL2-FO-02 Réaliser des arrangements et compositions florales saisonales en entreprise I	FORHF6						X		
	P-HF-ARFL2-CO-03 Appliquer les technologies florales II	GESAN2 *							4	
	P-HF-ARFL2-FO-04 Réaliser des arrangements et compositions florales saisonales en entreprise II	FORHF7								X
AMESV Réaliser et entretenir des décorations d'espaces à l'aide de végétaux	P-HF-AMESV-CO-01 Planifier et réaliser de simples aménagements d'espaces verts	RAPLA *							4	
PREVE Présentation et vente de produits floraux	P-HF-PREVE-CO-01 Participer à l'aménagement du point de vente et à la vente de produits floraux	VERVO *					4			
	P-HF-PREVE-FO-02 Préparer la vente en entreprise	FORHF8						X		
	P-HF-PREVE-CO-03 Calculer les prix de vente et gérer l'entreprise (principes de base)	PREKA							4	
	P-HF-PREVE-FO-04 Effectuer la vente en entreprise	FORHF9								X
PROST Projet intégré et stage(s)	P-HF-PROST-PI-01 Projet intégré intermédiaire	PROIN					X			

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00HF				01HF			
		Semestre	1		2		3		4	
		Nb. semaines	18		18		18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires							
	Total Enseignement professionnel		**12**	**24**	**12**	**24**	**12**	**24**	**12**	**24**

Total des cours de base	**38**	**38**	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2	2	2	2

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
FRANC3	ou ALLEM3 au choix
FRANC4	ou ALLEM4 au choix
LERKO-F	est offert au 1er et au 2ième semestre.
ZEIFL-F	est offert au 2ième et au 3ième semestre.
STIKU-F	est offert au 3ième et au 4ième semestre.
PLAVE1	dont 2 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire.
PLAVE2	dont 2 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire.
FLOGE1	dont 6 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire.
FLOGE2	dont 4 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire.
GEPFL	dont 4 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire.
GESAN1	dont 4 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire.
GESAN2	dont 3 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire.
RAPLA	dont 3 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire. Module commun aux classes 01HF et 01FL.
VERVO	dont 2 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire.

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.
Les modules LERKO-F et GARGE-F sont organisés au 1er et au 2e semestre.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : LERKO-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture
Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs
(Mixte, 10e plein temps, 11e et 12e avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	X0FC		01FC	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGE1 Enseignement général 1	P-FC-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2			
	P-FC-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2			
	P-FC-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2			
	P-FC-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2			
ENGE2 Enseignement général 2	P-FC-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2		
	P-FC-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2		
	P-FC-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2		
	P-FC-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2		
ENGE3 Enseignement général 3	P-FC-ENGE3-CX-01 Français	FRANC3 *			1	
	P-FC-ENGE3-CX-02 Allemand	ALLEM3			1	
	P-FC-ENGE3-CO-03 Education à la santé	EDSAN			1	
ENGE4 Enseignement général 4	P-FC-ENGE4-CX-01 Français	FRANC4 *				1
	P-FC-ENGE4-CX-02 Allemand	ALLEM4				1
	P-FC-ENGE4-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI3				1
		Total Enseignement général	**6**	**6**	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	X0FC		01FC	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
FACUL Modules facultatifs	P-FC-FACUL-FN-01 Acquérir et consolider la compétence d'apprendre	LERKO-F *	2			
	P-FC-FACUL-FN-02 Aménager des plates-bandes de saison et des décorations	BEEDE-F *	2			
	P-FC-FACUL-FN-03 Vivre l'histoire de l'art horticole et découvrir des styles de jardin différents	GARGE-F	2			
	P-FC-FACUL-FN-04 Production de graines	SAMBA-F *			2	
	P-FC-FACUL-FN-05 Utiliser des plantes sauvages et de culture comme plantes alimentaires et médicinales	KULNA-F *				2
		Total Enseignement optionnel				

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0FC				01FC			
		Semestre	1		2		3		4	
		Nb. semaines	18		18		18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires							
REPRO Reproduction et culture de plants	P-FC-REPRO-CO-01 Appliquer les bases botaniques	BOGRU *	12							
	P-FC-REPRO-FO-02 Effectuer une reproduction	VERDU *	12							
	P-FC-REPRO-CO-03 Appliquer des aspects botaniques spécifiques	BOTAS *			4					
	P-FC-REPRO-CO-04 Produire des plants	JUNPR * *Période 1*			7					
CULTU Culture et entretien des cultures principales	P-FC-CULTU-CO-01 Cultiver les cultures principales	HAUKU *			9					
	P-FC-CULTU-CO-02 Expliquer l'utilisation des serres et de leur équipement technique	GETEC *Période 1*					2			
	P-FC-CULTU-CO-03 Cultiver les cultures de l'automne et de l'hiver	HEWKU *					8			
	P-FC-CULTU-CO-04 Planifier des cultures	KULSA *Période 2*					2			
VENTE Vente	P-FC-VENTE-CO-01 Préparer et effectuer la vente	VERVO			4					
	P-FC-VENTE-FO-02 Effectuer la vente	FORFC1						X		
CULCO Culture et entretien des cultures courantes	P-FC-CULCO-FO-01 Cultiver les cultures d'automne et d'hiver en entreprise	FORFC2						X		
	P-FC-CULCO-FO-02 Cultiver les cultures de printemps et d'été en entreprise	FORFC3								X
AMESV Aménagement d'espaces verts	P-FC-AMESV-CO-01 Planifier et réaliser de simples aménagements d'espaces verts	RAPLA *							4	
	P-FC-AMESV-CO-02 Planifier et réaliser des plantations	BEPLA *							4	
	P-FC-AMESV-CO-03 Entretenir de simples aménagements d'espaces verts	RAPFL *								
REPHO Entretien et réparation des outils, machines et installations horticoles	P-FC-REPHO-CO-01 Utiliser et entretenir les outils, machines et les installations horticoles	GERMA *							4	
	P-FC-REPHO-FO-02 Outils, machines et installations horticoles: effectuer de simples réparations	FORFC4								
PROST Projet intégré et stage(s)	P-FC-PROST-PI-01 Projet intégré intermédiaire	PROIN					X			
		Total Enseignement professionnel	**24**		**24**		**12**	**24**	**12**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4	2	2

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
FRANC3	ou ALLEM3 au choix
FRANC4	ou ALLEM4 au choix
LERKO-F	est offert au 1er et au 2ième semestre.
BEEDE-F	est offert au 1er et au 2ième semestre en atelier scolaire.
SAMBA-F	module commun aux classes 01FL et 01HM.
KULNA-F	module commun aux classes 01FL et 01HM.
BOGRU	dont 4 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
VERDU	dont 8 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
BOTAS	dont 2 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
JUNPR	Période 1 (9 sem.): 10 leç. / sem., dont 6 leç. / sem. en atelier scolaire Période 2 (9 sem.): 4 leç. / sem., dont 4 leç. / sem. en atelier scolaire
HAUKU	Période 1 (9 semaines): 6 h/semaine Période 2 (9 semaines): 12 h/semaine
HEWKU	dont 6 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire
RAPLA	dont 4 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire
BEPLA	dont 3 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire
RAPFL	dont 3 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire
GERMA	dont 3 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire
	Le module GERMA est identique aux classes 01HM et 01FL.

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : LERKO-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture
Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers
(Mixte, 10e plein temps, 11e et 12e avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	X0HM		01HM	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGE1 Enseignement général 1	P-HM-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2			
	P-HM-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2			
	P-HM-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2			
	P-HM-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2			
ENGE2 Enseignement général 2	P-HM-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2		
	P-HM-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2		
	P-HM-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2		
	P-HM-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2		
ENGE3 Enseignement général 3	P-HM-ENGE3-CX-01 Français	FRANC3 *			1	
	P-HM-ENGE3-CX-02 Allemand	ALLEM3			1	
	P-HM-ENGE3-CO-03 Education à la santé	EDSAN			1	
ENGE4 Enseignement général 4	P-HM-ENGE4-CX-01 Français	FRANC4 *				1
	P-HM-ENGE4-CX-02 Allemand	ALLEM4				1
	P-HM-ENGE4-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI3				1
		Total Enseignement général	**6**	**6**	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	X0HM		01HM	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
FACUL Modules facultatifs	P-HM-FACUL-FN-01 Acquérir et consolider la compétence d'apprendre	LERKO-F *	2			
	P-HM-FACUL-FN-02 Aménager des plates-bandes de saison et des décorations	BEEDE-F *	2			
	P-HM-FACUL-FN-03 Vivre l'histoire de l'art horticole et découvrir des styles de jardin différents	GARGE-F	2			
	P-HM-FACUL-FN-04 Production de graines	SAMBA-F *			2	
	P-HM-FACUL-FN-05 Utilser des plantes sauvages et de culture comme plantes alimentaires et médicinales	KULNA-F *				2
		Total Enseignement optionnel				

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0HM				01HM			
		Semestre	1		2		3		4	
		Nb. semaines	18		18		18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires							
REPRO Reproduction et culture de plants	P-HM-REPRO-CO-01 Appliquer les bases botaniques	BOGRU *	12							
	P-HM-REPRO-FO-02 Effectuer les multiplications horticoles	VERDU *	12							
	P-HM-REPRO-CO-03 Appliquer des aspects botaniques spécifiques	BOTAS *			4					
	P-HM-REPRO-CO-04 Produire des plants	JUNPR * *Période 1*			7					
CULTU Culture et entretien des principales cultures	P-HM-CULTU-CO-01 Cultiver les cultures principales	HAUKU *			9					
	P-HM-CULTU-CO-02 Expliquer l'utilisation des serres et de leur équipement technique	GETEC *Période 1*					2			
	P-HM-CULTU-CO-03 Cultiver les cultures de l'automne et de l'hiver	HEWKU *					8			
	P-HM-CULTU-CO-04 Planifier des cultures	KULSA *Période 2*					2			
VENTE Vente	P-HM-VENTE-CO-01 Préparer et effectuer la vente	VERVO			4					
	P-HM-VENTE-FO-02 Effectuer une vente	FORHM1						X		
CERCU Culture, entretien et récolte des cultures maraîchères	P-HM-CERCU-FO-01 Cultiver et récolter les cultures maraîchères en entreprise I	FORHM2						X		
	P-HM-CERCU-FO-02 Cultiver et récolter les cultures maraîchères en entreprise II	FORHM3								X
CULMA Cultures maraîchères	P-HM-CULMA-CO-01 Effectuer des cultures maraîchères de plein champs	FELGE *							4	
	P-HM-CULMA-CO-02 Réaliser des cultures étalées	SATAN *							4	
REPHO Entretien et réparation des outils, machines et installations horticoles	P-HM-REPHO-CO-01 Utiliser et entretenir les outils, les machines et les installations horticoles	GERMA *							4	
	P-HM-REPHO-FO-02 Outils, machines et installations horticoles: effectuer de simples réparations	FORHM4								
PROST Projet intégré et stage(s)	P-HM-PROST-PI-01 Projet intégré intermédiaire	PROIN					X			
		Total Enseignement professionnel	**24**		**24**		**12**	**24**	**12**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4	2	2

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
FRANC3	ou ALLEM3 au choix
FRANC4	ou ALLEM4 au choix
LERKO-F	est offert au 1er et au 2ieme semestre.
BEEDE-F	est offert au 1er et au 2ieme semestre en atelier scolaire.
SAMBA-F	module commun aux classes 01FL et 01HM.
KULNA-F	module commun aux classes 01FL et 01HM.
BOGRU	dont 4 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
VERDU	dont 8 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
BOTAS	dont 2 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
JUNPR	Période 1 (9 sem.): 10 leç. / sem., dont 6 leç. / sem. en atelier scolaire Période 2 (9 sem.): 4 leç. / sem., dont 4 leç. / sem. en atelier scolaire
HAUKU	Période 1 (9 semaines): 6 h/semaine Période 2 (9 Semaines): 12 h/semaine
HEWKU	dont 6 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire.
FELGE	dont 3 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire
SATAN	dont 3 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire
GERMA	dont 3 leçons/sem. à dispenser en atelier scolaire
	Le module GERMA est identique aux classes 01HM et 01FL.

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : LERKO-F

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture
Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes
(Mixte, 10e plein temps, 11e et 12e avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général		Classe	X0HP		01HP	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGE1 Enseignement général 1	P-HP-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2			
	P-HP-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2			
	P-HP-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2			
	P-HP-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2			
ENGE2 Enseignement général 2	P-HP-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2		
	P-HP-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2		
	P-HP-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2		
	P-HP-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2		
ENGE3 Enseignement général 3	P-HP-ENGE3-CX-01 Français	FRANC3 *			1	
	P-HP-ENGE3-CX-02 Allemand	ALLEM3			1	
	P-HP-ENGE3-CO-03 Education à la santé	EDSAN			1	
ENGE4 Enseignement général 4	P-HP-ENGE4-CX-01 Français	FRANC4 *				1
	P-HP-ENGE4-CX-02 Allemand	ALLEM4				1
	P-HP-ENGE4-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI3				1
		Total Enseignement général	**6**	**6**	**2**	**2**

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement optionnel

		Classe	X0HP		01HP	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
FACUL Modules facultatifs	P-HP-FACUL-FN-01 Acquérir et consolider la compétence d'apprendre	LERKO-F *	2			
	P-HP-FACUL-FN-02 Aménager des plates-bandes de saison et des décorations	BEEDE-F *	2			
	P-HP-FACUL-FN-03 Vivre l'histoire de l'art horticole et découvrir des styles de jardin différents	GARGE-F *	2			
	P-HP-FACUL-FN-04 Dessin à main levée	DESLE-F *			2	
	P-HP-FACUL-FN-05 Générer des documentations photo- et vidéographiques	DOCVI-F *			2	
	P-HP-FACUL-FN-06 Planifier et aménager des tombes	AMETO-F *			2	
		Total Enseignement optionnel				

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0HP				01HP			
		Semestre	1		2		3		4	
		Nb. semaines	18		18		18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires							
PEPAS Effectuer des travaux simples de pépinière et d'horticulture	P-HP-PEPAS-FO-01 Appliquer les bases botaniques et identifier les plantes en saison hivernale	BOGRU1	10							
	P-HP-PEPAS-CO-02 Tenir des cultures pépinières, reproduire des plantes, entretenir des jardins et effectuer des travaux paysagistes en saison hivernale	BAUKU1 *	12							
	P-HP-PEPAS-FO-03 Appliquer les bases botaniques et identifier les plantes en saison estivale	BOGRU2			10					
	P-HP-PEPAS-CO-04 Tenir des cultures pépinières, reproduire des plantes, entretenir des jardins et effectuer des travaux paysagistes en saison estivale	BAUKU2 *			12					
MAIHR Entretenir des appareils, des engins et des installations	P-HP-MAIHR-CO-01 Entretenir des appareils et des engins	GERMA *	2							
	P-HP-MAIHR-CO-02 Effectuer des réparations simples, manier et entretenir des installations techniques	REPDU *			2					
PEPI1 Effectuer des travaux de pépinière I	P-HP-PEPI1-FO-01 Identifier et utiliser des plantes en saison hivernale	BOGRU3					3			
	P-HP-PEPI1-CO-02 Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation en saison hivernale	BAUKU3 *					4			
	P-HP-PEPI1-FO-03 Cultiver et entretenir des plantes et effectuer des travaux de plantationen en saison hivernale	FORHP1 *						X		
	P-HP-PEPI1-FO-04 Identifier et utiliser des plantes en saison estivale	BOGRU4							3	
	P-HP-PEPI1-CO-05 Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation en saison estivale	BAUKU4 *							4	
	P-HP-PEPI1-FO-06 Cultiver et entretenir des plantes et effectuer des travaux de transplantation en saison estivale	FORHP2 *								X
PAYSI1 Effectuer des travaux paysagistes I	P-HP-PAYSI1-CO-01 Réaliser et entretenir des aménagements de jardins I	ATLAN1 *					4			
	P-HP-PAYSI1-FO-02 Effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins I	FORHP3 *						X		
	P-HP-PAYSI1-CO-03 Réaliser et entretenir des aménagements de jardins II	ATLAN2 *							4	
	P-HP-PAYSI1-FO-04 Effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins II	FORHP4 *								X
ECOHR Actions gestionnaires - Appliquer les bases de la gestion d'entreprise	P-HP-ECOHR-CO-01 Maîtriser les bases de la gestion d'entreprise	BEGRU					1			

SERVICE CENTRAL DE LA FORMATION
LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0HP				01HP			
		Semestre	1		2		3		4	
		Nb. semaines	18		18		18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires							
	P-HP-ECOHR-CO-02 Appliquer les bases de l'achat en entreprise	WAGRU							1	
PROST Projet intégré et stage(s)	P-HP-PROST-PI-01 Projet intégré intermédiaire	PROIN					X			
		Total Enseignement professionnel	**24**		**24**		**12**	**24**	**12**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4	2	2

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
FRANC3	ou ALLEM3 au choix
FRANC4	ou ALLEM4 au choix
LERKO-F	est offert au 1er et au 2ieme semestre.
BEEDE-F	est offert au 1er et au 2ieme semestre en atelier scolaire.
GARGE-F	est offert au 1er et au 2ieme semestre.
DESLE-F	est offert au 3ieme et au 4ieme semestre.
DOCVI-F	est offert au 3ieme et au 4ieme semestre.
AMETO-F	est offert au 3ieme et au 4ieme semestre.
BAUKU1	dont 8 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
BAUKU2	dont 8 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
GERMA	dont 2 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
REPDU	dont 2 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
BAUKU3	dont 3 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire
FORHP1	ou FORHP3 au choix, en fonction de l'organisme de formation
BAUKU4	dont 3 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire
FORHP2	ou FORHP4 au choix, en fonction de l'organisme de formation
ATLAN1	dont 4 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire
FORHP3	ou FORHP1 au choix, en fonction de l'organisme de formation
ATLAN2	dont 4 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire
FORHP4	ou FORHP2 au choix, en fonction de l'organisme de formation

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : LERKO-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture
Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes
(Apprentissage pour adultes - concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00HPA		01HPA	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGE1 Enseignement général 1	P-HPA-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1			
	P-HPA-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1		
ENGE3 Enseignement général 3	P-HPA-ENGE3-CX-01 Français	FRANC3 *			1	
	P-HPA-ENGE3-CX-02 Allemand	ALLEM3			1	
	P-HPA-ENGE3-CO-03 Education à la santé	EDSAN			1	
ENGE4 Enseignement général 4	P-HPA-ENGE4-CX-01 Français	FRANC4 *				1
	P-HPA-ENGE4-CX-02 Allemand	ALLEM4				1
	P-HPA-ENGE4-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI3				1
		Total Enseignement général	**1**	**1**	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00HPA		01HPA	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
FACUL Modules facultatifs	P-HPA-FACUL-FN-01 Acquérir et consolider la compétence d'apprendre	LERKO-F *	2			
	P-HPA-FACUL-FN-02 Aménager des plates-bandes de saison et des décorations	BEEDE-F *	2			
	P-HPA-FACUL-FN-03 Vivre l'histoire de l'art horticole et découvrir des styles de jardin différents	GARGE-F *	2			
	P-HPA-FACUL-FN-04 Dessin à main levée	DESLE-F *			2	
	P-HPA-FACUL-FN-05 Générer des documentations photo- et vidéographiques	DOCVI-F *			2	
	P-HPA-FACUL-FN-06 Planifier et aménager des tombes	AMETO-F *			2	
		Total Enseignement optionnel				

SERVICE CENTRAL DE LA LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00HPA				01HPA			
		Semestre	1		2		3		4	
		Nb. semaines	18		18		18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires							
PEPAS Effectuer des travaux simples de pépinière et d'horticulture	P-HPA-PEPAS-FO-01 Appliquer les bases botaniques et identifier les plantes en saison hivernale	BOGRU1 *	5							
	P-HPA-PEPAS-CO-02 Tenir des cultures pépinières, reproduire des plantes, entretenir des jardins et effectuer des travaux paysagistes en saison hivernale	BAUKU1 *	8							
	P-HPA-PEPAS-FO-03 Appliquer les bases botaniques et identifier les plantes en saison estivale	BOGRU2 *			5					
	P-HPA-PEPAS-CO-04 Tenir des cultures pépinières, reproduire des plantes, entretenir des jardins et effectuer des travaux paysagistes en saison estivale	BAUKU2 *			8					
MAIHR Entretenir des appareils, des engins et des installations	P-HPA-MAIHR-FO-01 Entretenir des appareils et des engins	FOHPA1		X						
	P-HPA-MAIHR-FO-02 Effectuer des réparations simples, manier et entretenir des installations techniques	FOHPA2				X				
PEPI1 Effectuer des travaux de pépinière I	P-HPA-PEPI1-FO-01 Identifier et utiliser des plantes en saison hivernale	BOGRU3					3			
	P-HPA-PEPI1-CO-02 Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation en saison hivernale	BAUKU3 *					4			
	P-HPA-PEPI1-FO-03 Cultiver et entretenir des plantes et effectuer des travaux de plantation en saison hivernale	FOHPA3 *						X		
	P-HPA-PEPI1-FO-04 Identifier et utiliser des plantes en saison estivale	BOGRU4							3	
	P-HPA-PEPI1-CO-05 Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation en saison estivale	BAUKU4 *							4	
	P-HPA-PEPI1-FO-06 Cultiver et entretenir des plantes et effectuer des travaux de transplantation en saison estivale	FOHPA4 *								X
PAYSI1 Effectuer des travaux paysagistes I	P-HPA-PAYSI1-CO-01 Réaliser et entretenir des aménagements de jardins I	ATLAN1 *					4			
	P-HPA-PAYSI1-FO-02 Effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins I	FOHPA5 *						X		
	P-HPA-PAYSI1-CO-03 Réaliser et entretenir des aménagements de jardins II	ATLAN2 *							4	
	P-HPA-PAYSI1-FO-04 Effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins II	FOHPA6 *								X
ECOHR Actions gestionnaires - Appliquer les bases de la gestion d'entreprise	P-HPA-ECOHR-CO-01 Maîtriser les bases de la gestion d'entreprise	BEGRU					1			

SERVICE CENTRAL DE LA FORMATION
LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00HPA				01HPA			
		Semestre	1		2		3		4	
		Nb. semaines	18		18		18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires							
	P-HPA-ECOHR-CO-02 Appliquer les bases de l'achat en entreprise	WAGRU							1	
PROST Projet intégré et stage(s)	P-HPA-PROST-PI-01 Projet intégré intermédiaire	PROIN					X			
		Total Enseignement professionnel	**13**	**24**	**13**	**24**	**12**	**24**	**12**	**24**

Total des cours de base	**38**	**38**	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2	2	2	2

Remarques

FRANC3	ou ALLEM3 au choix
FRANC4	au ALLEM4 au choix
LERKO-F	est offert au 1er et au 2ieme semestre.
BEEDE-F	est offert au 1er et au 2ieme semestre en atelier scolaire.
GARGE-F	est offert au 1er et au 2ieme semestre.
DESLE-F	est offert au 3ieme et au 4ieme semestre.
DOCVI-F	est offert au 3ieme et au 4ieme semestre.
AMETO-F	est offert au 3ieme et au 4ieme semestre.
BOGRU1	dont 3 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
BAUKU1	dont 6 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
BOGRU2	dont 3 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
BAUKU2	dont 6 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
BAUKU3	dont 3 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire
FOHPA3	ou FOHPA5 au choix, en fonction de l'organisme de formation.
BAUKU4	dont 3 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire
FOHPA4	ou FOHPA6 au choix, en fonction de l'organisme de formation.
ATLAN1	dont 4 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire
FOHPA5	ou FOHPA3 au choix, en fonction de l'organisme de formation.
ATLAN2	dont 4 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire
FOHPA6	ou FOHPA4 au choix, en fonction de l'organisme de formation.

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : EDUCI1
Code du module de rattrapage : EDUCI1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : LERKO-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture
Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	X0EN		X1EN	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	15	15
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGE1 Enseignement général 1	P-EN-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2			
	P-EN-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2			
	P-EN-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2			
	P-EN-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2			
ENGE2 Enseignement général 2	P-EN-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2		
	P-EN-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2		
	P-EN-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2		
	P-EN-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2		
ENGE3 Enseignement général 3	P-EN-ENGE3-CX-01 Français	FRANC3 *			2	
	P-EN-ENGE3-CX-02 Allemand	ALLEM3			2	
	P-EN-ENGE3-CO-03 Education à la santé	EDSAN			2	
	P-EN-ENGE3-CO-04 Education sportive	EDUPH3			2	
ENGE4 Enseignement général 4	P-EN-ENGE4-CX-01 Français	FRANC4 *				2
	P-EN-ENGE4-CX-02 Allemand	ALLEM4				2
	P-EN-ENGE4-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI3				2
	P-EN-ENGE4-CO-04 Education sportive	EDUPH4				2
		Total Enseignement général	**6**	**6**	**6**	**6**

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement optionnel

		Classe	X0EN		X1EN	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	15	15
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
FACUL Modules facultatifs	P-EN-FACUL-FN-01 Ecologie des biotopes boisés	GEBIO-F	2			
	P-EN-FACUL-FN-02 Pédagogie de l'environnement 1	UMPED-F *		2		
	P-EN-FACUL-FN-03 Introduction à l'apiculture	BIENE-F *		2		
	P-EN-FACUL-FN-04 Traitement informatique de données 1	EDVER-F *		2		
	P-EN-FACUL-FN-05 Communiquer de manière efficace	KOMMU-F			2	
	P-EN-FACUL-FN-06 Construction de cabanes en bois	BAUHO-F *				2
		Total Enseignement optionnel				

Enseignement professionnel

		Classe	X0EN		X1EN	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	15	15
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
BIOBO Gestion de biotopes boisés	P-EN-BIOBO-CO-01 Création de biotopes boisés	BEGGE * *Période 1*	18			
	P-EN-BIOBO-CO-02 Entretien de biotopes boisés	PLEGE * *Période 2*	9			
MACBO Initiation à la récolte de bois	P-EN-MACBO-FO-01 Maniement professionnel de machines et outils	SICMA * *Période 1*	6			
	P-EN-MACBO-CO-02 Façonnage du bois d'énergie	AUFEN * *Période 2*	15			
SYLVI Entretien de peuplements et de biotopes	P-EN-SYLVI-FO-01 Entretenir de peuplements	PLEWA *		12		
	P-EN-SYLVI-CO-02 Protection et entretien de biotopes boisés	SHUGE *		12		
WALPE Entretien et récolte de peuplements	P-EN-WALPE-FO-01 Récolte de bois moyen	EMIHO			12	
	P-EN-WALPE-CO-02 Traitement de jeunes peupelements	DURJU				12
BEWBI Gestion de biotopes	P-EN-BEWBI-CO-01 Création et entretien de biotopes en dehors de la période de végétation	BAUVE			12	
	P-EN-BEWBI-FO-02 Création et entretien de biotopes au cours de la période de végétation	BINVE				12
PROST Projet intégré et stage(s)	P-EN-PROST-FO-01 Stage 1	STAGE1 *			X	
	P-EN-PROST-PI-02 Projet intégré intermédiaire	PROIN			X	
	P-EN-PROST-FO-03 Stage 2	STAGE2 *				X
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
FRANC3	ou ALLEM3 au choix
FRANC4	ou ALLEM4 au choix
UMPED-F	peut être organisé au 2e et au 4e semestre.
BIENE-F	peut être organisé au 2e et au 4e semestre.
EDVER-F	peut être organisé au 2e, au 3e et au 4e semestre.
BAUHO-F	peut être organisé au 3e et au 4e semestre.
BEGGE	organisé à raison de 18 leç./sem. pendant 9 semaines, dont 11 leç. à l'atelier scolaire
PLEGE	organisé à raison de 9 leç./sem. pendant 9 semaines, dont 4 leç. à l'atelier scolaire.
SICMA	organisé à raison de 6 leç./sem. pendant 9 semaines, dont 4 leç. à l'atelier scolaire.
AUFEN	organisé à raison de 15 leç./sem. pendant 9 semaines, dont 12 leç. à l'atelier scolaire.
PLEWA	organisé à raison de 12 leç./sem. pendant 18 semaines, dont 9.33 leç. à l'atelier scolaire.
SHUGE	organisé à raison de 12 leç./sem. pendant 18 semaines, dont 6.66 leç. à l'atelier scolaire
STAGE1	Période de 4 semaines dont 1 semaine pendant les vacances scolaires.
STAGE2	Période de 4 semaines dont 1 semaine pendant les vacances scolaires.

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : SICMA
Code du module de rattrapage : SICMA-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : GEBIO-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des bouchers-charcutiers
(Mixte, 10e plein temps, 11e et 12e avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	X0BC	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-BC-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-BC-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-BC-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-BC-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-BC-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-BC-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-BC-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-BC-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	X0BC	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-BC-FACUL-FN-01 Création et entretien d'un carnet d'apprentissage manuscrit	MOFA1-F	2	
	P-BC-FACUL-FN-02 Création d'un carnet d'apprentissage en format WORD	MOFA2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0BC	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
TQBC1 Préparations à base de différentes parties bovines (côte, flanchet) et porcines (épaule, poitrine).	P-BC-TQBC1-CO-01 Principes de base du calcul dans le métier du boucher charcutier	KALKU 1	4	
	P-BC-TQBC1-CO-02 Insertion dans le métier du boucher-charcutier	GRUND 1	6	
	P-BC-TQBC1-FO-03 Désossage et découpe de différentes sortes de viandes de production	ATDEC1 *	8	
	P-BC-TQBC1-CO-04 Les principes de base de la production de différents produits simples	ATCHA1 *	6	
TQBC2 Transformation de demis -carcasses porcines et quartiers avant bovins.	P-BC-TQBC2-CO-01 Calculs généraux dans le métier du boucher charcutier.	KALKU 2		4
	P-BC-TQBC2-CO-02 Les principes de la technologie de fabrication.	GRUND 2		6
	P-BC-TQBC2-CO-03 Désossage et découpe de la viande de fabrication et de la viande pour la vente.	ATDEC 2 *		6
	P-BC-TQBC2-FO-04 Production de différents produits simples de boucherie charcuterie.	ATCHA 2 *		8
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
ATDEC1	dont 2 leç. / sem. à dispenser en salle de classe.
ATCHA1	dont 1 leç. / sem. à dispenser en salle de classe.
ATDEC 2	dont 1 leç. / sem. à dispenser en salle de classe.
ATCHA 2	dont 2 leç. / sem. à dispenser en salle de classe.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des boulangers-pâtissiers
(Mixte, 10e plein temps, 11e et 12e avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	X0BL	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-BL-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-BL-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-BL-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-BL-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-BL-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-BL-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-BL-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-BL-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	X0BL	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-BL-FACUL-FN-01 Réaliser des rapports et carnets d'apprentissage	RERAC-F	2	
	P-BL-FACUL-FN-02 Modeler et former	MODFO-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

Classe	X0BL	
Semestre	1	2
Nb. semaines	18	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
PRPCM Production de pâtes sans levure, crèmes et masses	P-BL-PRPCM-FO-01 Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes	PROPA *	8	
	P-BL-PRPCM-CO-02 Réaliser des produits à base de pâtes levées	PRPAL *	8	
	P-BL-PRPCM-CO-03 Réaliser des produits à bases de masses	PRMAS *	8	
PRCMC Production de pâtes, crèmes et masses complexes	P-BL-PRCMC-CO-01 Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure	PROFI *		8
	P-BL-PRCMC-CO-02 Réaliser des produits finis à base de pâtes levures et pâtes levées feulletées	PROFL *		8
	P-BL-PRCMC-FO-03 Réaliser de produits complexes à base de masses	PROMA *		8
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
PROPA	dont 4 leçons en atelier pâtisserie
PRPAL	dont 4 leçons en atelier pâtisserie
PRMAS	dont 4 leçons en atelier pâtisserie
PROFI	dont 4 leçons en atelier pâtisserie
PROFL	dont 4 leçons en atelier pâtisserie
PROMA	dont 4 leçons en atelier pâtisserie

Remarque générale

La classe X0BL est commune aux métiers de boulanger-pâtissier (X0BL) et de pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier (X0PC).

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des carrossiers
(Concomitant par périodes)

Enseignement général

		Classe	00CA	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-CA-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-CA-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-CA-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-CA-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-CA-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-CA-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Modules facultatifs

		Classe	00CA	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-CA-FACUL-FN-01 Confection d'échantillons métalliques	COECM-F	4	
	P-CA-FACUL-FN-02 Confection de produits métalliques	COPRM-F		4
		Total Modules facultatifs		

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00CA			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
TRASI Travailler des pièces métalliques simples	P-CA-TRASI-CO-01 Calculer, représenter et documenter des pièces métalliques simples 1	CARED1	8			
	P-CA-TRASI-FO-02 Travailler des pièces métalliques simples selon des données techniques 1	ATCAR1 *	20			
	P-CA-TRASI-FO-03 Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande	FORCS1		X		
CONSI Confectionner et revêtir des produits métalliques simples	P-CA-CONSI-CO-01 Calculer, représenter et documenter des produits métalliques simples 2	CARED2			8	
	P-CA-CONSI-FO-02 Travailler des produits métalliques simples selon des données techniques 2	ATCAR2 *			20	
	P-CA-CONSI-FO-03 Mettre en oeuvre des pièces et éléments composées de véhicules selon commande	FORCS2				X
		Total Enseignement professionnel	**28**		**28**	

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	4	4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
ATCAR1	dont 5 leçons en salle d'instruction
ATCAR2	dont 5 leçons en salle d'instruction

Remarque générale

Les formations de carrossier (CA), de débosseleur de véhicules automoteurs (DE) et de peintre de véhicules automoteurs (PV) peuvent être regroupées dans une classe 00CE - métiers de la carrosserie.

La formation est organisée par périodes :
15 semaines à l'école et 3 semaines en organisme de formation.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal

Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des coiffeurs
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00CO		01CO	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGE1 Enseignement général 1	P-CO-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1			
	P-CO-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1			
	P-CO-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1			
ENGE2 Enseignement général 2	P-CO-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1		
	P-CO-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1		
	P-CO-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1		
ENGE3 Enseignement général 3	P-CO-ENGE3-CX-01 Français	FRANC3 *			1	
	P-CO-ENGE3-CX-02 Allemand	ALLEM3			1	
	P-CO-ENGE3-CO-03 Education à la santé	EDSAN			1	
ENGE4 Enseignement général 4	P-CO-ENGE4-CX-01 Français	FRANC4 *				1
	P-CO-ENGE4-CX-02 Allemand	ALLEM4				1
	P-CO-ENGE4-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI3				1
		Total Enseignement général	**2**	**2**	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00CO		01CO	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
FACUL Modules facultatifs	P-CO-FACUL-FN-01 Approfondissement: prendre en charge des clients de différents âges	DIFAG-F	1			
	P-CO-FACUL-FN-02 Réaliser des présentations de marchandises et de produits	MAPRO-F		1		
	P-CO-FACUL-FN-03 Appliquer les bases du complément capillaire	COMCA-F			1	
	P-CO-FACUL-FN-04 La création créative	CREAT-F				1
		Total Enseignement optionnel				

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00CO				01CO			
		Semestre	1		2		3		4	
		Nb. semaines	18		18		18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires							
SCHMA Réaliser le soin des cheveux et la manucure	P-CO-SCHMA-CO-01 Orienter dans la formation et dans le métier	ORFOR	2							
	P-CO-SCHMA-FO-02 Appliquer les bases acquises des outils du coiffeur, des soins des cheveux et du cuir chevelu 1	SOICH1 *	3							
	P-CO-SCHMA-FO-03 Réaliser un soin des cheveux et du cuir chevelu	FORCO1		X						
	P-CO-SCHMA-FO-04 Réaliser une coiffure simple	FORCO2		X						
	P-CO-SCHMA-CO-05 Appliquer les bases acquises des outils du coiffeur, des soins des cheveux et du cuir chevelu 2	SOICH2 *			3					
	P-CO-SCHMA-FO-06 Appliquer les principes de la théorie des couleurs	THCOL1			2					
	P-CO-SCHMA-FO-07 Réaliser un service simple du coiffeur	FORCO3				X				
	P-CO-SCHMA-FO-08 Réaliser un soin des mains et des ongles	FORCO4				X				
COLPE Réaliser la coloration et la permanente	P-CO-COLPE-CO-01 Appliquer les bases de la coloration	BACOL					2			
	P-CO-COLPE-CO-02 Appliquer les bases de la permanente	BAPER					3			
	P-CO-COLPE-FO-03 Réaliser une coupe de cheveux, une coloration simple et un brushing	FORCO5						X		
	P-CO-COLPE-CO-04 Conseiller des coiffures	CONCOI							3	
	P-CO-COLPE-FO-05 Réaliser une permanente et une mise en plis	FORCO6								X
CALPR Appliquer la calculation du prix de revient	P-CO-CALPR-CO-01 Calculer les marchandises et les services	CAMAS							2	
	P-CO-CALPR-FO-02 Réaliser un conseil à propos de marchandises et de services	FORCO7								X
PROST Projet intégré et stage(s)	P-CO-PROST-PI-01 Projet intégré intermédiaire	PROIN					X			
	Total Enseignement professionnel		**5**	**32**	**5**	**32**	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**		**39**		**39**		**39**	
Cours optionnels (min / max)	1		1		1		1	

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
FRANC3	ou ALLEM3 au choix
FRANC4	ou ALLEM4 au choix
SOICH1	dont 1 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire.
SOICH2	dont 1 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire.

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : WAPRO-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des couturiers
(Concomitant, 10e avec 2 jours, 11e et 12e avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00HA		01HA	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGE1 Enseignement général 1	P-HA-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1			
	P-HA-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1			
	P-HA-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1			
ENGE2 Enseignement général 2	P-HA-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1		
	P-HA-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1		
	P-HA-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1		
ENGE3 Enseignement général 3	P-HA-ENGE3-CX-01 Français	FRANC3 *			1	
	P-HA-ENGE3-CX-02 Allemand	ALLEM3			1	
	P-HA-ENGE3-CO-03 Education à la santé	EDSAN			1	
ENGE4 Enseignement général 4	P-HA-ENGE4-CX-01 Français	FRANC4 *				1
	P-HA-ENGE4-CX-02 Allemand	ALLEM4				1
	P-HA-ENGE4-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI3				1
		Total Enseignement général	**2**	**2**	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00HA		01HA	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
FACUL Modules facultatifs	P-HA-FACUL-FN-01 Coupe à plat	COUPE1-F	2			
	P-HA-FACUL-FN-02 Transformations des bases	COUPE2-F		2		
	P-HA-FACUL-FN-03 Histoire de la mode et du costume	HISMO-F			1	
	P-HA-FACUL-FN-04 Fabrication industrielle	FABIN-F				1
		Total Enseignement optionnel				

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00HA				01HA			
		Semestre	1		2		3		4	
		Nb. semaines	18		18		18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires							
HERRO Confectionner un jupe	P-HA-HERRO-FO-01 Choisir une étoffe en fibres naturelles pour un vêtement simple I	TISSU1	2							
	P-HA-HERRO-CO-02 Effectuer des petites opérations de montage	ATCOU1	8							
	P-HA-HERRO-CO-03 Dessiner des vêtements	DESPR1	2							
	P-HA-HERRO-FO-04 Réaliser différents travaux sur une jupe simple	FORHA1		X						
	P-HA-HERRO-FO-05 Choisir une étoffe en fibres naturelles pour un vêtement simple II	TISSU2			2					
	P-HA-HERRO-CO-06 Technique de montage d'une jupe	ATCOU3			8					
	P-HA-HERRO-CO-07 Dessiner des empiècements	DESPR2			2					
	P-HA-HERRO-FO-08 Confectionner une jupe simple	FORHA2				X				
HEROB Réaliser des hauts de vêtements	P-HA-HEROB-FO-01 Définir une fibre synthétique pour la confection d'un vêtement	TISSU3					2			
	P-HA-HEROB-CO-02 Application pratique du calcul professionnel pour la production textile I	CALPR1					2			
	P-HA-HEROB-CO-03 Dessiner des vêtements	DESPR5					1			
	P-HA-HEROB-FO-04 Confectionner des empiècements du devant et du dos d'un vêtement	FORHA3						X		
	P-HA-HEROB-FO-05 Principes de construction textile	TISSU4							2	
	P-HA-HEROB-CO-06 Application pratique du calcul professionnel pour la production textile II	CALPR2							2	
	P-HA-HEROB-CO-07 Dessiner des vêtements	DESPR6							1	
	P-HA-HEROB-FO-08 Confectionner des manches	FORHA4								X
PROST Projet intégré et stage(s)	P-HA-PROST-PI-01 Projet intégré intermédiaire	PROIN					X			
		Total Enseignement professionnel	**12**	**24**	**12**	**24**	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**38**	**38**	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	2	2	1	1

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
FRANC3	ou ALLEM3 au choix
FRANC4	ou ALLEM4 au choix

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : EDUPH-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des débosseleurs de véhicules automoteurs
(Concomitant par périodes)

Enseignement général

		Classe	00DE	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-DE-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-DE-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-DE-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-DE-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-DE-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-DE-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00DE	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-DE-FACUL-FN-01 Confection d'échantillons métalliques	COECM-F	4	
	P-DE-FACUL-FN-02 Confection de produits métalliques	COPRM-F		4
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00DE			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
TRASI Travailler des pièces métalliques simples	P-DE-TRASI-CO-01 Calculer, représenter et documenter des pièces métalliques simples 1	CARED1	8			
	P-DE-TRASI-FO-02 Travailler des pièces métalliques simples selon des données techniques 1	ATCAR1 *	20			
	P-DE-TRASI-FO-03 Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande	FORDE1		X		
CONSI Confectionner et revêtir des produits métalliques simples	P-DE-CONSI-CO-01 Calculer, représenter et documenter des produits métalliques simples 2	CARED2			8	
	P-DE-CONSI-FO-02 Travailler des produits métalliques simples selon des données techniques 2	ATCAR2 *			20	
	P-DE-CONSI-FO-03 Mettre en oeuvre des pièces et éléments composées de véhicules selon commande	FORDE2				X
		Total Enseignement professionnel	**28**		**28**	

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	4	4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
ATCAR1	dont 5 leçons en salle d'instruction
ATCAR2	dont 5 leçons en salle d'instruction

Remarque générale

Les formations de carrossier (CA), de débosseleur de véhicules automoteurs (DE) et de peintre de véhicules automoteurs (PV) peuvent être regroupées dans une classe 00CE - métiers de la carrosserie.

La formation est organisée par périodes :
15 semaines à l'école et 3 semaines en organisme de formation.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des électriciens
(Mixte, 10e plein temps, 11e avec 2 jours et 12e avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	X0EL		01EL	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	15	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGE1 Enseignement général 1	P-EL-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2			
	P-EL-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2			
	P-EL-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2			
	P-EL-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2			
ENGE2 Enseignement général 2	P-EL-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2		
	P-EL-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2		
	P-EL-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2		
	P-EL-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2		
ENGE3 Enseignement général 3	P-EL-ENGE3-CX-01 Français	FRANC3 *			1	
	P-EL-ENGE3-CX-02 Allemand	ALLEM3			1	
	P-EL-ENGE3-CO-03 Education à la santé	EDSAN			1	
ENGE4 Enseignement général 4	P-EL-ENGE4-CX-01 Français	FRANC4 *				1
	P-EL-ENGE4-CX-02 Allemand	ALLEM4				1
	P-EL-ENGE4-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI3				1
		Total Enseignement général	**6**	**6**	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	X0EL		01EL	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	15	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
FACUL Modules facultatifs	P-EL-FACUL-FN-01 Communication professionnelle	BEKOM-F	2			
	P-EL-FACUL-FN-02 Traitement informatique de données	ELDAT-F		2		
	P-EL-FACUL-FN-03 Technologie	TECNO-F			2	
	P-EL-FACUL-FN-04 CAD	CADES-F				2
		Total Enseignement optionnel				

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0EL				01EL			
		Semestre	1		2		3		4	
		Nb. semaines	15		18		18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires							
INSTA Monter et mettre en service une installation simple	P-EL-INSTA-FO-01 Circuit électrique simple	ATELE1	12							
	P-EL-INSTA-CO-02 Techniques de mesure	MESTE	8							
	P-EL-INSTA-CO-03 Usinage des matériaux 1	ATMEC1	4							
	P-EL-INSTA-FO-04 Installation électrique domestique	ATELE2			12					
	P-EL-INSTA-CO-05 Techniques des installations à courants forts	STAST			8					
	P-EL-INSTA-CO-06 Usinage des matériaux 2	ATMEC2			4					
INDOM Exécuter et vérifier une installation domestique	P-EL-INDOM-FO-01 Techniques de commande	ATTEC					8			
	P-EL-INDOM-CO-02 Electronique digitale	ELDIG					4			
	P-EL-INDOM-FO-03 Installation électrique 1	FOREL1						X		
	P-EL-INDOM-FO-04 Installations électriques à courant faible	ATCFB							6	
	P-EL-INDOM-CO-05 Automatisation	AUTOM							6	
	P-EL-INDOM-FO-06 Installation électrique 2	FOREL2								X
PROST Projet intégré et stage(s)	P-EL-PROST-FO-01 Stage 1	STAGE1 *	X							
	P-EL-PROST-FO-02 Projet intégré intermédiaire	PROIN					X			
		Total Enseignement professionnel	**24**		**24**		**12**	**24**	**12**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4	2	2

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
FRANC3	ou ALLEM3 au choix
FRANC4	ou ALLEM4 au choix
STAGE1	période de 4 semaines dont 1 semaine pendant les congés de Carnaval

Remarque générale

La classe X0EL est commune aux métiers d'électricien (X0EL), de bobineur (X0BB) et d'installateur frigoriste (X0FR).

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : TEPUB-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des électriciens
(Apprentissage pour adultes - concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00ELA	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-ELA-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-ELA-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-ELA-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-ELA-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-ELA-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-ELA-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
ENGE3 Enseignement général 3	P-ELA-ENGE3-CX-01 Français	FRANC3 *		
	P-ELA-ENGE3-CX-02 Allemand	ALLEM3		
	P-ELA-ENGE3-CO-03 Education à la santé	EDSAN		
ENGE4 Enseignement général 4	P-ELA-ENGE4-CX-01 Français	FRANC4 *		
	P-ELA-ENGE4-CX-02 Allemand	ALLEM4		
	P-ELA-ENGE4-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI3		
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00ELA	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-ELA-FACUL-FN-01 Communication professionnelle	BEKOM-F	2	
	P-ELA-FACUL-FN-02 Traitement informatique de données	ELDAT-F		2
	P-ELA-FACUL-FL-03 Technologie	TECNO-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00ELA			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
INSTA Monter et mettre en service une installation simple	P-ELA-INSTA-FO-01 Circuit électrique simple	FORELA1		X		
	P-ELA-INSTA-CO-02 Techniques de mesure	MESTE	8			
	P-ELA-INSTA-CO-03 Usinage des matériaux 1	ATMEC1	4			
	P-ELA-INSTA-FO-04 Installation électrique domestique	FORELA2				X
	P-ELA-INSTA-CO-05 Techniques des installations à courants forts	STAST			8	
	P-ELA-INSTA-CO-06 Usinage des matériaux 2	ATMEC2			3	
		Total Enseignement professionnel	**12**	**24**	**11**	**24**

Total des cours de base	**38**	**37**
Cours optionnels (min / max)	3	4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
FRANC3	ou ALLEM3 au choix
FRANC4	ou ALLEM4 au choix

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des esthéticiens
(Concomitant, 10e et 11e avec 1,5 jours et 12e avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00ES	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-ES-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-ES-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-ES-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-ES-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-ES-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-ES-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00ES	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-ES-FACUL-FN-01 Identification avec le métier	IDEME-F	2	
	P-ES-FACUL-FN-02 Esthétique et santé	ESTSA-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00ES			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
COSOL Conseiller le client au solarium	P-ES-COSOL-FO-01 Organiser une séance de solarium	ORGSO	6			
	P-ES-COSOL-CO-02 Accueil et prise en charge du client	ACPRI	2			
	P-ES-COSOL-FO-03 Prise en charge du client en entreprise	FORES1		X		
	P-ES-COSOL-FO-04 Organiser une séance de solarium auprès d'un client	FORES2		X		
COMAN Conseiller le client en vue de la manucure	P-ES-COMAN-FO-01 Réaliser une manucure	REAMA			3	
	P-ES-COMAN-CO-02 Réaliser un entretien	REENT			3	
	P-ES-COMAN-CO-03 Vente et gestion du stock	VENGE			2	
	P-ES-COMAN-FO-04 Organisation d'entreprise	FORES3				X
	P-ES-COMAN-FO-05 Réaliser une manucure auprès d'un client	FORES4				X
		Total Enseignement professionnel	**8**	**28**	**8**	**28**

Total des cours de base	**38**		**38**	
Cours optionnels (min / max)	2		2	

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des installateurs chauffage-sanitaire

(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général		Classe	00CS	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-CS-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-CS-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-CS-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-CS-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-CS-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-CS-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel		Classe	00CS	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-CS-FACUL-FN-01 Mesurer et calculer les surfaces et les volumes du métier	MCSUR-F	2	
	P-CS-FACUL-FN-02 Développement d'une vue d'ensemble du marché des outils et matériaux	DEMOM-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION
LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00CS			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
PRINS Préparation de pièces de profil pour l'installation suivant les instructions techniques	P-CS-PRINS-CO-01 Evaluation des documents techniques et contractuels et création de fiches de travail	EDTCF	6			
	P-CS-PRINS-FO-02 Construction de pièces de profil simples sur la base de documents techniques	ATCPD	6			
	P-CS-PRINS-FO-03 Choix et préparation de matériaux et outils suivant commande	FORIC1		X		
SYCAN Fabrication de systèmes de canalisation à l'aide de techniques d'assemblage amovible et non amovible suivant commande	P-CS-SYCAN-CO-01 Planifier des tuyauteries suivant des documents contractuels	PTUDC			6	
	P-CS-SYCAN-FO-02 Fabrication de tuyauteries à l'aide de techniques d'assemblage amovible et non amovible	ATFAN			6	
	P-CS-SYCAN-FO-03 Installation de systèmes de tuyauteries sur les chantiers suivant commande	FORIC2				X
		Total Enseignement professionnel	**12**	**24**	**12**	**24**

Total des cours de base	**38**		**38**	
Cours optionnels (min / max)	2		2	

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : EDUCI1
Code du module de rattrapage : EDUCI1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : SITCA-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des instructeurs de la conduite automobile
(Concomitant avec 10 leçons de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00IA	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-IA-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-IA-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-IA-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-IA-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-IA-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-IA-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00IA	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-IA-FACUL-FN-01 Gestion de logiciels de présentation	LOPRE-F	1	
	P-IA-FACUL-FN-02 Travaux pratiques sur le véhicule	ATVEH-F		1
	P-IA-FACUL-FN-03 Donner des cours de rattrapage de façon interactive sous la direction d'un enseignant	RATTR-F		1
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00IA			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
THEOS1 Créer des unités d'enseignement théoriques simples	P-IA-THEOS1-CO-01 Gestion de la législation et du Code de la route	LEGIS1	4			
	P-IA-THEOS1-CO-02 Gestion de la physique et de la dynamique des véhicules	TECNO1			4	
	P-IA-THEOS1-CO-03 Réaliser les cours théoriques de façon pédagogique 1	PEDTH1			3	
PRASI1 Créer des unités d'enseignement pratiques simples	P-IA-PRASI1-CO-01 Réaliser les cours pratiques de conduite de façon pédagogique 1	PEDPR1 *	3			
	P-IA-PRASI1-FO-02 Transmettre les bases de la pratique de la conduite automobile	FORIA1		X		
	P-IA-PRASI1-FO-03 Exécuter des exercices pratiques dans des situations simples de conduite et de circulation routière	FORIA2				X
PROST Projet intégré et stage(s)	P-IA-PROST-FO-01 Créer des unités d'enseignement théoriques et pratiques simples	PROIN			X	
		Total Enseignement professionnel	**7**	**30**	**7**	**30**

Total des cours de base	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
PEDPR1	enseignement en équipe: professeur en collaboration avec un instructeur de la conduite automobile avec brevet de maîtrise. Jeux de rôles avec exercices pratiques de conduite.

Remarque générale

Cours à l'école uniquement le matin.
Les cours de l'enseignement optionnel et de l'enseignement professionnel sont regroupés sur deux matinées.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des instructeurs de natation
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00IN	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-IN-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-IN-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-IN-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-IN-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-IN-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-IN-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00IN	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-IN-FACUL-FN-01 Consolider son endurance en natation	NATA1-F	2	
	P-IN-FACUL-FN-02 Anglais pour instructeurs de natation	ANGL1-F	2	
	P-IN-FACUL-FN-03 Augmenter son endurance en natation	NATA2-F		2
	P-IN-FACUL-FN-04 Consolider les bases en chimie	BACHI-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00IN			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENTMA1 Entretien et maintenance	P-IN-ENTMA1-CO-01 Base de la chimie du traitement des eaux 1	BACHI1 *Période 1*	2			
	P-IN-ENTMA1-CO-02 Base de la chimie du traitement des eaux 2	BACHI2 *Période 2*	3			
	P-IN-ENTMA1-CO-03 Réaliser des travaux artisanaux de base	ATTRA	4			
	P-IN-ENTMA1-FO-04 Réaliser des travaux de maintenance de base	FORIN1		X		
BANAT1 Bases de la natation	P-IN-BANAT1-FO-01 Réaliser deux styles élémentaires de natation	NATBA1 * *Période 1*	4			
	P-IN-BANAT1-CO-02 Assumer la responsabilité	ASRES *Période 1*	2			
	P-IN-BANAT1-CO-03 Réaliser qautre styles de natation	NATBA2 * *Période 2*	5			
	P-IN-BANAT1-FO-04 Réaliser quatre styles de natation et plongeons	NATBA3 *			4	
SURVI Surveillance et encadrement des visiteurs	P-IN-SURVI-CO-01 Formation de base premiers secours	BAPSE *			4	
	P-IN-SURVI-CO-02 Surveillance et communication	SURCO			4	
	P-IN-SURVI-FO-03 Surveillance et encadrement des visiteurs dans la piscine	FORIN2				X
		Total Enseignement professionnel	**12**	**24**	**12**	**24**

Total des cours de base	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2	2

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
NATBA1	En piscine
NATBA2	En piscine
NATBA3	En piscine
BAPSE	Cours officiel de 1er secours

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des magasiniers du secteur automobile
(Concomitant, 10e avec 3 jours, 11e et 12e avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00VM	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-VM-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-VM-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-VM-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-VM-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-VM-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-VM-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00VM	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-VM-FACUL-FN-01 Langage technique 1	LATEC1-F	2	
	P-VM-FACUL-FN-02 Comptabilité 1	COMPT1-F	1	
	P-VM-FACUL-FN-03 Langage technique 2	LATEC2-F		2
	P-VM-FACUL-FN-04 Comptabilité 2	COMPT2-F		1
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00VM			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENPRO1 Entreposage des produits	P-VM-ENPRO1-CO-01 Gamme de produits à recevoir	GAPRR1 *	9			
	P-VM-ENPRO1-FO-02 Stockage de la gamme de produits	STGAP2 *	10			
	P-VM-ENPRO1-FO-03 Traitement des documents 1	FORVM1		X		
	P-VM-ENPRO1-CO-04 Vérifier la conformité des produits	VECOP4 *			9	
	P-VM-ENPRO1-FO-05 Mettre à disposition la gamme de produits	MEDIP5 *			6	
	P-VM-ENPRO1-CO-06 Emballage de la gamme de produits	EMGAP6 *			4	
	P-VM-ENPRO1-FO-07 Traitement des documents 2	FORVM2				X
		Total Enseignement professionnel	**19**	**16**	**19**	**16**

Total des cours de base	**37**	**37**
Cours optionnels (min / max)	3	3

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
GAPRR1	à assurer par un maître d'enseignement technique spécialité mécanique automobile
STGAP2	à assurer par un maître d'enseignement technique spécialité mécanique automobile
VECOP4	à assurer par un maître d'enseignement technique spécialité mécanique automobile
MEDIP5	à assurer par un maître d'enseignement technique spécialité mécanique automobile
EMGAP6	à assurer par un maître d'enseignement technique spécialité mécanique automobile

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des mécaniciens de la mécanique générale
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00AT	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-AT-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-AT-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-AT-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-AT-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-AT-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-AT-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**4**	**4**

Enseignement optionnel

		Classe	00AT	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-AT-FACUL-FN-01 Anglais pour débutants 1	ANGLA1-F	2	
	P-AT-FACUL-FN-02 Anglais pour débutants 2	ANGLA2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00AT			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENSP1 Fabriquer des pièces détachées simples	P-AT-ENSP1-CO-01 Lire et interpréter des dessins techniques simples et travailler avec la documentation technique correspondante.	DESIN1	4			
	P-AT-ENSP1-CO-02 Acquérir des connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples.	CAMAT1	6			
	P-AT-ENSP1-FO-03 Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main.	FORMF1		X		
	P-AT-ENSP1-FO-04 Initiation à la fabrication de pièces détachées simples à l'aide de machines-outil.	FORMF2		X		
ENSP2 Fabriquer des composants mécaniques	P-AT-ENSP2-CO-01 Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées.	DESIN2			4	
	P-AT-ENSP2-CO-02 Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage.	CAMAT2			6	
	P-AT-ENSP2-FO-03 Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main.	FORMF3				X
	P-AT-ENSP2-FO-04 Fabriquer des composants mécaniques à l'aide de machines-outil.	FORMF4				X
		Total Enseignement professionnel	**10**	**24**	**10**	**24**

Total des cours de base	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2	2

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

Remarque générale

Les formations de mécanicien de mécanique générale (AT), de mécanicien d'usinage (MF) et de mécanicien industriel et de maintenance (MM) peuvent être regroupées dans une classe 00MG - formations de la mécanique générale.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des mécaniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles
(Mixte, 10e plein temps, 11e et 12e par périodes)

Enseignement général

		Classe	X0MR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-MR-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-MR-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-MR-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-MR-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-MR-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-MR-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-MR-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-MR-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	X0MR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-MR-FACUL-FN-01 Langues techniques 1	LATE1-F	2	
	P-MR-FACUL-FN-02 Mathématiques technique 1	FAMA1-F	2	
	P-MR-FACUL-FN-03 Langues techniques 2	LATE2-F		2
	P-MR-FACUL-FN-04 Mathématiques technique 2	FAMA2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

Classe	X0MR	
Semestre	1	2
Nb. semaines	18	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
COTEC Contrôle et entretien technique de machines agricoles, machines et engins de chantier et machines de jardinage	P-MR-COTEC-FO-01 Démontage et diagnostic de moteurs à combustion interne (Diesel)	MODIA	8	
	P-MR-COTEC-CO-02 Contrôle de systèmes hydrauliques à centre ouvert	HYDRO	4	
	P-MR-COTEC-CO-03 Contrôle d'installations électriques	ELPRU	4	
	P-MR-COTEC-FO-04 Mise en état et remontage des pièces du moteur	MOMON		8
	P-MR-COTEC-CO-05 Contrôle de systèmes pneumatiques simples et systèmes hydrauliques à centre fermé	HYPNC		4
USAGR Usinage de pièces pour machines agricoles, machines et engins de chantier et machines de jardinage	P-MR-USAGR-CO-01 Transformation manuelle par enlèvement et sans enlèvement de copeaux	UMNAV	8	
	P-MR-USAGR-CO-02 Transformation machinelle par enlèvement et sans enlèvement de copeaux	UMSAV		8
	P-MR-USAGR-CO-03 Cours de soudage	SHWEI		4
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

Remarque générale

La classe X0MR est commune à la classe X0MT.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des mécatroniciens d'autos et de motos
(Concomitant, 10e avec 3 jours, 11e et 12e avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00MA	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-MA-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-MA-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-MA-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-MA-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-MA-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-MA-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00MA	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-MA-FACUL-FN-01 Carrosserie 1	ATCA1-F *	3	
	P-MA-FACUL-FN-02 Langues techniques 1	LATE1-F *	3	
	P-MA-FACUL-FN-03 Carrosserie 2	ATCA2-F *		3
	P-MA-FACUL-FN-04 Langues techniques 2	LATE2-F *		3
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00MA			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
INENV Inspection et entretien de véhicules	P-MA-INENV-CO-01 Entretien de véhicules 1	ENVE1 *	6			
	P-MA-INENV-CO-02 Contrôle et mesurage de systèmes automobiles	ATCOM *	4			
	P-MA-INENV-CO-03 Projet: équipement d'un atelier/logiciels standards	PROAT1 *	2			
	P-MA-INENV-FO-04 Module de formation patronale 1	FORMA1		X		
	P-MA-INENV-FO-05 Entretien de véhicules 2	ENVE2 *			6	
	P-MA-INENV-CO-06 Démontage, réparation et montage de systèmes automobiles	ATREM *			4	
	P-MA-INENV-FO-07 Module de formation patronale 2	FORMA2				X
CRESE Contrôle et réparation de systèmes électriques de véhicules	P-MA-CRESE-FO-01 Contrôle et réparation de dispositifs d'éclairage et de signalisation	CORES *	7			
	P-MA-CRESE-CO-02 Contrôle et réparation de systèmes d'allumage	CORSA *			7	
	P-MA-CRESE-CO-03 Projet : habiletés fondamentales en mécanique, en métrologie et en électrotechnique	PROAT2 *			2	
	P-MA-CRESE-FO-04 Module de formation patronale 3	FORMA3				X
		Total Enseignement professionnel	**19**	**16**	**19**	**16**

Total des cours de base	**37**	**37**	
Cours optionnels (min / max)	3	3	

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
ATCA1-F	à confier à un maître d'enseignement technique (atelier).
LATE1-F	à confier à un professeur-ingénieur
ATCA2-F	à confier à un maître d'enseignement technique (atelier)
LATE2-F	à confier à par un professeur-ingénieur
ENVE1	3 leçons enseignées par un maître d'enseignement technique (atelier). 3 leçons enseignées par un professeur-ingénieur (salle de classe / laboratoire).
ATCOM	4 leçons enseignées par un maître d'enseignement technique (atelier).
PROAT1	1 leçon enseignée par un maître d'enseignement technique (atelier). 1 leçon enseignée par un professeur-ingénieur (salle de classe / laboratoire).
ENVE2	3 leçons enseignées par un maître d'enseignement technique (atelier). 3 leçons enseignées par un professeur-ingénieur (salle de classe / laboratoire).
ATREM	4 leçons enseignées par un maître d'enseignement technique (atelier).
CORES	3 leçons enseignées par un maître d'enseignement technique (atelier). 4 leçons enseignées par un professeur-ingénieur (salle de classe / laboratoire).
CORSA	3 leçons enseignées par un maître d'enseignement technique (atelier) 4 leçons enseignées par un professeur-ingénieur (salle de classe / laboratoire)
PROAT2	2 leçons enseignées par un maître d'enseignement technique (atelier)

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des menuisiers
(Concomitant, 10e avec 3 jours de cours par semaine, 11e et 12e par périodes)

Enseignement général

		Classe	00MB	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-MB-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-MB-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-MB-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-MB-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-MB-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-MB-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00MB	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-MB-FACUL-FN-01 Réalisation et documentation d'échantillons	DOCEC-F *	3	
	P-MB-FACUL-FN-02 Réalisation d'esquisses d'éléments de construction	RESCO-F *		3
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00MB			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
EPAHH Réalisation de produits simples en bois	P-MB-EPAHH-FO-01 Calcul, dressage et documentation de produits simples en bois massif	TECBO1 *	7			
	P-MB-EPAHH-CO-02 Réalisation de produits simples en bois massif selon des données techniques	ATBOI1 *	12			
	P-MB-EPAHH-FO-03 Réalisation de produits simples en fonction du module de construction	FORMB1		X		
RUKAH Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon données	P-MB-RUKAH-CO-01 Calcul, dressage et documentation de produits en bois	TECBO2 *			7	
	P-MB-RUKAH-FO-02 Réalisation de produits en bois selon des critères techniques	ATBOI3 *			12	
	P-MB-RUKAH-FO-03 Réalisation de cadres et caissons selon données techniques	FORMB2				X
		Total Enseignement professionnel	**19**	**16**	**19**	**16**

Total des cours de base	**37**	**37**	
Cours optionnels (min / max)	3	3	

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
DOCEC-F	à confier à un maître d'enseignement technique, dont 1 leçon par semaine en salle d'instruction et 1 leçon en atelier.
RESCO-F	à confier à un maître d'enseignement technique.
TECBO1	à confier à un maître d'enseignement technique. Les cours ont lieu en salle de classe équipée.
ATBOI1	à confier à un maître d'enseignement technique en atelier.
TECBO2	à confier à un maître d'enseignement technique. Les cours ont lieu en salle de classe équipée
ATBOI3	à confier à un maître d'enseignement technique en atelier. Vu la complexité de l'enseignement sur machines dangereuses et vu la législation de la sécurité dans la fonction publique (art.1.10.02) un deuxième maître d'enseignement technique s'impose à partir d'un effectif supérieur à 8 élèves.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des métiers de la toiture / Sous-section des charpentiers
(Concomitant par périodes)

Enseignement général

		Classe	00CT	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-CT-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	3	
	P-CT-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	3	
	P-CT-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	3	
ENGE2 Enseignement général 2	P-CT-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		3
	P-CT-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		3
	P-CT-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		3
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	00CT	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-CT-FACUL-FN-01 Matières innovantes dérivées de bois	MAIBO-F *	4	
	P-CT-FACUL-FN-02 Construire et renouveler durablement	CORDU-F *		4
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	00CT			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
APICT Approvisionner et installer des chantiers	P-CT-APICT-CO-01 Préparer et planifier des chantiers	PRECT1	26			
	P-CT-APICT-FO-02 Contribuer à la planification et à la préparation des chantiers en cours	FORCT1		X		
COICH Confectionner et isoler de simples charpentes	P-CT-COICH-CO-01 Assembler et isoler de simples constructions en bois	ASICO			26	
	P-CT-COICH-FO-02 Confestionner et isoler de simples constructions en bois suivant les exigences de l'entreprise	FORCT2				X
		Total Enseignement professionnel	**26**		**26**	

Total des cours de base	**32**	**32**
Cours optionnels (min / max)	4	4

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
MAIBO-F	entièrement en salle d'instruction
CORDU-F	entièrement en salle d'instruction idem CV & FZ

Remarque générale

La formation est organisée par périodes (CT / CV / FZ):
2 semaines à l'école (à raison de 36 leçons hebdomadaires) et 4 semaines en organisme de formation.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des métiers de la toiture / Sous-section des couvreurs
(Concomitant par périodes)

Enseignement général

		Classe	00CV	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-CV-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	3	
	P-CV-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	3	
	P-CV-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	3	
ENGE2 Enseignement général 2	P-CV-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		3
	P-CV-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		3
	P-CV-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		3
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	00CV	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-CV-FACUL-FN-01 Structure de toiture	STRTO-F *	4	
	P-CV-FACUL-FN-02 Construire et renouveler durablement	CORDU-F *		4
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	00CV			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
APICT Approvisionner et installer des chantiers	P-CV-APICT-CO-01 Préparer et planifier des chantiers	PRECT1	26			
	P-CV-APICT-FO-02 Contribuer à la planification et à la préparation des chantiers en cours	FORCV1		X		
RETCV Revêtement de toiture en pente	P-CV-RETCV-CO-01 Préparer les recouvrements de toitures en pente	PRECV2			26	
	P-CV-RETCV-FO-02 Préparer, répartir et confectionner de sous-constructions pour toiture en pente	FORCV2				X
		Total Enseignement professionnel	**26**		**26**	

Total des cours de base	**32**	**32**
Cours optionnels (min / max)	4	4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
STRTO-F	entièrement en salle d'instruction
CORDU-F	entièrement en salle d'instruction idem CV & FZ

Remarque générale

La formation est organisée par périodes (CT / CV / FZ):
2 semaines à l'école (à raison de 36 leçons hebdomadaires) et 4 semaines en organisme de formation.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des métiers de la toiture / Sous-section des ferblantiers-zingueurs
(Concomitant par périodes)

Enseignement général

		Classe	00FZ	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-FZ-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	3	
	P-FZ-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	3	
	P-FZ-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	3	
ENGE2 Enseignement général 2	P-FZ-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		3
	P-FZ-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		3
	P-FZ-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		3
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	00FZ	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-FZ-FACUL-FN-01 Structure de toiture	STRTO-F *	4	
	P-FZ-FACUL-FN-02 Construire et renouveler durablement	CORDU-F *		4
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	00FZ			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
APICT Approvisionner et installer des chantiers	P-FZ-APICT-CO-01 Préparer et planifier des chantiers	PRECT1	26			
	P-FZ-APICT-FO-02 Contribuer à la planification et à la préparation des chantiers en cours	FORFZ1		X		
RETCV Revêtement de toiture en pente	P-FZ-RETCV-CO-01 Préparer les recouvrements de toitures en pente	PRECV2			26	
	P-FZ-RETCV-FO-02 Préparer, répartir et confectionner de sous-constructions pour toiture en pente	FORFZ2				X
		Total Enseignement professionnel	**26**		**26**	

Total des cours de base	**32**	**32**
Cours optionnels (min / max)	4	4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
STRTO-F	entièrement en salle d'instruction
CORDU-F	entièrement en salle d'instruction idem CV & FZ

Remarque générale

La formation est organisée par périodes (CT / CV / FZ):
2 semaines à l'école (à raison de 36 leçons hebdomadaires) et 4 semaines en organisme de formation.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Carreleur
Section des métiers du bâtiment / Sous-section des carreleurs
(Concomitant par périodes)

Enseignement général

		Classe	00CR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-CR-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	3	
	P-CR-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	3	
	P-CR-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	3	
ENGE2 Enseignement général 2	P-CR-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		3
	P-CR-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		3
	P-CR-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		3
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	00CR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-CR-FACUL-FN-01 Lire et valider des plans	LIVAP-F	4	
	P-CR-FACUL-FN-02 Dessin à main levée	DESMA-F		4
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	00CR			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ORCHA Organisation du chantier	P-CR-ORCHA-FO-01 Planification de chantier et sécurité	FORCR1		X		
	P-CR-ORCHA-FO-02 Manipulation des outils et des matériaux lourds	FORCR2		X		
SOUCO Confection de sous-constructions	P-CR-SOUCO-CO-01 Confection d'une sous-construction en construction-sèche	COCOS	10			
	P-CR-SOUCO-CO-02 Travaux de carrelage mural	TCMUR	16			
COREV Confection de revêtements	P-CR-COREV-CO-01 Confectionner, enduire et revêtir un élément de construction	CEREC			26	
	P-CR-COREV-FO-02 Confectionner, enduire et revêtir des sous-constructions (chape et enduit)	FORCR3				X
		Total Enseignement professionnel	**26**		**26**	

Total des cours de base	**32**	**32**
Cours optionnels (min / max)	4	4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix

Remarque générale

La formation est organisée par périodes (TP, TM et CR):
6 semaines à l'école (à raison de 36 leçons hebdomadaires) et 12 semaines en organisme de formation.

Les formations de tailleur-sculpteur de pierres (TP), de marbrier (TM) et de carreleur (CR) peuvent être regroupées dans une classe de 10e commune.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des métiers du bâtiment / Sous-section des maçons
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00MC	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-MC-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-MC-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-MC-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-MC-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-MC-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-MC-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00MC	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-MC-FACUL-FN-01 Appliquer les bases pour élaborer un devis	BADEV-F	2	
	P-MC-FACUL-FN-02 Réalisation d'un pavage simple	PAVSI-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00MC			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ROBA1 Gros-oeuvre 1	P-MC-ROBA1-CO-01 Installation d'un chantier	EIBAS	3			
	P-MC-ROBA1-CO-02 Viabilisation et fondations	EGBAS	3			
	P-MC-ROBA1-CO-03 Construction d'un mur plein	MEBAS	3			
	P-MC-ROBA1-CO-04 Réalisation d'un élément de coffrage	HESES	3			
	P-MC-ROBA1-FO-05 Réaliser des travaux simples de maçonnerie dans un environnement professionnel	FORMC1		X		
	P-MC-ROBA1-CO-06 Réalisation d'une construction en bois	HEHOS			3	
	P-MC-ROBA1-CO-07 Revêtement d'un élément de construction	BEBAS			3	
	P-MC-ROBA1-CO-08 Réalisation d'un ferraillage	HEBES			3	
	P-MC-ROBA1-CO-09 Réalisation d'un élément de béton armé	HSTBS			3	
	P-MC-ROBA1-FO-10 Réalisation de travaux simples de béton armé dans un environnement professionnel	FORMC2				X
		Total Enseignement professionnel	**12**	**24**	**12**	**24**

Total des cours de base	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2	2

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

Remarque générale

Les formations de maçon (MC) et de plafonneur-façadier (PF) peuvent être regroupées dans une classe de 10e commune.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des métiers du bâtiment / Sous-section des marbriers
(Concomitant par périodes)

Enseignement général

		Classe	00TM	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-TM-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	3	
	P-TM-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	3	
	P-TM-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	3	
ENGE2 Enseignement général 2	P-TM-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		3
	P-TM-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		3
	P-TM-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		3
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	00TM	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-TM-FACUL-FN-01 Lire et valider des plans	LIVAP-F	4	
	P-TM-FACUL-FN-02 Dessin à main levée	DESMA-F		4
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	00TM			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ORCHA Organisation de chantier	P-TM-ORCHA-FO-01 Planification de chantier et sécurité	FORTM1		X		
	P-TM-ORCHA-FO-02 Manipulation des outils et des matériaux lourds	FORTM2		X		
SOUCO Confection de sous-constructions	P-TM-SOUCO-CO-01 Confection d'une sous-construction en construction-sèche	COCOS	10			
	P-TM-SOUCO-CO-02 Travaux de carrelage mural	TCMUR	16			
COREV Confection de revêtements	P-TM-COREV-CO-01 Confectionner, enduire et revêtir un élément de construction	CEREC			26	
	P-TM-COREV-FO-02 Confectionner, enduire et revêtir des sous-constructions (chape et enduit)	FORTM3				X
		Total Enseignement professionnel	**26**		**26**	

Total des cours de base	**32**	**32**
Cours optionnels (min / max)	4	4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix

Remarque générale

La formation est organisée par périodes (TP, TM et CR):
6 semaines à l'école (à raison de 36 leçons hebdomadaires) et 12 semaines en organisme de formation.

Les formations de tailleur-sculpteur de pierres (TP), de marbrier (TM) et de carreleur (CR) peuvent être regroupées dans une classe de 10e commune.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des métiers du bâtiment / Sous-section des plafonneurs-façadiers

(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00PF	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-PF-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-PF-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-PF-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-PF-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-PF-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-PF-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00PF	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-PF-FACUL-FN-01 Appliquer les bases pour élaborer un devis	BADEV-F	2	
	P-PF-FACUL-FN-02 Réalisation d'un pavage simple	PAVSI-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00PF			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ROBA1 Gros-oeuvre 1	P-PF-ROBA1-CO-01 Installation d'un chantier	EIBAS	3			
	P-PF-ROBA1-CO-02 Viabilisation et fondations	EGBAS	3			
	P-PF-ROBA1-CO-03 Construction d'un mur plein	MEBAS	3			
	P-PF-ROBA1-CO-04 Réalisation d'un élément de coffrage	HESES	3			
	P-PF-ROBA1-FO-05 Réaliser des travaux simples de maçonnerie dans un environnement professionnel	FORPF1		X		
	P-PF-ROBA1-CO-06 Réalisation d'une construction en bois	HEHOS			3	
	P-PF-ROBA1-CO-07 Réalisation d'un ferraillage	HEBES			3	
	P-PF-ROBA1-CO-08 Revêtement d'un élément de construction	BEBAS			3	
	P-PF-ROBA1-CO-09 Réalisation d'un élément de béton armé	HSTBS			3	
	P-PF-ROBA1-FO-10 Réalisation de travaux simples de béton armé dans un environnement professionnel	FORPF2				X
		Total Enseignement professionnel	**12**	**24**	**12**	**24**

Total des cours de base	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2	2

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

Remarque générale

Les formations de maçon (MC) et de plafonneur-façadier (PF) peuvent être regroupées dans une classe de 10e commune.

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des métiers du bâtiment / Sous-section des tailleurs-sculpteurs de pierres
(Concomitant par périodes)

Enseignement général

		Classe	00TP	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-TP-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	3	
	P-TP-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	3	
	P-TP-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	3	
ENGE2 Enseignement général 2	P-TP-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		3
	P-TP-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		3
	P-TP-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		3
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	00TP	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-TP-FACUL-FN-01 Lire et valider des plans	LIVAP-F	4	
	P-TP-FACUL-FN-02 Dessin à main levée	DESMA-F		4
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	00TP			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ORCHA Organisation de chantier	P-TP-ORCHA-FO-01 Planification de chantier et sécurité	FORTP1		X		
	P-TP-ORCHA-FO-02 Manipulation des outils et des matériaux lourds	FORTP2		X		
SOUCO Confection de sous-constructions	P-TP-SOUCO-CO-01 Confection d'une sous-construction en construction-sèche	COCOS	10			
	P-TP-SOUCO-CO-02 Travaux de carrelage mural	TCMUR	16			
CEREC Confection de revêtements	P-TP-CEREC-CO-01 Confectionner, enduire et revêtir un élément de construction	CEREC			26	
	P-TP-CEREC-FO-02 Confectionner, enduire et revêtir des sous-constructions (chape et enduit)	FORTP3				X
		Total Enseignement professionnel	**26**		**26**	

Total des cours de base	**32**	**32**
Cours optionnels (min / max)	4	4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix

Remarque générale

La formation est organisée par périodes (TP, TM et CR):
6 semaines à l'école (à raison de 36 leçons hebdomadaires) et 12 semaines en organisme de formation.

Les formations de tailleur-sculpteur de pierres (TP), de marbrier (TM) et de carreleur (CR) peuvent être regroupées dans une classe de 10e commune.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des métiers du livre / Sous-section des relieurs
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00RL	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-RL-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-RL-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-RL-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-RL-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-RL-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-RL-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00RL	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-RL-FACUL-FN-01 Fabrication artisanale, colorage et traitement du papier	PAPER-F	2	
	P-RL-FACUL-FN-02 Fabrication de cartonnages	FACAR-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00RL			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
DEPRO Participer au démarrage de production	P-RL-DEPRO-FO-01 Connaissances fondamentales du relieur / évaluation et préparation des processus de production	COREL	9			
	P-RL-DEPRO-CO-02 Application des éléments de la technologie du papier	TECPA	3			
	P-RL-DEPRO-FO-03 Préparation des commandes fonctionnelles / accent sur la découpe	FORRL1		X		
EXPRO Exécuter les processus de production suivant les instructions	P-RL-EXPRO-FO-01 Définir et travailler les matériaux / planifier et exécuter les processus de production de brochures et de reliures	MAREL			9	
	P-RL-EXPRO-CO-02 Création de médias imprimés simples	CREME			3	
	P-RL-EXPRO-FO-03 Exécuter et approfondir suivant des instructions les processus de production / accent sur le massicot	FORRL2				X
		Total Enseignement professionnel	**12**	**24**	**12**	**24**

Total des cours de base	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2	2

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.
Les modules PAPER-F et FACAR-F sont organisés au 1er et au 2e semestre.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : PAPER-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des opticiens
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00OP	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-OP-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-OP-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-OP-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-OP-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-OP-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-OP-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00OP	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-OP-FACUL-FN-01 Expliquer les amétropies	AMERE-F	2	
	P-OP-FACUL-FN-02 Vente de lunettes unifocales simples en langues étrangères	VENLA-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00OP			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
VALUS Vendre et assembler des lunettes unifocales simples	P-OP-VALUS-FO-01 Adapter et centrer des lunettes unifocales simples	ACLUS	4			
	P-OP-VALUS-CO-02 Appliquer les bases optiques et technologiques de verres de lunettes unifocaux simples	BASOP			2	
	P-OP-VALUS-CO-03 Montage de verres de lunettes unifocaux simples	MOVER			4	
	P-OP-VALUS-FO-04 Vendre des lunettes unifocales	FOROP1		X		
	P-OP-VALUS-FO-05 Assemblage de lunettes en entreprise pour clientèle	FOROP2				X
REPMO Réparations et modifications de lunettes	P-OP-REPMO-CO-01 Comprendre les connaissances fondamentales de l'optique	COFOP1	4			
	P-OP-REPMO-CO-02 Appliquer des techniques de travail	TETRA	4			
	P-OP-REPMO-CO-03 Approfondir les connaissances fondamentales de l'optique	COFOP2			4	
	P-OP-REPMO-CO-04 Réparer et modifier des lunettes	REPLU			2	
	P-OP-REPMO-FO-05 Réparer et modifier des lunettes à la demande de la clientèle	FOROP3				X
		Total Enseignement professionnel	**12**	**24**	**12**	**24**

Total des cours de base	**38**	**38**	
Cours optionnels (min / max)	2	2	

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des parqueteurs
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00PL	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-PL-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-PL-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-PL-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-PL-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-PL-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-PL-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00PL	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-PL-FACUL-FN-01 Créations optiques avec du parquets	CROPA-F *	1	
	P-PL-FACUL-FN-02 Bases informatiques	BASIN-F *		1
		Total Enseignement optionnel	**1**	**1**

Enseignement professionnel

		Classe	00PL			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
POSPA Connaissances techniques de base pour la réalisation et la pose de parquets	P-PL-POSPA-CO-01 Bases théoriques pour la pose de parquets	THEAC1	3			
	P-PL-POSPA-CO-02 Préparation du chantier et pose de parquets	ATLYC1	2			
	P-PL-POSPA-FO-03 Collaboration à la préparation du support pour la pose de parquets	FORPL1		X		
VESUP Vérification et préparation des différents support	P-PL-VESUP-CO-01 Planification du chantier et préparation du support pour la pose	THEAC2			3	
	P-PL-VESUP-CO-02 Planification et réalisation de constructions en bois	ATLYC2			2	
	P-PL-VESUP-FO-03 Préparation de supports selon commande	FORPL2				X
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
CROPA-F	à confier à un maître d'enseignement technique en salle informatique.
BASIN-F	à confier à un maître d'enseignement technique

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers
(Mixte, 10e plein temps, 11e et 12e avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	X0PC	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-PC-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-PC-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-PC-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-PC-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-PC-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-PC-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-PC-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-PC-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	X0PC	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-PC-FACUL-FN-01 Réaliser des rapports et carnets d'apprentissage	RERAC-F	2	
	P-PC-FACUL-FN-02 Modeler et former	MODFO-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION
LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

Classe	X0PC	
Semestre	1	2
Nb. semaines	18	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
PRPCM Production de pâtes sans levure, crèmes et masses	P-PC-PRPCM-FO-01 Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes	PROPA *	8	
	P-PC-PRPCM-CO-02 Réaliser des produits à base de pâtes levées	PRPAL *	8	
	P-PC-PRPCM-CO-03 Réaliser des produits à bases de masses	PRMAS *	8	
PRCMC Production de pâtes, crèmes et masses complexes	P-PC-PRCMC-CO-01 Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure	PROFI *		8
	P-PC-PRCMC-CO-02 Réaliser des produits finis à base de pâtes levures et pâtes levées feulletées	PROFL *		8
	P-PC-PRCMC-FO-03 Réaliser de produits complexes à base de masses	PROMA *		8
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
PROPA	dont 4 leçons en atelier pâtisserie
PRPAL	dont 4 leçons en atelier pâtisserie
PRMAS	dont 4 leçons en atelier pâtisserie
PROFI	dont 4 leçons en atelier pâtisserie
PROFL	dont 4 leçons en atelier pâtisserie
PROMA	dont 4 leçons en atelier pâtisserie

Remarque générale

La classe X0BL est commune aux métiers de boulanger-pâtissier (X0BL) et de pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier (X0PC).

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des peintres de véhicules automoteurs
(Concomitant par périodes)

Enseignement général

		Classe	00PV	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-PV-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-PV-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-PV-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-PV-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-PV-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-PV-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Modules facultatifs

		Classe	00PV	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-PV-FACUL-FN-01 Confection d'échantillons métalliques	COECM-F	4	
	P-PV-FACUL-FN-02 Confection de produits métalliques	COPRM-F		4
		Total Modules facultatifs		

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00PV			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
TRASI Travailler des pièces métalliques simples	P-PV-TRASI-CO-01 Calculer, représenter et documenter des pièces métalliques simples 1	CARED1	8			
	P-PV-TRASI-FO-02 Travailler des pièces métalliques simples selon des données techniques 1	ATCAR1 *	20			
	P-PV-TRASI-FO-03 Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 1	FORPV1		X		
CONSI Confectionner et revêtir des produits métalliques simples	P-PV-CONSI-CO-01 Calculer, représenter et documenter des produits métalliques simples 2	CARED2			8	
	P-PV-CONSI-FO-02 Travailler des produits métalliques simples selon des données techniques 2	ATCAR2 *			20	
	P-PV-CONSI-FO-03 Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 2	FORPV2				X
		Total Enseignement professionnel	**28**		**28**	

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	4	4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
ATCAR1	dont 5 leçons en salle d'instruction
ATCAR2	dont 5 leçons en salle d'instruction

Remarque générale

Les formations de carrossier (CA), de débosseleur de véhicules automoteurs (DE) et de peintre de véhicules automoteurs (PV) peuvent être regroupées dans une classe 00CE - métiers de la carrosserie.

La formation est organisée par périodes :
15 semaines à l'école et 3 semaines en organisme de formation.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des peintres-décorateurs
(Concomitant, 10e avec 3 jours, 11e et 12e avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00PE		01PE	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGE1 Enseignement général 1	P-PE-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1			
	P-PE-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1			
	P-PE-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1			
ENGE2 Enseignement général 2	P-PE-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1		
	P-PE-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1		
	P-PE-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1		
ENGE3 Enseignement général 3	P-PE-ENGE3-CX-01 Français	FRANC3 *			1	
	P-PE-ENGE3-CX-02 Allemand	ALLEM3			1	
	P-PE-ENGE3-CO-03 Education à la santé	EDSAN			1	
ENGE4 Enseignement général 4	P-PE-ENGE4-CX-01 Français	FRANC4 *				1
	P-PE-ENGE4-CX-02 Allemand	ALLEM4				1
	P-PE-ENGE4-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI3				1
		Total Enseignement général	**2**	**2**	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00PE		01PE	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
FACUL Modules facultatifs	P-PE-FACUL-FN-01 Coller des matériaux d'isolation et de décoration	DEKOR-F *	3			
	P-PE-FACUL-FN-02 Traitement de surfaces au pistolet	BESPR-F		3		
	P-PE-FACUL-FN-03 Réaliser des imitations bois sur plinthes et baguettes	IMBOI-F			1	
	P-PE-FACUL-FN-04 Réaliser des imitations pierres et marbres sur petites surfaces	IMPIM-F				1
	P-PE-FACUL-FN-05 Réaliser des effets avec ombre et lumière	OMBLU-F *				
	P-PE-FACUL-FN-06 Réaliser des décors moyennant travaux de papier-peint en double-coupe	PAPED-F *				
		Total Enseignement optionnel				

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00PE				01PE			
		Semestre	1		2		3		4	
		Nb. semaines	18		18		18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires							
VOARB Travaux préparatifs	P-PE-VOARB-FO-01 Appliquer des couches de fond à la brosse	ATPEI1 *	19							
	P-PE-VOARB-FO-02 Enduire et appliquer des peintures à la brosse	FORPE1		X						
	P-PE-VOARB-CO-03 Appliquer des peintures à base d'eau à la brosse et au rouleau	ATPEI2 *			7					
	P-PE-VOARB-FO-04 Poser et peindre du papier intissé	ATPEI3 *			12					
	P-PE-VOARB-FO-05 Enduire des supports et appliquer des peintures à la brosse et au rouleau	FORPE2				X				
APTEC Techniques d'application	P-PE-APTEC-FO-01 Appliquer des peintures satinées au rouleau et à la brosse	ATPEI4 *					5			
	P-PE-APTEC-FO-02 Réaliser des surfaces décoratives suivant plan	FORPE3						X		
	P-PE-APTEC-CO-03 Diviser et décorer un mur	ATPEI5 *							2	
	P-PE-APTEC-FO-04 Diviser une chambre suivant plan et peindre avec différentes techniques décoratives	ATPEI6 *							3	
	P-PE-APTEC-FO-05 Diviser des murs suivant plan et réaliser des projets décoratifs	FORPE4								X
PROST Projet intégré et stage(s)	P-PE-PROST-PI-01 Projet intégré intermédiaire	PROIN					X			
	Total Enseignement professionnel		**19**	**16**	**19**	**16**	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**37**	**37**	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	3	3	1	1

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
FRANC3	ou ALLEM3 au choix
FRANC4	ou ALLEM4 au choix
DEKOR-F	dont 1 leç./sem. à dispenser dans une salle d'instruction scolaire pour l'organisation de la théorie professionnelle d'accompagnement.
OMBLU-F	organisé au 5e semestre.
PAPED-F	organisé au 6e semestre.
ATPEI1	dont 10 leç./sem. à dispenser dans une salle d'instruction scolaire pour l'organisation des cours de la théorie professionnelle de base et d'accompagnement pour les cours pratiques qui sont organisés simultanément en atelier et en salle d'instruction. 1 x 6 leçons théorie professionnelle de base 2 x 2 leçons théorie professionnelle de base Vu la complexité de l'enseignement par compétences et vu la législation de la sécurité dans la fonction publique (Art. 1.10.02) un deuxième enseignant est indispensable à partir d'un effectif supérieur à 8 élèves pour les compétences enseignées en ateliers scolaires. Cette mesure n'aura pas de conséquences pour le coefficient des enseignants impliqués.
ATPEI2	dont 10 leç./sem. à dispenser dans une salle d'instruction scolaire pour l'organisation des cours de la théorie professionnelle de base et d'accompagnement pour les cours pratiques qui sont organisés simultanément en atelier et en salle d'instruction. 1 x 6 leçons théorie professionnelle de base 2 x 2 leçons théorie professionnelle de base Vu la complexité de l'enseignement par compétences et vu la législation de la sécurité dans la fonction publique (Art. 1.10.02)un deuxième enseignant est indispensable à partir d'un effectif supérieur à 8 élèves pour les compétences enseignées en ateliers scolaires. Cette mesure n'aura pas de conséquences pour le coefficient des enseignants impliqués.
ATPEI3	dont 10 leç./sem. à dispenser dans une salle d'instruction scolaire pour l'organisation des cours de la théorie professionnelle de base et d'accompagnement pour les cours pratiques qui sont organisés simultanément en atelier et en salle d'instruction. 1 x 6 leçons théorie professionnelle de base 2 x 2 leçons théorie professionnelle de base Vu la complexité de l'enseignement par compétences et vu la législation de la sécurité dans la fonction publique (Art. 1.10.02)un deuxième enseignant est indispensable à partir d'un effectif supérieur à 8 élèves pour les compétences enseignées en ateliers scolaires. Cette mesure n'aura pas de conséquences pour le coefficient des enseignants impliqués.
ATPEI4	3 heures à dispenser dans une salle d'instruction scolaire pour l'organisation des cours de la théorie professionnelle de base et d'accompagnement pour les cours pratiques qui sont organisés simultanément en atelier et en salle d'instruction.
ATPEI5	3 heures à dispenser dans une salle d'instruction scolaire pour l'organisation des cours de la théorie professionnelle de base et d'accompagnement pour les cours pratiques qui sont organisés simultanément en atelier et en salle d'instruction.
ATPEI6	3 heures à dispenser dans une salle d'instruction scolaire pour l'organisation des cours de la théorie professionnelle de base et d'accompagnement pour les cours pratiques qui sont organisés simultanément en atelier et en salle d'instruction.

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : BESPR-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers divers
Section des photographes
(Concomitant, 10e et 11e avec 1 jour, 12e avec 1,5 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00PH		01PH	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGE1 Enseignement général 1	P-PH-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1			
	P-PH-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1			
	P-PH-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1			
ENGE2 Enseignement général 2	P-PH-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1		
	P-PH-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1		
	P-PH-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1		
ENGE3 Enseignement général 3	P-PH-ENGE3-CX-01 Français	FRANC3 *			1	
	P-PH-ENGE3-CX-02 Allemand	ALLEM3			1	
	P-PH-ENGE3-CO-03 Education à la santé	EDSAN			1	
ENGE4 Enseignement général 4	P-PH-ENGE4-CX-01 Français	FRANC4 *				1
	P-PH-ENGE4-CX-02 Allemand	ALLEM4				1
	P-PH-ENGE4-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI3				1
		Total Enseignement général	**2**	**2**	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00PH		01PH	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
FACUL Modules facultatifs	P-PH-FACUL-FN-01 Réaliser des produits média visuels 1	ELAE1-F	1			
	P-PH-FACUL-FN-02 Réaliser des produits média visuels 2	ELAE2-F		1		
	P-PH-FACUL-FN-03 Application de programme graphique	ANGPR-F			1	
	P-PH-FACUL-FN-04 Conception et réalisation de livres photo sur ordinateur	PHOBU-F				1
		Total Enseignement optionnel				

SERVICE CENTRAL DE LA FORMATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00PH				01PH			
		Semestre	1		2		3		4	
		Nb. semaines	18		18		18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires							
FOAUF Réaliser des prises de vue photographiques simples	P-PH-FOAUF-CO-01 Utiliser des appareils photographiques pour des prises de vue simples	ATPHO1	5							
	P-PH-FOAUF-FO-02 Réaliser des prises de vue photographiques simples suivant la commande des clients	FORPH1		X						
BILDI Prendre des photos numériques, les traiter et les imprimer	P-PH-BILDI-CO-01 Composer et traiter des prises de vue photographiques	ATPHO2			5					
	P-PH-BILDI-FO-02 Composer, traiter et imprimer des prises de vue photographiques suivant les attentes des clients	FORPH2				X				
ALSFB Prise de vue et manipulation de systèmes d'éclairage et traitement avancé d'images	P-PH-ALSFB-CO-01 Réalisation et traitement de prises de vue en studio et/ou sous lumière artificielle	TECST1					5			
	P-PH-ALSFB-FO-02 Réalisation et traitement de prises de vue en studio et/ou sous lumière artificielle suivant commande	TECST2						X		
BIAFH Production d'images sur commande	P-PH-BIAFH-CO-01 Organiser et exécuter des commandes	AUFOT1							5	
	P-PH-BIAFH-FO-02 Organiser et exécuter des prises de vue selon les exigences des clients	AUFOT2								X
PROST Projet intégré et stage(s)	P-PH-PROST-PI-01 Créer une prise de vue, traiter et imprimer un fichier	PROIN					X			
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**5**	**32**	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**	**39**	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1	1	1

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
FRANC3	ou ALLEM3 au choix
FRANC4	ou ALLEM4 au choix

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : ELAE1-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des serruriers
(Mixte, 10e plein temps, 11e et 12e avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	X0SE	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-SE-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-SE-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-SE-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-SE-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-SE-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-SE-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-SE-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-SE-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	X0SE	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-SE-FACUL-FN-01 Physique/Chimie	PHYCH-F	2	
	P-SE-FACUL-FN-02 Appliquer les bases de Solidworks	SOLWO-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

Classe	X0SE	
Semestre	1	2
Nb. semaines	18	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
BASFA Bases pour la fabrication de pièces métalliques	P-SE-BASFA-CO-01 Fabrication manuelle de pièces métalliques	ATMAN	7	
	P-SE-BASFA-CO-02 Fabrication machinelle de pièces métalliques	ATMAC	4	
	P-SE-BASFA-CO-03 Fabrication de pièces métalliques par brasage et soudage à gaz	ATSOU	5	
	P-SE-BASFA-CO-04 Fabrication de pièces métalliques par soudage à l'arc manuel et à pression	ATARC		8
	P-SE-BASFA-CO-05 Fabrication de pièces métalliques par formage	ATFOR		8
PREPA Préparation du travail en menuiserie métallique	P-SE-PREPA-CO-01 Bases de la préparation du travail	BAPRE	4	
	P-SE-PREPA-CO-02 Procédés de fabrication de pièces métalliques	PROFA	4	
	P-SE-PREPA-CO-03 Préparation du travail pour pièces métalliques	PRETA		4
	P-SE-PREPA-CO-04 Procédés de formage et d'assemblage en menuiserie métallique	PFASS		4
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des traiteurs
(Mixte, 10e plein temps, 11e et 12e par périodes (3 x 3 semaines à l'école))

Enseignement général

		Classe	X0TR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-TR-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-TR-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-TR-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-TR-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-TR-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-TR-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-TR-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-TR-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	X0TR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-TR-FACUL-FN-01 Application des bases informatiques	BASIF-F	2	
	P-TR-FACUL-FN-02 Etablir un carnet d'apprentissage et un livre de recettes	ECARE-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0TR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
TECBA Techniques de base	P-TR-TECBA-CO-01 Introduction et mise en place pour la production	IMISP *	6	
	P-TR-TECBA-CO-02 Mise en place pour la production des potages	MISPO *	6	
	P-TR-TECBA-CO-03 Elaboration de potages aux légumes taillés et de crèmes liées	POLEG *	6	
	P-TR-TECBA-CO-04 Confection de salades assorties et d'un buffet de salades	SABUS *	6	
TECAV Techniques avancées	P-TR-TECAV-CO-01 Mise en place pour la confection d'un plat principal avec les garnitures	PLAPR *		6
	P-TR-TECAV-CO-02 Mise en place avancée pour la confection de menus à 2 services: potage lié, purée et plat principal	MENDS *		6
	P-TR-TECAV-CO-03 Confection de menus à 2 services: potage clair, consommé et plat principal	COMEN *		6
	P-TR-TECAV-CO-04 Composition de menus à 2 services: salade mêlée et plat principal	COMME *		6
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
IMISP	dont 3 leçons en atelier
MISPO	dont 3 leçons en atelier
POLEG	dont 3 leçons en atelier
SABUS	dont 3 leçons en atelier
PLAPR	dont 3 leçons en atelier
MENDS	dont 3 leçons en atelier
COMEN	dont 3 leçons en atelier
COMME	dont 3 leçons en atelier

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des vendeurs en boucherie
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00VV	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-VV-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-VV-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-VV-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-VV-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-VV-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-VV-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00VV	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-VV-FACUL-FN-01 Calcul mental	CACUL-F	1	
	P-VV-FACUL-FN-02 Français	FRANC1-F	1	
	P-VV-FACUL-FN-03 Allemand	ALLEM1-F	1	
	P-VV-FACUL-FN-04 Langage publicitaire	TEPUB-F		1
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	00VV			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
MANIP Manipulation de la marchandise	P-VV-MANIP-CO-01 Stockage des marchandises	STOMA	2			
	P-VV-MANIP-CO-02 Gestion des stocks	GESTO	3			
	P-VV-MANIP-FO-03 Organisme de formation 1	FORVV1		X		
VENT1 Vente 1	P-VV-VENT1-CO-01 Accueil clients	ACCLI			3	
	P-VV-VENT1-CO-02 Situation du point de vente	POVEN			2	
	P-VV-VENT1-FO-03 Organisme de formation 2	FORVV2				X
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix

Remarque générale

La classe de 00VB est commune à la classe 00VE (conseiller en vente) à l'exception du module patronal.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00VB	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-VB-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-VB-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-VB-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-VB-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-VB-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-VB-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00VB	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-VB-FACUL-FN-01 Calcul mental	CACUL-F	1	
	P-VB-FACUL-FN-02 Français	FRANC1-F	1	
	P-VB-FACUL-FN-03 Allemand	ALLEM1-F	1	
	P-VB-FACUL-FN-04 Langage publicitaire	TEPUB-F		1
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	00VB			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
MANIP Manipulation de la marchandise	P-VB-MANIP-CO-01 Stockage des marchandises	STOMA	2			
	P-VB-MANIP-CO-02 Gestion des stocks	GESTO	3			
	P-VB-MANIP-FO-03 Organisme de formation 1	FORVB1		X		
VENT1 Vente 1	P-VB-VENT1-CO-01 Accueil clients	ACCLI			3	
	P-VB-VENT1-CO-02 Situation du point de vente	POVEN			2	
	P-VB-VENT1-FO-03 Organisme de formation 2	FORVB2				X
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix

Remarque générale

La classe de 00VP est commune à la classe 00VE (conseiller en vente) à l'exception du module patronal.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Section des vendeurs techniques en optique

(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00VO	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-VO-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-VO-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-VO-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-VO-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-VO-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-VO-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00VO	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-VO-FACUL-FN-01 Calcul mental	CACUL-F	1	
	P-VO-FACUL-FN-02 Français	FRANC1-F	1	
	P-VO-FACUL-FN-03 Allemand	ALLEM1-F	1	
	P-VO-FACUL-FN-04 Langage publicitaire	TEPUB-F		1
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	00VO			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
MANIP Manipulation de la marchandise	P-VO-MANIP-CO-01 Stockage des marchandises	STOMA	2			
	P-VO-MANIP-CO-02 Gestion des stocks	GESTO	3			
	P-VO-MANIP-FO-03 Formation en organisme de formation 1	FORVO1		X		
VENT1 Vente 1	P-VO-VENT1-CO-01 Accueil clients	ACCLI			3	
	P-VO-VENT1-CO-02 Situation du point de vente	POVEN			2	
	P-VO-VENT1-FO-03 Formation en organisme de formation 2	FORVO2				X
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix

Remarque générale

La classe de 00VO est commune à la classe 00VE (conseiller en vente) à l'exception du module patronal.

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage commercial
Section des décorateurs
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00DC	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-DC-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-DC-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-DC-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-DC-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-DC-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-DC-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00DC	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-DC-FACUL-FL-01 Utiliser les bases du calcul géométrique pour objets de décoration	CALGE-F	2	
	P-DC-FACUL-FL-02 Utiliser les techniques de représentation d'objets en 2D et en 3D	TECRE-F *		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00DC			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
SIGL1 Créer des signalisations et des lettrages 1	P-DC-SIGL1-CO-01 Appliquer les bases de la création en 2D pour panneaux et signalisations	BAS2D *	6			
	P-DC-SIGL1-CO-02 Appliquer les bases de la création et de l'administration de fichiers digitaux pour panneaux et signalisations	DIPAS *	2			
	P-DC-SIGL1-CO-03 Exécuter des travaux de peinture et de rebouchage	ATPEI1 *	4			
	P-DC-SIGL1-FO-04 Préparer des lettrages et des images et les poser sur supports de production de signalisations	PREPO		X		
SIGL2 Créer des signalisations et des lettrages 2	P-DC-SIGL2-CO-01 Créer des panneaux et des lettrages en 2D	LET2D *			4	
	P-DC-SIGL2-CO-02 Créer et administrer des fichiers digitaux pour panneaux et signalisations	DICRA *			4	
	P-DC-SIGL2-CO-03 Exécuter des travaux de tapisserie et de différentes techniques d'application	ATPEI2 *			4	
	P-DC-SIGL2-FO-04 Créer, produire et monter des lettrages et des panneaux 2D	PROMO				X
		Total Enseignement professionnel	**12**	**24**	**12**	**24**

Total des cours de base	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2	2

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
TECRE-F	La classe est divisée en auditoire. Salles (LTAM) : A21, A22, A24, A01
BAS2D	La classe est divisée en auditoire. Salles (LTAM) : A23, 322, 323, 307
DIPAS	La classe est divisée en auditoire. Salles (LTAM) : A32, A35, A36, B32
ATPEI1	Atelier de peinture au Lycée technique du Centre (LTC).
LET2D	La classe est divisée en auditoire. Prévoir salle pour création manuelle et digitale ou salles A32, A35, A36, B32 (LTAM)
DICRA	La classe est divisée en auditoire. Salles (LTAM) : A32, A35, A36, B32
ATPEI2	Atelier de peinture au Lycée technique du Centre (LTC).

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage industriel
Section des électroniciens
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	X0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-ET-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-ET-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-ET-ENGE1-CO-03 Anglais	ANGLA1 *	2	
	P-ET-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-ET-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-ET-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-ET-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-ET-ENGE2-CO-03 Anglais	ANGLA2 *		2
	P-ET-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-ET-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement optionnel

		Classe	X0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-ET-FACUL-FN-03 Architecture des ordinateurs	ARCOR-F	2	
	P-ET-FACUL-FN-04 Mécanique	MECAN-F	2	
	P-ET-FACUL-FL-05 Energie solaire thermique I LTETT	ENSOL1-F	2	
	P-ET-FACUL-FL-06 Calcul professionnel élémentaire LTETT	CAPRO1-F	2	
	P-ET-FACUL-FL-07 La méthodologie des rapports techniques et leur présentation LTETT	RAPTE1-F	2	
	P-ET-FACUL-FN-11 Anglais 1	ANGLA1-F	2	
	P-ET-FACUL-FL-12 Energies renouvelables I LTAM	ENREN1-F	2	
	P-ET-FACUL-FN-13 Soudure électrique à main	SOUEL-F		2
	P-ET-FACUL-FN-14 Relais programmables	REPRO-F		2
	P-ET-FACUL-FL-15 Energie solaire thermique II LTETT	ENSOL2-F		2
	P-ET-FACUL-FN-16 Anglais 2	ANGLA2-F		2
	P-ET-FACUL-FL-17 Energies renouvelables II LTAM	ENREN2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	**Titre du module**	**Code**	**Nombre de leçons hebdomadaires**	
INSTA Montage et câblage d'une installation électrique	P-ET-INSTA-FO-01 Réaliser et analyser des circuits électriques en courant continu	COUCO	4	
	P-ET-INSTA-CO-02 Analyser les composants d'une alimentation électrique	AELEC	4	
	P-ET-INSTA-CO-03 Réaliser et mettre en service des installations électriques	ATELE1	8	
	P-ET-INSTA-CO-04 Dessiner et réaliser des pièces mécaniques	ATASE *	6	
CIRNU Réaliser des circuits et des commandes numériques	P-ET-CIRNU-CO-01 Réaliser et analyser des circuits logiques	CIRLO	2	
	P-ET-CIRNU-CO-02 Réaliser et analyser des commandes numériques	CONUM		2
ENERG Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes	P-ET-ENERG-CO-01 Analyser des alimentations en énergie électrique	ALENE		4
	P-ET-ENERG-CO-02 Utiliser des composants électromagnétiques du domaine de l'énergie et de la communication	COMEL		4
	P-ET-ENERG-CO-03 Réaliser une alimentation électrique	ATTRO1		4
	P-ET-ENERG-FO-04 Réaliser des installations électriques domestiques	ATELE2 * *Période 1*		10
	P-ET-ENERG-FO-05 Réaliser des circuits de distributions d'énergie électrique	ATELE3 * *Période 2*		10
PROST Projets intégrés et stage(s)	P-ET-PROST-FO-01 Apprendre à connaître les différents départements d'une entreprise	STAGE1		X
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
ANGLA1	Uniquement au LTPEM (2 leçons hebdomadaires supplémentaires).
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
ANGLA2	Uniquement au LTPEM (2 leçons hebdomadaires supplémentaires).
ATASE	le nombre de leçons du module ATASE se compose de 2 leçons de dessins techniques et de 4 leçons de réalisation de pièces mécaniques
ATELE2	8 semaines en période 1 du 2ieme semestre
ATELE3	8 semaines en période 2 du 2ieme semestre

Remarque générale

Les classes X0ET et X1ET sont communes pour les deux formations électroniciens en énergie et électroniciens en communication.

Pour favoriser le développement des compétences professionnelles et méthodologiques, les modules de l'enseignement professionnel et optionnel devront être dispensés dans des salles adéquatement équipées (laboratoire, salle informatique, atelier).

Stages

Le stage à la fin du 2ième semestre a une durée de 4 semaines dont 2 semaines pendant la période scolaire et 2 semaines pendant les vacances d'été.

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION
LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage industriel
Électronicien en communication
Section des électroniciens en communication
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	X0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	16
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-EC-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-EC-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-EC-ENGE1-CO-03 Anglais	ANGLA1 *	2	
	P-EC-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-EC-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-EC-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-EC-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-EC-ENGE2-CO-03 Anglais	ANGLA2 *		2
	P-EC-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-EC-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement optionnel

		Classe	X0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	16
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-EC-FACUL-FN-03 Architecture des ordinateurs	ARCOR-F	2	
	P-EC-FACUL-FN-04 Mécanique	MECAN-F	2	
	P-EC-FACUL-FL-05 Energie solaire thermique I LTETT	ENSOL1-F	2	
	P-EC-FACUL-FL-06 Calcul professionnel élémentaire LTETT	CAPRO1-F	2	
	P-EC-FACUL-FL-07 La méthodologie des rapports techniques et leur présentation LTETT	RAPTE1-F	2	
	P-EC-FACUL-FN-11 Anglais 1	ANGLA1-F	2	
	P-EC-FACUL-FL-12 Energies renouvelables I LTAM	ENREN1-F	2	
	P-EC-FACUL-FN-13 Soudure électrique à main	SOUEL-F		2
	P-EC-FACUL-FN-14 Relais programmables	REPRO-F		2
	P-EC-FACUL-FL-15 Energie solaire thermique II LTETT	ENSOL2-F		2
	P-EC-FACUL-FN-16 Anglais 2	ANGLA2-F		2
	P-EC-FACUL-FL-17 Energies renouvelables II LTAM	ENREN2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	16
UC	**Titre du module**	**Code**	**Nombre de leçons hebdomadaires**	
INSTA Montage et câblage d'une installation électrique	P-EC-INSTA-FO-01 Réaliser et analyser des circuits électriques en courant continu	COUCO	4	
	P-EC-INSTA-CO-02 Analyser les composants d'une alimentation électrique	AELEC	4	
	P-EC-INSTA-CO-03 Réaliser et mettre en service des installations électriques	ATELE1	8	
	P-EC-INSTA-CO-04 Dessiner et réaliser des pièces mécaniques	ATASE *	6	
CIRNU Réaliser des circuits et des commandes numériques	P-EC-CIRNU-CO-01 Réaliser et analyser des circuits logiques	CIRLO	2	
	P-EC-CIRNU-CO-02 Réaliser et analyser des commandes numériques	CONUM		2
ENERG Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes	P-EC-ENERG-CO-01 Analyser des alimentations en énergie électrique	ALENE		4
	P-EC-ENERG-CO-02 Utiliser des composants électromagnétiques du domaine de l'énergie et de la communication	COMEL		4
	P-EC-ENERG-CO-03 Réaliser une alimentation électrique	ATTRO1		4
	P-EC-ENERG-FO-04 Réaliser des installations électriques domestiques	ATELE2 * *Période 1*		10
	P-EC-ENERG-FO-05 Réaliser des circuits de distributions d'énergie électrique	ATELE3 * *Période 2*		10
PROST Projets intégrés et stage(s)	P-EC-PROST-FO-01 Apprendre à connaître les différents départements d'une entreprise	STAGE1		X
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
ANGLA1	Uniquement au LTPEM (2 leçons hebdomadaires supplémentaires).
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
ANGLA2	Uniquement au LTPEM (2 leçons hebdomadaires supplémentaires).
ATASE	le nombre de leçons du module ATASE se compose de 2 leçons de dessins techniques et de 4 leçons de réalisation de pièces mécaniques
ATELE2	8 semaines en période 1 du 2ieme semestre
ATELE3	8 semaines en période 2 du 2ieme semestre

Remarque générale

Les classes X0ET et X1ET sont communes pour les deux formations électroniciens en énergie et électroniciens en communication.

Pour favoriser le développement des compétences professionnelles et méthodologiques, les modules de l'enseignement professionnel et optionnel devront être dispensés dans des salles adéquatement équipées (laboratoire, salle informatique, atelier).

Stages

Le stage à la fin du 2ième semestre a une durée de 4 semaines dont 2 semaines pendant la période scolaire et 2 semaines pendant les vacances d'été.

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R

Exemple:
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple:
Code du module facultatif : TEPUB-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage commercial
Section des gestionnaires qualifiés en logistique
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00GL	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-GL-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-GL-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-GL-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-GL-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-GL-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-GL-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00GL	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-GL-FACUL-FN-01 Communication anglaise 1	COANG1-F	2	
	P-GL-FACUL-FN-02 Communication anglaise 2	COANG2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION
LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00GL			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENMA1 Entrée marchandises 1	P-GL-ENMA1-CO-01 Approvisionnement 1	APPRO1 *	2			
	P-GL-ENMA1-FO-02 Production	PRODU *	2			
	P-GL-ENMA1-CO-03 Cycle d'exploitation	CYCEX *	2			
	P-GL-ENMA1-FO-04 Réception marchandises 1	FORGL1		X		
	P-GL-ENMA1-FO-05 Approvisionnement 2	APPRO1 *			4	
	P-GL-ENMA1-CO-06 Documents de livraison	DOLIV *			2	
	P-GL-ENMA1-FO-07 Réception marchandises 2	FORGL2				X
ENMA2 Entrée marchandises 2	P-GL-ENMA2-CO-01 Communication professionnelle 1	COPOR *	2			
	P-GL-ENMA2-CO-02 Outils de calcul 1	OUTCA1 *	4			
	P-GL-ENMA2-CO-03 Communication professionnelle 2	COPOR *			2	
	P-GL-ENMA2-CO-04 Outils de calcul 2	OUTCA2 *			4	
		Total Enseignement professionnel	**12**	**24**	**12**	**24**

Total des cours de base	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2	2

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
APPRO1	à confier à un professeur-ingénieur.
PRODU	à confier à un professeur-ingénieur.
CYCEX	à confier à un professeur-ingénieur.
APPRO1	à confier à un professeur-ingénieur.
DOLIV	à confier à un professeur-ingénieur.
COPOR	à confier à un professeur d'anglais.
OUTCA1	à confier à un professeur-ingénieur.
COPOR	à confier à un professeur d'anglais.
OUTCA2	à confier à un professeur-ingénieur.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage commercial
Section des agents administratifs et commerciaux
(Mixte, 10e plein temps, 11e et 12e avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	X0CM	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-CM-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-CM-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-CM-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-CM-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-CM-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-CM-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-CM-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-CM-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	X0CM	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-CM-FACUL-FN-01 Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 1	ANGLA1-F	2	
	P-CM-FACUL-FN-02 Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 2	ANGLA2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0CM	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
BASE1 Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise I	P-CM-BASE1-CO-01 Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise	ENVEN	4	
	P-CM-BASE1-CO-02 Appliquer les nouvelles technologies d'information dans l'administration	NOTEC	6	
	P-CM-BASE1-FO-03 Appliquer les bases du traitement de texte	TRAIT	6	
	P-CM-BASE1-CO-04 S'intégrer dans la vie professionnelle active	VIPRO	4	
	P-CM-BASE1-CO-05 Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en français (accent sur la compétence langue écrite)	LANGU1	4	
BASE2 Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise II	P-CM-BASE2-CO-01 Traiter les documents d'approvisionnement et de vente (internes et externes)	DOCAV		4
	P-CM-BASE2-FO-02 Appliquer les bases de la comptabilité générale 1	COMPT1		6
	P-CM-BASE2-CO-03 Contribuer à l'organisation administrative	ORGAD		6
	P-CM-BASE2-CO-04 Contribuer au processus d'approvissionnement et de la vente (Communication)	EXPAP		4
	P-CM-BASE2-CO-05 Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en français (accent sur la compétence langue verbale)	LANGU2		4
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage commercial
Section des agents administratifs et commerciaux - francophone
(Mixte, 10e plein temps, 11e et 12e avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	X0CMF	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-CMF-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-CMF-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-CMF-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-CMF-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-CMF-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-CMF-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-CMF-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-CMF-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	X0CMF	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-CMF-FACUL-FN-01 Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 1	ANGLA1-F	2	
	P-CMF-FACUL-FN-02 Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en allemand/luxembourgeois 1	ALLEM1-F	2	
	P-CMF-FACUL-FN-03 Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 2	ANGLA2-F		2
	P-CMF-FACUL-FN-04 Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en allemand/luxembourgeois 2	ALLEM2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0CMF	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
BASE1 Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise I	P-CMF-BASE1-CO-01 Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise	ENVEN	4	
	P-CMF-BASE1-CO-02 Appliquer les nouvelles technologies d'information dans l'administration	NOTEC	6	
	P-CMF-BASE1-FO-03 Appliquer les bases du traitement de texte	TRAIT	6	
	P-CMF-BASE1-CO-04 S'intégrer dans la vie professionnelle active	VIPRO	4	
	P-CMF-BASE1-CO-05 Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en français (accent sur la compétence langue écrite)	LANGU1 *	4	
BASE2 Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise II	P-CMF-BASE2-CO-01 Traiter les documents d'approvisionnement et de vente (internes et externes)	DOCAV		4
	P-CMF-BASE2-FO-02 Appliquer les bases de la comptabilité générale 1	COMPT1		6
	P-CMF-BASE2-CO-03 Contribuer à l'organisation administrative	ORGAD		6
	P-CMF-BASE2-CO-04 Contribuer au processus d'approvissionnement et de la vente (Communication)	EXPAP		4
	P-CMF-BASE2-CO-05 Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en français (accent sur la compétence langue verbale)	LANGU2 *		4
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
LANGU1	Anglais ou français suivant le choix de l'élève dans l'UC de l'enseignement général.
LANGU2	Anglais ou français suivant le choix de l'élève dans l'UC de l'enseignement général.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage commercial
Section des agents de voyages
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00BV	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-BV-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-BV-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-BV-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-BV-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-BV-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-BV-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00BV	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-BV-FACUL-FN-01 Anglais du secteur du tourisme 1	ANGLT1-F	2	
	P-BV-FACUL-FN-02 Anglais du secteur du tourisme 2	ANGLT2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LA FORMATION
LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00BV			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
PRCOM Contribution aux processus commerciaux	P-BV-PRCOM-CO-01 Mise en application des principes de base de la communication professionnelle, y compris droit du travail et droit commercial	COPRO *	6			
	P-BV-PRCOM-FO-02 Participation aux activités commerciales de l'entreprise	FORBV1		X		
	P-BV-PRCOM-CO-03 Mise en application des principes de base de la comptabilité générale	COMPT	6			
	P-BV-PRCOM-FO-04 Mise en application des principes généraux de droit dans le quotidien professionnel	FORBV2				X
BATOU Recueillir des informations sur les déstinations de voyage	P-BV-BATOU-CO-01 Elaboration de dossiers d'informations concernant les destinations de voyage vers les pays de la zone Schengen, départ aéroport de Luxembourg ou pays limitrophes	DOGEO1			6	
	P-BV-BATOU-CO-02 Elaboration de dossiers d'informations concernant les destinations de voyage, vols au départ de Luxembourg	DOGEO2			6	
		Total Enseignement professionnel	**12**	**24**	**12**	**24**

Total des cours de base	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2	2

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
COPRO	à dispenser en salle informatique.

SERVICE CENTRAL DE LA LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage commercial
Section des assistants en pharmacie
(Mixte, 10e plein temps, 11e avec 3 jours et 12e avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	X0AP	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	12
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-AP-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-AP-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-AP-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-AP-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-AP-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-AP-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-AP-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-AP-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	X0AP	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	12
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-AP-FACUL-FN-01 Réaliser un projet	REPRO-F	2	
	P-AP-FACUL-FN-02 Accueilir des clients spécifiques	ACSPE-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0AP	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	12
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
COSTO Commande et stockage des médicaments	P-AP-COSTO-FO-01 Réaliser et accepter une commande	RECOM	4	
	P-AP-COSTO-CO-02 Stocker les médicaments	STOME	3	
VESIM Vente simple	P-AP-VESIM-CO-01 Accueillir les clients en officine	ACOFF	6	
	P-AP-VESIM-CO-02 Expliquer les infections ORL	INORL	5	
	P-AP-VESIM-CO-03 Expliquer les mélanges de tisanes à base de plantes médicinales	PLAME	6	
	P-AP-VESIM-CO-04 Expliquer un mode de vie équilibré	MOVIE		4
	P-AP-VESIM-CO-05 Expliquer les douleurs du pallier 1	DOPAL1		4
	P-AP-VESIM-CO-06 Maîtriser les connaissances de base en médecine vétérinaire	MEVET		2
	P-AP-VESIM-CO-07 Vendre des produits cosmétiques	VECOS		6
	P-AP-VESIM-CO-08 Expliquer les maladies du tractus digestif	TRADI		6
	P-AP-VESIM-CO-09 Vendre des accessoires médicaux	ACMED		2
PROST Projet intégré et stage(s)	P-AP-PROST-FO-01 Stocker les médicaments dans l'officine	STAGE1		X
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

Stages

6 semaines

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage commercial
Section des conseillers en vente
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00VE		01VE	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGE1 Enseignement général 1	P-VE-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1			
	P-VE-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1			
	P-VE-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1			
ENGE2 Enseignement général 2	P-VE-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1		
	P-VE-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1		
	P-VE-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1		
ENGE3 Enseignement général 3	P-VE-ENGE3-CX-01 Français	FRANC3 *			1	
	P-VE-ENGE3-CX-02 Allemand	ALLEM3			1	
	P-VE-ENGE3-CO-03 Education à la santé	EDSAN			1	
ENGE4 Enseignement général 4	P-VE-ENGE4-CX-01 Français	FRANC4 *				1
	P-VE-ENGE4-CX-02 Allemand	ALLEM4				1
	P-VE-ENGE4-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI3				1
		Total Enseignement général	**2**	**2**	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00VE		01VE	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
FACUL Modules facultatifs	P-VE-FACUL-FN-01 Calcul mental	CACUL-F	1			
	P-VE-FACUL-FN-02 Français	FRANC1-F	1			
	P-VE-FACUL-FN-03 Allemand	ALLEM1-F	1			
	P-VE-FACUL-FN-04 Langage publicitaire	TEPUB-F		1		
	P-VE-FACUL-FN-05 Acceuil client anglais	ANGL1-F			1	
	P-VE-FACUL-FN-06 Participation à la vente en anglais	ANGL2-F				1
		Total Enseignement optionnel				

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION
LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00VE				01VE			
		Semestre	1		2		3		4	
		Nb. semaines	18		18		18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires							
MANIP Manipulation de la marchandise	P-VE-MANIP-CO-01 Stockage des marchandises	STOMA	2							
	P-VE-MANIP-CO-02 Gestion des stocks	GESTO	3							
	P-VE-MANIP-FO-03 Culture de service - optimisation du dépôt	FORVE1		X						
VENT1 Vente 1	P-VE-VENT1-CO-01 Accueil clients	ACCLI			3					
	P-VE-VENT1-CO-02 Situation du point de vente	POVEN			2					
	P-VE-VENT1-FO-03 Culture de service - accueil client	FORVE2				X				
VENT2 Vente 2	P-VE-VENT2-CO-01 Entretien de vente 1	ENTVE1					3			
	P-VE-VENT2-CO-02 Traitement des réclamations	RECLA					2			
	P-VE-VENT2-FO-03 Culture de service - le client interne/externe	FORVE3						X		
ENCOM Environnement commercial	P-VE-ENCOM-CO-01 Présentation marchandise	PRESM							3	
	P-VE-ENCOM-CO-02 Promouvoir les ventes	PROMO							2	
	P-VE-ENCOM-FO-03 Culture de service / Merchandising	FORVE4								X
PROST Projet intégré et stage(s)	P-VE-PROST-PI-01 Projet intégré intermédiaire	PROIN					X			
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**5**	**32**	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**	**39**	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1	1	1

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

FRANC3 ou ALLEM1 au choix

FRANC4 ou ALLEM4 au choix

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : TEPUB-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales
Section des aides-soignants
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	X0AS	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	14
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-AS-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-AS-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-AS-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-AS-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-AS-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-AS-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-AS-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-AS-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	X0AS	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	14
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-AS-FACUL-FN-01 Appliquer l'informatique	INFOR-F	2	
	P-AS-FACUL-FL-02 Luxembourgeois dans la vie quotidienne LTPES	LUVIE-F	2	
	P-AS-FACUL-FN-03 Réaliser un projet	REPRO-F		2
	P-AS-FACUL-FL-04 Luxembourgeois dans la vie professionnelle LTPES	LUTRA-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

Classe	X0AS	
Semestre	1	2
Nb. semaines	18	14

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
NUBAS Nursing de base	P-AS-NUBAS-CO-01 Apprendre à communiquer	APPCO *	4	
	P-AS-NUBAS-CO-02 Analyser les fondements du nursing	FONUR	4	
	P-AS-NUBAS-CO-03 Décrire une hygiène de vie saine	HYVIE	3	
	P-AS-NUBAS-CO-04 Equilibrer activité et repos	ACTRE *	6	
	P-AS-NUBAS-CO-05 Observer l'alimentation et l'élimination	ALIEL	4	
	P-AS-NUBAS-CO-06 Observer les besoins psycho-sociaux	PSYCH		4
	P-AS-NUBAS-CO-07 Pratiquer la manutention	ATMAN *		4
	P-AS-NUBAS-CO-08 Pratiquer l'hygiène professionnelle	HYPRO		4
	P-AS-NUBAS-CO-09 Soutenir l'hygiène corporelle et l'alimentation	HYCOR *		6
NUVIT Nursing en rapport avec les fonctions vitales	P-AS-NUVIT-FO-01 Observer les fonctions vitales	VITAL1	3	
	P-AS-NUVIT-FO-02 Surveiller les fonctions vitales	VITAL2 *		6
PROST Projet intégré et stage(s)	P-AS-PROST-FO-01 Stage 1	STAGE1		X
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
APPCO	4 leçons hebdomadaires dont 1 leçon à organiser en atelier scolaire.
ACTRE	25% des leçons sont à organiser en atelier scolaire.
ATMAN	à organiser en atelier scolaire.
HYCOR	2 leçons hebdomadaires sont à organiser en atelier scolaire.
VITAL2	25% des leçons sont à organiser en atelier scolaire.

Stages

En X0AS, le stage de 4 semaines en milieu professionnel a lieu dans la deuxième période du deuxième semestre.

Cours optionnels

Modules optionnels: modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage: le code original est suffixé par un -R.
Exemple:
Code du module original: VITAL1
Code du module de rattrapage: VITAL1-R

Modules facultatifs: le code original est suffixé par un -F.
Le module facultatif INFOR-F est à organiser au 1er semestre et le module facultatif PROJE-F au 2ème semestre.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales
Section des auxiliaires de vie
(Mixte, 10e plein temps, 11e et 12e avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	X0AV	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-AV-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-AV-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-AV-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-AV-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-AV-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-AV-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-AV-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-AV-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	X0AV	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-AV-FACUL-FN-01 Préparation à la vie active	VIACT-F	2	
	P-AV-FACUL-FN-02 Premiers secours	PRESE-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

Classe	X0AV	
Semestre	1	2
Nb. semaines	18	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENTR1 Effectuer certains travaux domestiques	P-AV-ENTR1-CO-01 Effectuer certains travaux dans le logement	ENTL1	4	
	P-AV-ENTR1-CO-02 Effectuer certains travaux dans l'entretien des textiles	ENTT1		4
APCU1 Appliquer les techniques de base en cuisine	P-AV-APCU1-CO-01 Appliquer des techniques de base en cuisine 1	ATCUI1	4	
	P-AV-APCU1-CO-02 Acquérir les connaissances fondamentales de l'alimentation	ALIM1		4
	P-AV-APCU1-FO-03 Appliquer des techniques de base en cuisine 2	ATCUI2		4
SOIN1 Appliquer les techniques des soins corporels	P-AV-SOIN1-FO-01 Hygiène de santé générale	HYSAN	4	
	P-AV-SOIN1-CO-02 Techniques des soins de base corporels: toilette partielle	TOPAR	6	
	P-AV-SOIN1-CO-03 Techniques de soins de base corporels: toilette complète	TOTOT		4
EDUC1 Prise en charge et stimulation de clients	P-AV-EDUC1-CO-01 Apprendre à connaitre les secteurs professionnnels (enfant,senior)	ENFSE	4	
	P-AV-EDUC1-CO-02 Apprendre à connaitre le secteur professionnel (personnes avec handicap)	HANDI		2
	P-AV-EDUC1-CO-03 Tâches éducatives	TACED1 *		6
	P-AV-EDUC1-CO-04 Communication professionnelle	COMPR1	2	
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
TACED1	La semaine de projet est intégrée dans ce module. La préparartion se fera par le module VIACT-F.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage hôtelier et touristique
Section des cuisiniers (fc)
(Concomitant par périodes)

Enseignement général

		Classe	00CU	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-CU-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	4	
	P-CU-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	4	
	P-CU-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	4	
ENGE2 Enseignement général 2	P-CU-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		4
	P-CU-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		4
	P-CU-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		3
		Total Enseignement général	**8**	**7**

Enseignement optionnel

		Classe	00CU	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-CU-FACUL-FN-01 Accueillir et recevoir	ACCRE-F	4	
	P-CU-FACUL-FN-02 Premiers secours	PRESE-F		4
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION
LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00CU			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
PROMS Production de mets et de plats simples	P-CU-PROMS-CO-01 Calculer des recettes et produire des mets salés et sucrés simples 1	CAPMS1 *	12			
	P-CU-PROMS-CO-02 Calculer des recettes et produire des mets salés et sucrés simples 2	CAPMS2 *	12			
	P-CU-PROMS-FO-03 Production de potages simples 1	FORCU1		X		
	P-CU-PROMS-FO-04 Production d'entrées froides et chaudes simples	FORCU2		X		
	P-CU-PROMS-CO-05 Calculer des recettes et produire des mets salés et sucrés simples 3	CAPMS3 *			25	
	P-CU-PROMS-FO-06 Production et dressage de plats principaux simples	FORCU3				X
	P-CU-PROMS-FO-07 Production et dressage d'entremets simples	FORCU4				X
		Total Enseignement professionnel	**24**		**25**	

Total des cours de base	**32**	**32**
Cours optionnels (min / max)	4	4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
CAPMS1	dont 10 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
CAPMS2	dont 10 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
CAPMS3	dont 10 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire

Remarque générale

La formation est organisée par périodes:
Semestre 1 : 6 semaines à l'école (à raison de 36 leçons hebdomadaires) et 12 semaines en organisme de formation.
Semestre 2 : 3 semaines à l'école (à raison de 36 leçons hebdomadaires) et 15 semaines en organisme de formation.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage hôtelier et touristique
Section des cuisiniers (fp)
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	X0CU	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-CU-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-CU-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-CU-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-CU-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-CU-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-CU-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-CU-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-CU-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	X0CU	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-CU-FACUL-FN-01 Boissons 1	BOISS1-F *	2	
	P-CU-FACUL-FN-02 Premiers secours, sécurité et recyclage	PRESE-F *	2	
	P-CU-FACUL-FN-03 Informatique	INFOR-F *		2
	P-CU-FACUL-FN-04 Ergonomie	ERGON-F *		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

Classe	X0CU	
Semestre	1	2
Nb. semaines	18	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
PROMS Production de mets simples	P-CU-PROMS-FO-01 Réalisation de plats chauds et froids simples 1 (ébullition/rôtissage)	PLACF1 *	10	
	P-CU-PROMS-CO-02 Production d'un menu simple en brigade 1	ATBRI1	5	
	P-CU-PROMS-CO-03 Réalisation de préparations sucrées simples 1	PRSUS1 *	5	
	P-CU-PROMS-CO-04 Ranger et stocker les marchandises élémentaires 1	RASTO1	4	
	P-CU-PROMS-FO-05 Réalisation de plats chauds et froids simples 2 (cuisson mixte et finition)	PLACF2 *		10
	P-CU-PROMS-CO-06 Production d'un menu simple en brigade 2	ATBRI2		5
	P-CU-PROMS-CO-07 Réalisation de préparations sucrées simples 2	PRSUS2 *		5
	P-CU-PROMS-CO-08 Ranger et stocker les marchandises élémentaires 2	RASTO2		4
PROST Projet intégré et stage(s)	P-CU-PROST-FO-01 Stage en cuisine 1	STAGE1 *		X
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
BOISS1-F	BOISS1-F ou PRESE-F au choix. Est également offert au 3e semestre
PRESE-F	est également offert au 5e semestre.
INFOR-F	INFOR-F ou ERGON-F au choix. Est également offert au 4e semestre.
ERGON-F	est également offert au 6e semestre.
PLACF1	dont 2 fois 4 leçons en atelier cuisine.
PRSUS1	dont 4 leçons en atelier pâtisserie.
PLACF2	dont 2 fois 4 leçons en atelier cuisine.
PRSUS2	dont 4 leçons en atelier pâtisserie.
STAGE1	durée totale: 10 semaines (semaines 11-18 du 2e semstre + 2 semaines)

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage hôtelier et touristique
Section des restaurateurs
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	X0RE	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	10
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-RE-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-RE-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-RE-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-RE-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-RE-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-RE-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-RE-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-RE-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	X0RE	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	10
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-RE-FACUL-FN-01 Culture et tourisme au Luxembourg 1	CULTO1-F	2	
	P-RE-FACUL-FN-02 Culture et tourisme au Luxembourg 2	CULTO2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

Classe	X0RE	
Semestre	1	2
Nb. semaines	18	10

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
PROMS Production de mets simples	P-RE-PROMS-FO-01 Réalisation de plats chauds et froids simples 1 (rôtissage/ ébullition)	PLACF1 *	10	
	P-RE-PROMS-CO-02 Production de menus simples en brigade 1	ATBRI1 *	5	
	P-RE-PROMS-FO-03 Réalisation de plats chauds et froids simples 2 (cuisson mixte et finition)	PLACF2 *		10
	P-RE-PROMS-CO-04 Production de menus simples en brigade 2	ATBRI2 *		5
	P-RE-PROMS-CO-05 Utiliser les bases d'informatique en restauration 2	BASIR2 *		2
SERSI Service restaurant simple	P-RE-SERSI-CO-01 Faire la mise en place et le service simple	ATMIS	4	
	P-RE-SERSI-CO-02 Accueillir et encadrer le client	ACENC	3	
	P-RE-SERSI-CO-03 Utiliser les bases d'informatique en restauration 1	BASIR1 *	2	
	P-RE-SERSI-CO-04 Service simplifié de plats et de boissons	ATSPB		4
	P-RE-SERSI-CO-05 Conseiller le client	COCLI		3
PROST Projet intégré et stage(s)	P-RE-PROST-FO-01 Stage en service	STAGE1 *		X
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
PLACF1	dont 2 fois 4 leçons en atelier cuisine.
ATBRI1	2/3 des élèves en atelier cuisinie, 1/3 des élèves en atelier pâtisserie.
PLACF2	dont 2 fois 4 leçons en atelier cuisine.
ATBRI2	2/3 des élèves en atelier cuisine, 1/3 des élèves en atelier pâtisserie.
BASIR2	à organiser en salle informatique.
BASIR1	à organiser en salle informatique.
STAGE1	durée totale de 10 semaines (semaines 11-18 du 2e semestre + 2 semaines).

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage hôtelier et touristique
Section des serveurs de restaurant
(Concomitant par périodes)

Enseignement général

		Classe	00GR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-GR-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	4	
	P-GR-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	4	
	P-GR-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	4	
ENGE2 Enseignement général 2	P-GR-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		4
	P-GR-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		4
	P-GR-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		3
		Total Enseignement général	**8**	**7**

Enseignement optionnel

		Classe	00GR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-GR-FACUL-FN-01 Décoration de salle pour manifestations	DESMA-F	4	
	P-GR-FACUL-FN-02 Visite d'entreprise	VISEN-F		4
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	00GR			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
MIPLA Mise en place et accueil	P-GR-MIPLA-CO-01 Dressage et décoration de la table	ATDRE	10			
	P-GR-MIPLA-CO-02 Accueil client et conseil culinaire	ACCOC	14			
	P-GR-MIPLA-FO-03 Préparation de la salle	FORGR1		X		
SERSI Service simplifié des plats et boissons	P-GR-SERSI-CO-01 Préparation et service de boissons non alcoolisées froides et chaudes	SEBOI			12	
	P-GR-SERSI-CO-02 Informer les clients sur la composition de plats simples	COPLS			13	
	P-GR-SERSI-FO-03 Service sur assiette et service simplifié de boissons et vins ouverts	FORGR2				X
		Total Enseignement professionnel	**24**		**25**	

Total des cours de base	**32**	**32**
Cours optionnels (min / max)	4	4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix

Remarque générale

La formation est organisée par périodes:
Semestre 1 : 6 semaines à l'école (à raison de 36 leçons hebdomadaires) et 12 semaines en organisme de formation.
Semestre 2 : 3 semaines à l'école (à raison de 36 leçons hebdomadaires) et 15 semaines en organisme de formation.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage industriel
Sections des mécaniciens d'usinage, industriels et de maintenance, des constructeurs métalliques

Enseignement général

		Classe	X0MG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-MG-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-MG-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-MG-ENGE1-CO-03 Anglais	ANGLA1 *	2	
	P-MG-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-MG-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-MG-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-MG-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-MG-ENGE2-CO-03 Anglais	ANGLA2 *		2
	P-MG-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-MG-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	X0MG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-MG-FACUL-FN-01 Anglais pour débutants 1	ANGLA1-F	2	
	P-MG-FACUL-FN-02 Maîtriser les bases de l'automatisation 1	AUTOM1-F *	2	
	P-MG-FACUL-FN-03 Anglais pour débutants 2	ANGLA2-F *		2
	P-MG-FACUL-FN-04 Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction	SOUDA-F		2
	P-MG-FACUL-FN-05 Maîtriser les bases de l'automatisation 2	AUTOM2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0MG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENSP1 Fabriquer des pièces détachées simples	P-MG-ENSP1-CO-01 Lire et interpréter des dessins techniques simples et travailler avec la documentation technique correspondante	DESIN1	4	
	P-MG-ENSP1-CO-02 Acquérir des connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples	CAMAT1	6	
	P-MG-ENSP1-FO-03 Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main	ATMEG1	7	
	P-MG-ENSP1-CO-04 Initiation à la fabrication de pièces détachées simples à l'aide de machines-outil	ATMEG2 *	7	
ENSP2 Fabriquer des composants mécaniques	P-MG-ENSP2-CO-01 Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées	DESIN2		4
	P-MG-ENSP2-CO-02 Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage	CAMAT2		6
	P-MG-ENSP2-CO-03 Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main	ATMG3		7
	P-MG-ENSP2-FO-04 Fabriquer des composants mécaniques à l'aide de machines-outil	ATMG4		7
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
ANGLA1	Uniquement au LTPEM (2 leçons hebdomadaires supplémentaires).
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
ANGLA2	Uniquement au LTPEM (2 leçons hebdomadaires supplémentaires).
AUTOM1-F	Peut être offert au 1er et au 2e semestre.
ANGLA2-F	Uniquement au LTPEM.
ATMEG2	le nombre d´apprentis est à limiter selon le nombre des machines-outil disponibles.

Remarque générale

Les formations mécanicien d'usinage (MF), mécanicien industriel et de maintenance (MM) et constructeur métallique (SC) sont regroupées dans une classe de 10e commune X0MG.

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage industriel
Section des constructeurs métalliques
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	X0MG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-SC-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-SC-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-SC-ENGE1-CO-03 Anglais	ANGLA1 *	2	
	P-SC-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-SC-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-SC-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-SC-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-SC-ENGE2-CO-03 Anglais	ANGLA2 *		2
	P-SC-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-SC-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	X0MG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-SC-FACUL-FN-01 Anglais pour débutants 1	ANGLA1-F	2	
	P-SC-FACUL-FN-02 Maîtriser les bases de l'automatisation 1	AUTOM1-F *	2	
	P-SC-FACUL-FN-03 Anglais pour débutants 2	ANGLA2-F *		2
	P-SC-FACUL-FN-04 Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction	SOUDA-F		2
	P-SC-FACUL-FN-05 Maîtriser les bases de l'automatisation 2	AUTOM2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0MG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	**Titre du module**	**Code**	**Nombre de leçons hebdomadaires**	
ENSP1 Fabriquer des pièces détachées simples	P-SC-ENSP1-CO-01 Lire et interpréter des dessins techniques simples et travailler avec la documentation technique correspondante	DESIN1	4	
	P-SC-ENSP1-CO-02 Acquérir des connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples	CAMAT1	6	
	P-SC-ENSP1-FO-03 Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main	ATMEG1	7	
	P-SC-ENSP1-CO-04 Initiation à la fabrication de pièces détachées simples à l'aide de machines-outil	ATMEG2 *	7	
ENSP2 Fabriquer des composants mécaniques	P-SC-ENSP2-CO-01 Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées	DESIN2		4
	P-SC-ENSP2-CO-02 Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage	CAMAT2		6
	P-SC-ENSP2-CO-03 Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main	ATMG3		7
	P-SC-ENSP2-FO-04 Fabriquer des composants mécaniques à l'aide de machines-outil	ATMG4		7
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
ANGLA1	Uniquement au LTPEM (2 leçons hebdomadaires supplémentaires).
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
ANGLA2	Uniquement au LTPEM (2 leçons hebdomadaires supplémentaires).
AUTOM1-F	Peut être offert au 1er et au 2e semestre.
ANGLA2-F	Uniquement au LTPEM.
ATMEG2	le nombre d´apprentis est à limiter selon le nombre des machines-outil disponibles.

Remarque générale

Les formations mécanicien d'usinage (MF), mécanicien industriel et de maintenance (MM) et constructeur métallique (SC) sont regroupées dans une classe de 10e commune X0MG.

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage industriel
Section des dessinateurs en bâtiment
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00DB	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-DB-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-DB-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-DB-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-DB-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-DB-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-DB-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00DB	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-DB-FACUL-FN-01 Dessin à main levée	DESMA-F	2	
	P-DB-FACUL-FN-02 DAO : Avancé	CADAV-F *		2
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	00DB			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
CBLDA Connaissances de base : Lire, dresser et analyser des plans	P-DB-CBLDA-CO-01 Analyse de plans : Lire et analyser des plans simples	ANPLA	6			
	P-DB-CBLDA-FO-02 DAO 1: Connaissances de base du dessin technique	CADBA *	6			
	P-DB-CBLDA-FO-03 Formation patronale 1: Vues en plan et coupes de bâtiments simples	FORDB1		X		
GROEU Gros oeuvre	P-DB-GROEU-CO-01 Maçonnerie	MURS0 *			6	
	P-DB-GROEU-CO-02 Béton armé	BETON *			6	
	P-DB-GROEU-FO-03 Formation patronale 2: Vues en plan et coupes de bâtiments	FORDB2				X
		Total Enseignement professionnel	**12**	**24**	**12**	**24**

Total des cours de base	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2	2

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
CADAV-F	à dispenser dans une salle informatique équipée d'un logiciel CAD.
CADBA	à dispenser dans une salle informatique équipée d'un logiciel CAD.
MURS0	à dispenser à raison de 3 leçons par semaine dans une salle informatique équipée d'un logiciel CAD.
BETON	à dispenser à raison de 3 leçons par semaine dans une salle informatique équipée d'un logiciel CAD.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage industriel
Section des électroniciens en énergie (fc)
(Concomitant avec 2,5 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00EE	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-EE-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-EE-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-EE-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-EE-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-EE-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-EE-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-EE-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-EE-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	00EE	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-EE-FACUL-FN-03 Architecture des ordinateurs	ARCOR-F	2	
	P-EE-FACUL-FN-04 Mécanique	MECAN-F	2	
	P-EE-FACUL-FL-05 Energie solaire thermique I LTETT	ENSOL1-F	2	
	P-EE-FACUL-FL-06 Calcul professionnel élémentaire LTETT	CAPRO1-F	2	
	P-EE-FACUL-FL-07 La méthodologie des rapports techniques et leur présentation LTETT	RAPTE1-F	2	
	P-EE-FACUL-FN-11 Anglais 1	ANGLA1-F	2	
	P-EE-FACUL-FL-12 Energies renouvelables I LTAM	ENREN1-F	2	
	P-EE-FACUL-FN-13 Soudure électrique à main	SOUEL-F		2
	P-EE-FACUL-FN-14 Relais programmables	REPRO-F		2
	P-EE-FACUL-FL-15 Energie solaire thermique II LTETT	ENSOL2-F		2
	P-EE-FACUL-FN-16 Anglais 2	ANGLA2-F		2
	P-EE-FACUL-FL-17 Energies renouvelables II LTAM	ENREN2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00EE			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
INSTA Montage et câblage d'une installation électrique	P-EE-INSTA-FO-01 Réaliser et analyser des circuits électriques en courant continu	COUCO	4			
	P-EE-INSTA-CO-02 Analyser les composants d'une alimentation électrique	AELEC	4			
	P-EE-INSTA-FO-03 Réaliser et mettre en service des installations électriques	FOREE1		X		
	P-EE-INSTA-FO-04 Dessiner et réaliser des pièces mécaniques	FOREE2		X		
CIRNU Réaliser des circuits et des commandes numériques	P-EE-CIRNU-CO-01 Réaliser et analyser des circuits logiques	CIRLO	2			
	P-EE-CIRNU-CO-02 Réaliser et analyser des commandes numériques	CONUM			2	
ENERG Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes	P-EE-ENERG-CO-01 Analyser des alimentations en énergie électrique	ALENE			4	
	P-EE-ENERG-CO-02 Utiliser des composants électromagnétiques du domaine de l'énergie et de la communication	COMEL			4	
	P-EE-ENERG-FO-03 Réaliser une alimentation électrique	FOREE3				X
	P-EE-ENERG-FO-04 Réaliser des installations électriques domestiques	FOREE4				X
	P-EE-ENERG-FO-05 Réaliser des circuits de distributions d'énergie électrique	FOREE5				X
		Total Enseignement professionnel	**10**	**22**	**10**	**22**

Total des cours de base	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2	2

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage industriel
Section des électroniciens en énergie (fp)
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	X0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	16
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-EE-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-EE-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-EE-ENGE1-CO-03 Anglais	ANGLA1 *	2	
	P-EE-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-EE-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-EE-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-EE-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-EE-ENGE2-CO-03 Anglais	ANGLA2 *		2
	P-EE-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-EE-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement optionnel

		Classe	X0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	16
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-EE-FACUL-FN-03 Architecture des ordinateurs	ARCOR-F	2	
	P-EE-FACUL-FN-04 Mécanique	MECAN-F	2	
	P-EE-FACUL-FL-05 Energie solaire thermique I LTETT	ENSOL1-F	2	
	P-EE-FACUL-FL-06 Calcul professionnel élémentaire LTETT	CAPRO1-F	2	
	P-EE-FACUL-FL-07 La méthodologie des rapports techniques et leur présentation LTETT	RAPTE1-F	2	
	P-EE-FACUL-FN-11 Anglais 1	ANGLA1-F	2	
	P-EE-FACUL-FL-12 Energies renouvelables I LTAM	ENREN1-F	2	
	P-EE-FACUL-FN-13 Soudure électrique à main	SOUEL-F		2
	P-EE-FACUL-FN-14 Relais programmables	REPRO-F		2
	P-EE-FACUL-FL-15 Energie solaire thermique II LTETT	ENSOL2-F		2
	P-EE-FACUL-FN-16 Anglais 2	ANGLA2-F		2
	P-EE-FACUL-FL-17 Energies renouvelables II LTAM	ENREN2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0ET	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	16
UC	**Titre du module**	**Code**	**Nombre de leçons hebdomadaires**	
INSTA Montage et câblage d'une installation électrique	P-EE-INSTA-FO-01 Réaliser et analyser des circuits électriques en courant continu	COUCO	4	
	P-EE-INSTA-CO-02 Analyser les composants d'une alimentation électrique	AELEC	4	
	P-EE-INSTA-CO-03 Réaliser et mettre en service des installations électriques	ATELE1	8	
	P-EE-INSTA-CO-04 Dessiner et réaliser des pièces mécaniques	ATASE *	6	
CIRNU Réaliser des circuits et des commandes numériques	P-EE-CIRNU-CO-01 Réaliser et analyser des circuits logiques	CIRLO	2	
	P-EE-CIRNU-CO-02 Réaliser et analyser des commandes numériques	CONUM		2
ENERG Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes	P-EE-ENERG-CO-01 Analyser des alimentations en énergie électrique	ALENE		4
	P-EE-ENERG-CO-02 Utiliser des composants électromagnétiques du domaine de l'énergie et de la communication	COMEL		4
	P-EE-ENERG-CO-03 Réaliser une alimentation électrique	ATTRO1		4
	P-EE-ENERG-FO-04 Réaliser des installations électriques domestiques	ATELE2 * *Période 1*		10
	P-EE-ENERG-FO-05 Réaliser des circuits de distributions d'énergie électrique	ATELE3 * *Période 2*		10
PROST Projets intégrés et stage(s)	P-EE-PROST-FO-01 Apprendre à connaître les différents départements d'une entreprise	STAGE1		X
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
ANGLA1	Uniquement au LTPEM (2 leçons hebdomadaires supplémentaires).
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
ANGLA2	Uniquement au LTPEM (2 leçons hebdomadaires supplémentaires).
ATASE	le nombre de leçons du module ATASE se compose de 2 leçons de dessins techniques et de 4 leçons de réalisation de pièces mécaniques
ATELE2	8 semaines en période 1 du 2ieme semestre
ATELE3	8 semaines en période 2 du 2ieme semestre

Remarque générale

Les classes X0ET et X1ET sont communes pour les deux formations électroniciens en énergie et électroniciens en communication.

Pour favoriser le développement des compétences professionnelles et méthodologiques, les modules de l'enseignement professionnel et optionnel devront être dispensés dans des salles adéquatement équipées (laboratoire, salle informatique, atelier).

Stages

Le stage à la fin du 2ième semestre a une durée de 4 semaines dont 2 semaines pendant la période scolaire et 2 semaines pendant les vacances d'été.

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R

Exemple:
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple:
Code du module facultatif : TEPUB-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage industriel
Section des informaticiens qualifiés
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00IF	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-IF-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-IF-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-IF-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-IF-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-IF-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-IF-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		1
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	00IF	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-IF-FACUL-FN-01 Calculs techniques	CALTE-F	2	
	P-IF-FACUL-FN-02 Initiation à la physique	PHYSI-F	2	
	P-IF-FACUL-FN-03 Anglais de base	ANGLA-F		2
	P-IF-FACUL-FN-04 Initiation à l'électricité	ELTRO-F		2
	P-IF-FACUL-FN-05 Programmation d'un microprocesseur	PROMP-F		
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LA FORMATION
LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00IF			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
OUTIF Les outils de l'informatique	P-IF-OUTIF-CO-01 Création de documentations	CREDO	4			
	P-IF-OUTIF-CO-02 Travail en atelier	TRAVA	4			
	P-IF-OUTIF-CO-03 Installation de systèmes d'exploitation	SYSEX	4			
	P-IF-OUTIF-FO-04 Organisation d'entreprise 1	FORIF1		X		
COMPO L'ordinateur et ses composants	P-IF-COMPO-CO-01 Dimensionnement de composants	DIMCO			4	
	P-IF-COMPO-CO-02 Les composants d'un ordinateur	COMPO			4	
SYSEX Les systèmes d'exploitation	P-IF-SYSEX-CO-01 Configuration de systèmes d'exploitation 1	SYSX1			4	
	P-IF-SYSEX-FO-02 Organisation d'entrepise 2	FORIF2				X
		Total Enseignement professionnel	**12**	**24**	**12**	**24**

Total des cours de base	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2	2

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage industriel
Mécaniciens d'avions - cat A
Section des mécaniciens d'avions
(Concomitant avec 2,5 jours de cours par semaine)

Enseignement général		Classe	02AM	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-AM-ENGE1-CO-01 Anglais 1	ANGLA1	8	
	P-AM-ENGE1-CO-02 Mathématiques	MATHE	1	
	P-AM-ENGE1-CO-03 Facteurs humains	HUMFA	1	
	P-AM-ENGE1-CO-04 Anglais 2	ANGLA2		4
	P-AM-ENGE1-CO-05 Physique	PHYSI		3
	P-AM-ENGE1-CO-06 Législation, cadre légal pour la mécanique d'avions	AVLEG		2
		Total Enseignement général	**10**	**9**

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	02AM			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
GENAV Aviation générale	P-AM-GENAV-CO-01 Théorie électrique de base et composants	ELFUN1	2			
	P-AM-GENAV-CO-02 Sciences des matériaux et éléments de machines	MAHAR	2			
	P-AM-GENAV-CO-03 Aérodynamique générale, théorie du vol, stabilité en vol et dynamique de vol	AERBA	1			
	P-AM-GENAV-CO-04 Pratiques de l'entretien, incluant pratiques en atelier, outils, pièces, inspections, maniement 1	MANPR1	3			
	P-AM-GENAV-FO-05 Organisme de formation	FORAM		X		
	P-AM-GENAV-CO-06 Principes de base électriques, théorie électrique de base et composants	ELFUN2			2	
	P-AM-GENAV-CO-07 Technologie numérique	DIGTE			0,5	
	P-AM-GENAV-CO-08 Pratiques de l'entretien, incluant pratiques en atelier, outils, pièces, inspections, maniement 2	MANPR2			3	
SPEAV Aviation spécifique	P-AM-SPEAV-CO-01 Principes de fonctionnement et entretien des moteurs d'avions	GTENG	2			
	P-AM-SPEAV-CO-02 Bases de l'aérodynamique et des structures des avions, principes de fonctionement et d'entretien des systèmes d'avions	AERPL			5	
	P-AM-SPEAV-CO-03 Bases du design, du fonctionnement et de l'entretien d'hélices	PROPL			0,5	
	P-AM-SPEAV-FO-04 Organisme de formation	FORAM				X
PROST Projet intégré et stage(s)	P-AM-PROST-FO-01 Projet intégré	PROIN			X	
		Total Enseignement professionnel	**10**	**20**	**11**	**20**

Total des cours de base	**40**		**40**
Cours optionnels (min / max)			

Remarque générale

Le projet intégré se compose du projet intégré intermédiaire et final.

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : ANGLA1
Code du module de rattrapage : ANGLA1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : EDUPH-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage industriel
Section des mécaniciens de machines et de matériel industriels et de la construction
(Mixte, 10e plein temps, 11e et 12e avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	X0MR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-MT-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-MT-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-MT-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-MT-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-MT-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-MT-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-MT-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-MT-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	X0MR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-MT-FACUL-FN-01 Langues techniques 1	LATE1-F	2	
	P-MT-FACUL-FN-02 Mathématiques technique 1	FAMA1-F	2	
	P-MT-FACUL-FN-03 Langues techniques 2	LATE2-F		2
	P-MT-FACUL-FN-04 Mathématiques technique 2	FAMA2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION
LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

Classe	X0MR	
Semestre	1	2
Nb. semaines	18	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
COTEC Contrôle et entretien technique de machines agricoles, machines et engins de chantier et machines de jardinage	P-MT-COTEC-FO-01 Démontage et diagnostic de moteurs à combustion interne (Diesel)	MODIA	8	
	P-MT-COTEC-CO-02 Contrôle de systèmes hydrauliques à centre ouvert	HYDRO	4	
	P-MT-COTEC-CO-03 Contrôle d'installations électriques	ELPRU	4	
	P-MT-COTEC-FO-04 Mise en état et remontage des pièces du moteur	MOMON		8
	P-MT-COTEC-CO-05 Contrôle de systèmes pneumatiques simples et systèmes hydrauliques à centre fermé	HYPNC		4
USAGR Usinage de pièces pour machines agricoles, machines et engins de chantier et machines de jardinage	P-MT-USAGR-CO-01 Transformation manuelle par enlèvement et sans enlèvement de copeaux	UMNAV	8	
	P-MT-USAGR-CO-02 Transformation machinelle par enlèvement et sans enlèvement de copeaux	UMSAV		8
	P-MT-USAGR-CO-03 Cours de soudage	SHWEI		4
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

Remarque générale

La classe X0MT est commune à la classe X0MR.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage industriel
Section des mécaniciens d'usinage (fc)
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00MF	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-MF-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-MF-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-MF-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-MF-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-MF-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-MF-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**4**	**4**

Enseignement optionnel

		Classe	00MF	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-MF-FACUL-FN-01 Anglais pour débutants 1	ANGLA1-F	2	
	P-MF-FACUL-FN-02 Anglais pour débutants 2	ANGLA2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00MF			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENSP1 Fabriquer des pièces détachées simples	P-MF-ENSP1-CO-01 Lire et interpréter des dessins techniques simples et travailler avec la documentation technique correspondante.	DESIN1	4			
	P-MF-ENSP1-CO-02 Acquérir des connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples.	CAMAT1	6			
	P-MF-ENSP1-FO-03 Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main.	FORMF1		X		
	P-MF-ENSP1-FO-04 Initiation à la fabrication de pièces détachées simples à l'aide de machines-outil.	FORMF2		X		
ENSP2 Fabriquer des composants mécaniques	P-MF-ENSP2-CO-01 Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées.	DESIN2			4	
	P-MF-ENSP2-CO-02 Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage.	CAMAT2			6	
	P-MF-ENSP2-FO-03 Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main.	FORMF3				X
	P-MF-ENSP2-FO-04 Fabriquer des composants mécaniques à l'aide de machines-outil.	FORMF4				X
		Total Enseignement professionnel	**10**	**24**	**10**	**24**

Total des cours de base	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2	2

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

Remarque générale

Les formations de mécanicien de mécanique générale (AT), de mécanicien d'usinage (MF) et de mécanicien industriel et de maintenance (MM) peuvent être regroupées dans une classe 00MG - formations de la mécanique générale.

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage industriel
Section des mécaniciens d'usinage (fp)
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	X0MG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-MF-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-MF-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-MF-ENGE1-CO-03 Anglais	ANGLA1 *	2	
	P-MF-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-MF-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-MF-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-MF-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-MF-ENGE2-CO-03 Anglais	ANGLA2 *		2
	P-MF-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-MF-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	X0MG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-MF-FACUL-FN-01 Anglais pour débutants 1	ANGLA1-F	2	
	P-MF-FACUL-FN-02 Maîtriser les bases de l'automatisation 1	AUTOM1-F *	2	
	P-MF-FACUL-FN-03 Anglais pour débutants 2	ANGLA2-F *		2
	P-MF-FACUL-FN-04 Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction	SOUDA-F		2
	P-MF-FACUL-FN-05 Maîtriser les bases de l'automatisation 2	AUTOM2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0MG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENSP1 Fabriquer des pièces détachées simples	P-MF-ENSP1-CO-01 Lire et interpréter des dessins techniques simples et travailler avec la documentation technique correspondante	DESIN1	4	
	P-MF-ENSP1-CO-02 Acquérir des connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples	CAMAT1	6	
	P-MF-ENSP1-FO-03 Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main	ATMEG1	7	
	P-MF-ENSP1-CO-04 Initiation à la fabrication de pièces détachées simples à l'aide de machines-outil	ATMEG2 *	7	
ENSP2 Fabriquer des composants mécaniques	P-MF-ENSP2-CO-01 Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées	DESIN2		4
	P-MF-ENSP2-CO-02 Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage	CAMAT2		6
	P-MF-ENSP2-CO-03 Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main	ATMG3		7
	P-MF-ENSP2-FO-04 Fabriquer des composants mécaniques à l'aide de machines-outil	ATMG4		7
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
ANGLA1	Uniquement au LTPEM (2 leçons hebdomadaires supplémentaires).
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
ANGLA2	Uniquement au LTPEM (2 leçons hebdomadaires supplémentaires).
AUTOM1-F	Peut être offert au 1er et au 2e semestre.
ANGLA2-F	Uniquement au LTPEM.
ATMEG2	le nombre d´apprentis est à limiter selon le nombre des machines-outil disponibles.

Remarque générale

Les formations mécanicien d'usinage (MF), mécanicien industriel et de maintenance (MM) et constructeur métallique (SC) sont regroupées dans une classe de 10e commune X0MG.

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage industriel
Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc)
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	00MM	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-MM-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-MM-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-MM-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-MM-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-MM-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-MM-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**4**	**4**

Enseignement optionnel

		Classe	00MM	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-MM-FACUL-FN-01 Anglais pour débutants 1	ANGLA1-F	2	
	P-MM-FACUL-FN-02 Anglais pour débutants 2	ANGLA2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00MM			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENSP1 Fabriquer des pièces détachées simples	P-MM-ENSP1-CO-01 Lire et interpréter des dessins techniques simples et travailler avec la documentation technique correspondante.	DESIN1	4			
	P-MM-ENSP1-CO-02 Acquérir des connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples.	CAMAT1	6			
	P-MM-ENSP1-FO-03 Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main.	FORMM1		X		
	P-MM-ENSP1-FO-04 Initiation à la fabrication de pièces détachées simples à l'aide de machines-outil.	FORMM2		X		
ENSP2 Fabriquer des composants mécaniques	P-MM-ENSP2-CO-01 Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées.	DESIN2			4	
	P-MM-ENSP2-CO-02 Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage.	CAMAT2			6	
	P-MM-ENSP2-FO-03 Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main.	FORMM3				X
	P-MM-ENSP2-FO-04 Fabriquer des composants mécaniques à l'aide de machines-outil.	FORMM4				X
		Total Enseignement professionnel	**10**	**24**	**10**	**24**

Total des cours de base	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2	2

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

Remarque générale

Les formations de mécanicien de mécanique générale (AT), de mécanicien d'usinage (MF) et de mécanicien industriel et de maintenance (MM) peuvent être regroupées dans une classe 00MG - formations de la mécanique générale.

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage industriel
Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp)
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	X0MG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-MM-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-MM-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-MM-ENGE1-CO-03 Anglais	ANGLA1 *	2	
	P-MM-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-MM-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-MM-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-MM-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-MM-ENGE2-CO-03 Anglais	ANGLA2 *		2
	P-MM-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-MM-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	X0MG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-MM-FACUL-FN-01 Anglais pour débutants 1	ANGLA1-F	2	
	P-MM-FACUL-FN-02 Maîtriser les bases de l'automatisation 1	AUTOM1-F *	2	
	P-MM-FACUL-FN-03 Anglais pour débutants 2	ANGLA2-F *		2
	P-MM-FACUL-FN-04 Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction	SOUDA-F		2
	P-MM-FACUL-FN-05 Maîtriser les bases de l'automatisation 2	AUTOM2-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0MG	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	**Titre du module**	**Code**	**Nombre de leçons hebdomadaires**	
ENSP1 Fabriquer des pièces détachées simples	P-MM-ENSP1-CO-01 Lire et interpréter des dessins techniques simples et travailler avec la documentation technique correspondante	DESIN1	4	
	P-MM-ENSP1-CO-02 Acquérir des connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples	CAMAT1	6	
	P-MM-ENSP1-FO-03 Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main	ATMEG1	7	
	P-MM-ENSP1-CO-04 Initiation à la fabrication de pièces détachées simples à l'aide de machines-outil	ATMEG2 *	7	
ENSP2 Fabriquer des composants mécaniques	P-MM-ENSP2-CO-01 Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées	DESIN2		4
	P-MM-ENSP2-CO-02 Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage	CAMAT2		6
	P-MM-ENSP2-CO-03 Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main	ATMG3		7
	P-MM-ENSP2-FO-04 Fabriquer des composants mécaniques à l'aide de machines-outil	ATMG4		7
		Total Enseignement professionnel	**24**	**24**

Total des cours de base	**30**	**30**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
ANGLA1	Uniquement au LTPEM (2 leçons hebdomadaires supplémentaires).
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
ANGLA2	Uniquement au LTPEM (2 leçons hebdomadaires supplémentaires).
AUTOM1-F	Peut être offert au 1er et au 2e semestre.
ANGLA2-F	Uniquement au LTPEM.
ATMEG2	le nombre d´apprentis est à limiter selon le nombre des machines-outil disponibles.

Remarque générale

Les formations mécanicien d'usinage (MF), mécanicien industriel et de maintenance (MM) et constructeur métallique (SC) sont regroupées dans une classe de 10e commune X0MG.

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage industriel
Section des mécatroniciens
(Concomitant par périodes)

Enseignement général

		Classe	00MI	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-MI-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-MI-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-MI-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-MI-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-MI-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-MI-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**3**	**3**

Enseignement optionnel

		Classe	00MI	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-MI-FACUL-FN-01 Calcul professionnel	CAPRO1-F *	2	
	P-MI-FACUL-FN-02 Education physique	EDUPH1-F	2	
	P-MI-FACUL-FN-03 Calcul professionnel	CAPRO2-F		2
	P-MI-FACUL-FN-04 Education physique	EDUPH2-F		2
	P-MI-FACUL-FN-05 Technologie des capteurs	SENSO-F		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	00MI			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
MAFER Fabriquer manuellement des pièces mécaniques et les monter en sous-ensembles	P-MI-MAFER-FO-01 Fabriquer manuellement des composants mécaniques	MEMAN1 *	13			
	P-MI-MAFER-CO-02 Installer des composants électriques	EMONT *	14			
	P-MI-MAFER-FO-03 Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurité	FORMI1		X		
	P-MI-MAFER-CO-04 Usiner et assembler des pièces mécaniques en sous-ensembles	MEFER *			12	
INBAU Mettre en service des circuits électriques, pneumatiques et hydrauliques	P-MI-INBAU-CO-01 Dimensionner et mettre en service des circuits pneumatiques	MPNEU *	4			
	P-MI-INBAU-FO-02 Installer des équipements électriques	EINST *			14	
	P-MI-INBAU-CO-03 Dimensionner et mettre en service des circuits hydrauliques	HYDRA *			3	
	P-MI-INBAU-FO-04 Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise	FORMI2				X
		Total Enseignement professionnel	**31**		**29**	

Total des cours de base	**34**	**32**
Cours optionnels (min / max)	2	4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
CAPRO1-F	Le module CAPRO-F est offert au 1er et au 2e semestre.
MEMAN1	4 leçons à confier à un professeur-ingénieur. 9 leçons à confier à un maître d'enseignement technique.
EMONT	6 leçons à confier à un professeur-ingénieur. 8 leçons à confier à un maître d'enseignement technique.
MEFER	4 leçons à confier à un professeur-ingénieur. 8 leçons à confier à un maître d'enseignement technique.
MPNEU	à confier à un professeur-ingénieur (laboratoire).
EINST	6 leçons à confier à un professeur-ingénieur. 8 leçons à confier à un maître d'enseignement technique.
HYDRA	à confier à un professeur-ingénieur (laboratoire).

Remarque générale

La formation est organisée par périodes:
6 semaines à l'école (à raison de 36 leçons hebdomadaires) et 3 semaines en organisme de formation.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage industriel
Section des menuisiers-ébénistes
(Avec stages)

Enseignement général

		Classe	X0EB	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-EB-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-EB-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-EB-ENGE1-CO-03 Anglais	ANGLA1 *	2	
	P-EB-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	P-EB-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-EB-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-EB-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-EB-ENGE2-CO-03 Anglais	ANGLA2 *		2
	P-EB-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-EB-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
		Total Enseignement général	**6**	**6**

Enseignement optionnel

		Classe	X0EB	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-EB-FACUL-FN-01 Réalisation et documentation d'échantillons	DOCEC-F *	2	
	P-EB-FACUL-FN-02 Réalisation d'esquisses d'éléments de construction	RESCO-F *		2
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOGISTIQUE DE L'EDUCATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	X0EB	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
EPAHH Réalisation de produits simples en bois	P-EB-EPAHH-FO-01 Calcul, dressage et documentation de produits simples en bois massif	TEBOI1	8	
	P-EB-EPAHH-CO-02 Réalisation de produits simples et éléments de constructions en bois massif selon données techniques	ATBOI1	18	
RUKAH Réalisation d`assemblages de cadres et de caissons selon données	P-EB-RUKAH-CO-01 Calcul, dressage et documentation de produits en bois	TEBOI2		8
	P-EB-RUKAH-FO-02 Réalisation de produits en bois selon critères techniques	ATBOI2		18
		Total Enseignement professionnel	**26**	**26**

Total des cours de base	**32**	**32**
Cours optionnels (min / max)	2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
ANGLA1	Uniquement au LTPEM (2 leçons hebdomadaires supplémentaires).
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
ANGLA2	Uniquement au LTPEM (2 leçons hebdomadaires supplémentaires).
DOCEC-F	à confier à un maître d'enseignement technique, dont 1 leçon par semaine en salle d'instruction et 1 leçon en atelier.
RESCO-F	à confier à un maître d'enseignement technique.

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Assistant fleuriste
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0HF	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-HF-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-HF-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0HF	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-HF-FACUL-FN-01 Apprendre à apprendre	LERNE-F *	2	
	B-HF-FACUL-FN-02 Dessin pour fleuristes	ZEICH-F *	2	
	B-HF-FACUL-FN-03 Tutorat CCP HF 1	TUTOR1-F *	1	
	B-HF-FACUL-FN-04 Tutorat CCP HF 2	TUTOR2-F *		1
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	C0HF			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENPLA Entretien des plantes coupées et en pots	B-HF-ENPLA-CO-01 Préparer les différentes types de fleurs et feuillages coupés en vue du stockage et de la vente	FLECO1 *	7			
	B-HF-ENPLA-CO-02 Préparer et entretenir les différentes types de fleurs et feuillages coupés en vue du stockage et de la vente en entreprise	FORHF1		X		
	B-HF-ENPLA-CO-03 Préparer les plantes coupées et en pot en vue du stockage et de la vente	FLECO2 *			3	
EINWE Réaliser et entretenir des compositions florales simples	B-HF-EINWE-CO-01 Réaliser des compositions florales simples automnales et hivernales	EINHW *	4			
	B-HF-EINWE-CO-02 Réaliser des compositions florales simples automnales et hivernales en entreprise	FORHF2		X		
	B-HF-EINWE-CO-03 Réaliser des compositions florales simples printanières et estivales	EINFS *			4	
	B-HF-EINWE-CO-04 Réaliser des compositions florales simples printanières et estivales en entreprise	FORHF3				X
BEPIA Réaliser, entretenir et vendre des arrangements de plantes pour l'extérieur et l'intérieur	B-HF-BEPIA-CO-01 Réaliser de simples arrangements de plantes printanières et estivales	BEPFS *			4	
	B-HF-BEPIA-CO-02 Réaliser, entretenir et vendre de simples arrangements de plantes saisonnières en entreprise	FORHF4				X
		Total Enseignement professionnel	**11**	**24**	**11**	**24**

Total des cours de base	**37**	**37**
Cours optionnels (min / max)	3	3

Remarques

LERNE-F	Le module LERNE-F est identique pour les classes C0HF, C0AH et C0HP. Le module LERNE-F est organisé au 1er et au 2ieme semestre.
ZEICH-F	le modul ZEICH-F est organisé au 1er et au 2ieme semestre
TUTOR1-F	le module TUTOR1 n'est pas évalué
TUTOR2-F	le module TUTOR2 n'est pas évalué
FLECO1	dont 4 leçons/sem en atelier scolaire
FLECO2	dont 2 leçons/sem en atelier scolaire
EINHW	dont 2 leçons/sem en atelier scolaire
EINFS	dont 2 leçons/sem en atelier scolaire
BEPFS	dont 2 leçons/sem en atelier scolaire

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.
Les modules LERNE-F et ZEICH-F sont organisés au 1er et au 2e semestre.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Assistant horticulteur en production
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0AH	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-AH-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-AH-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0AH	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-AH-FACUL-FN-01 Apprendre à apprendre	LERNE-F *	2	
	B-AH-FACUL-FN-02 Aménager des plates-bandes de saison et des décorations	BEEDE-F *	2	
	B-AH-FACUL-FN-03 Tutorat CCP AH 1	TUTOR1-F *	1	
	B-AH-FACUL-FN-04 Tutorat CCP AH 2	TUTOR2-F *		1
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	C0AH			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
REPRO Les bases de la multiplication et de la production de plants	B-AH-REPRO-CO-01 Multiplication et production en plants	VERJU *	11			
	B-AH-REPRO-CO-02 Multiplication et production en plants en entreprise	FORAH1				X
PROD1 Culture et entretien de plantes I	B-AH-PROD1-CO-01 Manipulation et entretien des outils horticoles	FORAH2		X		
	B-AH-PROD1-CO-02 Cultures maraîchères en plein champ	FREGE *			6	
	B-AH-PROD1-CO-03 Production de plantes à massif et de jardinières	BEBAL *			5	
		Total Enseignement professionnel	**11**	**24**	**11**	**24**

Total des cours de base	**37**	**37**
Cours optionnels (min / max)	3	3

Remarques

LERNE-F	Le module LERNE-F est identique pour les classes C0HF, C0AH et C0HP. Le module LERNE-F est organisé au 1er et au 2ieme semestre.
BEEDE-F	Le module BEEDE-F est le même pour les classes C0AH et C0HP. Le modul BEEDE-F est organisé au 1er et au 2ieme semestre. dont 2 leçon/sem en atelier scolaire
TUTOR1-F	le module TUTOR1 n'est pas évalué
TUTOR2-F	le module TUTOR2 n'est pas évalué
VERJU	dont 8 leçons/sem en atelier scolaire
FREGE	dont 4 leçons/sem en atelier scolaire
BEBAL	dont 4 leçons/sem en atelier scolaire

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.
Les modules LERNE-F et BEEDE-F sont organisés au 1er et au 2e semestre.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Assistant pépiniériste-paysagiste
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0HP	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-HP-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-HP-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0HP	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-HP-FACUL-FN-01 Apprendre à apprendre	LERNE-F *	2	
	B-HP-FACUL-FN-02 Aménager des plates-bandes de saison et des décorations	BEEDE-F *	2	
	B-HP-FACUL-FN-03 Tutorat CCP HP 1	TUTOR1-F *	1	
	B-HP-FACUL-FN-04 Tutorat CCP HP 2	TUTOR2-F *		1
		Total Enseignement optionnel		

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	C0HP			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
PEPSI Effectuer des travaux de base en pépinière	B-HP-PEPSI-CO-01 Effectuer des travaux en pépinière et identifier des plantes en saison hivernale	BAUWI *	5			
	B-HP-PEPSI-CX-02 En saison hivernale reproduire des plantes, les entretenir et les cultiver et exécuter les travaux d'expédition: travaux de base	FORHP1 *		X		
	B-HP-PEPSI-CO-03 Effectuer des travaux en pépinière et identifier des plantes en saison estivale	BAUSO *			5	
	B-HP-PEPSI-CX-04 En saison estivale reproduire des plantes, les entretenir et les cultiver et exécuter les travaux d'expédition: travaux de base	FORHP2 *				X
PAYSI Effectuer des travaux paysagistes simples	B-HP-PAYSI-CX-01 Effectuer des travaux paysagistes d'entretien et de réalisation I	FORHP3 *		X		
	B-HP-PAYSI-CO-02 Exécuter et entretenir des réalisations paysagistes I	LANBA1 *	4			
	B-HP-PAYSI-CX-03 Effectuer des travaux paysagistes d'entretien et de réalisation II	FORHP4 *				X
	B-HP-PAYSI-CO-04 Exécuter et entretenir des réalisations paysagistes II	LANBA2 *			4	
OUTMA Entretenir les outils, machines et installations	B-HP-OUTMA-CO-01 Entretenir et maintenir les outils et machines	GERMA *	2			
	B-HP-OUTMA-CO-02 Entretenir et maintenir les outils, machines et installations de l'entreprise	FORHP5		X		
	B-HP-OUTMA-CO-03 Effectuer des réparations simples	REPDU *			2	
	B-HP-OUTMA-CO-04 Effectuer des réparations simples ainsi que manier et entretenir les installations techniques de l'entreprise	FORHP6				X
		Total Enseignement professionnel	**11**	**24**	**11**	**24**

Total des cours de base		**37**		**37**
Cours optionnels (min / max)		3		3

Remarques

LERNE-F	Le module LERNE-F est identique pour les classes C0HF, C0AH et C0HP. Le module LERNE-F est organisé au 1er et au 2ieme semestre.
BEEDE-F	Le module BEEDE-F est le même pour les classes C0AH et C0HP. Le modul BEEDE-F est organisé au 1er et au 2ieme semestre. dont 2 leçon/sem en atelier scolaire
TUTOR1-F	le module TUTOR1 n'est pas évalué
TUTOR2-F	le module TUTOR2 n'est pas évalué
BAUWI	dont 3 leçons/sem en atelier scolaire
FORHP1	ou FORHP3 en fonction de l'organisme de formation
BAUSO	dont 3 leçons/sem en atelier scolaire
FORHP2	ou FORHP4 en fonction de l'organisme de formation
FORHP3	ou FORHP1 au choix
LANBA1	dont 3,5 leçons/semaine en atelier scolaire
FORHP4	ou FORHP4 au choix
LANBA2	dont 3,5 leçons/sem en atelier scolaire
GERMA	dont 1,5 leçons/sem en atelier scolaire
REPDU	dont 1,5 leçons/sem en atelier scolaire

SERVICE CENTRAL DE LA LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Boucher-charcutier
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0BC	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-BC-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-BC-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0BC	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-BC-FACUL-FN-01 Consolidation du savoir dans le guidage dans la fabrication de charcuteries simples et de la découpe de viande	MOFA1-F	1	
	B-BC-FACUL-FN-02 Consolidation du savoir pour la fabrication de charcuteries simples I et de la découpe de viande.	MOFA2-F		1
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	C0BC			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
PREBO Préparations à base de différentes parties bovines (côte, flanchet) et porcines (épaule, poitrine).	B-BC-PREBO-CO-01 Guidage dans la fabrication de charcuteries simples	FACHS1 *	5			
	B-BC-PREBO-CO-02 Initiation aux travaux de désossage et de découpe de la viande de fabrication	FORBC1		X		
	B-BC-PREBO-CO-03 Initiation pour la fabrication de produits de viande.	FORBC2		X		
TRAPO Transformation de demi porcs et quartier avants bovins	B-BC-TRAPO-CO-01 Fabrication de charcuteries simples I.	FACHS2 *			5	
	B-BC-TRAPO-CO-02 Désossage et découpe de la viande de fabrication et des pièces de viande.	FORBC3				X
	B-BC-TRAPO-CO-03 Réalisation de différentes étapes de fabrication sous instruction.	FORBC4				X
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1

Remarques

FACHS1	dont 3 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire.
FACHS2	dont 3 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Boulanger-pâtissier
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0BL	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-BL-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-BL-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0BL	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-BL-FACUL-FN-01 Réaliser des rapports et carnets d'apprentissage	RERAC-F	1	
	B-BL-FACUL-FN-02 Modeler et Former	MODFO-F		1
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	C0BL			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
RPPCM Réaliser des produits à base de pâtes sans levure, crèmes et masses	B-BL-RPPCM-CO-01 Réaliser des produits de saison 1	PROSA1 *	5			
	B-BL-RPPCM-CO-02 Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes	FORBL1 *		X		
	B-BL-RPPCM-CO-03 Réaliser des produits à base de pâtes levées	FORBL2		X		
	B-BL-RPPCM-CO-04 Réaliser des produits à base de masses	FORBL3		X		
RPCMC Réaliser des pâtes, crèmes et masses complexes	B-BL-RPCMC-CO-01 Réaliser des produits de saison 2	PROSA2 *			5	
	B-BL-RPCMC-CO-02 Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure	FORBL4 *				X
	B-BL-RPCMC-CO-03 Réaliser des produits finis à base de pâtes levées et pâtes levées feuilletées	FORBL5				X
	B-BL-RPCMC-CO-04 Réaliser des produits complexes à base de masses	FORBL6				X
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1

Remarques

PROSA1	dont 3 leçons en atelier pâtisserie
FORBL1	Les modules FORBL1, FORBL2 et FORBL3 peuvent être organisés dans un ordre chronologique ou de manière parallèle.
PROSA2	dont 3 leçons en atelier pâtisserie
FORBL4	Les modules FORBL4, FORBL5 et FORBL6 peuvent être organisés dans un ordre chronologique ou de manière parallèle.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Carreleur
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0CR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-CR-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-CR-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0CR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-CR-FACUL-FN-01 Appliquer les bases pour élaborer un devis	BADEV-F	1	
	B-CR-FACUL-FN-02 Réalisation d'un pavage simple	PAVSI-F		1
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	C0CR			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ROBA1 Gros-oeuvre 1	B-CR-ROBA1-CO-01 Appliquer les bases des travaux de gros-oeuvres	GRURO	5			
	B-CR-ROBA1-CO-02 Réaliser des travaux simples de gros-oeuvres dans un environnement professionnel	FORCR1		X		
ROBA2 Gros-oeuvre 2	B-CR-ROBA2-CO-01 Réaliser des travaux simples de béton armé	BETON			5	
	B-CR-ROBA2-CO-02 Réaliser des travaux simples de béton armé dans un environnement professionnel	FORCR2				X
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1

Remarque générale

Les formations de maçon (MC), de marbrier (TM), de carreleur (CR), de plafonneur-façadier (PF) et de tailleur-sculpteur de pierres (TP) peuvent être regroupées dans une classe commune C0BA - métiers du bâtiment.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Coiffeur

(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0CO	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-CO-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-CO-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0CO	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-CO-FACUL-FN-01 Prendre en charge des clients de différents âges	DIFAG-F	1	
	B-CO-FACUL-FN-02 Réaliser des présentation des marchandises et des produits	MAPRO-F		1
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	C0CO			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
PRECL Prendre en charge le client	B-CO-PRECL-CO-01 Accueillir le client	ACCLI	2			
	B-CO-PRECL-CO-02 Accueillir et installer le client	FORCO1		X		
	B-CO-PRECL-CO-03 Prendre en charge le client	CHACL			2	
SCHMA Réaliser le soin des cheveux et la manucure	B-CO-SCHMA-CO-01 Appliquer les bases du shampooing	APSHA *	3			
	B-CO-SCHMA-CO-02 Réaliser un shampooing	FORCO2		X		
	B-CO-SCHMA-CO-03 Appliquer les bases du soin des cheveux	APSOI *			3	
	B-CO-SCHMA-CO-04 Réaliser un soin des cheveux	FORCO3				X
	B-CO-SCHMA-CO-05 Réaliser un soin des mains et des ongles	FORCO4				X
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1

Remarques

APSHA	dont 2 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire.
APSOI	dont 2 leç./sem. à dispenser en atelier scolaire.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Commis de vente
(Concomitant, 10e avec 2 jours, 11e et 12e avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0VE		C1VE	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGE1 Enseignement général 1	B-VE-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2			
	B-VE-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2		
ENGE2 Enseignement général 2	B-VE-ENGE2-CO-01 Education à la santé	EDSAN			2	
	B-VE-ENGE2-CO-02 Education à la citoyenneté 3	EDUCI3				2
		Total Enseignement général	**2**	**2**	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0VE		C1VE	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
FACUL Modules facultatifs	B-VE-FACUL-FN-01 Tutorat	TUTOR1-F *	1			
	B-VE-FACUL-FN-02 Situations de calcul	CACUL-F	1			
	B-VE-FACUL-FN-03 Tutorat	TUTOR2-F *		1		
	B-VE-FACUL-FN-04 Expression corporelle	EXCOR-F		1		
	B-VE-FACUL-FN-05 Accueil client en luxembourgeois	ACLUX-F			1	
	B-VE-FACUL-FN-06 Participer à la vente en luxembourgeois	PAVLU-F				1
		Total Enseignement optionnel				

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	C0VE				C1VE			
		Semestre	1		2		3		4	
		Nb. semaines	18		18		18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires							
MAMA1 Manipulation de la marchandise 1	B-VE-MAMA1-CO-01 Stockage marchandises	STOMA	4							
	B-VE-MAMA1-CO-02 Gestion des commandes	GESCO	4							
	B-VE-MAMA1-CO-03 Bien-être au travail	BIETR	2							
	B-VE-MAMA1-CO-04 Mobilité	MOBILI *	2							
	B-VE-MAMA1-CO-05 Organisme de formation	FORVE1		X						
MAMA2 Manipulation de la marchandise 2	B-VE-MAMA2-CO-01 Réception marchandise	RECMA			4					
	B-VE-MAMA2-CO-02 Emballage et recyclage	EMREC			2					
	B-VE-MAMA2-CO-03 Expression orale & écrite	EXPRE			4					
	B-VE-MAMA2-CO-04 Gestion du calendrier et calcul	GESCA			2					
	B-VE-MAMA2-CO-05 Premier contact client	FORVE2				X				
COMMA Différentes formes de commerces et présentation de marchandises	B-VE-COMMA-CO-01 Différentes formes de distribution	DIFDI					1			
	B-VE-COMMA-CO-02 Présentation des marchandises & approvisionnement du rayon	MARAP					2			
	B-VE-COMMA-CO-03 Mesurage	MESUR					2			
	B-VE-COMMA-CO-04 Organisme de formation	FORVE3						X		
CONCL Contact client	B-VE-CONCL-CO-01 Accueil client	ACCLI							2	
	B-VE-CONCL-CO-02 Entretien de vente simple	ENTVE							2	
	B-VE-CONCL-CO-03 Bases des réclamations	BAREC							1	
	B-VE-CONCL-CO-04 Organisme de formation	FORVE4								X
	Total Enseignement professionnel		**12**	**24**	**12**	**24**	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**38**	**38**	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	2	2	1	1

Remarques

TUTOR1-F	le module TUTOR1-F n'est pas évalué
TUTOR2-F	le module TUTOR2-F n'est pas évalué
MOBILI	Langue véhiculaire: Luxembourgeois

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Couvreur
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0CV	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-CV-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-CV-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0CV	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-CV-FACUL-FL-01 Poser des sous toitures	POSTO-F	1	
	B-CV-FACUL-FN-02 Construire des planchers	CONPL-F		1
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	C0CV			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
APINC Approvisionner et installer des chantiers	B-CV-APINC-CO-01 Préparer des chantiers	PRECH1	5			
	B-CV-APINC-CO-02 Contribuer à la préparation des chantiers en cours	FORCV1		X		
RETOP Revêtement de toitures en pente	B-CV-RETOP-CO-01 Préparer des toitures en pente	PRETO			5	
	B-CV-RETOP-CO-02 Préparer et confectionner des sous-constructions pour toitures en pente	FORCV2				X
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Cuisinier
(Concomitant par périodes)

Enseignement général

		Classe	C0CU	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-CU-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	6	
	B-CU-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	ENGE2		12
		Total Enseignement général	**6**	**12**

Enseignement optionnel

		Classe	C0CU	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-CU-FACUL-FN-01 Accueillir et recevoir	ACREC-F	4	
	B-CU-FACUL-FN-02 Premier secours	PRSEC-F		4
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	C0CU			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
BACU1 Préparation des bases de la cuisine 1	B-CU-BACU1-CO-01 Initiation des bases du travail en cuisine	BATCU	13			
	B-CU-BACU1-CO-02 Identification des légumes et préparations de potages purées	IDLEP	13			
	B-CU-BACU1-CO-03 Nettoyage et préparations de légumes	FORCU1		X		
	B-CU-BACU1-CO-04 Organisation de la mise en place	FORCU2		X		
	B-CU-BACU1-CO-05 Préparation de potages taillés et découpes de pommes de terre	POTPO			20	
	B-CU-BACU1-CO-06 Identification et préparation de salades simples	FORCU3				X
	B-CU-BACU1-CO-07 Préparations simples de pommes de terre	FORCU4				X
		Total Enseignement professionnel	**26**		**20**	

Total des cours de base	**32**	**32**
Cours optionnels (min / max)	4	4

Remarque générale

La formation est organisée par périodes:
Semestre 1 : 6 semaines à l'école (à raison de 36 leçons hebdomadaires) et 12 semaines en organisme de formation.
Semestre 2 : 3 semaines à l'école (à raison de 36 leçons hebdomadaires) et 15 semaines en organisme de formation.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Débosseleur de véhicules automoteurs
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0DE	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-DE-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-DE-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Modules facultatifs

		Classe	C0DE	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-DE-FACUL-FN-01 Confection d'échantillons métalliques	COECM-F	2	
	B-DE-FACUL-FN-02 Confection de produits métalliques	COPRM-F		2
		Total Modules facultatifs		

Enseignement professionnel

		Classe	C0DE			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
TRASI Travailler des pièces métalliques simples	B-DE-TRASI-CO-01 Travailler des pièces métalliques simples selon des données techniques	ATCAR1 *	12			
	B-DE-TRASI-CO-02 Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande	FORDE1		X		
CONSI Confectionner et revêtir des produits métalliques simples	B-DE-CONSI-CO-01 Travailler des produits métalliques simples selon des données techniques	ATCAR2 *			12	
	B-DE-CONSI-CO-02 Mettre en oeuvre des pièces et éléments composées de véhicules selon commande	FORDE2				X
		Total Enseignement professionnel	**12**	**24**	**12**	**24**

Total des cours de base	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2	2

Remarques

ATCAR1 dont 3 leçons en salle d'instruction

ATCAR2 dont 3 leçons en salle d'instruction

Remarque générale

Les formations de débosseleur de véhicules automoteurs (DE) et de peintre de véhicules automoteurs (PV) peuvent être regroupées dans une classe commune C0CE - métiers de la carrosserie.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Électricien
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0EL	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-EL-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-EL-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0EL	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-EL-FACUL-FN-01 Communication professionnelle	COMPR-F	1	
	B-EL-FACUL-FN-02 Initiation à la soudure à l'arc	SOUDE-F		2
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	C0EL			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
INSTA1 Réaliser et mettre en service des installations électriques simples	B-EL-INSTA1-CO-01 Simple allumage: Réaliser, contrôler et documenter un circuit électrique simple	ATELE1	4			
	B-EL-INSTA1-CO-02 Techniques de mesure: mesurer les grandeurs électriques	MESTE	1			
	B-EL-INSTA1-CO-03 Installations électriques 1: réaliser des travaux d'infrastructure	FOREL1		X		
	B-EL-INSTA1-CO-04 Usinage des matériaux: Réalisation d'un projet	ATMEC			3	
	B-EL-INSTA1-CO-05 Mesures de sécurité: protéger les êtres humains contre les périls et effets du courant électrique	MESEC			1	
	B-EL-INSTA1-CO-06 Installations électriques 2: participer à des travaux d'installations simples	FOREL2				X
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**4**	**32**

Total des cours de base	**39**	**38**
Cours optionnels (min / max)	1	2

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Installateur chauffage-sanitaire
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0CS	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-CS-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-CS-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0CS	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-CS-FACUL-FN-01 Mesurer les surfaces et les volumes du métier	MESUV-F	1	
	B-CS-FACUL-FN-02 Documenter des pièces de profil simples par un dessin technique	DOPDT-F		1
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	C0CS			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
PIPRO Préparation des pièces de profil pour l'installation suivant les instructions techniques	B-CS-PIPRO-CO-01 Comprendre les documentations techniques et les documents contractuels	CODTI	1			
	B-CS-PIPRO-CO-02 Construction de pièces de profil simples	ATCPP	4			
	B-CS-PIPRO-CO-03 Choix et préparation des matériaux et outils suivant les consignes	FORIC1		X		
ASANA Fabrication de systèmes de canalisation à l'aide de techniques d'assemblage amovible et non-amovible suivant commande	B-CS-ASANA-CO-01 Planifier les systèmes de tuyauteries suivant les documents contractuels	PTUDI			1	
	B-CS-ASANA-CO-02 Fabriquer des systèmes de tuyauteries à l'aide de techniques d'assemblage amovible et non-amovible	ATANA			4	
	B-CS-ASANA-CO-03 Installer des systèmes de tuyauteries sur le chantier suivant les consignes	FORIC2				X
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Maçon
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0MC	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-MC-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-MC-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0MC	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-MC-FACUL-FN-01 Appliquer les bases pour élaborer un devis	BADEV-F	1	
	B-MC-FACUL-FN-02 Réalisation d'un pavage simple	PAVSI-F		1
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	C0MC			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ROBA1 Gros-oeuvre 1	B-MC-ROBA1-CO-01 Appliquer les bases des travaux de gros-oeuvres	GRURO	5			
	B-MC-ROBA1-CO-02 Réaliser des travaux simples de gros-oeuvres dans un environnement professionnel	FORMC1		X		
ROBA2 Gros-oeuvre 2	B-MC-ROBA2-CO-01 Réaliser des travaux simples de béton armé	BETON			5	
	B-MC-ROBA2-CO-02 Réaliser des travaux simples de béton armé dans un environnement professionnel	FORTM2				X
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1

Remarque générale

Les formations de maçon (MC), de marbrier (TM), de carreleur (CR), de plafonneur-façadier (PF) et de tailleur-sculpteur de pierres (TP) peuvent être regroupées dans une classe commune C0BA - métiers du bâtiment.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Marbrier
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0TM	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-TM-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-TM-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0TM	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-TM-FACUL-FN-01 Appliquer les bases pour élaborer un devis	BADEV-F	1	
	B-TM-FACUL-FN-02 Réalisation d'un pavage simple	PAVSI-F		1
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	C0TM			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ROBA1 Gros-oeuvre 1	B-TM-ROBA1-CO-01 Appliquer les bases des travaux de gros-oeuvres	GRURO	5			
	B-TM-ROBA1-CO-02 Réaliser des travaux simples de gros-oeuvres dans un environnement professionnel	FORTM1		X		
ROBA2 Gros-oeuvre 2	B-TM-ROBA2-CO-01 Réaliser des travaux simples de béton armé	BETON			5	
	B-TM-ROBA2-CO-02 Réaliser des travaux simples de béton armé dans un environnement professionnel	FORTM2				X
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1

Remarque générale

Les formations de maçon (MC), de marbrier (TM), de carreleur (CR), de plafonneur-façadier (PF) et de tailleur-sculpteur de pierres (TP) peuvent être regroupées dans une classe commune C0BA - métiers du bâtiment.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Mécatronicien d'autos et motos
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0MA	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-MA-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-MA-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0MA	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-MA-FACUL-FN-01 Deux-roues 1	ATDR1-F *	1	
	B-MA-FACUL-FN-02 Carrosserie 1	ATCA1-F *	1	
	B-MA-FACUL-FN-03 Deux-roues 2	ATDR2-F *		1
	B-MA-FACUL-FN-04 Carosserie 2	ATCA2-F *		1
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	C0MA			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
INENV Inspection et entretien de véhicules	B-MA-INENV-CO-01 Entretien de véhicules 1	ENVE1 *	3			
	B-MA-INENV-CO-02 Contrôle et mesurage de systèmes automobiles	ATCOM *	1			
	B-MA-INENV-CO-03 Module de formation patronale 1	FORMA1		X		
	B-MA-INENV-CO-04 Entretien de véhicules 2	ATENV *			2	
	B-MA-INENV-CO-05 Module de formation patronale 2	FORMA2				X
CRESE Contrôle et réparation de systèmes électriques de véhicules	B-MA-CRESE-CO-01 Contrôle et réparation de dispositifs d'éclairage et de signalisation	ATCOR *	1			
	B-MA-CRESE-CO-02 Module de formation patronale 3	FORMA3		X		
	B-MA-CRESE-CO-03 Contrôle et réparation de systèmes d'allumage et de préchauffage	CORSA *			3	
	B-MA-CRESE-CO-04 Module de formation patronale 4	FORMA4				X
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1

Remarques

ATDR1-F	à confier à un maître d'enseignement technique en atelier.
ATCA1-F	à confier à un maître d'enseignement technique en atelier.
ATDR2-F	à confier à un maître d'enseignement technique en atelier.
ATCA2-F	à confier à un maître d'enseignement technique en atelier.
ENVE1	2 leçons à confier à un maître d'enseignement technique en atelier. 1 leçon à confier à un professeur-ingénieur en salle de classe / laboratoire.
ATCOM	à confier à un maître d'enseignement technique en atelier.
ATENV	à confier à un maître d'enseignement technique en atelier.
ATCOR	à confier à un maître d'enseignement technique en atelier.
CORSA	2 leçons à confier à un maître d'enseignement technique en atelier. 1 leçon à confier à un professeur-ingénieur en salle de classe / laboratoire.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Parqueteur
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0PL	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-PL-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-PL-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0PL	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-PL-FACUL-FN-01 Créations optiques avec du parquets	CROPA-F *	1	
	B-PL-FACUL-FN-02 Bases informatiques	BASIN-F *		1
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	C0PL			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
POSPA Connaissances techniques de base pour la réalisation et la pose de parquets	B-PL-POSPA-CO-01 Bases théoriques pour la pose de parquets	THEAC1	2			
	B-PL-POSPA-CO-02 Préparation du chantier et pose de parquets	ATLYC1	3			
	B-PL-POSPA-CO-03 Collaboration à la préparation du support pour la pose de parquets	FORPL1		X		
VESUP Vérification et préparation des différents support	B-PL-VESUP-CO-01 Planification du chantier et préparation du support pour la pose	THEAC2			2	
	B-PL-VESUP-CO-02 Planification et réalisation de constructions en bois	ATLYC2			3	
	B-PL-VESUP-CO-03 Préparation de supports selon commande	FORPL2				X
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1

Remarques

CROPA-F	à confier à un maître d'enseignement technique en salle informatique.
BASIN-F	à confier à un maître d'enseignement technique

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0PC	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-PC-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-PC-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0PC	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-PC-FACUL-FN-01 Réaliser des rapports et carnets d'apprentissage	RERAC-F	1	
	B-PC-FACUL-FN-02 Modeler et Former	MODFO-F		1
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	C0PC			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
RPPCM Réaliser des produits à base de pâtes sans levure, crèmes et masses	B-PC-RPPCM-CO-01 Réaliser des produits de saison 1	PROSA1 *	5			
	B-PC-RPPCM-CO-02 Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes	FORPC1 *		X		
	B-PC-RPPCM-CO-03 Réaliser des produits à base de pâtes levées	FORPC2		X		
	B-PC-RPPCM-CO-04 Réaliser des produits à base de masses	FORPC3		X		
RPCMC Réaliser des pâtes, crèmes et masses complexes	B-PC-RPCMC-CO-01 Réaliser des produits de saison 2	PROSA2 *			5	
	B-PC-RPCMC-CO-02 Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure	FORPC4 *				X
	B-PC-RPCMC-CO-03 Réaliser des produits finis à base de pâtes levées et pâtes levées feuilletées	FORPC5				X
	B-PC-RPCMC-CO-04 Réaliser des produits complexes à base de masses	FORPC6				X
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1

Remarques

PROSA1	dont 3 leçons en atelier pâtisserie.
FORPC1	Les modules FORPC1, FORPC2 et FORPC3 peuvent être organisés dans un ordre chronologique ou de manière parallèle.
PROSA2	dont 3 leçons en atelier pâtisserie.
FORPC4	Les modules FORPC4, FORPC5 et FORPC6 peuvent être organisés dans un ordre chronologique ou de manière parallèle.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Peintre de véhicules automoteurs
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0PV	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-PV-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-PV-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Modules facultatifs

		Classe	C0PV	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-PV-FACUL-FN-01 Confection d'échantillons métalliques	COECM-F	2	
	B-PV-FACUL-FN-02 Confection de produits métalliques	COPRM-F		2
		Total Modules facultatifs		

Enseignement professionnel

		Classe	C0PV			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
TRASI Travailler des pièces métalliques simples	B-PV-TRASI-CO-01 Travailler des pièces métalliques simples selon des données techniques	ATCAR1 *	12			
	B-PV-TRASI-CO-02 Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande	FORPV1		X		
CONSI Confectionner et revêtir des produits métalliques simples	B-PV-CONSI-CO-01 Travailler des produits métalliques simples selon des données techniques	ATCAR2 *			12	
	B-PV-CONSI-CO-02 Mettre en oeuvre des pièces et éléments composées de véhicules selon commande	FORPV2				X
		Total Enseignement professionnel	**12**	**24**	**12**	**24**

Total des cours de base	**38**	**38**
Cours optionnels (min / max)	2	2

Remarques

ATCAR1 dont 3 leçons en salle d'instruction

ATCAR2 dont 3 leçons en salle d'instruction

Remarque générale

Les formations de débosseleur de véhicules automoteurs (DE) et de peintre de véhicules automoteurs (PV) peuvent être regroupées dans une classe commune C0CE - métiers de la carrosserie.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Peintre-décorateur
(Concomitant, 10e avec 2 jours, 11e et 12e avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0PE		C1PE	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGE1 Enseignement général 1	B-PE-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2			
	B-PE-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2		
ENGE2 Enseignement général 2	B-PE-ENGE2-CO-01 Education à la santé	EDSAN			2	
	B-PE-ENGE2-CO-02 Education à la citoyenneté 3	EDUCI3				2
		Total Enseignement général	**2**	**2**	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0PE		C1PE	
		Semestre	1	2	3	4
		Nb. semaines	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
FACUL Modules facultatifs	B-PE-FACUL-FN-01 Réaliser des effets décoratifs sur des surfaces	LASUR-F *	2			
	B-PE-FACUL-FN-02 Coller des matériaux d'isolation et de décoration	DEKOR-F		2		
	B-PE-FACUL-FN-03 Réaliser des imitations bois sur plinthes et baguettes	IMBOI-F			1	
	B-PE-FACUL-FN-04 Réaliser des imitations pierres et marbres sur petites surfaces	IMPIM-F				1
	B-PE-FACUL-FN-05 Réaliser des effets avec ombre et lumière	OMBLU-F *				
	B-PE-FACUL-FN-06 Réaliser des décors moyennant travaux de papier-peint en double-coupe	PAPED-F *				
		Total Enseignement optionnel				

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION LUXEMBOURG

Enseignement professionnel

		Classe	C0PE				C1PE			
		Semestre	1		2		3		4	
		Nb. semaines	18		18		18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires							
VOARB Travaux préparatifs	B-PE-VOARB-CO-01 Appliquer des couches de fond	ATPEI1 *	12							
	B-PE-VOARB-CO-02 Enduire et appliquer des peintures à la brosse	FORPE1		X						
	B-PE-VOARB-CO-03 Appliquer des peintures à base d'eau au rouleau	ATPEI2 *			3					
	B-PE-VOARB-CO-04 Poser et peindre du papier intissé	ATPEI3 *			9					
	B-PE-VOARB-CO-05 Enduire et appliquer des peintures à la brosse et au rouleau	FORPE2				X				
APTEC Techniques d'application	B-PE-APTEC-CO-01 Appliquer des peintures satinées au rouleau et à la brosse	ATPEI4 *					5			
	B-PE-APTEC-CO-02 Réaliser des surfaces décoratives suivant plan	FORPE3						X		
	B-PE-APTEC-CO-03 Diviser et décorer un mur	ATPEI5 *							2	
	B-PE-APTEC-CO-04 Diviser une chambre suivant plan et peindre avec différentes techniques décoratives	ATPEI6 *							3	
	B-PE-APTEC-CO-05 Diviser des murs suivant plan et réaliser des projets décoratifs	FORPE4								X
		Total Enseignement professionnel	**12**	**24**	**12**	**24**	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**38**	**38**	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	2	2	1	1

Remarques

LASUR-F	dont 1 leç./sem. à dispenser dans une salle d'nstruction pour l'organisation de la théorie professionnelle d'accompagnement.
OMBLU-F	organisé au 5e semestre.
PAPED-F	organisé au 6e semestre.
ATPEI1	dont 4 leç./sem. à dispenser dans une salle d'instruction scolaire pour l'organisation des cours de la théorie professionnelle de base et d'accompagnement pour les cours pratiques. 2 x 2 leçons Vu la complexité de l'enseignement par compétences et vu la législation de la sécurité dans la fonction publique un deuxième enseignant est indispensable à partir d'un effectif supérieur à 8 élèves pour les compétences enseignées en atelier scolaire. Cette mesure n'aura pas de conséquences pour le coefficient des enseignants impliqués.
ATPEI2	dont 1 leç./sem. à dispenser dans une salle d'instruction scolaire pour l'organisation des cours de la théorie professionnelle de base et d'accompagnement pour les cours pratiques. Vu la complexité de l'enseignement par compétences et vu la législation de la sécurité dans la fonction publique un deuxième enseignant est indispensable à partir d'un effectif supérieur à 8 élèves pour les compétences enseignées en atelier scolaire. Cette mesure n'aura pas de conséquences pour le coefficient des enseignants impliqués.
ATPEI3	dont 3 leç./sem. à dispenser dans une salle d'instruction scolaire pour l'organisation des cours de la théorie professionnelle de base et d'accompagnement pour les cours pratiques. Vu la complexité de l'enseignement par compétences et vu la législation de la sécurité dans la fonction publique un deuxième enseignant est indispensable à partir d'un effectif supérieur à 8 élèves pour les compétences enseignées en atelier scolaire. Cette mesure n'aura pas de conséquences pour le coefficient des enseignants impliqués.
ATPEI4	3 heures à dispenser dans une salle d'instruction scolaire pour l'organisation des cours de la théorie professionnelle de base et d'accompagnement pour les cours pratiques qui sont organisés simultanément en atelier et en salle d'instruction.
ATPEI5	3 heures à dispenser dans une salle d'instruction scolaire pour l'organisation des cours de la théorie professionnelle de base et d'accompagnement pour les cours pratiques qui sont organisés simultanément en atelier et en salle d'instruction.
ATPEI6	3 heures à dispenser dans une salle d'instruction scolaire pour l'organisation des cours de la théorie professionnelle de base et d'accompagnement pour les cours pratiques qui sont organisés simultanément en atelier et en salle d'instruction.

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : DEKOR-F

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Plafonneur-façadier
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0PF	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-PF-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-PF-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0PF	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-PF-FACUL-FN-01 Appliquer les bases pour élaborer un devis	BADEV-F	1	
	B-PF-FACUL-FN-02 Réalisation d'un pavage simple	PAVSI-F		1
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	C0PF			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ROBA1 Gros-oeuvre 1	B-PF-ROBA1-CO-01 Appliquer les bases des travaux de gros-oeuvres	GRURO	5			
	B-PF-ROBA1-CO-02 Réaliser des travaux simples de gros-oeuvres dans un environnement professionnel	FORPF1		X		
ROBA2 Gros-oeuvre 2	B-PF-ROBA2-CO-01 Réaliser des travaux simples de béton armé	BETON			5	
	B-PF-ROBA2-CO-02 Réaliser des travaux simples de béton armé dans un environnement professionnel	FORPF2				X
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1

Remarque générale

Les formations de maçon (MC), de marbrier (TM), de carreleur (CR), de plafonneur-façadier (PF) et de tailleur-sculpteur de pierres (TP) peuvent être regroupées dans une classe commune C0BA - métiers du bâtiment.

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Tailleur-sculpteur de pierres
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	C0TP	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-TP-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-TP-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0TP	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-TP-FACUL-FN-01 Appliquer les bases pour élaborer un devis	BADEV-F	1	
	B-TP-FACUL-FN-02 Réalisation d'un pavage simple	PAVSI-F		1
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	C0TP			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ROBA1 Gros-oeuvre 1	B-TP-ROBA1-CO-01 Appliquer les bases des travaux de gros-oeuvres	GRURO	5			
	B-TP-ROBA1-CO-02 Réaliser des travaux simples de gros-oeuvres dans un environnement professionnel	FORTP1		X		
ROBA2 Gros-oeuvre 2	B-TP-ROBA2-CO-01 Réaliser des travaux simples de béton armé	BETON			5	
	B-TP-ROBA2-CO-02 Réaliser des travaux simples de béton armé dans un environnement professionnel	FORTP2				X
		Total Enseignement professionnel	**5**	**32**	**5**	**32**

Total des cours de base	**39**	**39**
Cours optionnels (min / max)	1	1

Remarque générale

Les formations de maçon (MC), de marbrier (TM), de carreleur (CR), de plafonneur-façadier (PF) et de tailleur-sculpteur de pierres (TP) peuvent être regroupées dans une classe commune C0BA - métiers du bâtiment.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Serveur de restaurant
(Concomitant par périodes)

Enseignement général

		Classe	C0GR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	B-GR-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2	
	B-GR-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2
		Total Enseignement général	**2**	**2**

Enseignement optionnel

		Classe	C0GR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	B-GR-FACUL-FN-01 Décoration salle pour manifestation	DESAM-F *	4	
	B-GR-FACUL-FN-02 Visite d'entreprise	VISEN-F *		4
		Total Enseignement optionnel		

Enseignement professionnel

		Classe	C0GR			
		Semestre	1		2	
		Nb. semaines	18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
MIPLA Mise en place	B-GR-MIPLA-CO-01 Préparation de la table	PRETA *	13			
	B-GR-MIPLA-CO-02 Initiation et service boissons	ISEBO *	13			
	B-GR-MIPLA-CO-03 Initiation à la préparation de la salle	FORGR1		X		
SSPBO Service simple des plats et boissons	B-GR-SSPBO-CO-01 Service des boissons non alcoolisées	SERBO *			6	
	B-GR-SSPBO-CO-02 Service des vins ouverts et boissons chaudes	SEVIB *			14	
	B-GR-SSPBO-CO-03 Service sur assiette et débarassage	FORGR2				X
		Total Enseignement professionnel	**26**		**20**	

Total des cours de base	**28**	**22**
Cours optionnels (min / max)	4	4

SERVICE CENTRAL DE LOCALISATION
LUXEMBOURG

Remarques

DESAM-F	Est organisé pendant 6 semaines au premier semestre.
VISEN-F	Est organisé pendant 3 semaines au 2ième semestre.
PRETA	Est organisé pendant 6 semaines au 1 semestre.
ISEBO	Est organisé pendant 6 semaines au premier semestre.
SERBO	Est organisé pendant 3 semaines au 2 ième semestre.
SEVIB	Est organisé pendant 3 semaines au 2 ième semestre. Dont 10 leçons en atelier scolaire.

Remarque générale

La formation est organisée par périodes;
Semestre 1 : 6 semaines à l'école (à raison de 36 leçons hebdomadaires) et 12 semaines en organisme de formation.
Semestre 2 : 3 semaines à l'école (à raison de 36 leçons hebdomadaires) et 15 semaines en organisme de formation.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Règlement grand-ducal du 16 juillet 2011 déterminant les modalités des épreuves de l'examen de fin d'études secondaires techniques du régime technique et du régime de la formation de technicien – ancien régime.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu la loi modifiée du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et d'infirmières et réglementant la collaboration entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Santé;

Vu la loi du 10 août 2005 portant création d'un lycée technique pour professions éducatives et sociales;

Vu la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle;

Vu les avis de la Chambre de Commerce, de la Chambre des Métiers, de la Chambre des Salariés et du Conseil supérieur de certaines professions de santé;

Vu la demande d'avis adressée à la Chambre d'Agriculture;

Notre Conseil d'État entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Le présent règlement grand-ducal détermine les modalités des épreuves de l'examen de fin d'études secondaires techniques du régime technique et du régime de la formation de technicien - ancien régime.

Art. 2. Les divisions et sections concernées sont les suivantes:

Au régime technique:

a) division administrative et commerciale
   - section gestion
   - section communication et organisation

b) division des professions de santé et des professions sociales
   - section de la formation de l'éducateur
   - section de l'assistant technique médical de laboratoire
   - section de l'assistant technique médical de radiologie
   - section de la formation de l'infirmier / infirmière
   - section sciences de la santé

c) division technique générale
   - section technique générale
   - section informatique.

Au régime technique - ancien régime:

division des professions de santé et des professions sociales
- section de l'assistant technique médical de radiologie
- section de la formation de l'infirmier / infirmière.

Au régime de la formation de technicien - ancien régime:

a) division administrative et commerciale

b) division agricole
   - section agricole
   - section environnement naturel
   - section horticole

c) division artistique
   - section arts
   - section audiovisuel
   - section graphisme
   - section design 3D

d) division chimique

e) division électrotechnique
   - section communication
   - section énergie

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

f) division génie civil
   – section bâtiment
   – section constructions civiles
   – section travaux publics
g) division hôtelière et touristique
   – section hôtelière
   – section touristique
h) division informatique
i) division mécanique
   – section mécanique d'automobiles
   – section mécanique générale.

Art. 3. Les modalités des examens sont fixées par les tableaux annexés qui font partie intégrante du présent règlement et qui déterminent:

a) les branches donnant lieu à une note finale et/ou une épreuve d'examen, appelées ci-après «branches d'examen»;
b) les coefficients des branches d'examen et les coefficients des branches pris en compte pour le calcul de la moyenne générale annuelle;
c) les épreuves orales à l'examen;
d) les branches fondamentales;
e) le nombre des dispenses et le groupe de branches parmi lesquelles le candidat choisit celles pour lesquelles il est dispensé de l'épreuve à l'examen.

Art. 4. Le présent règlement abroge toutes les dispositions qui lui sont contraires, notamment le *règlement grand-ducal du 7 mai 2009 déterminant les modalités des épreuves de l'examen de fin d'études du régime technique et de l'examen de fin d'études de la formation de technicien.*

Art. 5. Le présent règlement est applicable à partir de l'année scolaire 2011/2012.

Art. 6. Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle est chargée de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Mémorial.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Wien, le 16 juillet 2011.
Henri

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime technique

Division administrative et commerciale

Section gestion

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Comptabilité	**4**	**X**	**X**	1			
Économie de gestion	**4**	**X**	**X**	1			
Économie politique	**4**	**X**	**X**	3/4	1/4		
Informatique	**3**		**X**	1			
Mathématiques	**3**		**X**	1			
Français [2]	**4**	**X**	**X**	3/4	1/4		
Allemand [2] [3]	**3**		**X**	3/4	1/4		**X**
Anglais [2] [3]	**3**		**X**	3/4	1/4		**X**
Connaissance du monde contemporain	**3**		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [4]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **2**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Selon le choix du candidat: une des épreuves de langues figurant à l'examen comporte une partie orale
3) Une seule langue peut faire l'objet d'une dispense
4) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime technique

Division administrative et commerciale

Section communication et organisation

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	Oral	Prat.	
Communication professionnelle et relations humaines	**4**	**X**	**X**	1			
Économie de gestion	**4**	**X**	**X**	1			
Économie politique	**4**	**X**	**X**	3/4	1/4		
Organisation et gestion d'activités	**3**		**X**	1			
Comptabilité	**3**		**X**	1			**X**
Technologie de l'information et de la communication	**3**		**X**	1			
Français [2]	**4**	**X**	**X**	3/4	1/4		
Allemand [2] [3]	**3**		**X**	3/4	1/4		**X**
Anglais [2] [3]	**3**		**X**	3/4	1/4		**X**
Connaissance du monde contemporain	**3**		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [4]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **3**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Selon le choix du candidat: une des épreuves de langues comporte une partie orale
3) Une seule langue peut faire l'objet d'une dispense
4) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime technique

Division des professions de santé et des professions sociales

Section de la formation de l'éducateur

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Pratique professionnelle	**4**	**X**					
Pédagogie [2]	**4**	**X**					
Pédagogie sociale			**X**	3/4	1/4		
Pédagogie spéciale			**X**	3/4	1/4		
Pédagogie des médias			**X**	1			
Psychologie	**4**	**X**	**X**	1			
Éducation à la santé	**3**		**X**	1			**X**
Gérontologie	**3**		**X**	1			**X**
Psychopédagogie	**3**		**X**	1			**X**
Connaissance du monde contemporain	**2**		**X**	1			**X**
Législation et déontologie	**2**		**X**	1			**X**
Allemand [3] [4] [5]	**3**		**X**	3/4	1/4		
Anglais [3] [4] [5]	**3**		**X**	3/4	1/4		
Français [3] [4] [5]	**3**		**X**	3/4	1/4		
Éducation physique et sportive [6]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **3**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Pondération: Pédagogie sociale 2, Pédagogie spéciale 2, Pédagogie des médias 1
3) Selon le choix du candidat: deux des trois langues
4) Selon le choix du candidat: une des épreuves de langues comporte une partie orale
5) Les épreuves de langues auront lieu en classe de 13e
6) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime technique

Division des professions de santé et des professions sociales

Section de l'assistant technique médical de laboratoire

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Enseignement clinique	**4**	**X**	**X**			1	
Chimie médicale	**4**	**X**	**X**	1			
Hématologie	**4**	**X**	**X**	1			
Microbiologie	**4**		**X**	3/4	1/4		
Connaissance du monde professionnel	**2**		**X**	1			**X**
Sciences humaines et sociales	**2**		**X**	1			**X**
Anatomo-Pathologie	**3**						
Allemand [2) 3) 4)]	**3**		**X**	3/4	1/4		
Anglais [2) 3) 4)]	**3**		**X**	3/4	1/4		
Français [2) 3) 4)]	**3**		**X**	3/4	1/4		
Éducation physique et sportive [5)]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **1**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Selon le choix du candidat: deux des trois langues
3) Selon le choix du candidat: une des épreuves de langues comporte une partie orale
4) Les épreuves de langues auront lieu en classe de 13e
5) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime technique

Division des professions de santé et des professions sociales

Section de l'assistant technique médical de radiologie

Branche	***C***	***BF***	***Ex***	***Nature de l'épreuve*** [1]			***D***
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Enseignement clinique	**4**	**X**	**X**				
Connaissances professionnelles	**4**	**X**	**X**	3/4	1/4		
Imagerie médicale	**4**	**X**	**X**	3/4	1/4		
Connaissance du monde professionnel	**2**		**X**	1			**X**
Sciences humaines et sociales	**2**		**X**	1			**X**
Connaissances de langues	**4**	**X**					
Allemand [2] [3] [4]	**1**		**X**	3/4	1/4		
Anglais [2] [3] [4]	**1**		**X**	3/4	1/4		
Français [3] [4]	**1**		**X**	3/4	1/4		
Éducation physique et sportive [5]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **1**

R*emarques:*

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Au choix du candidat: une des deux langues
3) Au choix du candidat: une des épreuves de langues comporte une partie orale
4) Les épreuves de langues auront lieu en classe de 13e
5) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime technique

Division des professions de santé et des professions sociales

Section de la formation de l'infirmier / infirmière

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve 1)*			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Connaissances de langues	**4**	**X**					
Allemand 2) 3)	**1**		**X**	3/4	1/4		
Anglais 2) 3)	**1**		**X**	3/4	1/4		
Français 3)	**1**		**X**	3/4	1/4		
Connaissances de culture générale	**4**	**X**					
Mathématiques appliquées							
Sciences humaines et sociales	**1**		**X**	**1**			
Éducation physique et sportive							
Connaissances scientifiques 2	**4**	**X**					
Biologie humaine	**1**		**X**	**1**			
Hygiène professionnelle / Microbiologie							
Etapes de la vie							
Sciences médicales	**4**	**X**	**X**	**1**			
Concepts de soins et problèmes infirmiers	**4**	**X**	**X**	3/4	1/4		
Connaissances professionnelles, relationnelles et déontologiques	**4**	**X**					
Connaissances professionnelles appliquées / pratiques	**4**	**X**					

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **0**

Remarques:
1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Au choix du candidat:une des deux langues
3) Au choix du candidat:une des épreuves de langues comporte une partie orale

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime technique

Division des professions de santé et des professions sociales

Section sciences de la santé

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Connaissances de langues	**4**	**X**					
Allemand [2] [3]	**1**		**X**	3/4	1/4		
Anglais [2] [3]	**1**		**X**	3/4	1/4		
Français [3]	**1**		**X**	3/4	1/4		
Connaissances de culture générale	**4**	**X**					
Sciences humaines et sociales	**1**		**X**	**1**			
Éducation physique et sportive							
Connaissances scientifiques 1 [4]	**4**	**X**					
Mathématiques							
Chimie médicale	**1**		**X**	3/4	1/4		
Physique médicale	**1**		**X**	3/4	1/4		
Connaissances scientifiques 2	**4**	**X**					
Biologie humaine	**1**		**X**	**1**			
Hygiène professionnelle / Microbiologie							
Etapes de la vie							
Sciences médicales	**4**	**X**	**X**	**1**			
Connaissances professionnelles, relationnelles et déontologiques	**4**	**X**					
Connaissances professionnelles appliquées / pratiques	**4**	**X**					

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **0**

Remarques:
1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Au choix du candidat: une des deux langues
3) Au choix du candidat: une des épreuves de langues comporte une partie orale
4) Au choix du candidat: une épreuve écrite et orale ou en Chimie médicale ou en Physique médicale

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime technique

Division technique générale

Section technique générale

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Mathématiques	**4**	**X**	**X**	1			
Chimie	**4**		**X**	1			
Physique	**4**		**X**	1			
Électrotechnique	**3**		**X**	1			**X**
Informatique	**3**		**X**	1			**X**
Mécanique	**3**		**X**	1			**X**
Technologie	**3**		**X**	3/4	1/4		
Anglais [2] [3]	**3**		**X**	3/4	1/4		**X**
Allemand ou Français [2] [3]	**3**		**X**				
Connaissance du monde contemporain	**2**		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [4]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF**: branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **3**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Selon le choix du candidat: une des épreuves de langues figurant à l'examen comporte une partie orale
3) Une seule langue peut faire l'objet d'une dispense
4) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime technique
Division technique générale

Section informatique

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Mathématiques	**4**	**X**	**X**	**1**			
Programmation	**4**	**X**	**X**	**1**			
Téléinformatique et réseaux	**3**		**X**	**1**			**X**
Base de données	**3**		**X**	3/4	1/4		
Sciences naturelles et technologie	**3**		**X**	**1**			**X**
Anglais [2] [3]	**4**		**X**	3/4	1/4		**X**
Allemand ou Français [2] [3]	**3**		**X**				
Connaissance du monde contemporain	**2**		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [4]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **1**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Selon le choix du candidat: une des épreuves de langues figurant à l'examen comporte une partie orale
3) Une seule langue peut faire l'objet d'une dispense
4) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime technique – ancien régime

Division des professions de santé et des professions sociales

Section de l'assistant technique médical de radiologie

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Enseignement clinique	**4**	**X**	**X**			1	
Connaissances professionnelles	**4**	**X**	**X**	3/4	1/4		
Imagerie médicale	**4**	**X**	**X**	3/4	1/4		
Connaissance du monde professionnel	**2**		**X**	1			**X**
Sciences humaines et sociales	**2**		**X**	1			**X**
Allemand [2) 3) 4)]	**3**		**X**	3/4	1/4		
Anglais [2) 3) 4)]	**3**		**X**	3/4	1/4		
Français [2) 3) 4)]	**3**		**X**	3/4	1/4		
Éducation physique et sportive [5)]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **1**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Selon le choix du candidat: deux des trois langues
3) Selon le choix du candidat: une des épreuves de langues comporte une partie orale
4) Les épreuves de langues auront lieu en classe de 13e
5) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime technique – ancien régime

Division des professions de santé et des professions sociales

Section de la formation de l'infirmier / infirmière

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Enseignement clinique	**4**	**X**					
Concept de soins et problèmes infirmiers	**4**	**X**	**X**	3/4	1/4		
Sciences médicales	**3**	**X**	**X**	**1**			
Communication professionnelle	**2**		**X**	**1**			**X**
Sciences humaines et sociales	**2**		**X**	**1**			**X**
Connaissance du monde professionnel	**2**						
Allemand [2] [3] [4]	**3**		**X**	3/4	1/4		
Anglais [2] [3] [4]	**3**		**X**	3/4	1/4		
Français [2] [3] [4]	**3**		**X**	3/4	1/4		
Éducation physique et sportive [5]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **1**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Selon le choix du candidat: deux des trois langues
3) Selon le choix du candidat: une des épreuves de langues comporte une partie orale
4) Les épreuves de langues auront lieu en classe de 13e
5) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime de la formation de technicien – ancien régime

Division administrative et commerciale

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Communication professionnelle et organisation	**4**	**X**	**X**	3/4	1/4		
Comptabilité et gestion	**4**	**X**	**X**	1			
Gestion d-entreprise	**4**	**X**	**X**	1			
Économie politique	**3**		**X**	1			**X**
Allemand [2]	**3**		**X**	3/4	1/4		**X**
Anglais [2]	**3**		**X**	3/4	1/4		**X**
Français [2]	**3**		**X**	3/4	1/4		
Éducation civique et sociale	**3**		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [3]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **1**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Au choix du candidat: une des épreuves de langues figurant à l'examen comporte une partie orale
3) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime de la formation de technicien – ancien régime

Division agricole

Section agricole

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Agronomie	**4**	**X**	**X**	2/3		1/3	
Zootechnie	**4**	**X**	**X**	2/3		1/3	
Économie rurale	**4**	**X**	**X**	1			
Actualités agricoles	**3**		**X**	1			**X**
Projet	**3**		**X**	2/3	1/3		
Chimie	**2**		**X**	1			**X**
Physique	**2**		**X**	1			**X**
Allemand [2] [3]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Français [2] [3]				3/4	1/4		
Anglais [2]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Mathématiques	**2**		**X**	1			**X**
Éducation civique et sociale	**2**		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [4]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **4**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Une seule langue peut faire l'objet d'une dispense; au choix du candidat: une des épreuves de langues figurant à l'examen comporte une partie orale
3) Selon le choix du candidat: Allemand ou Français
4) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime de la formation de technicien – ancien régime

Division agricole

Section environnement naturel

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Étude de l'environnement forestier	**4**	**X**	**X**	1			
Étude de l'environnement naturel	**4**	**X**	**X**	1			
Économie et Législation forestière	**3**		**X**	1			
Projet	**3**		**X**	2/3	1/3		
Chimie	**2**		**X**	1			**X**
Mécanique	**2**		**X**	1/2		1/2	
Physique	**2**		**X**	1			**X**
Travaux pratiques forêt et environnement	**4**	**X**	**X**			1	
Allemand [2] [3]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Français [2] [3]				3/4	1/4		
Anglais [2]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Mathématiques	**2**		**X**	1			**X**
Éducation civique et sociale	**2**		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [4]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **4**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Une seule langue peut faire l'objet d'une dispense; au choix du candidat: une des épreuves de langues figurant à l'examen comporte une partie orale
3) Selon le choix du candidat: Allemand ou Français
4) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime de la formation de technicien – ancien régime

Division agricole

Section horticole

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Sciences et techniques horticoles	**4**	**X**	**X**	1			
Projet	**4**	**X**	**X**	2/3	1/3		
Économie de gestion	**4**	**X**	**X**	1			
Atelier de productions horticoles	**4**	**X**	**X**			1	
Atelier de prestations de services	**4**	**X**	**X**			1	
Chimie	**2**		**X**	1			**X**
Physique	**2**		**X**	1			**X**
Allemand [2] [3]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Français [2] [3]				3/4	1/4		
Anglais [2]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Mathématiques	**2**		**X**	1			**X**
Éducation civique et sociale	**2**		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [4]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **4**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Une seule langue peut faire l'objet d'une dispense; au choix du candidat: une des épreuves de langues figurant à l'examen comporte une partie orale
3) Selon le choix du candidat: Allemand ou Français
4) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime de la formation de technicien – ancien régime

Division artistique

Section arts; section audiovisuel; section graphisme; section design 3D

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Culture artistique	**4**	**X**	**X**	3/4	1/4		
Projet interdisciplinaire TIC	**4**	**X**					
Langage visuel 1	**3**		**X**			1	
Mathématiques appliquées	**2**		**X**	1			**X**
Groupe à options de la spécialisation [2]	**4**	**X**	**X**			1	
Allemand [3] [4]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Français [3] [4]				3/4	1/4		
Anglais [3]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Éducation civique et sociale	**2**		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [5]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **1**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves.
2) La pondération est 1:1:1 pour les épreuves de chacune des trois matières de la spécialisation:
   – section Arts: Procédés d'impression, Peinture, Sculpture/Installation/Dessin appliqué;
   – section Audiovisuel: Photographie/Traitement d'images, Vidéo et Son, Vidéo/Dessin appliqué/Traitement d'images;
   – section Graphisme: Design graphique, Design graphique/Typographie/Dessin appliqué, Infographie professionnelle;
   – section Design 3D: Maquettes et modèles, Infographie 3D/Maquettes, Dessin technique 3D assisté par ordinateur/Dessin appliqué.
3) Une seule langue peut faire l'objet d'une dispense; au choix du candidat: une des épreuves de langues figurant à l'examen comporte une partie orale
4) Selon le choix du candidat: Allemand ou Français
5) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime de la formation de technicien – ancien régime

Division chimique

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Chimie organique	**4**	**X**	**X**	3/4	1/4		
Travaux pratiques chimie	**4**	**X**	**X**			1	
Chimie minérale	**3**	**X**	**X**	1			
Chimie physique	**3**	**X**	**X**	1			**X**
Physique	**4**		**X**	1			**X**
Biotechnologie	**2**		**X**	1			
Informatique	**2**		**X**	1			
Méthodes d'analyses physico-chimiques	**2**		**X**	1			**X**
Allemand [2] [3]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Français [2] [3]				3/4	1/4		
Anglais [2]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Mathématiques	**2**		**X**	1			**X**
Éducation civique et sociale	**2**		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [4]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **4**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Une seule langue peut faire l'objet d'une dispense; au choix du candidat: une des épreuves de langues figurant à l'examen comporte une partie orale
3) Selon le choix du candidat: Allemand ou Français
4) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime de la formation de technicien – ancien régime

Division électrotechnique

Section communication

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Télécommunications	**3**	**X**	**X**	1			
Microélectronique	**4**	**X**	**X**	3/4	1/4		
Projet	**4**						
Informatique appliquée	**3**		**X**	1			**X**
Techniques audio-vidéo	**3**		**X**	1			**X**
Transmissions	**3**		**X**	1			**X**
Atelier électronique	**4**	**X**	**X**			1	
Allemand [2] [3]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Français [2] [3]				3/4	1/4		
Anglais [2]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Mathématiques	**2**		**X**	1			**X**
Éducation civique et sociale	**2**		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [4]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **3**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Une seule langue peut faire l'objet d'une dispense; au choix du candidat: une des épreuves de langues figurant à l'examen comporte une partie orale
2) Selon le choix du candidat: Allemand ou Français
3) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime de la formation de technicien – ancien régime

Division électrotechnique

Section énergie

Branche	***C***	***BF***	***Ex***	***Nature de l'épreuve*** [1]			***D***
				Écrit	Oral	Prat.	
Asservissements	**4**	**X**	**X**	1			
Techniques d'entraînement	**4**	**X**	**X**	3/4	1/4		
Projet	**4**						
Machines électriques	3		**X**	1			**X**
Électrotechnique	2		**X**	1			**X**
Automatisation	3		**X**	1			**X**
Atelier électronique	4	**X**	**X**			1	
Allemand [2] [3]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Français [2] [3]				3/4	1/4		
Anglais [2]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Mathématiques	2		**X**	1			**X**
Éducation civique et sociale	2		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [4]	1						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **3**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Une seule langue peut faire l'objet d'une dispense; au choix du candidat: une des épreuves de langues figurant à l'examen comporte une partie orale
3) Selon le choix du candidat: Allemand ou Français
4) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime de la formation de technicien – ancien régime

Division génie civil

Section bâtiment

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	Oral	Prat.	
Projet	**4**	**X**	**X**	1/3	2/3		
Topographie	**3**	**X**	**X**	2/3		1/3	
Éléments d'architecture	**3**	**X**	**X**	1			
Éléments de construction	**2**		**X**	1			**X**
Laboratoire des matériaux de construction	**2**		**X**	2/3	1/3		**X**
Chimie appliquée	**2**		**X**	1			**X**
Urbanisme et infrastructure	**2**		**X**	1			**X**
Allemand [2] [3]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Français [2] [3]				3/4	1/4		
Anglais [2]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Mathématiques	**2**		**X**	1			**X**
Éducation civique et sociale	**2**		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [4]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **4**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Une seule langue peut faire l'objet d'une dispense; au choix du candidat: une des épreuves de langues figurant à l'examen comporte une partie orale
3) Selon le choix du candidat: Allemand ou Français
4) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime de la formation de technicien – ancien régime

Division génie civil

Section constructions civiles

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	Oral	Prat.	
Projet	**4**	**X**	**X**	1/3	2/3		
Topographie	**3**	**X**	**X**	2/3		1/3	
Statique appliquée	**3**	**X**	**X**	1			
Sécurité et organisation des chantiers	**2**		**X**	1			**X**
Laboratoire des matériaux de construction	**2**		**X**	2/3	1/3		**X**
Chimie appliquée	**2**		**X**	1			**X**
Urbanisme et infrastructure	**2**		**X**	1			**X**
Allemand [2] [3]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Français [2] [3]				3/4	1/4		
Anglais [2]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Mathématiques	**2**		**X**	1			**X**
Éducation civique et sociale	**2**		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [4]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **4**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Une seule langue peut faire l'objet d'une dispense; au choix du candidat: une des épreuves de langues figurant à l'examen comporte une partie orale
3) Selon le choix du candidat: Allemand ou Français
4) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime de la formation de technicien – ancien régime

Division génie civil

Section travaux publics

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Projet	**4**	**X**	**X**	1/3	2/3		
Topographie	**3**	**X**	**X**	2/3		1/3	
Éléments de construction	**3**	**X**	**X**	1			
Sécurité et organisation des chantiers	**2**		**X**	1			**X**
Laboratoire des matériaux de construction	**2**		**X**	2/3	1/3		**X**
Chimie appliquée	**2**		**X**	1			**X**
Urbanisme et infrastructure	**2**		**X**	1			**X**
Allemand [2) 3)]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Français [2) 3)]				3/4	1/4		
Anglais [2)]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Mathématiques	**2**		**X**	1			**X**
Éducation civique et sociale	**2**		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [4)]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **4**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Une seule langue peut faire l'objet d'une dispense; au choix du candidat: une des épreuves de langues figurant à l'examen comporte une partie orale
2) Selon le choix du candidat: Allemand ou Français
3) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime de la formation de technicien – ancien régime
Division hôtelière et touristique

Section hôtelière

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Comptabilité et gestion	**3**	**X**	**X**	1			
Techniques de gestion	**3**	**X**	**X**	1			
Technologie de réception	**3**	**X**	**X**	3/4	1/4		
Organisation hôtelière [5]	**1**						
Informatique	**3**		**X**				**X**
Boissons - Œnologie	**2**		**X**	1			**X**
Anglais [2]	**3**		**X**	3/4	1/4		**X**
Allemand [2] [3]	**3**		**X**	3/4	1/4		**X**
Français [2] [3]				3/4	1/4		
Italien [2] [4]	**3**		**X**	3/4	1/4		**X**
Espagnol [2] [4]				3/4	1/4		
Mathématiques appliquées	**2**		**X**	1			**X**
Éducation civique et sociale	**2**		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [5]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **2**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Une seule langue peut faire l'objet d'une dispense; au choix du candidat: deux des épreuves de langues figurant à l'examen comportent une partie orale
3) Selon le choix du candidat: Allemand ou Français
4) Selon le choix du candidat: Italien ou Espagnol
5) Les branches d'Éducation physique et sportive et d'Organisation hôtelière sont prises en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime de la formation de technicien – ancien régime

Division hôtelière et touristique

Section touristique

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Histoire et Géographie	**3**	**X**	**X**	1			
Techniques de gestion	**3**	**X**	**X**	1			
Technologie touristique	**3**	**X**	**X**	3/4	1/4		
Informatique	**3**		**X**				**X**
Comptabilité et gestion	**2**		**X**	1			**X**
Anglais [2]	**3**		**X**	3/4	1/4		**X**
Allemand [2] [3]	**3**		**X**	3/4	1/4		**X**
Français [2] [3]				3/4	1/4		
Italien [2] [4]	**3**		**X**	3/4	1/4		**X**
Espagnol [2] [4]				3/4	1/4		
Mathématiques appliquées	**2**		**X**	1			**X**
Éducation civique et sociale	**2**		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [5]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **2**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Une langue peut faire l'objet d'une dispense; au choix du candidat: deux des épreuves de langues figurant à l'examen comportent une partie orale
3) Selon le choix du candidat: Allemand ou Français
4) Selon le choix du candidat: Italien ou Espagnol
5) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime de la formation de technicien – ancien régime

Division informatique

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Architecture des ordinateurs	**4**	**X**	**X**	1			
Informatique générale	**4**	**X**	**X**	1			
Téléinformatique et réseaux	**4**	**X**	**X**	3/4	1/4		
Informatique appliquée	**4**		**X**	1			**X**
Projet	**3**						
Systèmes d'exploitation	**2**		**X**	1			**X**
Informatique industrielle [2]	**2**		**X**	1			**X**
Techniques multimedia [2]				1			
Allemand [3] [4]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Français [3] [4]				3/4	1/4		
Anglais [3]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Mathématiques	**2**		**X**	1			**X**
Éducation civique et sociale	**2**		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [5]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **3**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Selon le choix du candidat: Informatique industrielle ou Techniques multimédia
2) Une seule langue peut faire l'objet d'une dispense; au choix du candidat: une des épreuves de langues figurant à l'examen comporte une partie orale
3) Selon le choix du candidat: Allemand ou Français
4) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime de la formation de technicien – ancien régime

Division mécanique

Section mécanique d'automobiles

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	*Oral*	*Prat.*	
Systèmes d'allumage et de préchauffage	**4**	**X**	**X**	1/2		1/2	
Systèmes de carburation et d'échappement	**4**	**X**	**X**	1/2		1/2	
Châssis et carrosserie	**3**	**X**	**X**	1/2		1/2	**X**
Épreuve intégrée [2]	**4**		**X**	1/2		1/2	
Équipement de confort et de sécurité	**3**		**X**	1/2		1/2	**X**
Projet	**3**						
Transmissions	**3**		**X**	1/2		1/2	**X**
Communication et service après-vente	**2**		**X**		1		
Allemand [3] [4]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Français [3] [4]				3/4	1/4		
Anglais [3]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Mathématiques	**2**		**X**	1			**X**
Éducation civique et sociale	**2**		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [5]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **4**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) L'épreuve intégrée fait uniquement l'objet d'une épreuve d'examen
3) Une seule langue peut faire l'objet d'une dispense; au choix du candidat: une des épreuves de langues figurant à l'examen comporte une partie orale
4) Selon le choix du candidat: Allemand ou Français
5) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Régime de la formation de technicien – ancien régime

Division mécanique

Section mécanique générale

Branche	*C*	*BF*	*Ex*	*Nature de l'épreuve* [1]			*D*
				Écrit	Oral	Prat.	
Asservissements	**4**	**X**	**X**	3/4		1/4	
Calcul et mécanique	**4**	**X**	**X**	3/4	1/4		
Communication technique	**3**	**X**	**X**	1			**X**
Technologie	**3**	**X**	**X**	1			**X**
Projet	**3**						
Allemand [2] [3]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Français [2] [3]				3/4	1/4		
Anglais [2]	**2**		**X**	3/4	1/4		**X**
Mathématiques	**2**		**X**	1			**X**
Éducation civique et sociale	**2**		**X**	1			**X**
Éducation physique et sportive [4]	**1**						

C: coefficient attribué à la branche **BF:** branche fondamentale
Ex: branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen
D: branche à dispense
nombre de dispenses: **1**

Remarques:

1) Pondération entre les différents types d'épreuves
2) Une seule langue peut faire l'objet d'une dispense; au choix du candidat: une des épreuves de langues figurant à l'examen comporte une partie orale
3) Selon le choix du candidat: Allemand ou Français
4) La branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck